

Site Natura 2000 FR2102001

« Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » (Haute-Marne)

Site Natura 2000 FR4100247

**« Carrières du Perthois : sites à chauves-souris »
(Meuse)**



**Document de compilation
Annexes**



Résumé du document

Référence interne :	14-NDO-52102
Rédaction :	Aurélié STOETZEL – Chargée d'études chauves-souris (CENCA)
Validation :	David BECU – Responsable administratif et scientifique (CENCA)
Sous la direction de :	Philippe PINON-GUERIN – Directeur (CENCA)
Date réalisation document :	Avril 2016
Action financée par :	Etat

Référence bibliographique :

STOEZEL A., 2016 – *Annexes du document d'objectifs commun aux sites Natura 2000 FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » et FR4100247 « Carrières du Perthois »* - Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

Photographies de couverture :

Petit rhinolophe (M. Sol), Carrière « le Haut d'Aza » (CENCA)

Document de compilation des annexes **du document d'objectifs**

A – Informations générales

- Annexe 1 : Arrêté de constitution du comité de pilotage local
- Annexe 2 : Compte rendus des réunions du comité de pilotage local
- Annexe 3 : Arrêté de désignation de la ZSC « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
- Annexe 4 : Arrêté de désignation de la ZSC « Carrières du Perthois »
- Annexe 5 : Fiches d'inventaires (ZNIEFF de type 1 et de type 2)
- Annexe 6 : Fiches ENS n°55*G28, 55*B02, 55*D03
- Annexe 7 : Etat du parcellaire (liste des parcelles et des propriétaires)
- Annexe 8 : Etat du parcellaire (liste des parcelles et des propriétaires)
- Annexe 9 : Relevé de décisions de la réunion du 24 avril 2006 à la Préfecture de Bar-le-Duc

B – Etat des lieux

- Annexe 10 : Fiches de description des 6 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire
- Annexe 11 : Synthèse bibliographique des données Chiroptères (Jouan D., 2015 – CPEPESC)
- Annexe 12 : Fiches descriptives des cavités souterraines des sites Natura 2000
- Annexe 13 : Fiches descriptives des habitats naturels présents sur le site Natura 2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
- Annexe 14 : Protocole d'études des habitats de chasse potentiels du Petit Rhinolophe (Barataud *et al.* 2000)
- Annexe 15 : Méthodologie d'évaluation des sites à Chiroptères (Tapiero A., 2013)
- Annexe 16 : Compte rendu de la réunion d'information du 20 octobre 2015 à Brauvilliers (55)

C – Définition des objectifs et actions de gestion

- Annexe 17 : Compte rendu de la réunion d'échanges avec les associations de spéléologie du 04/03/2016
- Annexe 18 : Compte rendu de la réunion d'échanges avec les propriétaires du 08/03/2016

A – INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 1

Arrêté de constitution du comité de pilotage local



PRÉFET DE LA MEUSE
PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

Direction Départementale
des Territoires de la Meuse

Direction Départementale
des Territoires de la Haute-Marne

ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL n° 2015-4799 du 25 MARS 2015

**portant constitution du comité de pilotage commun des sites Natura 2000
FR4100247 « Carrières du Perthois » (ZSC) et
FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » (SIC)**

Le préfet de la Meuse,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Le préfet de la Haute-Marne,

- Vu la directive n° 92/43/CEE du conseil des Communautés européennes du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;
- Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.414-2 et R.414-8 à R.414-17 ;
- Vu le décret du 12 novembre 2014 portant nomination de Monsieur Jean-Michel MOUGARD, Préfet de la Meuse ;
- Vu le décret du 7 juin 2012 portant nomination de Monsieur Jean-Paul CELET, préfet de la Haute-Marne ;
- Vu l'arrêté ministériel du 27 mai 2009 portant désignation du site Natura 2000 « Carrières du Perthois: gîtes à chauve-souris »(Zone Spéciale de Conservation) n° FR4100247 ;
- Vu la décision de la Commission européenne du 12 décembre 2008 adoptant le site Natura 2000 n°FR2102001 « Anciennes carrières de Chevillon et de Fontaines-sur-Marne » en tant que Site d'Importance Communautaire ;

Sur proposition des Secrétaires Généraux de la Meuse et de la Haute-Marne,

ARRÊTÉ

Article 1 : Il est créé un comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs commun des sites Natura 2000 FR4100247 « Carrières du Perthois » et FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne ».

Article 2 : Le comité de pilotage est composé ainsi qu'il suit :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- x Le Président du Conseil Régional de Lorraine ou son représentant,
- x Le Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne ou son représentant,
- x Le Président du Conseil Général de la Meuse ou son représentant,
- x Le Président du Conseil Général de la Haute-Marne ou son représentant,
- x Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc ou son représentant,
- x Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saulx ou son représentant,
- x Le Président de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois ou son représentant,
- x Le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Marne ou son représentant,
- x Le Maire d'Aulnois-en-Perthois (55) ou son représentant,
- x Le Maire de Brauvilliers (55) ou son représentant,
- x Le Maire de Combles-en-Barrois (55) ou son représentant,
- x Le Maire de Juvigny-en-Perthois (55) ou son représentant,
- x Le Maire de Savonnières-en-Perthois (55) ou son représentant,
- x Le Maire de Chevillon (52) ou son représentant,
- x Le Maire de Fontaines-sur-Marne (52) ou son représentant.

Représentants des organismes socioprofessionnels et des associations :

- x Le Président de la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine ou son représentant,
- x Le Président du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine ou son représentant,
- x Le Président du Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne ou son représentant,
- x Le Président de Meuse Nature Environnement ou son représentant,
- x Le Président des Naturalistes de Champagne-Ardenne ou son représentant,
- x Le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine ou son représentant,
- x Le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne ou son représentant,
- x Le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne ou son représentant,
- x Le Président Régional de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM) de Lorraine ou son représentant,
- x Le Président de la Ligue Spéléologique de Lorraine ou son représentant,
- x Le Président de l'Association de Spéléologie de Haute-Marne ou son représentant,
- x Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne ou son représentant,
- x Le Président de l'Office de Tourisme Meuse Grand-Sud ou son représentant,
- x Le Président de l'Association des Amis de la Pierre à Brauvilliers (55) ou son représentant,
- x Le Président de l'Office de tourisme de Saint-Dizier, Der et Blaise ou son représentant,
- x Le Président de l'Office de tourisme du bassin de Joinville ou son représentant.

Représentants de l'État et des établissements publics de l'État :

- x Le Préfet de la Meuse ou son représentant,
- x Le Préfet de la Haute-Marne ou son représentant,
- x Le Directeur Départemental des Territoires de la Meuse ou son représentant,
- x Le Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Marne ou son représentant,
- x La Déléguée Interrégionale Nord-Est de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou son représentant,
- x le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Champagne-Ardenne ou son représentant,
- x la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine ou son représentant.

Article 3 : Le comité de pilotage pourra solliciter l'avis de toute personne ou structure en tant que de besoin. Il veillera également à associer toute personne directement concernée par le site, sous une forme appropriée.

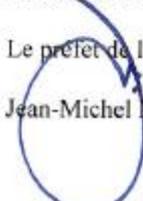
Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Meuse, la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Marne, le directeur départemental des territoires de la Meuse, le directeur départemental des territoires de la Haute-Marne, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Lorraine, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Champagne-Ardenne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Meuse et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Marne et dont copie sera adressée aux membres.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant les tribunaux administratifs de Nancy ou de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Bar-le-Duc, le **25 MARS 2015**

Le préfet de la Meuse

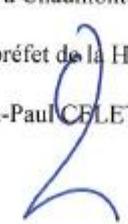
Jean-Michel MOUGARD



Fait à Chaumont, le **25 MARS 2015**

Le préfet de la Haute-Marne

Jean-Paul CLET



A – INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 2

Compte rendus des réunions du comité de pilotage local



COMITE DE PILOTAGE

**Site FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de
Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
et site FR4100247 « Carrières du Perthois »**

**Compte-rendu de la réunion
du mercredi 10 juin 2015 à Bar-le-Duc**

Rédaction :

Aurélie STOETZEL CEN Champagne-Ardenne

Participants :

Philippe BRUGNOT	Secrétaire Général de la Préfecture de la Meuse
Dominique PENSALFINI	Communauté de communes de la Saulx et du Perthois
Jean-Claude KOHN	Maire de Combles-en-Barrois
Daniel CLAQUIN	Maire de Savonnières-en-Perthois
Jackie LEFEVRE	Maire délégué de Sommeville (Chevillon)
Franck MENONVILLE	Représentant du Maire de Stainville
Marion BRION	Conseil général de la Meuse
Christophe BOREL	CPEPESC Lorraine
Patrice CURIEN	DDT Meuse
Jean-Louis MIGEON	DDT Meuse
Sophie OUZET	DREAL Lorraine
Antoine MARX	Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)
Claire PARISE	CEN Champagne-Ardenne
Aurélie STOETZEL	CEN Champagne-Ardenne
Charlotte BRAUD	DREAL Champagne-Ardenne

Excusés :

Alain SALVI	Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
David BECU	Association des Naturalistes de Champagne Ardenne
Claude SONNET	Office du tourisme de Saint-Dizier, Der et Blaise
Arthur GIRARDIE	DDT de la Haute-Marne

(Les diaporamas présentés lors de la réunion sont annexés au présent compte-rendu)

La réunion est présidée par M. BRUGNOT, Secrétaire Général de la Préfecture de la Meuse, en tant que représentant de la présidence (COFIL présidé par l'État).

Ordre du jour :

- Introduction
- Rappels de la démarche Natura 2000
- Présentation des associations retenues pour l'élaboration du document d'objectifs
- Présentation des sites Natura 2000
- Présentation de la méthodologie et du calendrier retenus
- Questions

Présentation de la démarche N 2000

Mme BRAUD, technicien Natura 2000 à la DREAL Champagne-Ardenne, rappelle tout d'abord ce qu'est Natura 2000 (réglementation, désignation des sites, approche volontaire), avant d'aborder les principales étapes d'un site Natura 2000 (Comité de pilotage, présidence, élaboration d'un document d'objectifs, animation du site). Enfin le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 a été présenté.

Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) = Opérateur

Suite à une consultation dans le cadre des marchés publics de service lancée par la DREAL Champagne-Ardenne (maître d'ouvrage), le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) a été retenu pour rédiger le document d'objectifs commun des sites Natura 2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne », et « Carrières du Perthois ».

Mme PARISE, chargée de mission au CENCA, présente l'association et le savoir-faire dont le CENCA dispose dans le domaine de la gestion de sites à chauve-souris et dans l'animation et l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 désignés pour les chauves-souris.

Présentation de la Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC – Lorraine) = partenaire

Le CENCA s'est associé à la CPEPESC Lorraine, association de protection des Chiroptères en Lorraine, qui a une meilleure connaissance du site Natura 2000 « Carrières du Perthois » situé en région Lorraine.

Mr BOREL, chargé de mission chiroptérologue, présente l'association, ses missions, ses activités et le savoir-faire dont dispose la CPEPESC Lorraine notamment dans l'aménagement de sites à chauves-souris (pose de grilles de protection, aménagements de bâtiments, ...), et l'assistance auprès des particuliers (ligne téléphonique spécialement dédiée à cette mission).

Présentation des sites Natura 2000 « Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » et « Carrières du Perthois » et échanges divers

Mme STOETZEL, chargée d'étude Chiroptères en charge de l'élaboration du Docob au sein du CENCA, présente les 2 sites Natura 2000 : localisation, espèces de chauves-souris qui ont permis l'intégration des sites dans le réseau Natura 2000, contexte justifiant l'élaboration d'un document d'objectifs commun aux 2 sites. Les 2 sites Natura 2000 sont ensuite présentés plus en détails (localisation administrative, type de périmètre, superficie).

Les difficultés à appréhender le périmètre du site Natura 2000 « Carrières du Perthois » sont exposées. La méthode de travail qui a été adoptée (basée sur des « entités ») pour réaliser la synthèse bibliographique et la synthèse des données naturalistes est décrite.

Chaque « entité » définie est détaillée (nombre de point Natura 2000 y faisant référence, nombre de cavités prises en compte, problématique(s) liée(s) à des différences de localisation entre les points Natura 2000 et les entrées « réelles » des cavités).

Mr MENONVILLE (représentant de la commune de Stainville) fait part de son étonnement quant à la potentialité que l'entrée principale de la carrière du bois de Plein-Lieu, soit située sur la commune de Stainville. Mr BOREL (CPEPESC Lorraine) indique qu'elle a été localisée au GPS par la CPEPESC Lorraine. Mr Menonville précise que le boisement concerné est une forêt communale classée par l'office national des forêts (ONF) et qu'un plan de chasse y est appliqué. Il se questionne sur les obligations qui pourraient concerner les propriétaires et les usagers (chasseurs) si le site est étendu aux parties « aériennes » des cavités. Mme PARISE (CENCA) détaille que Natura 2000 n'a pas de caractère obligatoire, hormis en ce qui concerne les études d'incidences. Certaines mesures comme les îlots de sénescence, particulièrement favorables aux chiroptères, pourraient être proposées.

Mme PENSALFINI (Communauté de communes de la Saulx et du Perthois) demande si les éléments Natura 2000 sont pris en compte dans les PLU (nombreux sont en cours actuellement). Mme PARISE informe que le CENCA, en tant que rédacteur du DOCOB, peut apporter des éléments au bureau d'études en charge de la réalisation des PLU.

Mr CLAQUIN (maire de Savonnières-en-Perthois), signale que les entrées de la grande carrière de Savonnières-en-Perthois sont sur des parcelles privées. De plus il s'interroge sur ce qu'implique Natura 2000 si un propriétaire souhaite boucher l'entrée et dans ce cas, qui doit financer. Mme PARISE (CENCA) explique que ce type de problématique est une des menaces pesant sur les populations de chauves-souris en hiver. L'outil Natura 2000 est justement là pour concilier la préservation de la biodiversité avec les intérêts des propriétaires. Dans ce cas, un contrat Natura 2000 pourrait être monté entre l'animateur du document d'objectifs et le propriétaire, afin de subventionner (financements Etat/Europe) l'aménagement de l'entrée de manière à empêcher le passage humain, mais en laissant des accès pour les chauves-souris.

Mr CLAQUIN énonce qu'une association de surveillance géophysique a installé un dispositif d'étude sismique, dans la carrière de la Saulx (cavité hors site Natura 2000) et qu'elle a été amenée à obturer la cavité afin de protéger le matériel de sismologie. Face à cet état de fait qui constitue une infraction à la réglementation des espèces protégées, Mr BOREL (CPEPESC Lorraine) indique que la DREAL est intervenue et a imposé l'installation d'une grille permettant de maintenir l'accès des chauves-souris. Cet équipement a été financé par le porteur de projet.

Mme STOETZEL (CENCA) interroge les membres du COPIL sur la démarche à suivre quant à la révision du périmètre du site Natura 2000. M. BRUGNOT (préfecture Meuse) souhaite que les différents conseils municipaux concernés soient rencontrés pour évoquer les questions de révision du périmètre. Les Services de l'état (DDT et DREAL) peuvent se rendre disponible pour accompagner le CENCA lors de rencontre avec les élus.

Sur la question du périmètre souterrain, Mme OUZET (DREAL Lorraine) informe que des recherches sont en cours au sein de son service afin de faire la lumière sur les propriétaires de certaines zones du sous-sol. M. PREVOT (Ligue spéléologique lorraine) explique que des relevés militaires existent, ainsi que des plans de cheminement avec les fronts de taille.

Mme OUZET propose de faire valider la méthode de travail suggérée par Mme STOETZEL (travail sur des « entités ») par le CSRPN de Lorraine.

Si les questions des propriétaires des zones souterraines ne peuvent pas être élucidées lors de la rédaction du DOCOB, Mme PARISE spécifie que cela pourrait faire l'objet d'une action du DOCOB. Mme OUZET ajoute qu'il faudra bien évaluer la priorité de ce type d'action et quels sont les besoins réels. Elle complète que la question du périmètre du site pourra être résolue progressivement.

M. MIGEON (DDT Meuse) questionne sur l'intérêt des cavités en période estivale. Mme STOETZEL renseigne que le site est intéressant principalement en période hivernale, ainsi qu'à l'automne, lors des accouplements. M. BOREL énonce quelques éléments de biologie des chauves-souris, en particulier en ce qui concerne le Petit Rhinolophe, espèce principale du site.

M. MARX (UNICEM) dit qu'il est essentiel d'établir une cartographie des propriétés souterraines et superficielles. Il trouve peu intéressant de ne protéger que la phase hivernale pour les chauves-souris dans un site d'hibernation, contrairement à d'autres sites comme le « Site à chiroptères de la Vallée de la Bar » (Ardennes). Mme PARISE lui révèle le caractère « exceptionnel » de tels sites Natura 2000, incluant des gîtes de mise-bas, sites d'hibernation et terrains de chasse.

M. CLAQUIN se renseigne sur la présence des chauves-souris uniquement à proximité des entrées des cavités. M. BOREL indique que celles-ci sont réparties partout à l'intérieur des cavités. Il est évoqué de réaliser une visite à l'intérieur des cavités avec différents acteurs locaux (par exemple lors de réunions de travail).

Mme BRION (CG Meuse) évoque qu'une partie des souterrains fait partie des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse. Elle souhaite savoir si les listes liées aux évaluations des incidences ont été réalisées en concertation dans les 2 départements concernés par le site Natura 2000. Les services de l'Etat indiquent qu'il y a eu une négociation à ce sujet. Une synthèse sera réalisée lors de la rédaction du DOCOB.

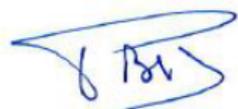
M. PREVOT rappelle qu'il existe un arrêté préfectoral d'interdiction d'accès à la grande carrière de Savonnières-en-Perthois. Toute personne souhaitant pénétrer dans la cavité doit s'annoncer auprès de la gendarmerie qui tient un registre, obligation qui n'est quasiment jamais respectée.

Méthodologie de travail et calendrier

Mme STOETZEL présente la démarche de rédaction du document d'objectifs, prévue durant l'année 2015 :

- Analyse de l'existant (Données naturalistes, activités humaines, etc.)
- Définition des objectifs de conservation du site
- Établissement d'un programme de mesures
- Communication auprès des acteurs locaux, COPIL et acteurs locaux, en parallèle de la rédaction du DOCOB

Le Secrétaire général de la préfecture de la Meuse,



Philippe BRUGNOT

**Feuille d'émargement
Réunion du 10/06/2015**

Mise en œuvre du comité de pilotage commun aux sites Natura 2000
 FR2102001 "Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne et FR4100247 "Carrières du Perthois"
 Mercredi 10 juin 2015 - salle Poincaré - Préfecture de la Meuse - Bar-le-Duc

Membre élu du Comité de pilotage	Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail pour le compte rendu
Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine			
Monsieur le Président du Conseil Général de la Meuse Direction de l'Environnement	BRION Marion		marion.brion@meuse.fr
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse			
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saulx			
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois	D. F. SAUPEL - DENONNE		pour le compte de president pebtrnaetdom@alterna.fr
Monsieur le Maire d'AULNOIS-EN-PERTHOIS			
Monsieur le Maire de BRAUVILLIERS			
Monsieur le Maire de COMBLES-EN-BARROIS	J.-D. KOHNS		mairie.combles-en-barrois @wanadoo.fr
Monsieur le Maire de JUVIGNY-EN-PERTHOIS			
Monsieur le Maire de SAVONNIERES-EN-PERTHOIS	CLAUDE DANIEL		daniel.claupe@orange.fr
Monsieur le Président de la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine	B.O. BOREL Christophe		c.borel@pepax-lorraine.fr
Monsieur le Président du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine			ex. C. J. J.
Monsieur le Président de Meuse Nature Environnement			
Monsieur le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine	Antoine NARX		antoine.narx@mca-matiaux.fr
Monsieur le Président Régional de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)			
Monsieur le Président de la Ligue Spéléologique de Lorraine	PRÉVOT Christophe		christophe.prevot@ ffspeler.fr
Monsieur le Président de l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud			
Monsieur le Président de l'Association des Amis de la Pierre			
Monsieur le Préfet de la Meuse			
Monsieur le Directeur Départementale des Territoires de la Meuse	CURIEU Patrice MIGÉON J. L.		patrice.curieu@meuse.gouv.fr jean-louis.migeon@meuse.gouv.fr
Madame la Déléguée Interrégionale Nord-Est de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage			
Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine			
Monsieur le Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne			
Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Marne			
Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Marne			
Monsieur le Maire de CHEVILLON	mairie déléguée de Sommerville LEFEVRE JACKIE		

Membre élu du Comité de pilotage		Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail pour le compte rendu
Monsieur le Maire	de FONTAINES-SUR-MARNE			
Monsieur le Président	du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	PARISE Claire STOETZEL Aurélie	Signature	astuetzel@cen-champagne-ardenne.org
Monsieur le Président	des Naturalistes de Champagne-Ardenne	David Bécu		excuse
Monsieur le Président	du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne			
Monsieur le Président	du Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne			
Monsieur le Président	de l'Association de Spéléologie de Haute-Marne			
Monsieur le Président	de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne			
Monsieur le Président	de l'Office du tourisme de Saint-Dizier, Der et Blaise	Claude Sonnet		excuse
Monsieur le Président	de l'Office du tourisme de Joinville			
Monsieur le Préfet	de la Haute-Marne			
Monsieur le Directeur	Départementale des Territoires de la Haute-Marne	Girardie Arthur		excuse
Monsieur le Directeur	Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Champagne-Ardenne	BRAUN Charlotte	Signature	

Mme la Directrice DREP 2 Le Mans OUFET Sophie ~~Signature~~

Membre invité au Comité de pilotage		Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail pour le compte rendu
Monsieur le Maire	de STAINVILLE Représenté par François Beauville	Beauville F	Signature	lcea.meyonville@wanadoo.fr 0680620592

**Présentation de la DREAL Champagne-Ardenne
Rappel de la démarche Natura 2000**



Introduction

- > Qu'est ce que Natura 2000 ?
- > Les principales étapes d'un site Natura 2000
- > Évaluation des incidences Natura 2000

10/06/2015 2

Qu'est ce que Natura 2000 ?

- > Réseau européen de sites naturels
- > Objectifs : Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- > Deux directives : la directive « Habitats-Faune-Flore »
la directive « Oiseaux »

10/06/2015 3

Qu'est ce que Natura 2000 ?

- > Directive « Habitats-Faune-Flore » 21 mai 1992
 - Conservation des habitats naturels et des espèces de faune et de flore reconnues d'intérêt communautaire
 - Annexe I définit les habitats d'intérêt communautaire
 - Annexe II définit les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire

=> Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

10/06/2015 4

Qu'est ce que Natura 2000 ?

- > Directive « oiseaux » 21 avril 1979 et modifié le 30 novembre 2009
 - Protection des habitats nécessaires à la reproduction et à la survie (hivernage, zones de gagnage) d'espèces d'oiseaux considérées comme rare ou menacés à l'échelle européenne

=> Zone de Protection Spéciale (ZPS)

10/06/2015 5

Qu'est ce que Natura 2000 ?

Réseau Natura 2000 = ZSC + ZPS

- > Démarche Natura 2000 = concilier les exigences écologiques des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles du territoire
- > Objectif : promouvoir une gestion concertée et durable basée sur le volontariat à l'aide d'outils contractuels, de sensibilisation et d'information.

10/06/2015 6

Approche volontaire contractuelle

- Adhésion volontaire des différents acteurs
- Outils contractuels :
 - Contrats
 - Charte
- Signature entre le propriétaire ou son ayant droit et l'État pour une durée 5 ans reconductibles



10/06/2013

7

Approche volontaire contractuelle

- Les contrats :
 - Respect d'un cahier des charges
 - Contrepartie financière
 - Les **mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)**
Éligibilité = terrains agricoles
 - Les **contrats Natura 2000 dits forestiers ou ni agricole-ni forestier**
Éligibilité = terrains non agricoles



10/06/2013

8

Approche volontaire contractuelle

- La Charte Natura 2000 :
 - liste d'engagements et de recommandations de l'ordre des bonnes pratiques
 - points de contrôle pour les engagements
 - accès à des exonérations fiscales (TFNB) et à la garantie de gestion durable des forêts



10/06/2013

9

Principales étapes d'un site



10/06/2013

10

Comité de pilotage (COPIL)

- Instance de concertation
- Rôle :
 - Suivi de l'élaboration et de sa mise en œuvre du Document d'objectifs
 - Valide les différentes étapes du Document d'objectifs
- Composition arrêté par le préfet
- Il comprend :
 - les représentants des collectivités du site et de leurs groupements concernés,
 - les acteurs socio-économiques, représentants de propriétaires, et d'exploitants
 - les associations agréées pour la protection de l'environnement
 - les représentants des services de l'État et des établissements publics concernés



10/06/2013

11

Présidence du COPIL

- Les représentants des collectivités et de leurs groupements désignent parmi eux :
 - Un président du COPIL
 - La collectivité chargée de la maîtrise d'ouvrage pour élaborer ou mettre en œuvre le DOCOB
- En l'absence de candidature, l'État assumera la maîtrise d'ouvrage et la présidence du COPIL



10/06/2013

12

Document d'objectifs (DOCOB)

- Document de gestion de référence du site
- Il comporte
 - Une description et une analyse de l'existant (état des lieux écologiques et socio-économiques)
 - Les objectifs de gestion pour conserver voire améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces
 - Les propositions de mesures de gestion pour atteindre ces objectifs
- Validé par le COPIL puis approuvé par le préfet



10/06/2015 13

Mise en œuvre du DOCOB

- Après validation du DOCOB, phase « d'animation »
- Possibilité de souscrire aux outils contractuels
- Phase de sensibilisation et d'information
- Élection d'un maître d'ouvrage et d'un président de COPIL pour une période de 3 ans
- A la fin de chaque période triennale, réalisation d'un bilan



10/06/2015 14

Évaluation des incidences Natura 2000



10/06/2015 15

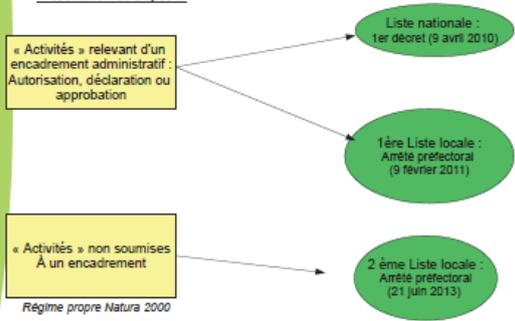
Évaluation des incidences Natura 2000

- Seul régime réglementaire introduit par Natura 2000
- Identifier les éventuels effets significatifs d'un projet sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire qui justifient la désignation du site



10/06/2015 16

Présentation du dispositif



« Activités » relevant d'un encadrement administratif : Autorisation, déclaration ou approbation

« Activités » non soumises à un encadrement
Régime propre Natura 2000

Liste nationale : 1er décret (9 avril 2010)

1ère Liste locale : Arrêté préfectoral (9 février 2011)

2ème Liste locale : Arrêté préfectoral (21 juin 2013)

« Activités » : documents de planification, programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'installation, de manifestations ou d'interventions.



06/10/15 17

Merci de votre attention



06/10/15 18

Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Comité de pilotage commun aux sites Natura 2000
FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
FR 4100247 « Carrières du Perthois »



10 juin 2015 – Préfecture de la Meuse – Bar-le-Duc

Intervenants

Préfecture de la Meuse
Philippe BRUGNOT – Secrétaire général

DREAL Champagne-Ardenne
Charlotte Braud – Technicien Natura 2000

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
Claire Parise – Chargée de mission territoriale
Aurélië Stootzel – Chargée d'études chiroptères

CPEPESC - Lorraine
Christophe Borel – Chargé de mission chiroptérologue

Partenariat :
Groupe chiroptères des Naturalistes de Champagne-Ardenne

Ordre du jour

- Introduction
- Présentation de la démarche Natura 2000
- Présentation des associations retenues pour l'élaboration du document d'objectifs
- Présentation des sites Natura 2000
- Présentation de la méthodologie et du calendrier retenu
- Questions diverses

Introduction

Rappels sur la démarche Natura 2000

Présentation du prestataire retenu = Opérateur principal

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Structure créée en 1988 à Boult-aux-Bois
 (21 salariés – 5 antennes)

Objectifs :

- Connaître le patrimoine naturel pour le protéger
- Protéger les sites naturels pour protéger les espèces
- Gérer durablement pour préserver les espèces
- Valoriser les sites et accueillir le public
- Conseiller pour une gestion durable du territoire

-> **3210 ha sur 196 sites gérés**

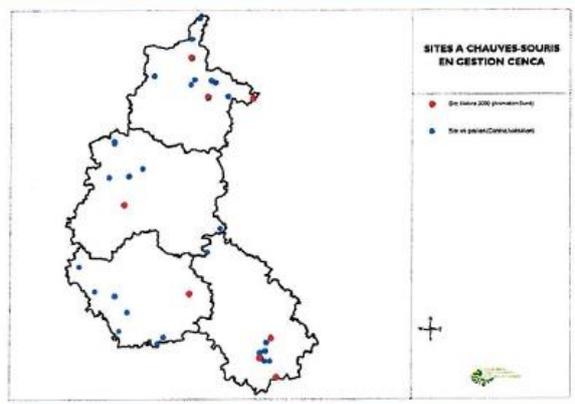
Implication dans le réseau Natura 2000 en Champagne-Ardenne : **32 sites Natura 2000.**



L'action du CENCA en faveur des chauves-souris

- Natura 2000
- Gestion de sites à chauves-souris
- Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris
- Partenariat avec CG51 et CG08

SITES A CHAUVES-SOURIS EN GESTION CENCA



● Site Natura 2000 (protection State)
● Site en gestion CENCA (Antennes)

Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris

- Sensibilisation
- Etude
- Protection

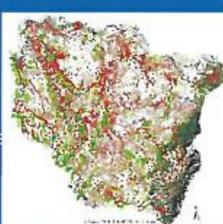




Présentation du partenaire technique

CPEPESC-Lorraine

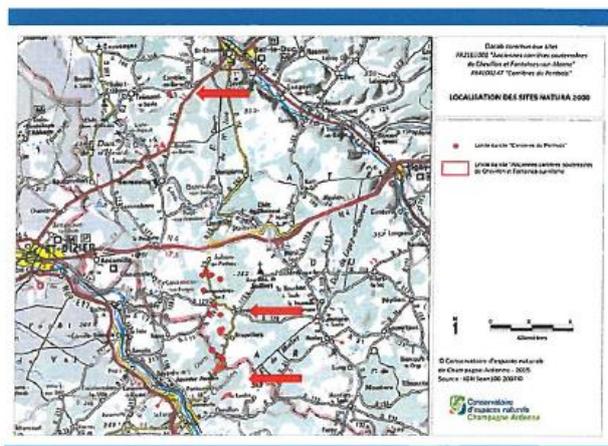
- Association, loi 1908 créée en 1979
 - Milieux souterrains puis chauves-souris
 - Premier salarié en 2003
 - 2015 : 5 salariés
- Etudes
 - Biologique, écologique
 - Base de données régionale
 - Protection, sensibilisation
 - Chauves-souris info





Présentation des sites Natura 2000

« Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
« Carrières du Perthois »



Espèces d'intérêt communautaire

Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)

- 14 espèces de chauves-souris
 - Toutes inscrites à l'annexe IV de la DHFF
 - 6 inscrites à l'annexe II → désignation ZSC

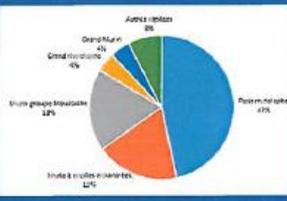
Carrières du Perthois (55)

- 15 espèces de chauves-souris
 - Toutes inscrites à l'annexe IV de la DHFF
 - 6 inscrites à l'annexe II → désignation ZSC

Document d'objectifs commun

- 1 seul réseau de carrières souterraines
- 1 même population de Petits rhinolophes
 - En 2015 : 2200 individus dont 1122 Petits rhinolophes
 - + de 20% de la population de Petits Rhinolophes du Nord-Est

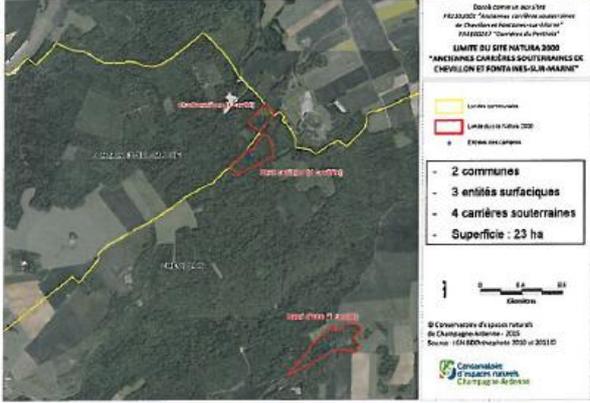
→ Entité écologique cohérente

Site Natura 2000 - FR2102001

« Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »

(Champagne-Ardenne)



Données générales sur le site
 FR2102001 "Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne"
 FR4100247 "Carrières du Perthois"

LIMITE DU SITE NATURA 2000
 "ANCIENNES CARRIÈRES SOUTERRAINES DE CHEVILLON ET FONTAINES-SUR-MARNE"

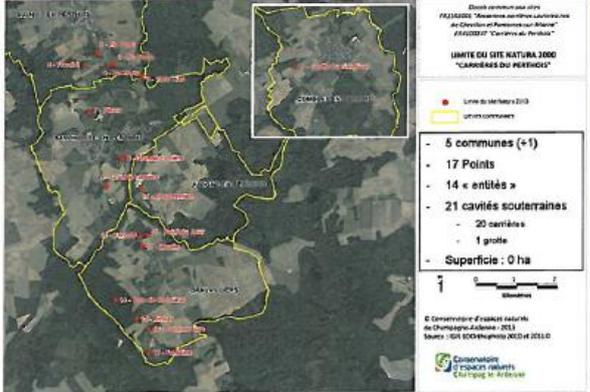
- 2 communes
- 3 entités surfaciques
- 4 carrières souterraines
- Superficie : 23 ha

© Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne - 2015
 Source : IGN (BD Carthage 2000 et 2010)
 Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

Site Natura 2000 – FR4100247

« Carrières du Perthois »

(Lorraine)



Données générales sur le site
 FR2102001 "Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne"
 FR4100247 "Carrières du Perthois"

LIMITE DU SITE NATURA 2000
 "CARRIÈRES DU PERTHOIS"

- 5 communes (+1)
- 17 Points
- 14 « entités »
- 21 cavités souterraines
 - 20 carrières
 - 1 grotte
- Superficie : 0 ha

© Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne - 2015
 Source : IGN (BD Carthage 2000 et 2010)
 Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne

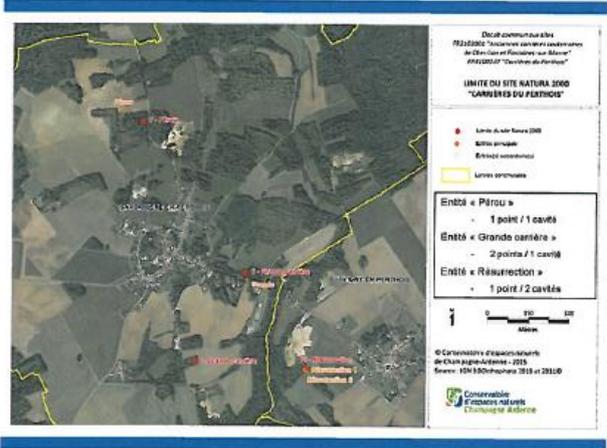
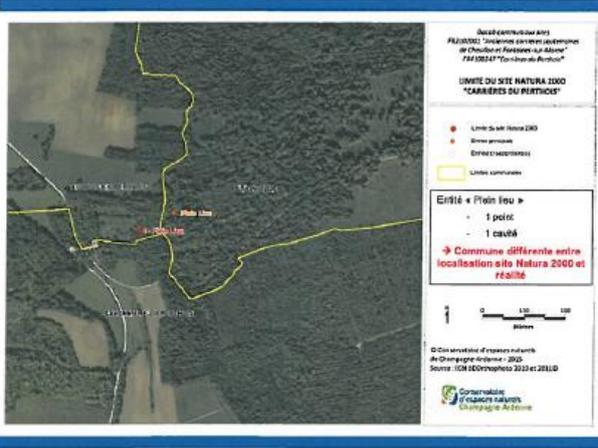
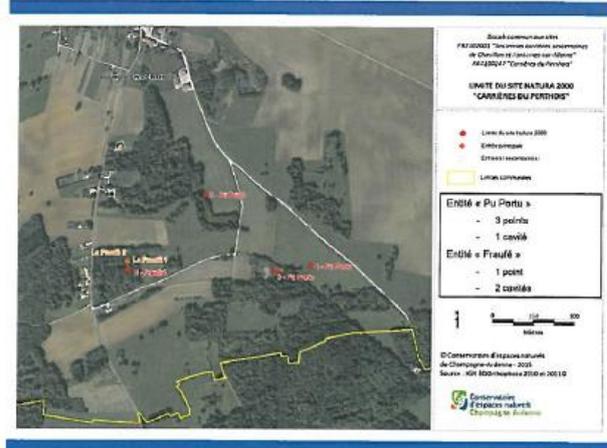
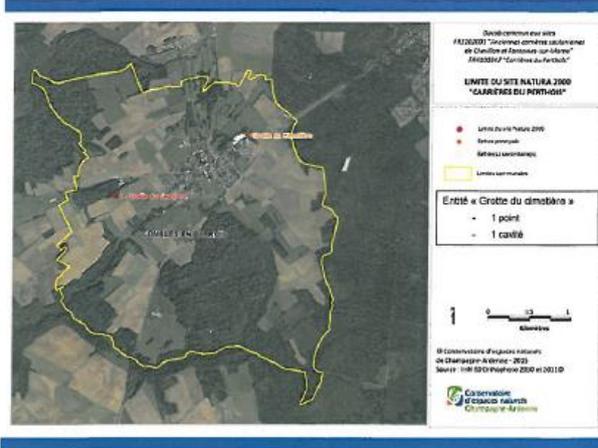
Site Natura 2000 « Carrières du Perthois »

→ Difficultés à appréhender le périmètre du site

- A quoi correspond 1 point du site Natura 2000 ?
 - 1 point = 1 carrière ?
 - 1 point = complexe de carrières avec le même nom
 - 1 carrière = plusieurs points
- Localisation approximative, engendrant des « erreurs » de :
 - Localisation cadastrale
 - Localisation administrative

→ Méthode de travail

- Travailler sur des « entités »
 - Entité = 1 carrière
 - Entité = groupe de carrières ayant le même nom



Pour résumer

Site Natura 2000 « Carrières du Perthois »

Point périmètre site N2000	Nom de l'entité	Commune	Nombre de cavités
1	Grotte du diable	Comblès-en-Barrois	1
2			
3	Pu Perthu	Aulnois-en-Perthois	1
4			
5	Troué	Aulnois-en-Perthois	2
6	Plan Lutz	Aulnois-en-Perthois/Stainville	1
7	Pérou	Savonnières-en-Perthois	1
8			
9	Grande carrière	Savonnières-en-Perthois	3
10	Résurrection	Juvigny-en-Perthois	2
11	Point du jour	Brauvilliers	1
12	Canette	Brauvilliers	1
13	Moulin	Brauvilliers	2
14	Bois de Monsieur	Brauvilliers	3
15	Rival	Brauvilliers	3
16	Point de vue	Brauvilliers	1
17	Fontaine	Brauvilliers	1
Total	14 entités	5 + 1 communes	21 cavités (20 carrières et 1 grotte)

Site Natura 2000 « Carrières du Perthois »

→ **Nécessité de réviser le périmètre du site**

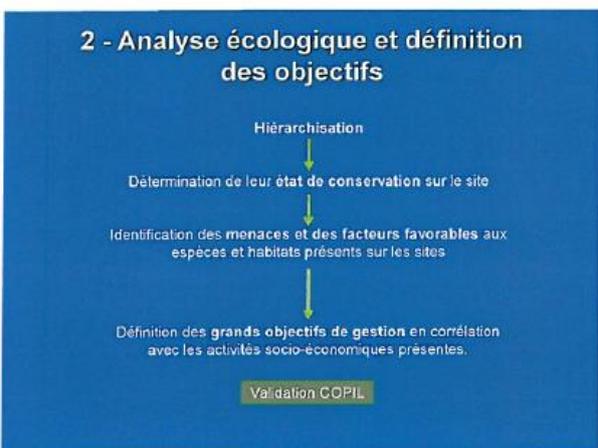
- Intégrer la commune de STAINVILLE dans le réseau N2000
- Passer sur un périmètre surfacique comprenant :
 - Entrées réelles des carrières
 - Réseaux de galeries (milieux souterrains + milieux de surface)

→ Harmonisation des 2 sites Natura 2000

Méthodologie et calendrier de travail

1 - Analyse de l'existant

- Recherche Cadastrale
- Données naturalistes
- Activités humaines
- Modifications historiques et données complémentaires (dates d'exploitation des carrières, etc...)
- Analyses et cartographies des habitats d'IC et des habitats d'espèces d'IC

3 - Etablissement d'un programme de mesures

→ En fonction des objectifs identifiés

Communication / Concertation

- Consultation du COPIL (validation intermédiaire et finale)
- Consultation des propriétaires et acteurs locaux
→ Groupes de travail (réunions)
 - propriétaires
 - usagers des sites
- Information auprès des acteurs locaux, membres COPIL, propriétaires via 1 bulletin d'information (Infosite)

Calendrier prévisionnel (Rédaction)

	2015												2016			
	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F			
Information générale (cadre réglementaire, présentation, cartographie)																
Analyse de l'existant (bibliographie, données naturalistes, modifications historiques, activités humaines)																
Analyse écologique (hiérarchisation des enjeux, définition des objectifs)																
Programme d'actions et de suivi																
Elaboration d'outils (charte Natura 2000...)																
Validation finale du Docob (correction et mise en forme)																

Calendrier prévisionnel (Concertation)

Désignation des prestations	2015												2016			
	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F			
Comité de pilotage					n° 1					n° 2						n° 3
Réunions d'information et d'échange																
Diffusion du bulletin d'information																

Questions

- Comment traiter le périmètre du site « Carrières du Perthois » ?
 - Qui consulter pour « valider la méthodologie de travail adoptée ?
 - Quelle procédure engagée concernant le périmètre du site ?
- Grande carrière de Savonnières-en-Perthois
 - Extension du cadastre souterrain ?

Merci pour votre attention



COMITE DE PILOTAGE

Site FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de
Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
et site FR4100247 « Carrières du Perthois »

Compte-rendu de la réunion
du vendredi 23 octobre 2015 à Chevillon

Participants :

Laurent FLOUEST	Communauté de communes de la Haute-Saulx
Christophe BOREL	CPEPESC Lorraine
Christophe PREVOT	Ligue spéléologique de Lorraine
Patrice CURIEN	DDT Meuse
Jean-Louis MIGEON	DDT Meuse
Sophie OUZET	DREAL Lorraine
Dominique MERCIER	Maire de Chevillon
Jean-Pierre AUBRIOT	Adjoint au Maire de Chevillon
Jackie LEFEVRE	Maire délégué de Sommeville (Chevillon)
Yann GUIVARCH	Association de spéléologie de Haute-Marne
Claire PARISE	CEN Champagne-Ardenne
Aurélie STOETZEL	CEN Champagne-Ardenne
François GRIOT	Office du tourisme de Joinville
Sylvie DESNOUVAUX	Sous-Préfecture de la Haute-Marne
Arthur GIRARDIE	DDT Haute-Marne
Charlotte BRAUD	DREAL Champagne-Ardenne

Excusés :

Claude LEONARD	Conseil départemental de la Meuse
Catherine LOHTE	Interrégionale Nord-Est de l'ONCFS
Cyrille DIDIER	Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
David BECU	Association des Naturalistes de Champagne Ardenne
Laurence CARNNOT	CRPF de Champagne-Ardenne
Sophie DE CHAMPSAVIN	Conseil régional de Champagne-Ardenne

Compte rendu rédigé par Aurélie STOETZEL (CENCA)

(Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé au présent compte-rendu)

La réunion est présidée par M. GIRARDIE, Chargé de Mission Biodiversité – Natura 2000 de la Direction départementale de Haute-Marne, en tant que représentant de la présidence (COPIL présidé par l'Etat).

Ordre du jour

- Introduction
- Rappels sur l'élaboration d'un document d'objectifs (DOCOB)
- Etat d'avancement
- Analyse de l'existant
- Diagnostic écologique
- Diagnostic socio-économique
- Identification et hiérarchisation des enjeux de conservation
- Prochaines échéances
- Questions diverses

Rappels sur les étapes de l'élaboration d'un document d'objectifs

Mme STOETZEL, chargée d'études Chiroptères en charge de l'élaboration du DOCOB au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), rappelle les 3 étapes de la réalisation d'un document d'objectifs (Etat des lieux - Définition des objectifs de conservation des habitats et des espèces – Etablissement d'un programme d'actions).

Etat d'avancement

Mme STOETZEL présente l'état d'avancement de l'élaboration du document d'objectifs commun aux 2 sites Natura 2000 : L'étape 1 (Diagnostic écologique – Diagnostic socio-économique – Identification des enjeux) est en cours de finalisation. La réunion de comité de pilotage du jour avait principalement pour but de présenter et valider cela. En ce qui concerne la rédaction cette étape se traduit par la formulation des parties « Informations générales », « Analyse de l'existant », et « Analyse écologique ».

En matière de concertation, cette étape se traduit par des prises de contacts (échanges téléphoniques et de mails) entre le CENCA et les différents acteurs locaux, tout au long des mois d'août, septembre et octobre. De plus une réunion avec les propriétaires et les usagers des sites a été effectuée le mardi 20 octobre 2015 en mairie de Brauvilliers.

Mr FLOUEST (Communauté de Communes de Haute-Saulx), demande si l'usage touristique des carrières de Rival a bien été recensé. Mme STOETZEL lui répond que le caractère touristique de ces carrières est effectivement connu.

Présentation de la partie « Information générale »

Mme STOETZEL reprecise la localisation, le type de périmètre et la superficie des 2 sites Natura 2000, puis évoque les statuts de protection actuels qui les concernent. Les aspects fonciers des 2 sites sont ensuite exposés. Enfin la maîtrise d'usage des sols dans le périmètre Natura 2000 du site « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » est abordé.

Mme STOETZEL rappelle que le périmètre du site Natura 2000 « Carrières du Perthois » est matérialisé par des points, la maîtrise d'usage des sols de ce site n'a donc pas été détaillé dans le DOCOB, et devra faire l'objet d'un complément de rédaction le cas échéant (passage en périmètre de type surfacique).

Présentation du diagnostic écologique

Mme STOETZEL, développe le diagnostic écologique réalisé sur l'ensemble des 2 sites Natura 2000. L'état des connaissances aux différentes périodes du cycle biologique des chauves-souris est détaillé. Les tendances d'évolution en période hivernale (entre 2006 et 2012) pour les espèces majoritairement observées dans les cavités souterraines sont décrites. Le manque de connaissances en période estivale sur les 2 sites Natura 2000 est relevé. L'importance de la période de transit automnale (correspondant à la période d'accouplement pour les chauves-souris) est rappelée. A cette période, l'utilisation par les chauves-souris des carrières du site « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » est bien connue. En revanche le manque de connaissances à cette période de l'année au sein des cavités du site « Carrières du Perthois » est soulevé.

La liste des habitats d'intérêt communautaire (inscrit en annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore) présents dans le périmètre du site Natura 2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » est rapidement évoquée.

Mme STOETZEL rappelle une nouvelle fois que le périmètre du site Natura 2000 « Carrières du Perthois » est matérialisé par des points, et donc que ce travail devra être réalisé ultérieurement lors d'une modification du périmètre du site.

Les cartes relatives aux habitats de chasse potentiels du Petit Rhinolophe dans un rayon d'1km autour des entrées de cavités des 2 sites Natura 2000 sont présentées.

Mr Prévôt (Ligue spéléologique lorraine) demande la raison d'une prise en compte des habitats potentiels dans un rayon d'1km. Mme STOETZEL lui précise qu'habituellement cette méthodologie est appliquée dans un rayon de 2 km autour de sites de mise-bas (été). La méthodologie a donc été adaptée pour la période hivernale. Le rayon d'1km est un compromis entre l'intérêt principalement hivernal des carrières (donc peu de chasse de la part des chauves-souris) et la prise en compte d'habitat de chasse potentiels à proximité des carrières. Ces habitats pourraient être utilisés lors des périodes de transit (printanier et automnaux) et les périodes de réveils en période hivernale.

Présentation du diagnostic socio-économique

Dans un premier temps, Mme STOETZEL présente le tableau recensant les activités passées (exploitation de la pierre – culture de champignons – activité militaire) par cavité souterraine. Dans un deuxième temps, le tableau qui concerne les activités actuellement exercées à l'intérieur des cavités souterraines est décrit.

Mr FLOUEST demande ce que l'on entend par « fréquentation non autorisée ». Mr GUIVARCH (Association de spéléologie de Haute-Marne), répond qu'il rencontre régulièrement des groupes de personnes non équipées (pas de lumière/frontale, pas de tenue adaptée) qui se « promènent » dans les carrières souterraines. Mme STOETZEL précise que dans le recensement des activités, les cavités considérées comme ayant une « fréquentation non autorisée forte », sont celles où des détériorations (graffitis, traces de VTT, traces de feu, déchets...) sont fréquemment constatées.

Enfin, Mme STOETZEL évoquent les activités actuellement présentes autour des cavités.

Au sujet de la « décharge sauvage » qui aurait obturée une des 2 entrées de la grotte du cimetière de Combles-en-Barrois, Mr GUIVARCH détaille qu'il s'agissait en fait d'une ancienne « décharge communale », qui a par la suite été remblayée avec des gravats causant la fermeture de l'entrée.

Mr MERCIER (Maire de Chevillon) se renseigne sur la définition du terme « décharge sauvage ». Mr GIRARDIE (DDT Haute-Marne), informe alors que les « dépôts sauvages » sont une infraction au Code de l'environnement. [Mr GIRARDIE précise alors que tous les matériaux dont l'on souhaite se débarrasser peuvent être considérés comme des déchets. Le brûlage de tous les déchets est interdit. Seul le stockage de déchets inertes durant une période de 1 an avant envoi vers une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) ou 3 ans avant réutilisation à des fins d'aménagement sont autorisés. Cette réutilisation et le stockage temporaire doivent respecter les codes de l'urbanisme et de l'environnement. Le compostage est autorisé. Au-delà d'un volume reçu supérieur à 3 tonnes par jour, cette activité est soumise à déclaration au titre des ICPE. En dehors de ces cas particuliers, tous dépôts de déchets en dehors des installations prévues à cet effet sont considérés comme des dépôts sauvages. En matière de dépôt sauvage, le pouvoir de police appartient au maire. Pour information, si le responsable du dépôt sauvage n'est pas retrouvé, le propriétaire de la parcelle peut être sanctionné.]*

Mr LEFEVRE (Maire délégué de Sommeville), questionne Mr GIRARDIE sur les structures qui sont en mesure de mettre une amende dans ces cas. Mr GIRARDIE répond que le maire, [en tant qu'officier de police judiciaire peut dresser des procès-verbaux. Les services de police de l'environnement (ONEMA et ONCFS) sont aussi en mesure de dresser des contraventions pour ces infractions. La DDT s'organise pour assister les élus face à ce problème récurrent en Haute Marne. Des personnels ont été formés dans les unités territoriales des DDT pour signaler aux élus l'existence de dépôts sauvages et les aider dans les procédures administratives pour régler ces problèmes. L'objectif est de régler ces dépôts sans avoir recours aux procédures administratives ou judiciaires. Les procédures à l'amiable sont privilégiées.]*

[...]* : Précisions apportées ultérieurement à la réunion de COPIL par Mr GIRARDIE

Mr LEFEVRE relève que d'après ses observations, il ne lui semble pas qu'il y ait de décharge sauvage à proximité de la carrière « Bois de Monsieur » (Brauvilliers).

Hiérarchisation des enjeux

Mme STOETZEL énonce les enjeux, et les priorités d'intervention, par espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe II de la Directives « Habitats-Faune-Flore » (DHFF). Puis les enjeux de conservation, de connaissance et les enjeux pédagogiques sont listés. Quelques réflexions/orientations concernant chacun de ces enjeux ont également été exposées.

Prochaines échéances

Les prochaines échéances en termes de rédaction et de concertation sont rappelées.

Questions diverses

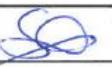
Mr MIGEON (DDT Meuse) demande, parmi les espèces de chauve-souris non inscrites à l'annexe II de la DHFF, qu'elles sont celles qui pourraient être considérées comme prioritaires ? Mr BOREL (CPEPESC Lorraine) rappelle que toutes les espèces de chauves-souris présentes en France sont inscrites en Annexe IV de la DHFF. Mme PARISE (CENCA) indique que les espèces du groupe Murins à moustache/de Brandt/ d'Alcathoe ont des effectifs importants en hiver, et qu'il est difficile de les différencier lors des comptages à vue. De plus, elle ajoute que les actions qui seront menées sur les espèces les plus sensibles et spécialisées (= espèces inscrites en Annexes II de la DHFF), auront également des répercussions positives sur les espèces moins sensibles (= espèces Annexe IV de la DHFF).

Mr FLOUEST signale que la dynamique actuelle au niveau des carrières de Rival (Brauvilliers) est de valoriser le patrimoine de ces carrières par la réalisation de visite de découvertes. Il souhaite savoir si des préconisations peuvent être apportées, afin de concilier l'intérêt touristique de ces carrières avec la protection des populations de chauves-souris. Mme STOETZEL explique qu'il convient surtout d'éviter les visites en période d'hibernation des chauves-souris (de novembre à mars inclus), et la mise en place d'éclairage trop important dans les carrières. Mr BOREL ajoute que la réalisation de travaux en hiver peut être problématique (bruit, fumée...) et qu'il faut également les éviter à cette période. Mr FLOUEST incite le CENCA à rencontrer l'association des « Amis de la Pierre » qui encadre les visites de découvertes des carrières de Rival.

Mr GIRARDIE clôt la réunion de comité de pilotage.

**Feuille d'émargement
Réunion du 23/10/2015**

Mise en œuvre du comité de pilotage commun aux sites Natura 2000
FR2102001 "Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne et FR4100247 "Carrières du Perthois"
Vendredi 23 octobre 2015 - Mairie de Chevillon

Membre élu du Comité de pilotage	Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail si pas encore donnée
Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine			
Monsieur le Président du Conseil Général de la Meuse Direction de l'Environnement	excuse		
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse			
Monsieur le Président Directeur de la Communauté de Communes de la Haute-Saulx	FLOUËST LOUËST		ffp@ouest@haute-saulx.fr
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois			
Monsieur le Maire d'AULNOIS-EN-PERTHOIS			
Monsieur le Maire de BRAUVILLIERS			
Monsieur le Maire de COMBLES-EN-BARROIS			
Monsieur le Maire de JUVIGNY-EN-PERTHOIS			
Monsieur le Maire de SAVONNIERES-EN-PERTHOIS			
Monsieur le Président de la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine	C. Borel		
Monsieur le Président du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine	Excuse		
Monsieur le Président de Meuse Nature Environnement			
Monsieur le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine			
Monsieur le Président Régional de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)			
Monsieur le Président de la Ligue Spéléologique de Lorraine	PREVOT Christophe		
Monsieur le Président de l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud			
Monsieur le Président de l'Association des Amis de la Pierre			
Monsieur le Préfet de la Meuse			
Monsieur le Directeur Départementale des Territoires de la Meuse	CURIEN Patricia MIREON Amis		
Madame la Déléguée Inter-régionale Nord-Est de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	excuse		
Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine	OUZET Sophie		
Monsieur le Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne	excuse		
Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Marne			
Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Marne			
Monsieur le Maire de CHEVILLON	MERCIER Dominique		

Membre élu du Comité de pilotage		Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail pour le compte rendu
Monsieur le Maire	de FONTAINES-SUR-MARNE			
Monsieur le Président	du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	STOETZEL Aurelie Claire Panse		astotzel@cen-champagne-ardenne.org
Monsieur le Président	des Naturalistes de Champagne-Ardenne	excuse		
Monsieur le Président	du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne			
Monsieur le Président	du Centre Régional de la Propriété Forestière de Champagne-Ardenne	excuse		
Monsieur le Président	de l'Association de Spéléologie de Haute-Marne	YANN GUWARAN		ASHM52@Free.fr
Monsieur le Président	de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne			
Monsieur le Président	de l'Office du tourisme de Saint-Dizier, Der et Blaise			
Monsieur le Président	de l'Office du tourisme de Joinville	Daniel SCHITT / Son représentant → excuse / Françoise GILLOT		Rt info@tourisme-joinville.com
Monsieur le Préfet	de la Haute-Marne	représentée par sous-Préfecture Saint-Dizier Sylvie Desnouaux	Desnouaux	sylvie.desnouaux@haute-marne.gouv.fr
Monsieur le Directeur	Départementale des Territoires de la Haute-Marne	GIRARDIE Arthur		
Monsieur le Directeur	Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement CA	Mauel		

Membre invité au Comité de pilotage		Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail pour le compte rendu
Monsieur le Maire	de STAINVILLE			
		Madame Jackie Sommierille maire déléguée		jackie.leferme45@SFR.FR
		AUBRIOT Pierre Chevillon adjoint		jean-pierre.aubriot@wanadoo.fr

Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Comité de pilotage commun aux sites Natura 2000
FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
FR 4100247 « Carrières du Perthois »



23 octobre 2016 – Mairie de Chevillon

Intervenants

Direction départementale des territoires (DDT) de Haute-Marne
Girardie Arthur – Chargé de mission Biodiversité / Natura 2000

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
Aurélie Stoetzel – Chargée d'études chiroptères
Claire Parise – Chargée de mission territoriale

CPEPESC Lorraine
Christophe Borel – Chargé de mission chiroptérologie

Partenariat :
Groupe chiroptères des Naturalistes de Champagne-Ardenne

Ordre du jour

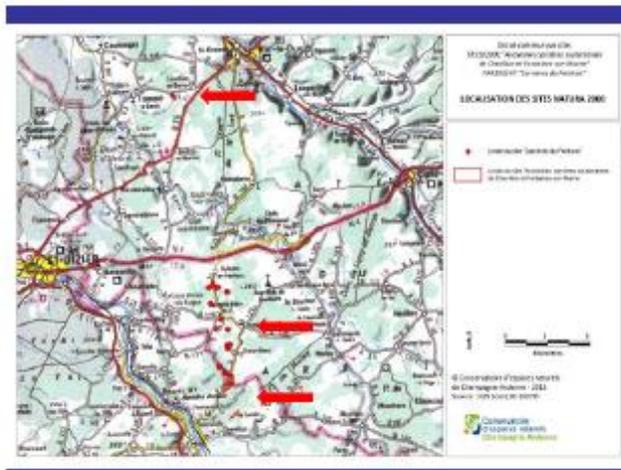
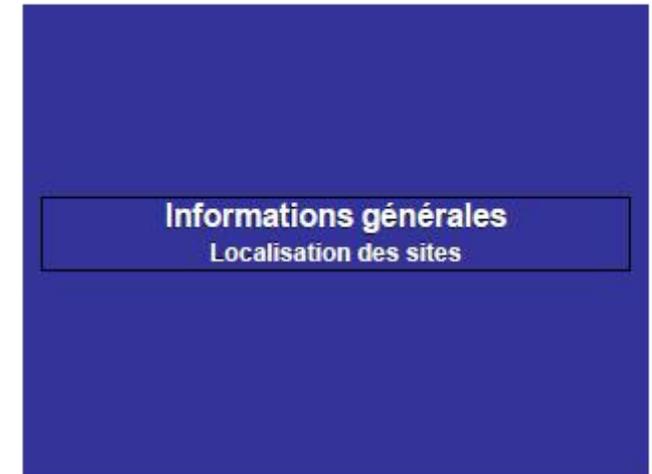
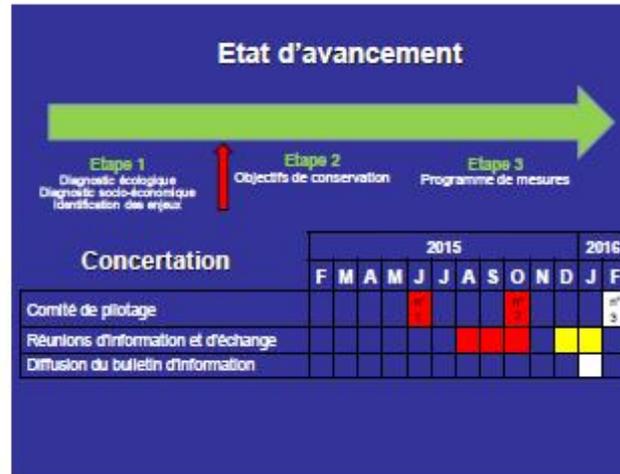
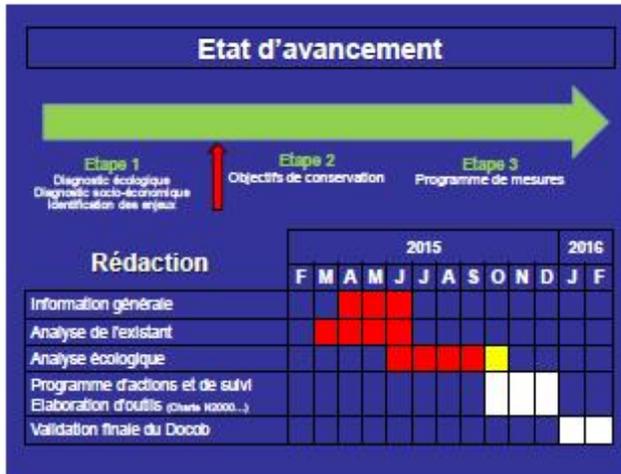
- Rappels
- Etat d'avancement du document d'objectifs (Docob)
- Présentation du diagnostic écologique
- Présentation du diagnostic socio-économique
- Enjeux de conservation
- Prochaines échéances
- Questions diverses

Rappels

Elaboration d'un Docob

- Etat des lieux
 - ↳ Réalisation d'un diagnostic écologique (inventaire des espèces et habitats naturels)
→ déterminer l'état de conservation
 - ↳ Réalisation d'un diagnostic socio-économique (inventaire des activités humaines et acteurs)
→ déterminer les facteurs d'influences des activités sur les chauves-souris
- Définition des objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces
- Etablissement d'un programme d'actions pour atteindre ces objectifs

Etat d'avancement

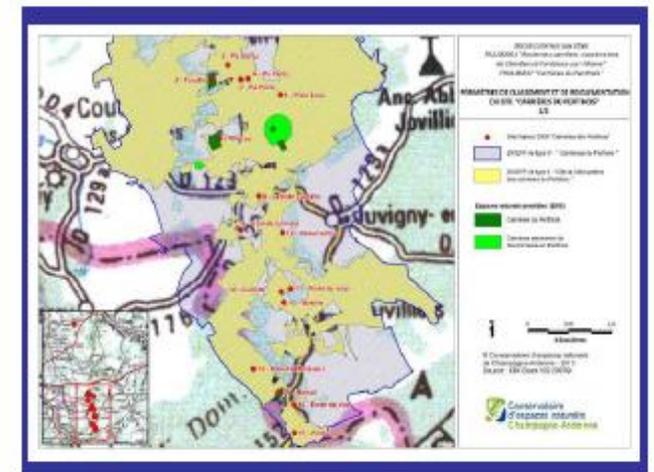
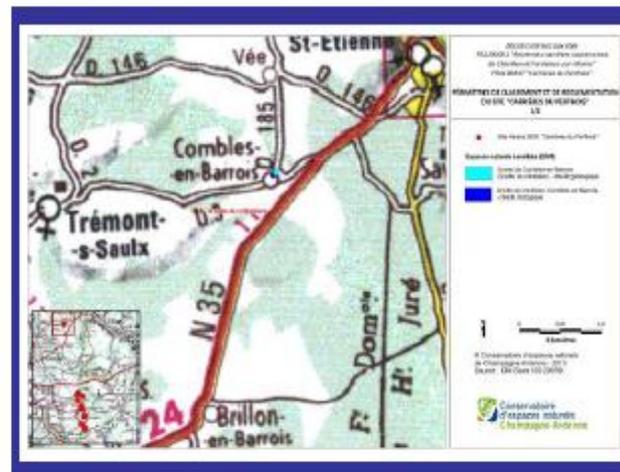




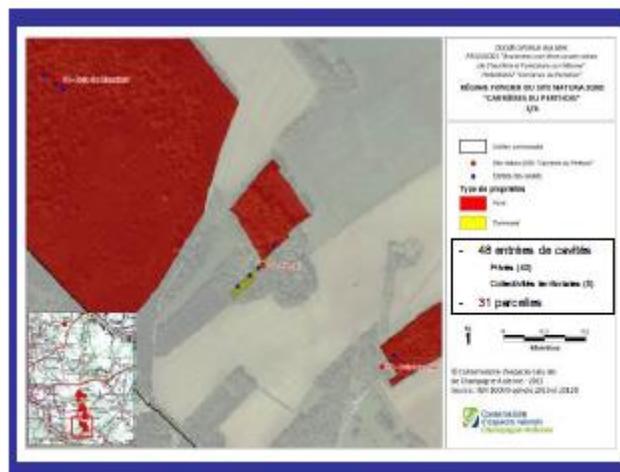
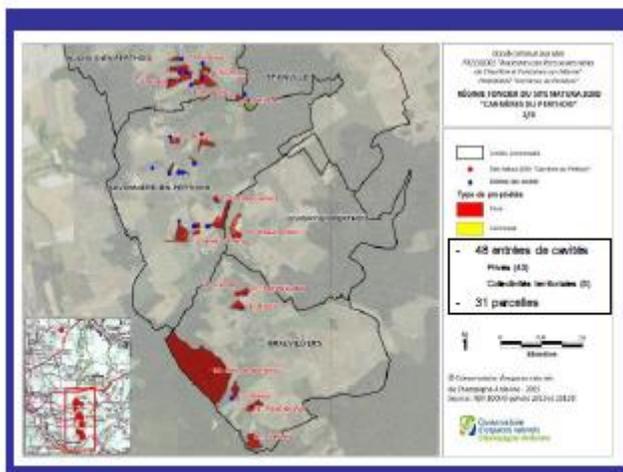
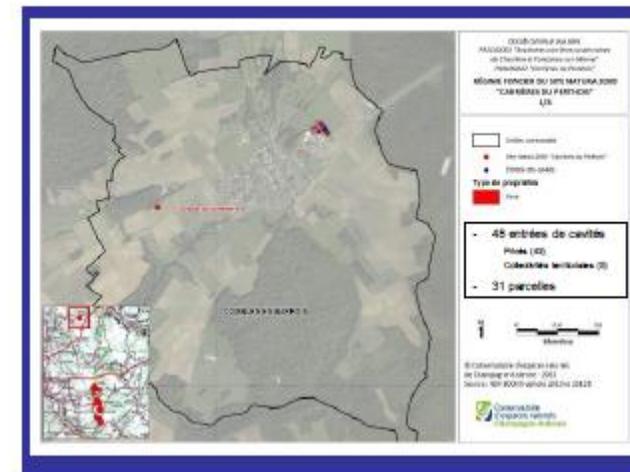
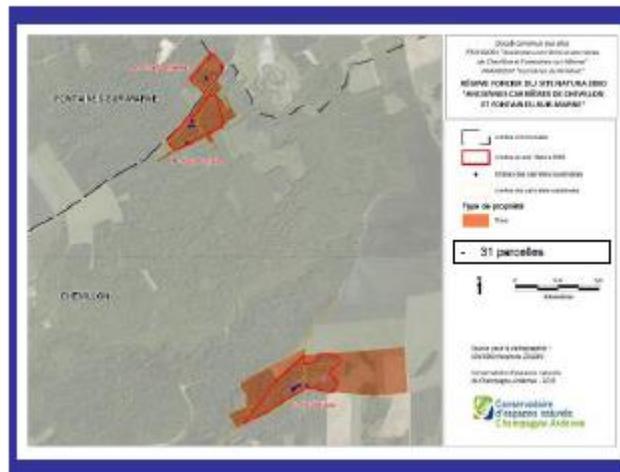
Informations générales Statuts actuels des sites

- ### Carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)
- Natura 2000
 - Arrêté portant désignation du site est paru au JORF 09/06/2015
 - Documents d'urbanisme
 - PLUc Chevillon
 - PLUc Fontaines-sur-Marne

- ### Carrières du Perthois (55)
- Natura 2000
 - Arrêté portant désignation du site est paru au JORF 27/05/2009
 - ZNIEFF
 - Type 1 : « Gîte à Chiroptères des carrières du Perthois »
 - Type 2 : « Carrières du Perthois »
 - ENS
 - 55°G28 : « Grotte de Combles en Barrois »
 - 55°B02 : « Grotte du cimetière, Combles-en-Barrois »
 - 55°D03 : « Carrières du Perthois » (3 carrières)
 - Documents d'urbanisme
 - PLUi Communauté de communes de la Saux et du Perthois (en cours)
Aulnois, Juligny, Savonnières, Ghainille
 - PLUi Communauté de communes de la Haute-Saux (en cours)
Domrémy
 - POS Combles-en-Barrois



Informations générales Aspects fonciers



Informations générales Maîtrise d'usage

Carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)

- Forêt privée 95%
 - Pas de plan simple de gestion
- Routes 5%

Carrières du Perthois (55)

- Périmètre ponctuel : pas de détermination précise de l'usage du sol
 - Travail ultérieur (complément de rédaction)
- Grande carrière de Savonnières-en-Perthois
 - Mesures de sécurité du site et des personnes + protection patrimoine

Diagnostic écologique Chauves-souris sur les sites N2000

Etat des connaissances - Hiver

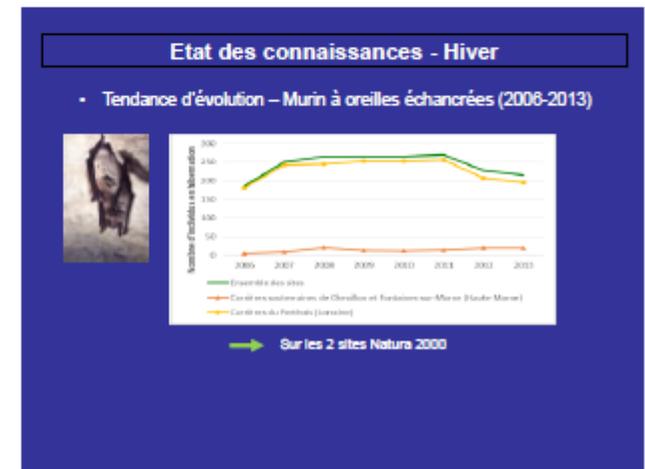
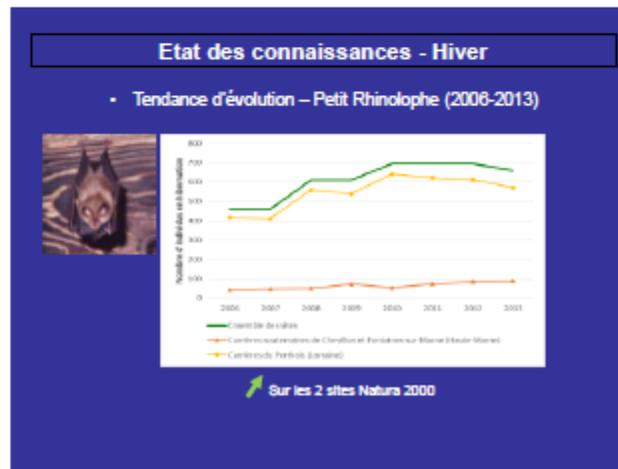
Site N2000	Carrière	Années de comptages			Etat des connaissances	
		Hiver	Été	Transit	Été	Transit
FR2102001	Charbonnières	2000 à 2013		2007, 2012	****	0
FR2102001	Haut-Chevillon	2000 à 2013		2006, 2009, 2010	****	0
FR2102001	Haut-d'Aix	2000 à 2013		2009, 2010, 2011	****	0
FR2102001	Milieux naturels (secteurs de chasse)				0	0
FR4100247	Grande carrière	?		2009	****	0
FR4100247	La Froidie	1999 à 1999 et 2000 à 2013			****	0
FR4100247	Au Barbu	2009 à 2013			0	0
FR4100247	Plan-Les	2000 à 2013		2013	****	0
FR4100247	Plan	2000 à 2013		2013	**	0
FR4100247	Grande carrière	2009 à 2013		2013	0	0
FR4100247	Béaumont	2000 à 2013	2005		****	0
FR4100247	Point du Jour	2000 à 2003 et 2004 à 2013			****	0
FR4100247	Canette	2000 et 2003 à 2013			****	0
FR4100247	Muslin	2000 à 2013	2009		****	0
FR4100247	Bois de Monsieur	2000 à 2013		2009, 2013	****	0
FR4100247	Bréval	2000 à 2013		2009	****	0
FR4100247	Le Point de vue	2000 à 2013			****	0
FR4100247	Épave	2000 à 2013	2014		****	0

Etat des connaissances - Hiver

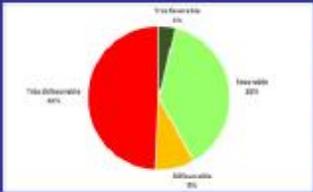
- Comptages réguliers depuis 2000
- Comptages en simultanés sur les 2 sites N2000
- 15 espèces / 24
- Forte diversité sur l'ensemble des carrières

3 espèces fréquentes avec effectifs importants

- Grand Murin
- Grand Rhinolophe
- Petit Rhinolophe
- Murin à oreilles échanquées
- Murin commun
- Murins myotis

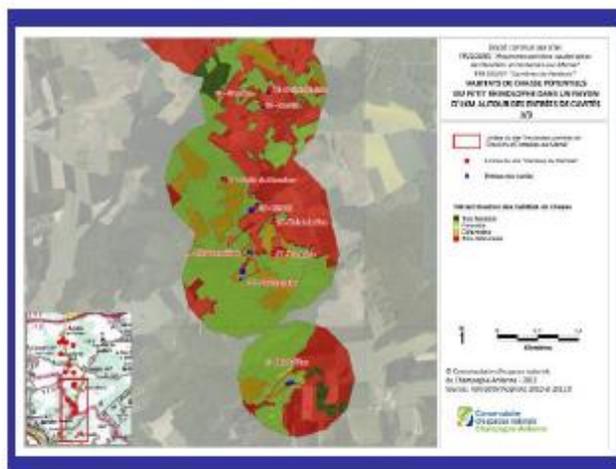
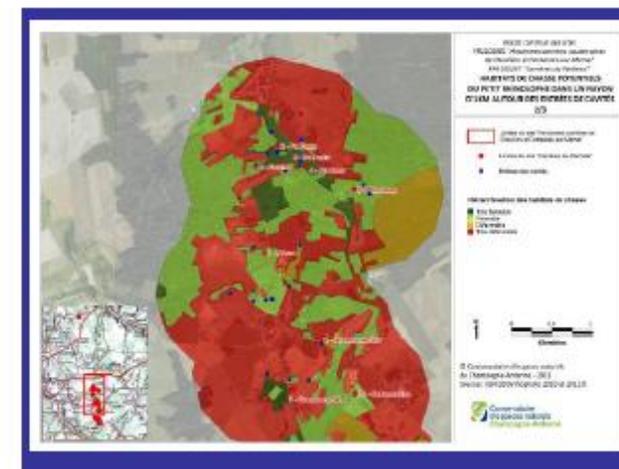
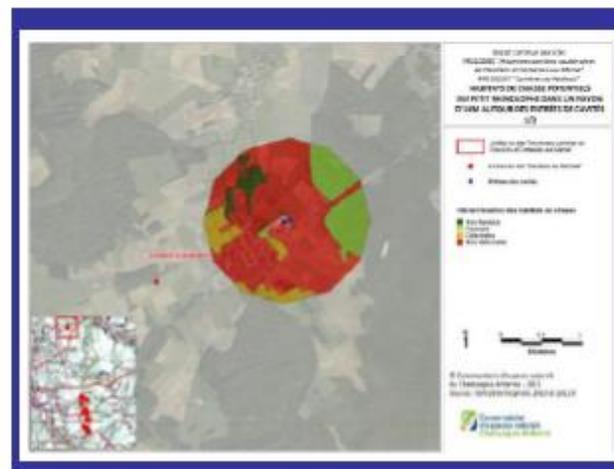


- Habitats de chasse potentiels du Petit Rhinolophe :
 - > 1 km autour des entrées de cavités
 - > Habitats favorables/défavorables d'après la bibliographie



Favorables / très fav. : 42%
(boisements feuillus, prairies avec haies)

Défavorables / très déf. : 58%
(cultures, zones urbanisées, carrières à ciel ouvert, plantation résineux)



Diagnostic écologique

Evaluation patrimoniale des carrières

Hiérarchisation des carrières

- D'après méthodologie nationale
 - > Prise en compte de :
 - Rareté des espèces
 - Fonction de site (hibernation, estivage, transit, mise-bes)
 - Importance des effectifs/espèce
- 1 carrière **d'intérêt national**
 - > Grande carrière de Savonnières-en-Perthois
- 10 carrières/complexes de carrières **d'intérêt régional**
- 2 carrières/complexes de carrières **d'intérêt départemental**
- 4 carrières/complexes de carrières **d'intérêt local**

→ Ensemble : intérêt international

Hiérarchisation des enjeux

Enjeux de conservation

Enjeux liés aux carrières souterraines

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures	Priorité d'intervention
Préservation des carrières souterraines de tant que gis d'habitaciles	Carrières du Perthois (S2) - Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (S2)	Faible	- PAS DE PROJECTIONS physiques adaptées des activités de cavités - Déplacement pendant la période d'hivernation - Effondrements (risques d'instabilité) développement de la végétation (bon exemple) rendre inaccessible l'entrée des cavités pour les chauves-souris	1
Préservation des carrières « Bois de Mansieur » et « Grande carrière » en tant que site probable de roselier	Carrières du Perthois (S4)	Faible		1

Suites à donner

- Groupes de travail pour voir possibilités de coordination activités sur la Grande carrière
- Révision du périmètre (proposition dans cadre du DOCOB)

Enjeux de conservation

Enjeux liés aux espaces vitaux des chauves-souris (territoires de chasse, axes de déplacement)

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures	Priorité d'intervention
Préservation des ressources alimentaires des chauves-souris autour des carrières souterraines des 2 sites Natura 2000	Carrières du Perthois (S5) - Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (S2)	Faible		1
Maintien des connexions entre les gîtes et territoires de chasse		Moyen		2
Préservation et gîtes artificiels		Moyen		3

Suites à donner

- Voir dispositifs possibles sur ce territoire notamment lien avec projets MAET
- Voir pour proposer contrats Natura 2000 « forêt »
- Voir si révision du périmètre peut prendre en compte les territoires de chasse

Enjeux de connaissance du patrimoine naturel

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures	Priorité d'intervention
Amélioration des connaissances sur les carrières		Faible		1
Recherche (et préhabilitation) des gîtes des espèces de chauves-souris anthropométriques (prise-bas en particulier)	Carrières du Perthois (S5) - Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (S2)	Moyen		2
Recherche des gîtes des espèces de chauves-souris arcticoles (prise-bas en particulier)		Faible		3

Suites à donner

- Définir les études et suivis à réaliser dans les prochaines années en échangeant avec les groupes chiroptères et faire le lien avec les plans d'actions régionaux

Enjeux pédagogiques

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures	Priorité d'intervention
Informers la population et les acteurs locaux sur la conservation des chauves-souris	Carrières du Perthois (S5) - Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (S2)	Faible	- Déplacement pendant la période d'hivernation (et de mise-bas) ; Destruction de colonies par méconnaissance	1
Informers les acteurs forestiers sur la conservation des gîtes (prise-bas)		Moyen	- Destruction de colonies par méconnaissance ; abattage d'arbres-gîtes	2

Suites à donner

- Définir les moyens de communication (ex. réunion en mairie, bulletin de liaison, article de presse...) les plus pertinents pour sensibiliser quel public (les acteurs locaux, la population locale, les usagers...) à la problématique « chauves-souris »

Rédaction

	2015												2016		
	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	J	F
Information générale															
Analyse de l'existant															
Analyse écologique															
Programme d'actions et de suivi															
Elaboration d'outils (charte Natura 2000...)															
Validation finale du Docob															

Concertation

	2015												2016		
	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	J	F
Comité de pilotage															
Réunions d'information et d'échange															
Diffusion du bulletin d'information															

A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 3

Arrêté de désignation de la ZSC « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »



COMITE DE PILOTAGE

Site FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de
Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
et site FR4100247 « Carrières du Perthois »

Compte-rendu de la réunion
du mardi 29 mars 2016 à Cousances-les-Forges

Participants :

Marion BRION	Conseil départemental de la Meuse Direction de l'environnement
Laurent FLOUEST	Communauté de communes de la Haute-Saulx
Laurent PHILOUZE	Communauté de communes de la Haute-Saulx
Dimitri THIRION	Communauté de communes de la Saulx et du Perthois
Bernard HENRIONNET	Communauté de communes de la Saulx et du Perthois
Daniel CLAQUIN	Maire de Savonnières-en-Perthois
Christophe BOREL	CPEPESC Lorraine
Christophe PREVOT	Ligue spéléologique de Lorraine
Michel GERARD	Comité départemental de spéléologie de la Meuse
Alain VOELTZEL	Association les Amis de la Pierre
Roger ROTTIGNI	Association les Amis de la Pierre
Jean-Louis MIGEON	DDT Meuse
Sophie OUZET	DREAL Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
Léa SCERRI	DREAL Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine
Jean-Pierre AUBRIOT	Adjoint au Maire de Chevillon
Jackie LEFEVRE	Maire délégué de Sommeville (Chevillon)
Yann GUIVARCH	Association de spéléologie de Haute-Marne
David BECU	CEN Champagne-Ardenne
Aurélie STOETZEL	CEN Champagne-Ardenne
Arthur GIRARDIE	DDT Haute-Marne
Charlotte BRAUD	DREAL Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

Excusés :

Catherine LHOTTE	Interrégionale Nord-Est de l'ONCFS
Cyrille DIDIER	Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine
Bruno FAUVEL	CSRPN de Champagne-Ardenne
Mr le Président	Office du tourisme de Joinville

Compte rendu rédigé par Aurélie STOETZEL (CENCA)

(Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé au présent compte-rendu)

Conservatoire d'espaces naturel de Champagne Ardenne

- 1 page sur 4 -

La réunion est présidée par M. MIGEON de la Direction départementale de Meuse, en tant que représentant de la présidence (COFIL présidé par l'Etat).

Ordre du jour

- 1- Rappels
- 2- Validation des objectifs
- 3- Présentation des actions
- 4- Proposition de planning de mise en œuvre
- 5- Remarques, questions et validation du DOCOB
- 6- Election de la maîtrise d'ouvrage et présidence du COFIL

1- Rappels

Mme STOETZEL, chargée d'études Chiroptères en charge de l'élaboration du DOCOB au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) réprécise la localisation, le type de périmètre et la superficie des 2 sites Natura 2000. Puis les enjeux de conservation qui avaient été définies suite aux diagnostics écologique et socio-économique sont listés : enjeux liés aux cavités souterraines, aux espaces vitaux des chauves-souris, à l'amélioration des connaissances, et à la sensibilisation.

2- Présentation des objectifs

Les 5 objectifs de conservation à long terme qui ont été définis sont listés, ainsi que leur déclinaison en 7 objectifs opérationnels :

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Objectif A : Maintenir les espaces vitaux nécessaires aux espèces de chauves-souris	A.1. Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris A.2. Conserver et restaurer les gîtes et habitats de chasse des chauves-souris
Objectif B : Améliorer les connaissances sur les sites	B.1. Acquérir une bonne connaissance de l'utilisation du site par les chauves-souris B.2 Acquérir une meilleure connaissance des sites
Objectif C : Intégrer la conservation du site dans le contexte local	C.1. Associer la population et les acteurs locaux à la conservation des sites
Objectif D : Assurer une veille environnementale	D.1. S'assurer de la prise en compte des chauves-souris dans les projets environnants
Objectif E : Assurer la gestion administrative et financière	E.1 Suivre et évaluer la mise en œuvre des opérations du document d'objectifs

3- Présentation des actions

Mme STOETZEL présente les 32 mesures de gestion qui doivent permettre d'atteindre les objectifs opérationnels (diaporama joint au présent compte-rendu).

4- Proposition du planning de mise en œuvre

Mme STOETZEL propose un planning de mise en œuvre des 32 mesures de gestion, ainsi qu'une estimation du nombre de jours annuel nécessaire pour leur réalisation (diaporama joint au présent compte-rendu).

- **Action FA4 – Publier une lettre d'information (infosite) à destination des acteurs du site**

Mme STOETZEL informe les membres du COPIL que tant que les principales cavités ne seront pas protégées par une grille, il est prévu dans un premier temps de ne diffuser les infosites qu'aux acteurs directement concernés par les 2 sites Natura 2000 (Propriétaires, Maires des communes, usagers identifiés).

Mr GERARD (Comité départemental de spéléologie de la Meuse), renseigne que lors de la réunion du 04/03/2016, un consensus avait été trouvé en préconisant de ne pas diffuser trop d'informations sur les carrières souterraines tant qu'il n'y aurait pas de sécurisation. Le but étant de protéger les chauves-souris mais également le patrimoine historique des carrières.

Cependant des « points relais » (ex : Maison lorraine de spéléologie de Lisle-en-Rigault, Carrière de Rival, mairies...) pourraient permettre de diffuser des informations générales sur les chauves-souris, Natura 2000, les usages passés des carrières (mais pas diffusion des infosites).

Mme STOETZEL demande aux membres du COPIL si un infosite tous les 2 ans est nécessaire ou si un infosite par phase d'animation de 3 ans serait suffisant. Mme OUZET (DREAL Alsace - Champagne-Ardenne – Lorraine) précise que cela est une question qui pourrait être posée lors d'un prochain COPIL en phase d'animation. Il semble tout de même nécessaire dans un premier temps, de maintenir la réalisation d'un infosite tous les 2 ans.

Mme BRION (Conseil départemental de Meuse), questionne sur le contenu d'un infosite. Mr BECU (CEN Champagne-Ardenne) indique qu'il s'agit d'un document visant à présenter aux acteurs concernés un bilan des actions réalisées accompagnées de quelques résultats et/ou de les informer de la réglementation liée à Natura 2000 par exemple. Mme BRION estime que beaucoup de particuliers concernés par Natura 2000 n'ont pas connaissance de la réglementation liée à Natura 2000.

➤ **Action FA5 – Concevoir et entretenir des panneaux d'information des carrières**

Mr GERARD évoque le fait que les carrières souterraines du Perthois, notamment la Grande carrière de Savonnières-en-Perthois, attirent un public international (belges, luxembourgeois, hollandais, allemands...). Ainsi, l'idée de la réalisation de panneaux en plusieurs langues est peut-être à envisager.

Mme OUZET signale qu'il faut différencier les panneaux d'information qui seront installés aux entrées de carrières, des panneaux de « bonne conduite » qui pourraient être mis en place le long des cheminements principaux à l'intérieur des carrières. Il faut donc ajouter une action du type « Bonne information des utilisateurs et balisage à l'intérieur des carrières ».

➤ **Action AC3 – Suivre les paramètres physiques des cavités (température, hygrométrie)**

Les associations de spéléologie sont intéressées pour être associée dans ce type d'étude, afin de coupler les conditions de température, hygrométrie avec des études qu'elles réalisent.

➤ **Action AC4 – Etablir une topographie des cavités**

Mr PREVOT (Ligue spéléologique de Lorraine) interroge sur les objectifs attendus par la réalisation de topographies. Mr BOREL lui indique que le but est d'améliorer les suivis en hiver des populations de chauves-souris (effectifs et répartition dans les carrières). Le but n'est pas d'avoir une topographie précise des carrières mais de disposer au moins des principaux cheminements et des fronts de tailles.

5- Remarques, questions et validation du DOCOB

Questions :

Mr PHILOUZE (Communauté de communes de la Haute-Saulx) interroge les Services de l'Etat sur le type de financement qui doit permettre la mise en œuvre du programme d'actions proposé. Mme OUZET lui indique que les financements peuvent provenir de l'Etat et de l'Europe. D'autres partenaires financiers sont possibles. Pour certains Contrats Natura 2000 (notamment les Contrats assimilés aux opérations d'investissement) il peut y avoir une part d'autofinancement de la part des collectivités territoriales, car certaines actions peuvent entrer dans leur stratégie d'intervention pour la biodiversité sur leur territoire. Les Contrats qui peuvent être qualifiés de contrats d'opération de fonctionnement, sont quant à eux financés à 100% par l'Etat et l'Europe. (Plus d'informations sur les Contrats Natura 2000 au lien suivant : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-differents-types-de-contrat.html>)

Mme BRION ajoute que certaines actions peuvent également faire l'objet d'un cofinancement avec le département pour les sites qui font partie à la fois du réseau Natura 2000 et du réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Remarque :

Quelques remarques/modifications du document d'objectifs ont été remontées à Mme STOETZEL avant la réunion de COPIL.

Mr PREVOT notamment avait fait part que le paragraphe concernant la spéléologie le dérangeait fortement. Ainsi il est convenu lors de la réunion de COPIL de modifier le paragraphe comme suit :

« **Spéléologie** : [...] Ces carrières font l'objet d'une forte fréquentation par les spéléologues tout au long de l'année. La nécessité d'effectuer ~~de nombreux~~ **des** déplacements entre les entrées des carrières et les sites karstiques, ~~souvent avec du matériel encombrant~~, peut créer un dérangement ~~important~~ pour les chauves-souris, notamment en période d'hibernation (novembre – avril). »

Mme BRION fait remarquer que pour une meilleure appropriation du document par les communes et les acteurs locaux, il serait intéressant de rajouter quelques photos pour illustrer le document.

Validation :

Mme OUZET et Mr MIGEON demandent aux membres du COPIL présents, si quelqu'un s'oppose à la validation du DOCOB, puis si quelqu'un s'abstient. N'ayant pas eu d'opposition ni d'abstention, le DOCOB est validé.

Les remarques formulées lors du COPIL seront prises en compte dans le DOCOB. De plus Mme STOETZEL précise que d'autres remarques peuvent encore lui être formulées jusqu'au 15 avril 2016.

6- Election

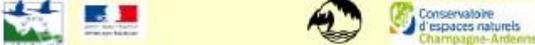
Mme BRAUD (DREAL Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine), rappelle le rôle et les compétences du maître d'ouvrage et du président du COPIL.

Mme OUZET, demande aux membres présents, si une collectivité locale souhaitait se porter candidate pour la maîtrise d'ouvrage de l'animation du site Natura 2000 et un élu pour la présidence du COPIL. Mr PHILOUZE (communauté de communes de Haute-Saulx) et Mr HENRIONNET (Communauté de communes de la Saulx et du Perthois) indiquent que les 2 communautés de communes (CoDeCom) vont fusionner prochainement, et qu'elles pourraient se montrer intéressées pour reprendre la Maîtrise d'ouvrage des sites Natura 2000. Toutefois il ne leur est pas possible de se positionner dès à présent, le projet doit d'abord être présenté aux conseils des communautés, pour qu'une décision interne aux CoDeCom soit prise.

Une éventuelle candidature de ces 2 CodeCom (ou d'une autre collectivité territoriale) pourra être étudiée/validée lors d'une prochaine réunion de COPIL. En attendant, l'Etat reste responsable de la maîtrise d'ouvrage des 2 sites Natura 2000.

Mme OUZET propose que les Services de l'Etat rencontrent les représentants des collectivités territoriales, afin de leur expliquer les démarches et les responsabilités inhérentes à la Maîtrise d'ouvrage d'un site Natura 2000. Mr PHILOUZE et Mr HENRIONNET acceptent cette proposition.

**Diaporama présenté en
réunion de COPIL**


Sites Natura 2000
Carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)
Carrières du Perthois (55)
 Réunion de COPIL Mardi 29 mars 2016
Cousances-les-Forges




Intervenants

Services de l'Etat

- Charlotte Braud – Technicien Natura 2000 (DREAL)
-

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

- Aurélie Stoetzel – chargée d'études chauves-souris
- David Bécu – Responsable scientifique et administratif

CPEPESC Lorraine

- Christophe Borel – Chargé de mission chiroptérologue

Partenariat

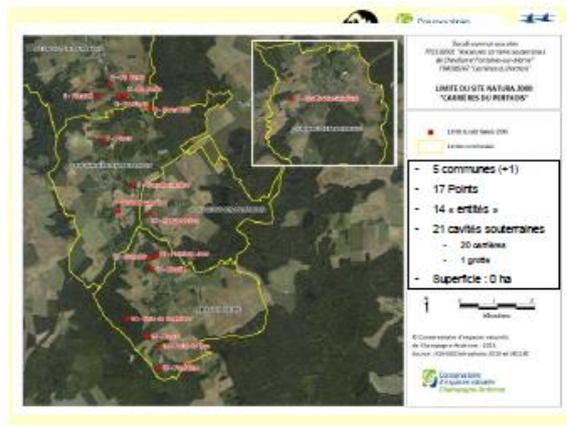
- Groupe chiroptère des Naturalistes de Champagne-Ardenne


Ordre du jour

- 1 – Rappels
- 2 - Validation des objectifs
- 3 - Présentation des actions
- 4 - Proposition du planning de mise en œuvre
- 5 – Remarques, questions et validation du DOCOB
- 6 - Election de la maîtrise d'usage et présidence du COPIL


1 - Rappels

- 2 - Validation des objectifs
- 3 - Présentation des actions
- 4 - Proposition du planning de mise en œuvre
- 5 – Remarques, questions et validation du DOCOB
- 6 - Election de la maîtrise d'usage et présidence du COPIL



Rappels : enjeux

Enjeux liés aux carrières souterraines

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures
Préservation des carrières souterraines en tant que gîte d'hibernation	Carrières du Perthois (S1)	Fort	- Péri de prospection / fréquentation adossée des critères de critères - Déplacement pendant la période d'hibernation
Préservation des carrières « Gîte de hibernation » et « Gîte de carrière » de tout qui site CHRONIQUE de survie	Carrières du Perthois (S1)	Fort	- Effacement / impact d'ouvrages / développement de la végétation peuvent rendre indisponible l'entrée des carrières pour les chauves-souris

Rappels : enjeux

Enjeux liés aux espaces vitaux des chauves-souris (territoires de chasse, axes de déplacement)

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures
Préservation des ressources alimentaires des chauves-souris autour des carrières souterraines des 2 sites Natura 2000	Carrières du Perthois (S1)	Fort	- Zone agricole contrôlée exclusivement de culture céréalière - Absence de haies entre les parcelles agricoles - Utilisation de phytocides - Vermifuges de bétail
Maintien des connexions entre les gîtes et territoires de chasse	Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (S2)	Moyen	- Dispositifs de haies - Implantation de parc à bœufs - Puits d'infiltration d'eau - Destruction de canalisations par reconnaissance : héritage d'infrastructures
Préservation de gîtes autorisées		Faible	

Rappels : enjeux

Enjeux d'amélioration des connaissances

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures
Amélioration des connaissances sur les carrières		Fort	-
Recherche (et amélioration) des gîtes des espèces de chauves-souris prépondérantes (notamment en particulier)	Carrières du Perthois (S1)	Moyen	- Destruction de coffrets par méconnaissance : travaux de maintenance de bâtiments et de parcs - Déplacement pendant la période de hibernation
Recherche des gîtes des espèces de chauves-souris prépondérantes (notamment en particulier)	Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (S2)	Faible	- Destruction de coffrets par méconnaissance : héritage d'infrastructures

Rappels : enjeux

Enjeux pédagogiques

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Mesures
Informations la population et les acteurs locaux sur la conservation des chauves-souris	Carrières du Perthois (S1)	Fort	- Démonstrations contrôlées la période d'hibernation (et de mise au nid) : Distribution de coffrets par méconnaissance
Mettre les acteurs locaux sur la conservation des chauves-souris	Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (S2)	Moyen	- Destruction de coffrets par méconnaissance : héritage d'infrastructures

Ordre du jour

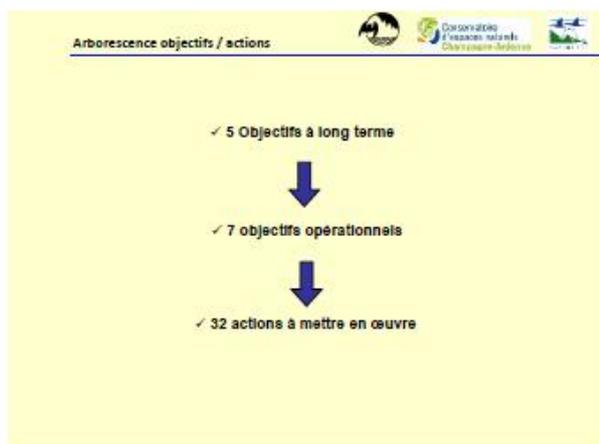
- 1 - Rappels
- 2 - Validation des objectifs
- 3 - Présentation des actions
- 4 - Proposition du planning de mise en œuvre
- 5 - Remarques, questions et validation du DOCOB
- 6 - Election de la maîtrise d'usage et présidence du COPIL

Objectifs de conservation

Objectifs à long terme
Objectif A : Maintenir les espaces vitaux nécessaires aux espèces de chauves-souris
Objectif B : Améliorer les connaissances sur les sites
Objectif C : Intégrer la conservation du site dans le contexte local
Objectif D : Assurer une veille environnementale
Objectif E : Assurer la gestion administrative et financière

Objectifs de conservation	
Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Objectif A : Maintenir les espaces vitaux nécessaires aux espèces de chauves-souris	A.1. Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris A.2. Conserver et restaurer les gîtes et habitats de chasse des chauves-souris
Objectif B : Améliorer les connaissances sur les sites	B.1. Acquérir une bonne connaissance de l'utilisation du site par les chauves-souris B.2. Acquérir une meilleure connaissance des sites
Objectif C : Intégrer la conservation du site dans le contexte local	C.1. Associer la population et les acteurs locaux à la conservation des sites
Objectif D : Assurer une veille environnementale	D.1. S'assurer de la prise en compte des chauves-souris dans les projets environnementaux
Objectif E : Assurer la gestion administrative et financière	E.1. Suivre et évaluer la mise en œuvre des opérations du document d'objectifs

Ordre du jour	
1 – Rappels	
2 - Validation des objectifs	
3 - Présentation des actions	
4 - Proposition du planning de mise en œuvre	
5 – Remarques, questions et validation du DOCOB	
6 - Election de la maîtrise d'usage et présidence du COPIL	



- A1 – Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris**
- AD1 - Protéger les cavités par une gestion foncière
 - AD2 - Protéger les cavités de manière réglementaire
 - GH1 - Protéger les cavités par un dispositif de fermeture
 - PO1 - Vérifier l'état des infrastructures
 - PO2 - Surveiller les conditions écologiques des cavités
 - IO1 - Entretien des dispositifs de fermeture et les entrée de cavités



- A1 – Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris**
- 🔍 Evaluation de l'objectif :
- SE1 – Suivre les populations de chauves-souris en période hivernale



- A2 – Conserver et restaurer les gîtes et habitats de chasse des chauves-souris**
- AD3 – Inciter à la mise en place de pratiques favorables aux chauves-souris en milieu forestier
 - AD4 – Protéger les gîtes de mise-bas par une gestion foncière
 - GH2 – Diversifier les peuplements forestiers et favoriser les essences locales
 - GH3 – Maintenir et favoriser les peuplements forestiers âgés
 - GH4 – Conserver sur pied et au sol les arbres morts ou dépérissants



A2 – Conserver et restaurer les gîtes et habitats de chasse des chauves-souris

👉 Evaluation de l'objectif :

- SE2 – Suivre l'évolution des territoires de chasse potentiels
- SE3 – Suivre l'évolution des habitats naturels d'intérêt communautaire



B1 – Acquérir une bonne connaissance de l'utilisation des sites par les chauves-souris

- AC1 – Etudier l'utilisation des cavités en période de transit et d'estivage
- AC2 – Améliorer les connaissances sur les gîtes de mise-bas autour des cavités

👉 Evaluation de l'objectif :

- AD5 – Proposer une harmonisation des périmètres des sites Natura 2000



B2 – Acquérir une meilleure connaissance des sites

- AC3 – Suivre les paramètres physiques des cavités
- AC4 – Etablir une topographie des cavités
- AC5 – Améliorer les connaissances des parties aériennes du site « Carrières du Perthois »
- SE4 – Suivre la fréquentation humaine

👉 Evaluation de l'objectif :

- AD5 – Proposer une harmonisation des périmètres des sites Natura 2000



C1 - Associer la population et les acteurs locaux à la conservation des sites

- FA1 – Réaliser des actions de sensibilisation pour les acteurs et la population
- FA2 – Maintenir un relationnel avec les propriétaires
- FA3 – Maintenir un relationnel avec les associations de spéléologie
- FA4 – Publier une lettre d'information à destination des acteurs des sites
- FA5 - Concevoir en entretenir des panneaux d'information



D1 – S'assurer de la prise en compte des chauves-souris dans les projets environnants

- AD6 – Assistance technique auprès des pétitionnaires de projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000
- AD7 – Mise en cohérence des autres politiques avec Natura 2000
- PO3 – Veiller au respect de la réglementation en vigueur

E1 – Suivre et évaluer la mise en œuvre des opérations du document d'objectifs

- AD8 – Evaluer annuellement la gestion conduite
- AD9 – Evaluer les objectifs du DOCOB
- AD10 – Actualiser le DOCOB et apporter des compléments de rédaction



1 - Rappels

2 - Validation des objectifs

3 - Présentation des actions

4 - Proposition du planning de mise en œuvre

5 - Remarques, questions et validation du DOCOB

6 - Election de la maîtrise d'usage et présidence du COPIL



Planning de mise en œuvre

- AD - Administratives

Code	Intitulé des actions	Priorité	Estimation nombre de jours						Total
			Nv1	Nv2	Nv3	Nv4	Nv5	Nv6	
AD1	Protéger les cavités par une gestion foncière	●	15	15	15	15	15	15	90
AD2	Protéger les cavités de manière réglementaire	●	Forfait par carrière : 5 jours						-
AD3	Inciter à la mise en place de pratiques favorables aux chauves-souris et rhinolophes	●	2	2	2	2	2	2	12
AD4	Protéger les gîtes de mise-bas par une gestion foncière	●	Forfait par gîte : 3 jours						-
AD5	Proposer une reconnaissance des périmètres des sites Natura 2000 (Russon)	●	15	7	0	0	0	0	22
AD6	Audience technique auprès des pétitionnaires de projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000	●	3	3	3	3	3	3	18
AD7	Mise en cohérence des autres politiques avec Natura 2000	●	2	2	2	2	2	2	12
AD8	Mise en œuvre du DOCOB et évaluer annuellement la gestion conduite	●	8	8	10	8	8	10	52
AD9	Évaluer les objectifs du DOCOB	●	0	0	0	0	0	2	2
AD10	Actualiser le DOCOB et apporter des compléments de rédaction	●	0	0	6	0	0	2	8



Planning de mise en œuvre

- GH – Gestion des habitats

Code	Intitulé des actions	Priorité	Estimation nombre de jours						Total
			Nv1	Nv2	Nv3	Nv4	Nv5	Nv6	
GH1	Protéger les entrées des carrières par un dispositif de fermeture	●	5 jours / Contrat Natura 2000						-
GH2	Devenir les peuplements forestiers et favoriser les essences locales	●	Incitation dans cadre action AD4						0
GH3	Maintenir et favoriser les peuplements forestiers âgés	●	Incitation dans cadre action AD4						0
GH4	Conservier sur pied et au sol des arbres morts ou dépeuplés	●	Incitation dans cadre action AD4						0

- SE – Suivis écologiques

Code	Intitulé des actions	Priorité	Estimation nombre de jours						Total
			Nv1	Nv2	Nv3	Nv4	Nv5	Nv6	
SE1	Suivre les populations de chauves-souris en période hivernale	●	7	7	7	7	7	7	42
SE2	Suivre l'évolution des territoires de chasse potentiels	●	0	0	0	0	3	0	3
SE3	Suivre l'évolution des milieux naturels d'intérêt communautaire	●	0	0	0	0	2	0	2
SE4	Évaluer la fréquentation humaine	●	Forfait par carrière : 3 jours						-



Planning de mise en œuvre

- FA – Fréquentation, accueil, pédagogie

Code	Intitulé des actions	Priorité	Estimation nombre de jours						Total
			Nv1	Nv2	Nv3	Nv4	Nv5	Nv6	
FA1	Réaliser des actions de sensibilisation pour les acteurs locaux et la population locale	●	3	3	3	3	3	3	18
FA2	Maintenir un lien relationnel avec les propriétaires des sites	●	4	2	4	2	4	2	18
FA3	Maintenir un lien relationnel les associations de spéléologie	●	3	3	3	3	3	3	18
FA4	Publier une lettre d'information (InfoSite) à destination des acteurs des sites	●	0	3	0	3	0	3	9
FA5	Concevoir et entretenir des panneaux d'information des carrières	●	0	0	2	0	0	2	4

- PO – Police et surveillance

Code	Intitulé des actions	Priorité	Estimation nombre de jours						Total
			Nv1	Nv2	Nv3	Nv4	Nv5	Nv6	
PO1	Identifier l'état des infrastructures	●	Dans le cadre des action SE1, AC1						0
PO2	Surveiller les conditions écologiques (embousaillement, atterrissement) des cavités	●	Dans le cadre des action SE1, AC1						0
PO3	Veiller au respect de la réglementation en vigueur	●	3	3	3	3	3	3	18



Planning de mise en œuvre

- AC – Amélioration des connaissances

Code	Intitulé des actions	Priorité	Estimation nombre de jours						Total
			Nv1	Nv2	Nv3	Nv4	Nv5	Nv6	
AC1	Étudier l'utilisation des cavités en période de transit et d'été	●	4	3	3	6	3	3	26
AC2	Améliorer les connaissances sur les gîtes de mise-bas autour des cavités	●	4	4	4	4	4	6	26
AC3	Suivre le paramètre physique des cavités	●	2	0	2	0	0	2	6
AC4	Établir une topographie des cavités	●	Sur devis						-
AC5	Améliorer les connaissances des parties adhérentes des carrières souterraines du site "Carrières du Perthois"	●	0	6	6	0	0	0	12

- IO – Entretien des infrastructures

Code	Intitulé des actions	Priorité	Estimation nombre de jours						Total
			Nv1	Nv2	Nv3	Nv4	Nv5	Nv6	
IO1	Entretien des dispositifs de fermeture et les entrées de cavités	●	2	2	2	2	2	2	12



1 - Rappels (sites, acteurs, enjeux)

2 - Validation des objectifs

3 - Présentation des actions

4 - Proposition du planning de mise en œuvre

5 - Remarques, questions et validation du DOCOB

6 - Election de la maîtrise d'usage et présidence du COPIL

Validation du DOCOB et questions diverses

- **Spéléologie** : [...] Ces carrières font l'objet d'une forte fréquentation par les spéléologues tout au long de l'année. La nécessité d'effectuer de nombreux déplacements entre les entrées des carrières et les sites karstiques, souvent avec du matériel encombrant, peut créer un dérangement **important** pour les chauves-souris, notamment en période d'hivernation (novembre – avril).

Evolution des effectifs de *Barbastelle* d'Europe (Fort de Dampré, réveil)

Validation du DOCOB et questions diverses

Prise en compte des remarques jusqu'au vendredi 15 avril 2016

1 - Rappels

2 - Validation des objectifs

3 - Présentation des actions

4 - Proposition du planning de mise en œuvre

5 - Remarques, questions et validation du DOCOB

6 - Election de la maîtrise d'usage et présidence du COPIL

Election de la maîtrise d'usage

Mise en œuvre du DOCOB
Présidence du COPIL



Feuille d'émargement
Réunion du 29/03/2016

Membre élu du Comité de pilotage	Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail pour le compte rendu
Monsieur le Maire de FONTAINES-SUR-MARNE			
Monsieur le Président du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	STOEBEL André		
Monsieur le Président des Naturalistes de Champagne-Ardenne	BEU David		
Monsieur le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne	Fauvel Bruno	excuse	
Monsieur le Président du Centre Régional de la Propriété forestière de Champagne-Ardenne			
Monsieur le Président de l'Association de Spéléologie de Haute-Marne	EVINAUM YANE		ashms2@free.fr
Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne			
Monsieur le Président de l'Office du tourisme de Saint-Dizier, Der et Blaise			
Monsieur le Président de l'Office du tourisme de Joinville	Excuse		
Monsieur le Préfet de la Haute-Marne	GIRARDIE Anthony		
Monsieur le Directeur Départementale des Territoires de la Haute-Marne			
Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	BRAUS Charlotte		

Membre invité au Comité de pilotage	Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail pour le compte rendu
Monsieur le Maire de STAINVILLE			

Association Les Amis de la Pierre - Voeltzel Alain
Brauwilliers 55170
Route de Joinville - Le Point de Vue - 55170 Brauwilliers

ASSOCIATION LES AMIS DE LA PIERRE - POTIERMI Roger
BRAUVILLIERS 55170
11 rue du Mans - 55170 BRAUVILLIERS

Comité Départemental Spéléologie Haute Marne
18 av des tilleuls 55000 BAZILE DIEZ
GERARD Michel

Mise en œuvre du comité de pilotage commun aux sites Natura 2000
 FR2102001 "Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne et FR4100247 "Carrières du Perthois"
 Mardi 29 mars 2016 - Cousances-les-Forges

Membre élus du Comité de pilotage	Nom, Prénom	Emargement	Adresse mail si pas encore donnée
Monsieur le Président du Conseil Régional de Lorraine			
Monsieur le Président du Conseil Général de la Meuse Direction de l'Environnement	BRION Marion		marion.brion@meuse.fr
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse			
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saulx	Philouze Laurent Florent Laurent		philouze.laurent@wanadoo.fr
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois	THIRION Dimitri		developpementccc@wanadoo.com
Monsieur le Maire d'AULNOIS-EN-PERTHOIS			
Monsieur le Maire de BRAUVILLIERS			
Monsieur le Maire de COMBLES-EN-BARROIS			
Monsieur le Maire de JUVIGNY-EN-PERTHOIS			
Monsieur le Maire de SAVONNIERES-EN-PERTHOIS	CLAUDE		
Monsieur le Président de la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine	Dorel Christophe		
Monsieur le Président du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine	Excuse		
Monsieur le Président de Meuse Nature Environnement			
Monsieur le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Lorraine			
Monsieur le Président Régional de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)			
Monsieur le Président de la Ligue Spéléologique de Lorraine	PRÉVOT Christophe		
Monsieur le Président de l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud			
Monsieur le Président de l'Association des Amis de la Pierre			
Monsieur le Préfet de la Meuse			
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Meuse	MIGEON Jérôme		
Madame la Déléguée Interrégionale Nord-Est de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	excuse		
Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine	Sophie OUZET Lea SCERRI		
Monsieur le Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne			
Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Marne			
Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Marne			
Monsieur le Maire de CHEVILLON	LEFEVRE, J		jean.lefevre@chevillon.fr
Adjoint Chevillon	SPAUBRIOT		jean-pierre.spaubriot@chevillon.fr + mairie.chevillon@wanadoo.fr

A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 3

Arrêté de désignation de la ZSC « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 1^{er} juin 2015 portant désignation du site Natura 2000 anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1509891A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 3 décembre 2014 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » (zone spéciale de conservation FR 2102001) l'espace délimité sur la carte au 1/25 000 ci-jointe, s'étendant dans le département de la Haute-Marne, sur une partie du territoire des communes suivantes : Chevillon, Fontaines-sur-Marne.

Art. 2. – La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne figure en annexe au présent arrêté.

Art. 3. – La carte visée à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de la Haute-Marne, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Champagne-Ardenne ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Art. 4. – Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} juin 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur de l'eau
et de la biodiversité,*
L. ROY

A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 4

Arrêté de désignation de la ZSC « Carrières du Perthois »

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 27 mai 2009 portant désignation du site Natura 2000
carrières du Perthois : gîtes à chauves-souris (zone spéciale de conservation)

NOR : DEVN0907862A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, et la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I de l'article L. 414-1 et les articles R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes, des établissements publics de l'Etat et des organismes consulaires concernés,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 carrières du Perthois : gîtes à chauves-souris » (zone spéciale de conservation FR 4100247) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/75 000 ainsi que sur les deux cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de la Meuse : Aulnois-en-Perthois, Brauvilliers, Combles-en-Barrois, Juvigny-en-Perthois, Savonnières-en-Perthois.

Art. 2. – La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 carrières du Perthois : gîtes à chauves-souris figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de la Meuse, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement de Lorraine, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Art. 3. – La directrice de l'eau et de la biodiversité est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 mai 2009.

*Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire,*
JEAN-LOUIS BORLOO

*La secrétaire d'Etat
chargée de l'écologie,*
CHANTAL JOUANNO

A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 5

Fiches d'inventaires (ZNIEFF de type 1 et de type 2)



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 18/06/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410015808>



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

GITES A CHIROPTERES DES CARRIERES DU PERTHOIS (Identifiant national : 410015808)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 15808)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Secrétariat Scientifique
ZNIEFF CSRPN Lorraine, 2013.- 410015808, GITES A CHIROPTERES DES CARRIERES DU
PERTHOIS. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410015808.pdf>

Région en charge de la zone : Lorraine
Rédacteur(s) : Secrétariat Scientifique ZNIEFF CSRPN
Lorraine
Centroïde calculé : 806820°-2405030°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	3
6. HABITATS	3
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	10



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [410030453](#) - CARRIERES DU PERTHOIS (Id reg. : 30453)

1.1 Localisation administrative

- Chevillon (INSEE : 52123)
- Fontaines-sur-Marne (INSEE : 52203)
- Nancy (INSEE : 52347)
- Aulnois-en-Perthois (INSEE : 55015)
- Brauvilliers (INSEE : 55075)
- Cousances-les-Forges (INSEE : 55132)
- Dammarie-sur-Saulx (INSEE : 55144)
- Juvigny-en-Perthois (INSEE : 55281)
- Morley (INSEE : 55359)
- Rupt-aux-Nonains (INSEE : 55447)
- Savonnières-en-Perthois (INSEE : 55477)
- Stainville (INSEE : 55501)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 260

Maximum (m) : Non renseigné

1.3 Superficie

2130,68 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [410030453](#) - CARRIERES DU PERTHOIS (Type 2) (Id reg. : 30453)

1.5 Commentaire général

GITES A CHIROPTERES DES CARRIERES DU PERTHOIS (28 espèces déterminantes)

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire



1.6.4 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Mammifères			
- Oiseaux			
- Reptiles			
- Amphibiens			
- Poissons			
- Insectes			
- Autres Invertébrés			
- Phanérogames			
- Ptéridophytes			
- Bryophytes			
- Algues			
- Champignons			
- Lichens			
- Habitats			

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné



6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8C Fourrés de Noisetiers	Informateur : CIRIL	0	2006
38.11 Pâturages continus	Informateur : CIRIL	0	2006
41.C2 Bois d'Alnus glutinosa	Informateur : CIRIL	0	2006
82 Cultures	Informateur : CIRIL	0	2006
83.311 Plantations de conifères indigènes	Informateur : CIRIL	0	2006
83.32 Plantations d'arbres feuillus	Informateur : CIRIL	0	2006
86 Villes, villages et sites industriels	Informateur : CIRIL	0	2006

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)			Informateur : Jean-Christophe KOENIG				2000
	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)			Informateur : Anne DISS				2003
	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)			Informateur : Jean-Marc BAUDOIN				2001
	444430	Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)			Informateur : Solène NOZAY; Yannick LEDORE				2004
	444432	Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)			Informateur : Solène NOZAY; Yannick LEDORE				2004
	444440	Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)			Informateur : DESPAQUIS Geoffrey; GRISVARD Pierre				2011
Mammifères	60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)			Informateur : CPEPESC Lorraine				2006
	60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)			Informateur : Philippe Malenfant				2012
	60345	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)			Informateur : CPEPESC Lorraine				2006
	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)			Informateur : Frank Renard				2012
	60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)			Informateur : Marc Saint-Pé				2008
	60400	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)			Informateur : Philippe Malenfant				2012
	60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)			Informateur : Frank Renard				2012



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)			Informateur : Marc Saint-Pé				2008
	60479	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)			Informateur : Rémi Hanotel				2009
	60518	Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Philippe Malenfant				2012
	60527	Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)			Informateur : Marc Saint-Pé				2011
	79299	Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001			Informateur : Nicolas Harter				2009
	79300	Myotis brandtii (Eversmann, 1845)			Informateur : Philippe Malenfant				2012
	79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)			Informateur : Mickaël Gamarde				2012
	200118	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)			Informateur : Philippe Malenfant				2012
Oiseaux	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758			Informateur : Stéphane PINGEOT				2010
	4053	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)			Informateur : Stéphane PINGEOT				2010
Reptiles	77490	Anquis fragilis Linnaeus, 1758			Informateur : DESPAQUIS Geoffrey,GRISVARD Pierre				2011
	77756	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)			Informateur : Pierre GRISVARD				2011
	77949	Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)			Informateur : Pierre GRISVARD				2011
Autres	99	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)			Informateur : Matthieu GAILLARD				2007
	301	Rana arvalis Nilsson, 1842			Informateur : Geoffrey DESPAQUIS				2011



7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444430	Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444432	Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444440	Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	Rhinolophus hipposideros (Reichstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60345	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60479	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60518	Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60527	Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	79299	Myotis alcaathos Helversen & Heller, 2001	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	79300	Myotis brandtii (Eversmann, 1845)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	200118	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77490	Anolis fragilis Linnaeus, 1758	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77756	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77949	Hierophis viridiflavus (Lacépède, 1789)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné



9. SOURCES

- Philippe Malenfant() "".
- Marc Saint-Pé() "".
- CIRIL() "".
- Jean-Christophe KOENIG() "".
- Marc Saint-Pé() "".
- CPEPESC Lorraine() "".
- Nicolas Harter() "".
- Stéphane PINGEOT() "".
- Geoffrey DESPAQUIS() "".
- Rémi Hanotel() "".
- Frank Renard() "".
- Matthieu GAILLARD() "".
- Mickaël Gamarde() "".
- Solène NOZAY; Yannick LEDORE() "".
- Anne DISS() "".
- DESPAQUIS Geoffrey; GRISVARD Pierre() "".
- Jean-Marc BAUDOUIN() "".
- Pierre GRISVARD() "".



Date d'édition : 18/06/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030453>



CARRIERES DU PERTHOIS (Identifiant national : 410030453)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 30453)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Secrétariat Scientifique
ZNIEFF CSRPN Lorraine, 2013.- 410030453, CARRIERES DU PERTHOIS. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410030453.pdf>

Région en charge de la zone : Lorraine
Rédacteur(s) : Secrétariat Scientifique ZNIEFF CSRPN
Lorraine
Centroïde calculé : 806842°-2404576°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	3
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8



1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 incluse(s)

- Id nat. : [410015808](#) - GITES A CHIROPTERES DES CARRIERES DU PERTHOIS (Id reg. : 15808)

1.1 Localisation administrative

- Chevillon (INSEE : 52123)
- Fontaines-sur-Marne (INSEE : 52203)
- Nancy (INSEE : 52347)
- Aulnois-en-Perthois (INSEE : 55015)
- Brauvilliers (INSEE : 55075)
- Cousances-les-Forges (INSEE : 55132)
- Dammarie-sur-Saulx (INSEE : 55144)
- Juvigny-en-Perthois (INSEE : 55261)
- Morley (INSEE : 55359)
- Rupt-aux-Nonains (INSEE : 55447)
- Savonnières-en-Perthois (INSEE : 55477)
- Stainville (INSEE : 55501)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 0

Maximum (m) : Non renseigné

1.3 Superficie

3678,22 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [410015808](#) - GITES A CHIROPTERES DES CARRIERES DU PERTHOIS (Type 1) (Id reg. : 15808)

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

Non renseigné



Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun

Faible

Moyen

Bon

- Mammifères
- Oiseaux
- Reptiles
- Amphibiens
- Poissons
- Insectes
- Autres Invertébrés
- Phanérogames
- Ptéridophytes
- Bryophytes
- Algues
- Champignons
- Lichens
- Habitats



6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
31.8C Fourrés de Noisetiers	Informateur : CIRIL	0	2006
38.11 Pâturages continus	Informateur : CIRIL	0	2006
41.C2 Bois d'Alnus glutinosa	Informateur : CIRIL	0	2006
82 Cultures	Informateur : CIRIL	0	2006
83.311 Plantations de conifères indigènes	Informateur : CIRIL	0	2006
83.32 Plantations d'arbres feuillus	Informateur : CIRIL	0	2006
86 Villes, villages et sites industriels	Informateur : CIRIL	0	2006

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)			Informateur : Jean-Christophe KOENIG				2000
	197	Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)			Informateur : Anne DISS				2003
	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)			Informateur : Jean-Marc BAUDOIN				2001
	444430	Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)			Informateur : Solène NOZAY; Yannick LEDORE				2004
	444432	Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)			Informateur : Solène NOZAY; Yannick LEDORE				2004
	444440	Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)			Informateur : DESPAQUIS Geoffrey; GRISVARD Pierre				2011
Mammifères	60295	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)			Informateur : CPEPESC Lorraine				2006
	60313	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)			Informateur : Philippe Malenfant				2012
	60345	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)			Informateur : CPEPESC Lorraine				2006
	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)			Informateur : Frank Renard				2012
	60383	Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)			Informateur : Marc Saint-Pé				2008
	60400	Myotis emarginatus (E. Geoffroy, 1806)			Informateur : Philippe Malenfant				2012
	60408	Myotis nattereri (Kuhl, 1817)			Informateur : Frank Renard				2012



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60418	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)			Informateur : Marc Saint-Pé				2008
	60479	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)			Informateur : Rémi Hanotel				2009
	60518	Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)			Informateur : Philippe Malenfert				2012
	60527	Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)			Informateur : Marc Saint-Pé				2011
	79299	Myotis alcathoe Helversen & Heller, 2001			Informateur : Nicolas Harter				2009
	79300	Myotis brandtii (Eversmann, 1845)			Informateur : Philippe Malenfert				2012
	79301	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)			Informateur : Mickaël Gamarde				2012
	200118	Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)			Informateur : Philippe Malenfert				2012
Oiseaux	3807	Lanius collurio Linnaeus, 1758			Informateur : Stéphane PINGEOT				2010
	4053	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)			Informateur : Stéphane PINGEOT				2010
Reptiles	77490	Anquis fragilis Linnaeus, 1758			Informateur : DESPAQUIS Geoffrey;GRISVARD Pierre				2011
	77756	Podarcis muralis (Laurenti, 1768)			Informateur : Pierre GRISVARD				2011
	77949	Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)			Informateur : Pierre GRISVARD				2011
Autres	99	Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)			Informateur : Matthieu GAILLARD				2007
	301	Rana arvalis Nilsson, 1842			Informateur : Geoffrey DESPAQUIS				2011



7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Non renseigné

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- CIRIL() "".

A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 6

Fiches ENS n°55*G28, 55*B02, 55*D03

"Espaces naturels sensibles de la Meuse" - Conservatoire des Sites Lorrains / Conseil Général 55 - Décembre 1992

Grotte du cimetière, Combles en Barrois

Intérêt : Régional.

Communes de : COMBLES-EN-BARROIS

Numéro : 55*B02

Surface : 1.5392 ha

Carte IGN n° : 3115 Ouest

PRESENTATION DU PATRIMOINE NATUREL :

Description :

Milieux cavernicoles

Cavité ayant deux entrées, atteignant une profondeur de 40 m et un développement de 640 m, et comportant un ruisseau souterrain temporaire et même un petit lac. Elle abrite plusieurs espèces de chauves-souris dont plusieurs Rhinolophes, espèces rares et menacées.

Milieu physique :

Géologie : calcaires du Portlandien inférieur.

Hydrologie : importants phénomènes hydrologiques souterrains : les eaux souterraines de ce secteur sont dirigées vers les sources de Fains-les-Sources qui alimentent Bar-le-Duc en eau potable. Ce site présente également un intérêt géologique, voir la fiche 55G28.

Climat : microclimats particuliers des milieux souterrains et semi-souterrains (atmosphères souvent saturées en humidité et tempérées: -2 à 11°C dans les parties externes et environ 5 à 10°C dans les cavités profondes).

Historique - Evolution du milieu :

Evolution antérieure des milieux naturels :

Une partie de la grotte a jadis été exploitée comme champignonnière.

Dégradations constatées :

Dépôt de déchets de toute nature.

Surfréquentation.

Quelques peintures dans les souterrains

A quelque distance du cimetière, les eaux usées de Combles s'engouffrent dans une perte directement reliée au réseau souterrain (situation notée par SPELEO L, 1976, est-elle encore actuelle?).

INFORMATIONS DIVERSES :

Inventaire parcellaire :

Se reporter au classeur séparé.

Règlementation de protection du patrimoine naturel :

Servitudes - Statuts divers :

Activités sur le site :

Activités aux environs :

Documentation :

Fiche ZNIEFF n° 01/33 : HAMON B., 1985/87.

Publications générales :

GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SPÉLÉOLOGIQUE MEUSIEN, 1988, Bull. "Mardelle", 2, 116 p.

Documents divers :

SPELEO L, 1976, Inventaire souterrain Meuse, 8, p.56 - 64

EVALUATION :

Intérêt du site :

Intérêt botanique : 0

Intérêt zoologique : **

Intérêt en tant que site-relais pour plusieurs espèces Chiroptères en hiver. Outre les Chauves-souris, on

"Espaces naturels sensibles de la Meuse" - Conservatoire des Sites Lorrains / Conseil Général 55 - Décembre 1994

signale la présence de Crustacés du genre Niphargus dans le ruisseau temporaire.

Rareté ou originalité des habitats et des dynamiques : **

Diversité des habitats : *

Représentativité des espèces et habitats : **

Superficie : ***

Vaste réseau souterrain.

Fragilité naturelle : ***

Degré de conservation : **

Contiguïté avec d'autres milieux naturels : **

Réseau de milieux naturels similaires : ***

D'autres grottes existent assez nombreuses dans les environs ; plusieurs d'entre elles sont décrites dans le travail du Groupe d'études et de recherches spéléologiques meusien (1988).

Attrait intrinsèque et paysager : *

Evolution potentielle du site : ***

Pression anthropique : ***

Possibilité de mobiliser des partenaires : ?

Structure foncière : **

L'intervention efficace est relativement complexe vu le statut de propriété particulier des milieux souterrains, et l'interconnection avec d'autres souterrains.

Valeur pédagogique ou touristique : *

Eviter l'accès.

Menaces potentielles ou avérées :

Pollution des eaux (risque aggravé par la présence du réseau hydrographique souterrain)

PROPOSITIONS D'INTERVENTION :

MAITRISE FONCIERE :

Rien à signaler

MAITRISE D'USAGE :

Mise en place d'une convention avec les propriétaires et la commune pour une préservation des lieux.

GESTION BIOLOGIQUE :

Veiller à empêcher tout dépôt d'immondices, tant pour maintenir la vie dans cette grotte que pour ne pas risquer de polluer les sources de fains qui alimentent Bar-le-Duc.

Nettoyer et fermer le site, tout en lui gardant son accessibilité pour les Chauves-souris.

ACCUEIL DU PUBLIC :

A éviter - milieu naturel sensible -

ETUDES COMPLEMENTAIRES :

Etudier les Invertébrés de la grotte. Effectuer un suivi régulier des populations de Chauves-souris.

REGLEMENTATION :

Etudier la possibilité de mise en place d'un Arrêté de Protection de Biotope.

Prévoir des protections particulières des pertes souterraines, afin d'éviter la pollution des eaux.

COÛTS D'INTERVENTION :

Type d'intervention :

Gestion nécessaire (nettoyage)

Gestion éventuelle (dossier APB)

Surface (ha) :	Coût initial (FF) :	Coût d'entretien (FF) :
0	5000	2000
0	7500	0

Inventaire des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse - 1994 - Conservatoire des Sites Lorrains/C. Le Général de la Meuse.

55*902. Grotte du cimetière, Combles en Barrois

Liste d'habitats

Habitat	Code CORINE	Nom scientifique	Remarques
Grotte naturelle	65		Réseau karstique souterrain

Liste d'espèces végétales

Nom scientifique	Nom français	Protection	Intérêt	Abondance	Lieu	Référence
Rien à signaler						

Liste d'espèces animales

Nom scientifique	Nom français	Protection	Intérêt	Statut	Abondance	Lieu	Référence
Myotis myotis	Grand murin	Nat-DH2-DINat	2	+			HAMON B., 1985/87.
Rhinolophus ferrumequum	Grand rhinolophe	Nat-DH2-DINat	2	+			HAMON B., 1985/87.
Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe	Nat-DH2-DINat	2	+	colonie		HAMON B., 1985/87.



"Espaces naturels sensibles de la Meuse" - Conservatoire des Sites Lorrains / Conseil Général 55 - Décembre 1994

Carrières du Perthois

Intérêt : Régional.

Numéro : 55*D03

Surface : ^{11,57} ha

Communes de : AULNOIS-EN-PERTHOIS

SAVONNIERES-EN-PERTHOIS

BRAUVILLIERS

Carte IGN n° : 3115 Ouest, 3116 Ouest

PRESENTATION DU PATRIMOINE NATUREL :

Description :

Milieux cavernicoles, carrières.

Anciennes carrières de calcaires. Celles retenues ici sont principalement souterraines. Leur aspect varie selon l'ampleur des galeries, leur hauteur (toutes ayant cependant un plafond plat et assez régulier), l'exploitation plutôt artisanale ou réellement industrielle qui y fut menée. Elle présentent un certain attrait pour les espèces cavernicoles (chauves-souris) bien que les populations rencontrées ne soient pas considérables. L'exploitation a par endroits rejoint les réseaux karstiques, qui apparaissent ainsi en coupe dans les galeries artificielles.

Les carrières à l'air libre peuvent abriter des Fougères originales. Elles sont toutes menacées par l'établissement de décharges sauvages.

Milieu physique :

Géologie : calcaire oolithique vacuolaire du Portlandien inférieur (pierre de Savonnières). Ce site possède également un intérêt géologique, voir la fiche 55G31.

Géomorphologie : présence d'un gouffre de grande profondeur pour le département (90 m) : celui de la Sonnette. D'autres gouffres moins importants ont été explorés : "La Besace, l'Avenir, Grande Vialle", et d'autres sont sur le territoire de Savonnières, les communes voisines en possédant également.

Climat : frais même en été dans les souterrains (env. 10°C en août) ; la circulation d'air y est correcte, augmentée par des puits dans certains cas.

Historique - Evolution du milieu :

Patrimoine historique : intérêt historique des carrières d'exploitation de la "pierre de Savonnières", qui fut connue dès l'époque romaine. La gare de l'Est à Paris employa ces pierres. Certaines carrières fonctionnent encore actuellement, soit en souterrain soit à l'air libre.

Depuis l'abandon de certaines, plusieurs galeries sont remblayées par du calcaire, les piliers restant en place. D'autres servent pour la culture des Champignons de Paris (Agarics).

Dégradations constatées :

(Site artificiel, de création humaine).

Dépôt de déchets, surtout dans les carrières à l'air libre.

Graffitis et destruction de concrétions ou autres éléments souterrains (plus visible dans d'autres souterrains que ceux décrits ici).

INFORMATIONS DIVERSES :

Inventaire parcellaire :

Se reporter au classeur séparé.

Règlementation de protection du patrimoine naturel :

Rien à signaler.

Servitudes - Statuts divers :

Concessions minières pour l'exploitation du calcaire.

Un remembrement a eu lieu en 1990 sur Aulnois, et est en cours en 1995 sur Savonnières.

Activités sur le site :

Stockage de matériaux et pour au moins un des souterrains dépôt de pierres de taille. Mise en place dans un des souterrains de compost de décharge, prélude à une exploitation en champignonnière.

Les souterrains décrits sont relativement peu utilisés par les spéléologues, alors que certains sont très fréquentés dans les environs

Activités aux environs :

"Espaces naturels sensibles de la Meuse" - Conservatoire des Sites Lorrains / Conseil Général 55 - Décembre 1994

Les carrières d'Aulnois sont situées au centre d'un secteur principalement cultivé. D'autres carrières se retrouvent nombreuses dans un rayon de quelques kilomètres. On note que l'entrée de certaines galeries est utilisée par des agriculteurs pour l'entrepôt de matériel, et que plusieurs abritent des champignonnières.

Documentation :

Visite de terrain CSL les 20/01/94, 11/08/94 et 17/09/94.

Fiche ZNIEFF n°01/38, SCHNEIDER J.F. 1992.

Publications spécifiques au site :

SCHNEIDER J.F., 1990, Aulnois-en-Perthois (55), Les chauves-souris de la carrière d'Aulnois, Annales CPEPESC Lorraine, 1,2, 113-118.

Communications personnelles :

SCHWAAB F., 1994

ROUABLE D., Club Léo Lagrange, St Dizier, 1994

HENRY E., 1994

CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE NANCY, 1994

Documents divers :

GRUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SPÉLÉOLOGIQUE MEUSIEN, 1987, Bull. "Mardelle", 1, 66 p. (un plan du réseau souterrain de Savonnières-en-Perthois y est donné en page 35, et des coupes des différents puits pages 37 à 43).

EVALUATION :

Intérêt du site :

Intérêt botanique : **

Le relief créé artificiellement par l'exploitation des carrières a reconstitué des microclimats différenciés, même à l'extérieur. Sur les flancs les plus frais, les fougères Scolopendres sont très abondantes. Quelques Doradilles rares. D'autres Ptéridophytes rares seraient à rechercher à l'entrée des carrières.

Intérêt zoologique : *

Les galeries sont un refuge intéressant pour les chauves-souris et d'autres espèces troglodytiques, mais guère en période estivale, car les souterrains sont froids. Les bois au relief tourmenté plaisent aux mammifères Carnivores (qui se cachent aussi dans les galeries) et aux chevreuils qui y trouvent refuge et nourriture. Dans la carrière "E" à Brauvilliers, les 4 espèces de tritons de Lorraine furent observées, ainsi que le Crapaud accoucheur Alytes obstetricans. Des remblais récents ont pu chasser certaines de ces espèces. La couleuvre verte-et-jaune vit dans les carrières à ciel ouvert, HANNEQUIN l'ayant vue aux lieux-dits "La Chopinotte" et "Le Moulin à vent".

Rareté ou originalité des habitats et des dynamiques : ***

Diversité des habitats : ***

L'une des carrières à ciel ouvert située au sud de Brauvilliers a vu la mare qui s'y développait récemment remblayée, ce qui baissa la diversité des habitats

Représentativité des espèces et habitats : **

Superficie : ***

Certains des réseaux souterrains ont un développement fort important (qui n'apparaît pas sur la carte du site jointe).

Fragilité naturelle : ***

Le risque d'éboulement spontané semble en général assez faible dans les carrières souterraines à piliers régulièrement disposés, qui sont ainsi bien étayées.

Degré de conservation : **

(très variable d'une carrière à l'autre). Sites d'origine artificielle, mais venant rejoindre par endroits un réseau karstique naturel.

Contiguïté avec d'autres milieux naturels : **

Terrain assez complexe et diversifié aux alentours, modelé en grande partie par les exploitations de carrières..

Réseau de milieux naturels similaires : ****

Important réseau de carrières sur les quatre communes où se fait l'exploitation de la Pierre de Savonnières. Plus largement, proximité de l'ample réseau karstique du sud-ouest meusien, qui s'étend en aval le long de la vallée de la Saulx et vers la Haute-Marne et la Marne (cf site géologique 55G31). Le site est inclus dans un ensemble biogéographique remarquable retenu dans cet inventaire (cf chapitre 2.42.

"Espaces naturels sensibles de la Meuse" - Conservatoire des Sites Lorrains / Conseil Général 55 - Décembre 1994

zone n°11). *Tout aménagement sur ce secteur devrait intégrer l'intérêt du patrimoine naturel.*

Attrait intrinsèque et paysager : ***

Les plus grands souterrains atteignent des tailles impressionnantes. Attrait des affleurements du réseau karstique dans les galeries.

Evolution potentielle du site : **

Pression anthropique : ***

Possibilité de mobiliser des partenaires : ***

Les spéléologues locaux ont été contactés et sont désireux de maintenir les aspects originaux des souterrains et de conserver les éléments karstiques visibles.

Structure foncière : *

Une intervention de protection peut être rendue relativement difficile par la complexité des droits de propriété et d'usage en carrières souterraines.

Valeur pédagogique ou touristique : ***

Quelque peu limitée par la fragilité de certains lieux.

Menaces potentielles ou avérées :

Surfréquentation et ses conséquences.

Création de champignonnières.

Pollution des réseaux souterrains.

PROPOSITIONS D'INTERVENTION :

MAITRISE FONCIERE :

Pas d'intervention foncière a priori, privilégier la maîtrise d'usage.

MAITRISE D'USAGE :

Mise en place d'une convention avec les différents propriétaires ou exploitants des carrières où un intérêt naturel a pu être relevé.

GESTION BIOLOGIQUE :

Dans la carrière en ZNIEFF à Aulnois, débroussailler fortement l'entrée. Fermeture de certaines entrées souhaitable.

Oter les dépôts d'immondices et gravats, et éviter que les dépôts ne se reproduisent.

Eviter une généralisation des champignonnières dans les grottes abritant des Chiroptères.

ACCUEIL DU PUBLIC :

à limiter - milieu naturel sensible - dans les souterrains, notamment ceux où vivent des chauves-souris, ou ceux où existent des concrétions, perles, et autres éléments souterrains prisés des collectionneurs ... ou susceptibles d'être saccagés.

Cependant, une présentation générale du Perthois, avec ses carrières, les éléments naturels secondaires qui ont pu s'y développer, les champignonnières etc... serait d'un grand intérêt et pourrait constituer un but de visites pour des groupes d'adultes ou d'enfants. Le groupe d'Etudes et de Recherches spéléologique meusien dispose d'une exposition-diorama sur le monde souterrain.

REGLEMENTATION :

mise en place d'un Arrêté de Protection de Biotope sur les carrières les plus riches.

Ne pas autoriser de décharges d'ordures dans les carrières (dans tous les cas, effectuer une étude d'impact complète avant tout projet d'aménagement les concernant).

ETUDES COMPLEMENTAIRES :

Explorer l'ensemble des galeries abandonnées des anciennes carrières proches de Savonnières : des populations de chauves-souris et de diverses espèces troglobies pourraient s'y retrouver. Recherche de Fougères rares dans les carrières ombragées à ciel ouvert

COÛTS D'INTERVENTION :

Type d'intervention :	Surface (ha) :	Coût initial (FF) :	Coût d'entretien (FF) :
Gestion nécessaire (débroussaillage)	0	0	4000
Gestion nécessaire (nettoyage ordues)	0	0	5000
Gestion éventuelle (dossier APB)	0	15000	0
Accueil du public très opportun (rotation expo)	0	0	5000
Accueil du public très opportun (visites guidées)	0	0	9000

Inventaire des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse - 1994 - Conservatoire des Sites Lorrains/Conservatoire du Parc National de la Meuse -

55*D03. Carrières du Perthois

Liste d'habitats

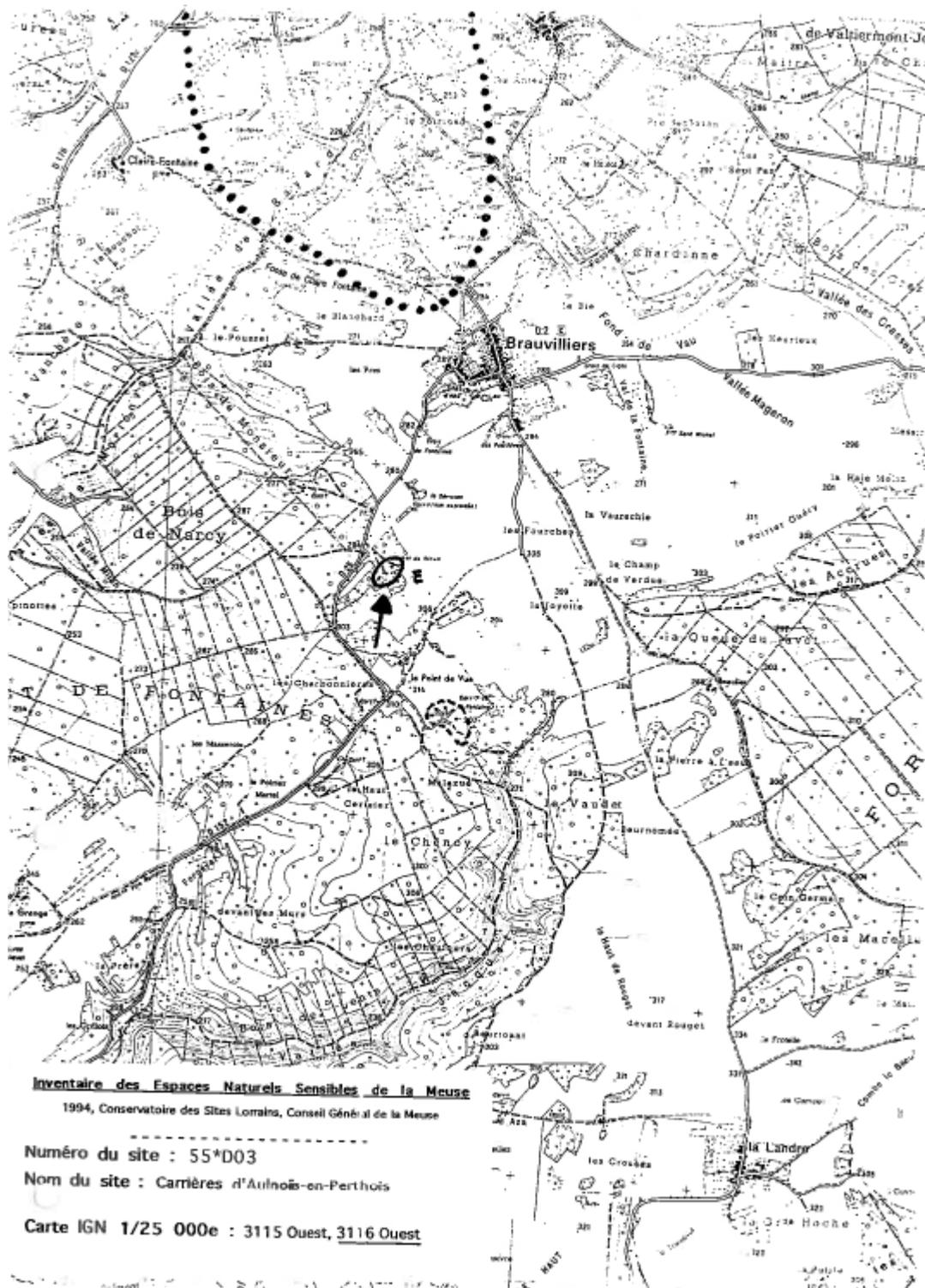
Habitat	Code CORINE	Nom scientifique	Remarques
Fourrés, recolonisation forestière	31.8		1
Front de taille, dalle			1
Milieux souterrains artificiels	88		1

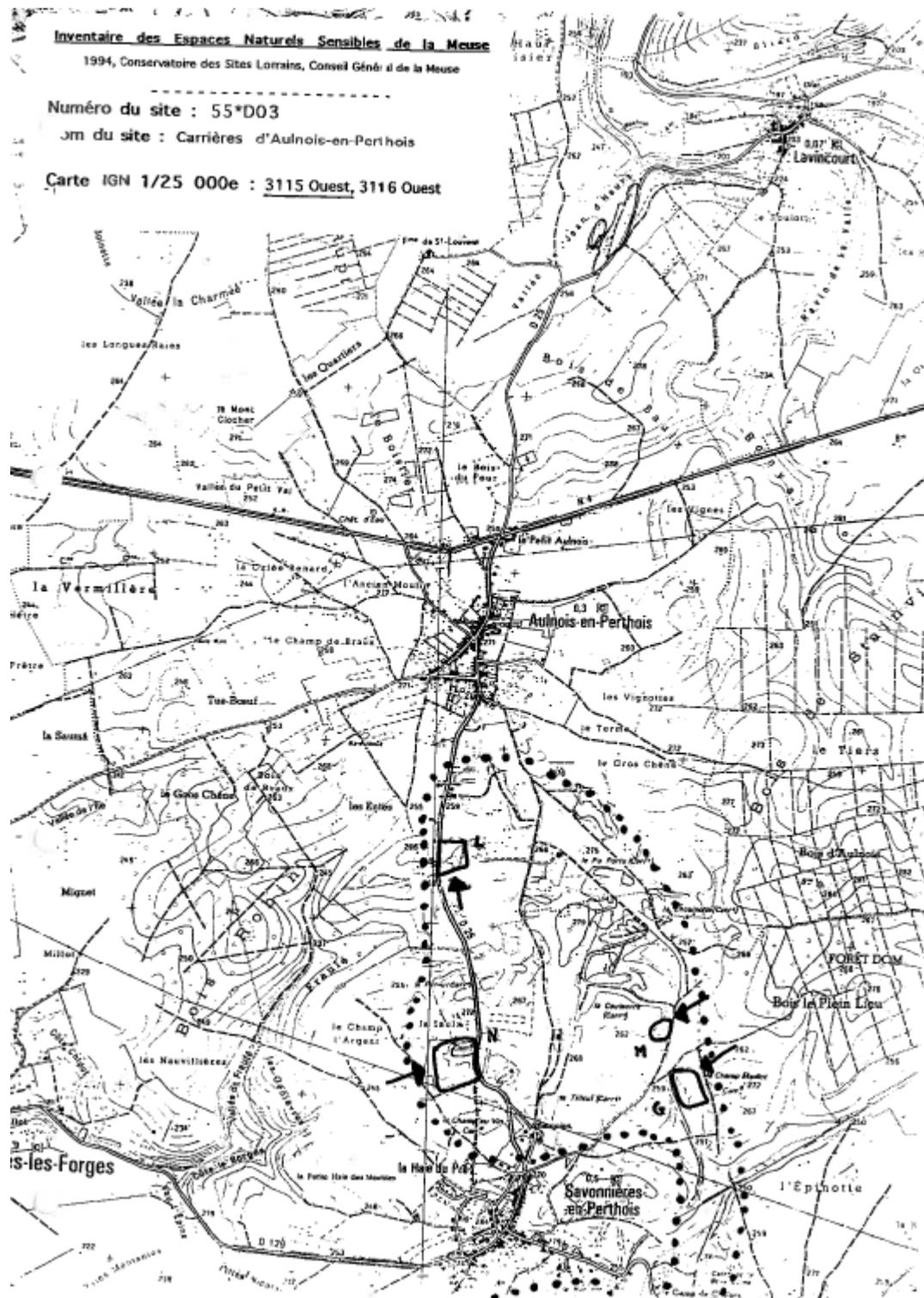
Liste d'espèces végétales

Nom scientifique	Nom français	Protection	Intérêt	Abondance	Lieu	Référence
<i>Pyrola rotundifolia</i> L.	Pyrolé à feuilles rondes	N.2	Rég	1	Brauvilliers, NW du village	CSL 1994
<i>Asplenium scolopendrium</i> L.	Langue de cerf, scolopendre		Rég	1	Brauvilliers, NW du village	CBN 1994
<i>Asplenium trichomanes</i> L.	Doradille des murailles à racilorr		Rég	1	Brauvilliers, NW du village	CBN 1994
<i>Polypodium vulgare</i> L.	Polypode vulgaire, réglisse c.		Rég	1	Carrière de la Résurrection	CBN 1994
<i>Leontodon hyoseroides</i> Weiw ex Reut.-Kontodon	des éboulis Lorr		Rég	1		

Liste d'espèces animales

Nom scientifique	Nom français	Protection	Intérêt	Statut	Abondance	Lieu	Référence
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevrouil	Loc	Loc	1	1		visite du 20/01/94
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	Loc	Loc	1	1		visite du 20/01/94
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Nat-DH2	Nat	1	1		visite du 20/01/94
<i>Myotis daubentonii</i>	Vespertillon de Daubent	Nat-DH4	Nat	1	1		SCHNEIDER J.F. 1992.
<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertillon à oreilles éch	Nat-DH2	Nat	1	1		SCHNEIDER J.F. 1992.
<i>Myotis mystacinus</i>	Vespertillon à moustache	Nat-DH4	Nat	1	1		SCHNEIDER J.F. 1992.
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	Nat-DH2	Nat	1	1		SCHNEIDER J.F. 1992.
<i>Myotis bechsteinii</i>	Vespertillon de Bechstein	Nat-DH2	Nat	1	1		SCHNEIDER J.F. 1992.
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	Nat-DH2	Nat	1	1		SCHNEIDER J.F. 1992.
<i>Coluber viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Nat-DH4	Rég	1	1		LEGER 1993





ESPACES NATURELS SENSIBLES (MEUSE)

GEOLOGIE

Laboratoire de Géologie
des Ensembles Sédimentaires
P.J. FAUVEL/J.LE ROUX

Conseil Général de
la Meuse

Conservatoire des
Sites Lorrains

Fiche 55*G28

-Intérêt : Régional

- Désignation du site** : Grotte de Combles-en-Barrois (G. du cimetière)
-Commune : Combles-en-Barrois.
-Type de site : [1] (Morphologie [X]/ Panorama []) [2] (Carrières [] affleurement naturel [X] tranchée routière []) [3] Mixte []
-Situation : X Lambert : 804,850
 Y Lambert : 120,800
 Z : 245
-Localisation
 Cartes topographiques I.G.N. et (ou) routières :
 1/25.000 : Bar-le-Duc 1/2, 3115 ouest.
 1/50.000 : Bar-le-Duc.
 1/100.000 : I.G.N. Série verte Nancy / Bar-le-Duc n°23.
 1/200.000 : Michelin n°s 241 et 62.
 Carte géologique :
 1/50.000 : Bar-le-Duc, n°227.
-Description : petit gouffre s'ouvrant dans un bosquet.
-Morphologie : de la carrière [], de l'affleurement [X], du paysage []:
-Paliers :
 .nombre : 4.
 .hauteur : 6m pour le puits d'accès, 40m au total, et développement de 640m environ.
 .accès : puits d'accès entouré de barbelés, assez abrupt. Echelles nécessaires.
-Coupe verticale
-Etages : Barrémien inférieur et Portlandien inférieur.
-Formations : Argiles ostréennes, Calcaires cariés, Oolite de Bure.
-Lithologie : marnes fossilifères, calcarénites oolitiques, calcaires sublithographiques.
-Paléontologie
-Tectonique
 ~failles : orientée NNE-SSW, et dirigée vers la source de Fains.
 ~diaclasses : voir topographie détaillée.
 ~stries
-Type d'intérêt : cavité relativement importante pour la région. Intérêt historique associant la pollution karstique et les épidémies de Bar-le-Duc.
-Propriétaires et (ou) exploitant :
 Durée prévue :
-Vulnérabilité : forte, voisine d'une décharge de déchets hétérogènes.
-Menaces :
 Naturelles :
 Humaines : risque d'augmentation des dépôts et de recouvrement. La deuxième entrée semble avoir disparu pour cette raison.

ESPACES NATURELS SENSIBLES (MEUSE)

GEOLOGIE

Laboratoire de Géologie
des Ensembles Sédimentaires
P.J. FAUVELILLE ROUX

Conseil Général de
la Meuse

Conservatoire des
Sites Lorrains

-Bibliographie :

F. Devaux, 1974, Inventaire souterrain de la Meuse.

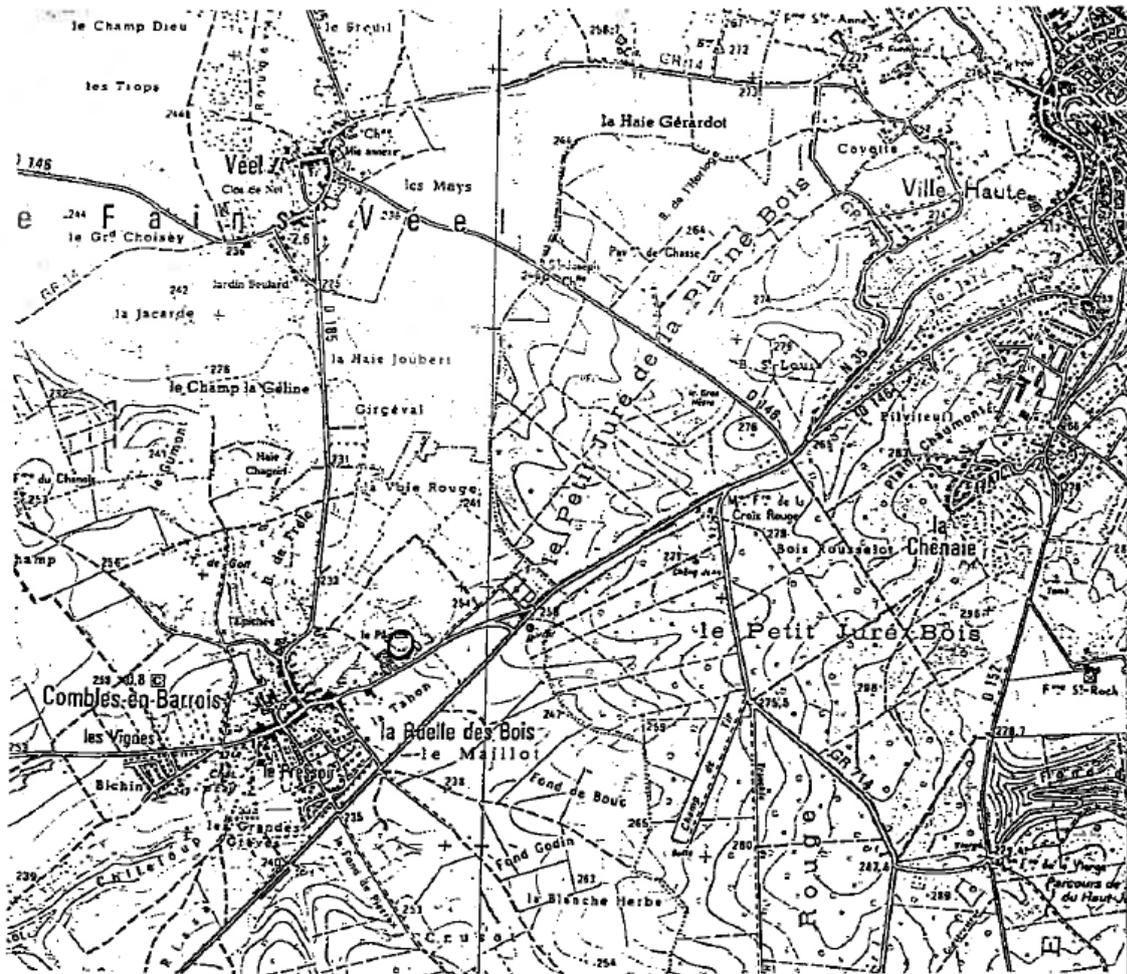
-Mesures de sauvegarde ou de mise en valeur :

limitation stricte du domaine de la décharge.

Réalisation d'un (ou de) panneau(x) explicatif(s).

Pian de situation et voie d'accès (ou extrait au 1/25.000):

dans Comblès-en-Barrois, prendre la D3 en direction de Bar-le-Duc. Poursuivre jusqu'à l'extrémité d'un petit bois après le cimetière et le dépôt d'objets hétérogènes. Sur la gauche, on accède (50m) à un bosquet arrondi sur le bord du bois où se trouve le puits d'entrée.



A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 7

Etat du parcellaire (liste des parcelles et des propriétaires)

Commune : Fontaines-sur-Marne

Section : OB

Parcelle n°	Entité	Superficie (ha) inclus dans le site	Propriétaire	
1570	Charbonnière	0,0872	Guillemin	Jean
1563	Charbonnière	0,0072	Yard	Raphael
1562	Charbonnière	0,0300	Yard	Raphael
1568	Charbonnière	0,0582	SA Rocamat – exploitation de carrières	
1569	Charbonnière	0,0254	SA Rocamat – exploitation de carrières	
1599	Charbonnière	1,4495	Guillemin	Jean
1566	Charbonnière	1,6055	Yard	Raphael
1565	Charbonnière	0,0022	Yard	Raphael
1582	Charbonnière	0,0005	Muel	François
1567	Charbonnière	0,0076	Yard	Raphael

Commune : Chevillon

Section : OA

Parcelle n°	Lieu-dit	Superficie (ha) inclus dans le site	Propriétaire	
1188	Haut-Cerisier	0,5979	Carrières et scieries de Bourgogne Fevre	
1054	Haut-Cerisier	0,0842	Yard	Raphael
1051	Haut-Cerisier	2,1658	Yard	Raphael
1062	Haut-Cerisier	0,0841	Guillemin	Jean
1769	Haut-Cerisier	0,0419	SA Rocamat – exploitation de carrières	
1050	Haut-Cerisier	0,2463	SA Rocamat – exploitation de carrières	
1047	Haut-Cerisier	0,0053	Yard	Raphael
1046	Haut-Cerisier	0,0090	SA Rocamat – exploitation de carrières	
1049	Haut-Cerisier	0,0277	Fulbert	Anne-Marie
1770	Haut-Cerisier	0,1915	Fischer	Vanessa
1052	Haut-Cerisier	0,2025	Yard	Raphael
1055	Haut-Cerisier	0,1335	Guillemin	Jean
1060	Haut-Cerisier	3,2385	Carrières et scieries de Bourgogne Fevre	
1053	Haut-Cerisier	0,0954	Yard	Raphael

Commune : Chevillon

Section : ZI

Parcelle n°	Lieu-dit	Superficie (ha) inclus dans le site	Propriétaire	
9	Haut d'Aza	0,0272	Association foncière de remembrement	
15	Haut d'Aza	3,6782	Lefranc	André
			Raucy	Nicole
16	Haut d'Aza	1,6343	Leseur	Sandrine
			Leseur	Henri (usufruitier)
			Jobard	Helene (usufruitier)

Commune : Chevillon

Section : ZK

Parcelle n°	Lieu-dit	Superficie (ha) inclus dans le site	Propriétaire	
13	Haut d'Aza	0,1796	Association foncière de remembrement	
14	Haut d'Aza	0,9760	Chassaing	Michel
11	Haut d'Aza	0,0987	Chassaing	Michel
27	Haut d'Aza	5,4800	Chassaing	Michel

A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 8

Etat du parcellaire (liste des parcelles et des propriétaires)

Commune : Aulnois-en-Perthois

Section : ZH

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
13	Fraufé	Promo Pierre	
14	Fraufé	Pierron	Pascal
17	Pu Portu	Pierron	Francis
30	Pu Portu	Pierron	Francis
45	Fraufé / Pu Portu	Franciola	Daniel
57	Pu Portu	Franciola	Frédérique

Commune : Aulnois-en-Perthois

Section : ZE

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
14	Pu Portu	SCEA – les champignonnières de l'Est	

Commune : Combles-en-Barrois

Section : OA

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
159	Grotte du cimetière	Arnould	Bernard

Commune : Combles-en-Barrois

Section : AC

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
106	Grotte du cimetière	SARL du Juré	

Commune : Savonnières-en-Perthois

Section : ZA

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
9	Pérou	Moreuil	Anne-Marie
19	Grande carrière	Bertin	Ronald
23	Grande carrière	GAEC de COCHIN	

Commune : Savonnières-en-Perthois

Section : ZB

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
2	Grande carrière	Pasinetti	Francesco
135	Pérou	ROCAMAT	

Commune : Savonnières-en-Perthois

Section : ZD

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
14	Grande carrière	Pasinetti	Andréa
27	Grande carrière	Pasinetti	Francesco
74	Grande carrière	Cordebart	Gilles
83	Grande carrière	ROCAMAT	

Commune : Savonnières-en-Perthois

Section : ZC

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
75	Grande carrière	Pasinetti	Andréa

Commune : Brauvilliers

Section : OA

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
2	Bois de Monsieur	ANDRA	
566	Canotte	Basset	Patrice
982	Moulin	Lasalle	Cyril
981	Point du jour	Moreuil	Anne-Marie

Commune : Brauvilliers

Section : OB

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
669	Fontaine	ROCAMAT	
1045	Point de vue	ROCAMAT	
553	Rinval	Les Amis de la Pierre	
1277	Rinval	Commune de Brauvilliers	

Commune : Brauvilliers

Section : ZA

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
63	Moulin	Moreuil	Anne-Marie

Commune : Juvigny-en-Perthois

Section : ZE

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
23	Résurrection	Sites des carrières de Savonnières-en-Perthois	

Commune : Stainville

Section : OE

Parcelle n°	Entité	Propriétaire	
72	Résurrection	Commune d'Aulnois-en-Perthois	

A - INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Annexe 9

Relevé de décisions de la réunion du 24 avril 2006 à la Préfecture de Bar-le-Duc



Cabinet

FI

Affaire suivie par : **Françoise INTINS**
Adjointe au directeur des services du cabinet
Chef de bureau du cabinet
☎. 03 29 77 55 60
e.mail : francoise.intins@meuse.pref.gouv.fr

Sécurité dans les carrières de Savonnières en Perthois Relevé de décisions de la réunion du lundi 24 avril 2006 à 14H30, à la Préfecture, salle Maginot

Sous la présidence de M. Jean-Paul Lacouture, Directeur des services du Cabinet,
En présence des personnes dont la liste est jointe en annexe.

Ayant eu connaissance, par la gendarmerie, de l'organisation de rave-parties sauvages dans les carrières de Savonnières en Perthois, le Préfet a souhaité que soit organisée une réunion avec les différents partenaires concernés par ce site :

- les entreprises d'exploitation de la pierre
- les spéléologues
- les anciens producteurs de champignons
- les élus et autres associations
- les forces de l'ordre et les pompiers

pour examiner les actions à mettre en œuvre afin d'assurer, dans la mesure du possible, la sécurité du site et des personnes qui le fréquentent, ainsi que la préservation du patrimoine existant.

La gendarmerie, après avoir rappelé l'historique de ce dossier, précise qu'elle ne peut procéder à des contrôles ou à des interventions à l'intérieur du site, même en cas de rassemblement avéré d'un groupe de raveurs, pour des raisons évidentes de sécurité.

S'agissant des spéléologues, une entrée, celle dite de «la gare» leur est spécifiquement dédiée. La délivrance des clefs d'accès fait l'objet d'un enregistrement (à l'exception des clubs locaux qui en possèdent un exemplaire), à la gendarmerie d'Ancerville.

La société Rocamat n'a plus d'activité souterraine, mais exploite les stocks de pierres réalisés, qu'elle doit également sortir par l'entrée de «la gare», et qui sont entreposés sur les parkings réservés initialement aux spéléologues, avant d'être transférés sur d'autres sites.

Les derniers exploitants de champignons ont pour leur part, cessé d'exploiter les lieux le 31 décembre 2005.

Le maire de Savonnières évoque la difficulté de déterminer avec précision, à la suite du remembrement, les limites précises de propriété, tant en surface qu'en sous-sol.

M. Duménil, dans le cadre d'un projet de mise en valeur touristique et culturel des carrières du site de Brauvilliers, interroge la gendarmerie sur la possibilité de mettre en place un dispositif anti effraction de son accès, raccordé à la gendarmerie d'Ancerville. Cette solution n'est pas envisageable, si ce n'est par le biais d'une société de gardiennage.

Après que chacun se soit longuement exprimé sur le sujet, il est décidé en conclusion :

- **de maintenir bloqués tous les accès aux carrières par la pose de blocs de pierres**
- **de permettre l'accès aux spéléologues, aux secours et aux forces de l'ordre par l'entrée de «la gare», tout en renforçant la sécurisation et l'inviolabilité de cet accès. Les véhicules des spéléologues devront rester à l'extérieur. La Société Rocamat est autorisée à pénétrer avec ses engins en journée. Elle s'engage, par ailleurs, à enlever pour le mois de juillet, les blocs de pierres qui sont stockés sur les parkings, afin de laisser libre ce site pour le stationnement des véhicules des spéléologues.**
- **de réaliser une topographie précise du site souterrain, en ayant recours à un étudiant en DEA de géographie ou en urbanisme. Le DDJS prendra les contacts nécessaires à cet effet.**
- **de prévenir les maires des communes environnantes, du risque de voir se déporter les rave-parties vers d'autres carrières, afin qu'ils restent vigilants. La préfecture leur adressera un courrier pour les informer.**
- **de ne pas prendre d'arrêté municipal de péril, tant que les mesures de sécurité ainsi définies se montrent suffisamment dissuasives, comme c'est le cas actuellement.**

Le directeur de cabinet



Jean-Paul Lacouture

B – ETAT DES LIEUX

Annexe 10

Fiches de description des 6 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire

Description et caractéristiques de l'espèce

Nom latin	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)
Physionomie	Les rhinolophes ont la particularité d'avoir un museau entouré d'appendices foliacés et de s'entourer de leurs ailes lorsqu'ils sont au repos. Le Petit Rhinolophe se distingue des autres <i>Rhinolophidae</i> par sa petite taille (5cm tête + corps).
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Grande tranquillité en période d'hibernation et de mise bas • Gîtes d'hibernation : milieux souterrains (caves, grottes, carrières souterraines) • Gîtes de mise bas : essentiellement d'origine anthropique (combles, greniers, granges) • Milieux de chasse à structure verticale diversifiée : prairies entourées de haies, boisements feuillus, ripisylves
Rayon d'action	2,5 – 20 km



Valeur patrimoniale



Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe IV et Annexe II
	Convention de Bonn	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Convention de Berne	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté ministériel du 23 avril 2007
	Liste rouge nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	LC : Préoccupation mineure
	Liste rouge Ch-Ard.	<input checked="" type="checkbox"/>	E : En danger
Niveau de rareté	Haute marne		Espèce commune
	Meuse		Espèce localement commune

Etat de conservation

Bon

Tendance d'évolution	En France : ↗ Sur les sites N2000 : ↗
-----------------------------	--

Degré de menace



Menaces effectives sur les sites	<ul style="list-style-type: none"> • Dérangeant en période d'hibernation (et de mise bas) • Disparition des gîtes d'hibernation (et de mise bas) • Modification et destruction des milieux de chasse
---	---

Statut de l'espèce sur les sites Natura 2000

Hibernation	Nombre de cavités : 16 Effectif max. : 1122
Estivage	Nombre de cavités : 3 Effectif max. : 46
Transit	Nombre de sites : 7 Effectif max. : 31

Cavités fréquentées par l'espèce dans les sites Natura 2000

Site	Entité	Commune	Hiver	Eté	Transit
FR2102001	Haut d'Aza	Chevillon	X		X
FR2102001	Haut Cerisier	Chevillon	X		X
FR2102001	Charbonnières	Fontaines-sur-Marne	X		X
FR4100247	Grotte du cimetière	Combles-en-Barrois	X		X
FR4100247	La Fraufé	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Pu Portu	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Plein Lieu	Stainville	X		
FR4100247	Pérou	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Grande carrière	Savonnières-en-Perthois	X		X
FR4100247	Résurrection	Juvigny-en-Perthois	X	X	
FR4100247	Point du Jour	Brauvilliers	X		
FR4100247	Canotte	Brauvilliers	X		
FR4100247	Moulin	Brauvilliers	X	X	
FR4100247	Bois de Monsieur	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Rinval	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Le Point de Vue	Brauvilliers	X		
FR4100247	Fontaine	Brauvilliers	X	X	

Description et caractéristiques de l'espèce

Nom latin	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)
Physionomie	Les rhinolophes ont la particularité d'avoir un museau entouré d'appendices foliacés et de s'entourer de leurs ailes lorsqu'ils sont au repos. Le Grand Rhinolophe est le plus grand des <i>Rhinolophidae</i> (envergure 35-40cm).
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Grande tranquillité en période d'hibernation et de mise bas • Gîtes d'hibernation : milieux souterrains (caves, grottes, carrières souterraines) • Gîtes de mise bas : anthropique (combles, forts, blockhaus, greniers, granges), parfois souterrains (grotte, carrières) • Milieux de chasse à structure diversifiée : bocages, boisements feuillus, ripisylves, vergers
Rayon d'action	5 – 100 km



Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe IV et Annexe II
	Convention de Bonn	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Convention de Berne	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté ministériel du 23 avril 2007
	Liste rouge nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	NT : Quasi-menacée
	Liste rouge Ch-Ard.	<input checked="" type="checkbox"/>	E : En danger
Niveau de rareté	Haute marne	Espèce assez-rare	
	Meuse	Espèce localement commune	

Etat de conservation

Bon

Tendance d'évolution	En France : ↗ Sur les sites N2000 : =
-----------------------------	--

Degré de menace

△ △ △

Menaces effectives sur les sites	<ul style="list-style-type: none"> • Dérangement en période d'hibernation (et de mise bas) • Disparition des gîtes d'hibernation (et de mise bas) • Modification et destruction des milieux de chasse
---	--

Statut de l'espèce sur les sites Natura 2000

Hibernation	Nombre de cavités : 15 Effectif max. : 106
Estivage	Nombre de cavités : 2 Effectif max. : 1
Transit	Nombre de sites : 3 Effectif max. : 6

Cavités fréquentées par l'espèce dans les sites Natura 2000

Site	Entité	Commune	Hiver	Eté	Transit
FR2102001	Haut d'Aza	Chevillon	X		X
FR2102001	Haut Cerisier	Chevillon	X		X
FR2102001	Charbonnières	Fontaines-sur-Marne	X		
FR4100247	Grotte du cimetière	Combles-en-Barrois	X		
FR4100247	La Fraufé	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Pu Portu	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Plein Lieu	Stainville	X		
FR4100247	Pérou	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Grande carrière	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Résurrection	Juvigny-en-Perthois			
FR4100247	Point du Jour	Brauvilliers	X		
FR4100247	Canotte	Brauvilliers	X		
FR4100247	Moulin	Brauvilliers	X	X	
FR4100247	Bois de Monsieur	Brauvilliers	X		
FR4100247	Rinval	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Le Point de Vue	Brauvilliers	X		
FR4100247	Fontaine	Brauvilliers	X	X	

MURIN A OREILLES ECHANCREES

Code Natura 2000 : 1321

Description et caractéristiques de l'espèce

Nom latin	<i>Myotis emarginatus</i> (Geoffroy, 1806)
Physionomie	Le Murin à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne (envergure 22-25cm). Sa coloration générale est plutôt rousse, avec un ventre gris-beige.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none">• Gîtes d'hibernation : milieux souterrains (caves, grottes, carrières souterraines)• Gîtes de mise bas : peuvent être souterrains (carières, grottes) mais aussi hors sols (combles, greniers, granges, blockhaus)• Milieux de chasse à structure diversifiée : bocages, boisements feuillus, ripisylves, parcs et jardins
Rayon d'action	21 – 40 km



Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe IV et Annexe II
	Convention de Bonn	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Convention de Berne	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté ministériel du 23 avril 2007
	Liste rouge nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	LC : Préoccupation mineure
	Liste rouge Ch-Ard.	<input checked="" type="checkbox"/>	E : En danger
Niveau de rareté	Haute marne		Espèce assez-rare
	Meuse		Espèce localement commune

Etat de conservation

Bon

Tendance d'évolution	En France : ↗
	Sur les sites N2000 : =/↘

Degré de menace

△ △ △

Menaces effectives sur les sites	<ul style="list-style-type: none">• Dérangement en période d'hibernation (et de mise bas)• Disparition des gîtes d'hibernation (et de mise bas)• Modification et destruction des milieux de chasse
---	--

Statut de l'espèce sur les sites Natura 2000

Hibernation	Nombre de cavités : 15 Effectif max. : 447
Estivage	Nombre de cavités : 1 Effectif max. : 2
Transit	Nombre de sites : 3 Effectif max. : 16

Cavités fréquentées par l'espèce dans les sites Natura 2000

Site	Entité	Commune	Hiver	Eté	Transit
FR2102001	Haut d'Aza	Chevillon	X		
FR2102001	Haut Cerisier	Chevillon	X		
FR2102001	Charbonnières	Fontaines-sur-Marne	X		X
FR4100247	Grotte du cimetière	Combles-en-Barrois			
FR4100247	La Fraufé	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Pu Portu	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Plein Lieu	Stainville	X		
FR4100247	Pérou	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Grande carrière	Savonnières-en-Perthois	X		X
FR4100247	Résurrection	Juvigny-en-Perthois	X		
FR4100247	Point du Jour	Brauvilliers			
FR4100247	Canotte	Brauvilliers	X		
FR4100247	Moulin	Brauvilliers	X	X	
FR4100247	Bois de Monsieur	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Rinval	Brauvilliers	X		
FR4100247	Le Point de Vue	Brauvilliers	X		
FR4100247	Fontaine	Brauvilliers	X		

Description et caractéristiques de l'espèce

Nom latin	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)
Physionomie	Le Grand Murin est la plus grande espèce de chauve-souris de Lorraine et de Champagne-Ardenne (envergure de 35 à 45 cm). Son pelage dorsal est brun-gris, tandis que son ventre est blanc/beige. Il est doté d'oreilles et d'un museau longs et larges.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Gîtes d'hibernation : principalement souterrains (cave, grottes, carrières) • Gîtes de mise bas : souvent dans des constructions anthropiques (combles, greniers, granges, ponts) • Milieux de chasse : prairies pâturées ou fauchées, boisements feuillus avec sous-bois peu développé
Rayon d'action	26 – 100 km



Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe IV et Annexe II
	Convention de Bonn	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Convention de Berne	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté ministériel du 23 avril 2007
	Liste rouge nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	LC : Préoccupation mineure
	Liste rouge Ch-Ard.	<input checked="" type="checkbox"/>	E : En danger
Niveau de rareté	Haute marne	Espèce assez-rare	
	Meuse	Espèce commune	

Etat de conservation

Bon

Tendance d'évolution	En France : ↗ Sur les sites N2000 : =
-----------------------------	--

Degré de menace

△ △ △

Menaces effectives sur les sites	<ul style="list-style-type: none"> • Dérangement en période d'hibernation (et de mise bas) • Disparition des gîtes de mise-bas (et d'hibernation) • Modification et destruction des milieux de chasse
---	--

Statut de l'espèce sur les sites Natura 2000

Hibernation	Nombre de cavités : 16 Effectif max. : 105
Estivage	Nombre de cavités : 1 Effectif max. : 1
Transit	Nombre de sites : 6 Effectif max. : 42

Cavités fréquentées par l'espèce dans les sites Natura 2000

Site	Entité	Commune	Hiver	Eté	Transit
FR2102001	Haut d'Aza	Chevillon	X		X
FR2102001	Haut Cerisier	Chevillon	X		X
FR2102001	Charbonnières	Fontaines-sur-Marne	X		X
FR4100247	Grotte du cimetière	Combles-en-Barrois			X
FR4100247	La Fraufé	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Pu Portu	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Plein Lieu	Stainville	X		
FR4100247	Pérou	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Grande carrière	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Résurrection	Juvigny-en-Perthois	X		
FR4100247	Point du Jour	Brauvilliers	X		
FR4100247	Canotte	Brauvilliers	X		
FR4100247	Moulin	Brauvilliers	X	X	
FR4100247	Bois de Monsieur	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Rinval	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Le Point de Vue	Brauvilliers	X		
FR4100247	Fontaine	Brauvilliers	X		

Description et caractéristiques de l'espèce

Nom latin	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1818)
Physionomie	Espèce de chauve-souris de taille moyenne, ses oreilles sont caractéristiques : très longues et assez large, non soudées à la base, dépassant largement le museau sur un animal au repos.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Gîte d'hibernation : surtout dans les arbres creux, rarement dans les grottes ou carrières souterraines • Gîtes de mise bas : gîtes arboricoles (trous de pics principalement) • Milieux de chasse : boisements feuillus âgés à sous-bois dense et présence de ruisseaux, mares ou étangs
Rayon d'action	1 – 73 km



Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe IV et Annexe II
	Convention de Bonn	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Convention de Berne	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté ministériel du 23 avril 2007
	Liste rouge nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	NT : Quasi-menacée
	Liste rouge Ch-Ard.	<input checked="" type="checkbox"/>	V : Vulnérable
Niveau de rareté	Haute marne	Espèce mal connue	
	Meuse	Espèce localement commune	

Etat de conservation

?

Tendance d'évolution	En France : ?
	Sur les sites N2000 : ?

Degré de menace

△ △ △

Menaces effectives sur les sites	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des gîtes d'hibernation et de mise-bas (arbres creux) • Modification et destruction des milieux de chasse
---	--

Statut de l'espèce sur les sites Natura 2000

Hibernation	Nombre de cavités : 13 Effectif max. : 13
Estivage	Nombre de cavités : 1 Effectif max. : 4
Transit	Nombre de sites : 6 Effectif max. : 33

Cavités fréquentées par l'espèce dans les sites Natura 2000

Site	Entité	Commune	Hiver	Eté	Transit
FR2102001	Haut d'Aza	Chevillon	X		X
FR2102001	Haut Cerisier	Chevillon			X
FR2102001	Charbonnières	Fontaines-sur-Marne	X		X
FR4100247	Grotte du cimetière	Combles-en-Barrois			
FR4100247	La Fraufé	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Pu Portu	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Plein Lieu	Stainville	X		
FR4100247	Pérou	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Grande carrière	Savonnières-en-Perthois	X		X
FR4100247	Résurrection	Juvigny-en-Perthois			
FR4100247	Point du Jour	Brauvilliers	X		
FR4100247	Canotte	Brauvilliers	X		
FR4100247	Moulin	Brauvilliers	X	X	
FR4100247	Bois de Monsieur	Brauvilliers			X
FR4100247	Rinval	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Le Point de Vue	Brauvilliers	X		
FR4100247	Fontaine	Brauvilliers	X		

Description et caractéristiques de l'espèce

Nom latin	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)
Physionomie	Espèce de chauves-souris de taille moyenne, son pelage est noirâtre et elle a un faciès caractéristique : ses petites oreilles triangulaires se rejoignent au niveau du front.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> Gîtes d'hibernation diversifiés : grottes, carrières souterraines, arbres creux, linteaux, tunnels... Gîtes de mise bas : arboricoles (décollements d'écorce, fissures..) ou anthropiques (derrière un volet, linteaux...) Milieus de chasse : boisements feuillus proches de ruisseaux, mares ou étangs
Rayon d'action	1 -100 km



Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe IV et Annexe II
	Convention de Bonn	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Convention de Berne	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II
	Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêté ministériel du 23 avril 2007
	Liste rouge nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	LC : Préoccupation mineure
	Liste rouge Ch-Ard.	<input checked="" type="checkbox"/>	V : Vulnérable
Niveau de rareté	Haute marne	Espèce commune	
	Meuse	Espèce localement commune	

Etat de conservation

?

Tendance d'évolution	En France : ↗
	Sur les sites N2000 : ?

Degré de menace

△ △ △

Menaces effectives sur les sites	<ul style="list-style-type: none"> Disparition des gîtes d'hibernation Modification et destruction des milieux de chasse
---	--

Statut de l'espèce sur les sites Natura 2000

Hibernation	Nombre de cavités : 15 Effectif max. : 42
Estivage	Nombre de cavités : 2 Effectif max. : 2
Transit	Nombre de sites : 6 Effectif max. : 29

Cavités fréquentées par l'espèce dans les sites Natura 2000

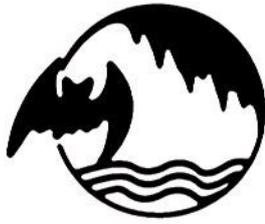
Site	Entité	Commune	Hiver	Eté	Transit
FR2102001	Haut d'Aza	Chevillon	X		X
FR2102001	Haut Cerisier	Chevillon	X		X
FR2102001	Charbonnières	Fontaines-sur-Marne	X		X
FR4100247	Grotte du cimetière	Combles-en-Barrois			
FR4100247	La Fraufé	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Pu Portu	Aulnois-en-Perthois	X		
FR4100247	Plein Lieu	Stainville	X		
FR4100247	Pérou	Savonnières-en-Perthois	X		
FR4100247	Grande carrière	Savonnières-en-Perthois	X		X
FR4100247	Résurrection	Juvigny-en-Perthois	X		
FR4100247	Point du Jour	Brauvilliers	X		
FR4100247	Canotte	Brauvilliers	X		
FR4100247	Moulin	Brauvilliers	X	X	
FR4100247	Bois de Monsieur	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Rinval	Brauvilliers	X		X
FR4100247	Le Point de Vue	Brauvilliers			
FR4100247	Fontaine	Brauvilliers	X	X	

B – ETAT DES LIEUX

Annexe 11

Synthèse bibliographique des données Chiroptères

Jouan D., 2015 – CPEPESC



CPEPESC Lorraine

COMMISSION DE PROTECTION DES EAUX,
DU PATRIMOINE, DE L'ENVIRONNEMENT,
DU SOUS-SOL ET DES CHIROPTÈRES DE LORRAINE



Sites Natura 2000
FR4100247 « Carrières du Perthois » et
FR2102001 « Anciennes carrières souterraines
de Chevillon et Fontaines sur Marne »

Synthèse bibliographique
des données de Chiroptères

Juin 2015



Sites Natura 2000 FR4100247 « Carrières du Perthois : gîtes à chauves-souris » et FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »

Synthèse bibliographique des données de Chiroptères

Document établi par Dorothée Jouan

Synthèse réalisée dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectifs des sites Natura 2000 FR4100247 « Carrières du Perthois : gîtes à chauves-souris » et FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne ».

Sommaire

I	INTRODUCTION	2
II	PERIMETRE D'ETUDE.....	2
III	DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....	4
III.1	PRESSION D'OBSERVATION.....	4
III.1.1	<i>Recherche et suivi de gîtes.....</i>	9
III.1.2	<i>Données de chiroptères en vol.....</i>	9
III.2	RICHESSE SPECIFIQUE ET NIVEAU DE PRESENCE DES ESPECES	11
III.2.1	<i>Au sein des sites Natura 2000.....</i>	11
III.2.1.1.	FR4100247 : Carrières du Perthois, gîtes à chauves-souris	11
III.2.1.2.	FR2102001 : Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne.....	38
III.2.1.3.	Bilan	44
III.2.2	<i>Dans un rayon de 5 km</i>	46
III.2.3	<i>Dans un rayon de 10 km.....</i>	48
III.3	BILAN DE L'ENSEMBLE DE L'AIRES DE RECHERCHE.....	50
IV	BIBLIOGRAPHIE	51

I INTRODUCTION

Le présent document est une synthèse bibliographique concernant les populations de chiroptères observées au sein des sites Natura 2000 FR4100247 « Carrières du Perthois : gîtes à chauves-souris » et FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne ». Elle a pour but de servir de base au diagnostic écologique dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs commun à ces deux sites Natura 2000.

Pour cela, elle précise le cortège d'espèces connu au sein des sites, mais également, en fonction de l'importance de la recherche déjà menée (nombre de sites visités, type de recherche, etc.), les lacunes des connaissances actuelles afin d'évaluer la nécessité de mener des inventaires de terrain complémentaires et de déterminer les méthodologies à mettre en place. Les résultats présentés ici sont à la fois qualitatifs (richesse spécifique) et quantitatifs.

II PERIMETRE D'ETUDE

Le périmètre d'étude comprend deux sites Natura 2000 (Figure 1) :

- FR4100247 « Carrières du Perthois : gîtes à chauves-souris », situé dans le sud du département de la Meuse, et concernant cinq communes : Aulnois-en-Perthois, Brauvilliers, Combles-en-Barrois, Juvigny-en-Perthois et Savonnières-en-Perthois,
- FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne », situé dans le nord de la Haute-Marne et concernant quatre communes : Breuil-sur-Marne, Chevillon, Fontaines-sur-Marne et Sommeville.

Il est important de noter que certaines entités des périmètres officiels, notamment en ce qui concerne le site lorrain « Carrières du Perthois », représentent seulement des entrées de cavités souterraines, alors que les données concernent bien l'étendue souterraine de ces cavités. Ainsi, les périmètres officiels ne représentent pas l'étendue réelle de ces cavités, ni parfois l'ensemble des entrées d'une cavité.

D'autre part, il existe des imprécisions des périmètres officiels. Par exemple, l'entité située sur la commune de Combles-en-Barrois, relative à la grotte du Cimetière, n'est pas du tout située à l'emplacement réel de cette grotte. Il en est de même pour certaines entrées de carrières.

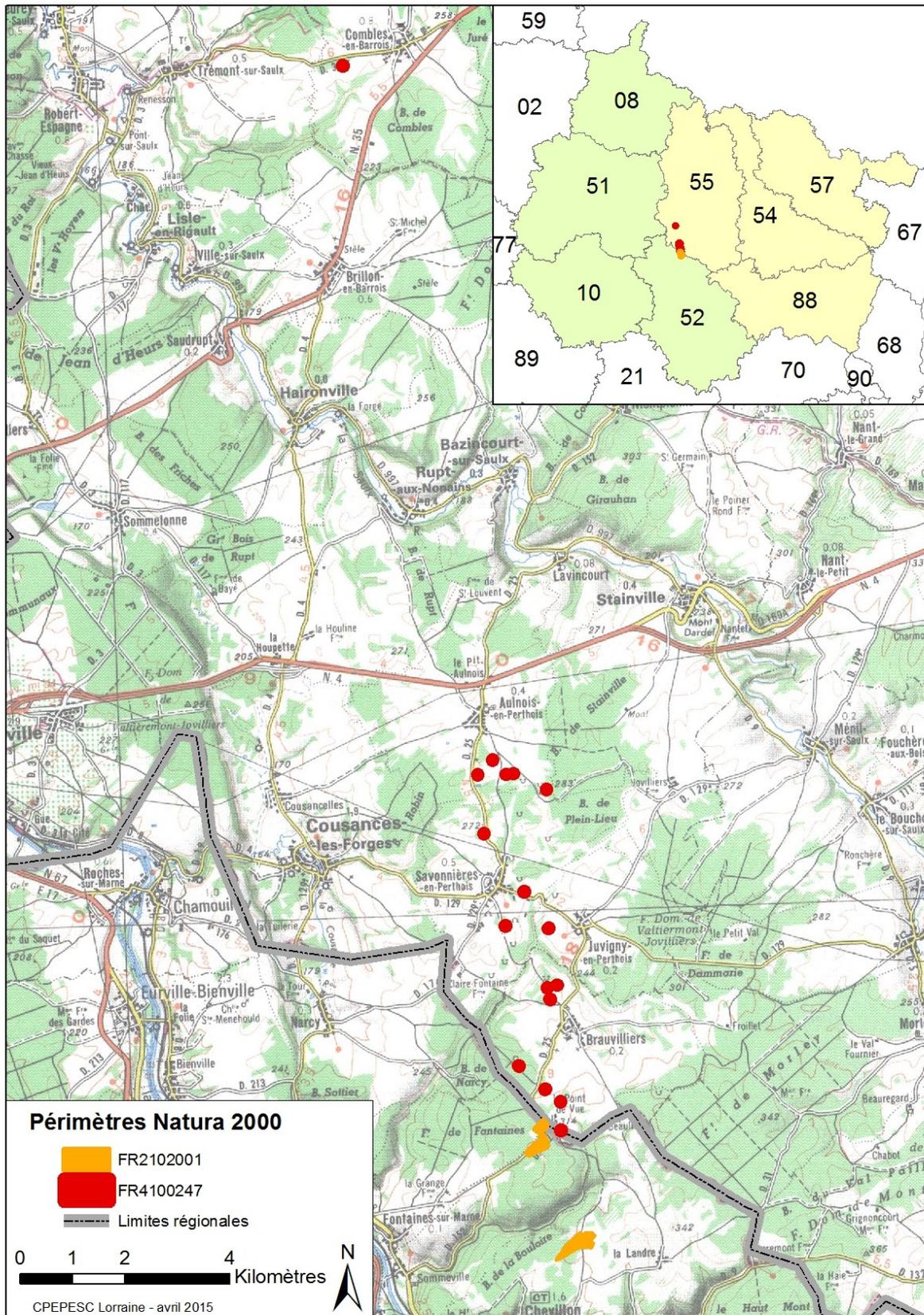


Figure 1 : Périmètre officiel des sites Natura 2000

III DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le cadre du présent travail, la recherche s'est exclusivement appuyée sur les données de la CPEPESC Lorraine pour le site lorrain et du Groupe Chiroptères Champagne-Ardenne pour le site champenois. Les comptages hivernaux des sites concernés sont réalisés en collaboration entre les deux associations et de manière simultanée depuis plus de 10 ans.

III.1 Pression d'observation

- Une observation correspond à la présence d'une espèce, dans un état reproducteur donné, en un site donné et à une date donnée. Ainsi, par exemple, la présence de cinq espèces différentes dans un même gîte lors d'un comptage hivernal se traduira par cinq observations distinctes. En revanche, la présence de 50 individus d'une même espèce présentant le même état reproducteur, comme par exemple des femelles gestantes, ne génère qu'une seule donnée.
- L'absence de chauve-souris lors d'une visite de site correspond également à une observation, dite "observation nulle".
- Un indice de présence est constitué par l'observation soit de cadavres, soit de traces de passage (guano, restes de repas, coulées d'urines, etc.).
- Le cycle biologique des chiroptères est constitué de quatre phases biorythmiques plus ou moins distinctes en fonction notamment des saisons :
 - L'hibernation : individus en léthargie hivernale.
 - L'estivage : individus présents en période estivale sans reproduction constatée.
 - La nurserie : individus en colonie de parturition (observation de femelles gestantes et/ou de jeunes non volants).
 - Le transit : autres cas, essentiellement en intersaison (automne et printemps), c'est à dire lorsque les individus sont en déplacement entre les gîtes d'été et ceux d'hiver.

La Figure 2 représente la répartition temporelle des données de la zone d'étude, soit les deux sites Natura 2000 ainsi que dans un rayon de 10 km autour. On note que la première donnée en gîte du secteur date de 1951, alors que les premières données en terrains de chasse apparaissent en 2002.

Le nombre de données en gîtes est très faible jusqu'en 1998, augmente progressivement jusqu'en 2006, puis se stabilise ces dernières années autour de 200 données annuelles. Cependant, un pic important (n=407) intervient en 2003. Celui-ci correspond à une campagne de prospections dans les bâtiments publics et ponts du secteur.

Le nombre de données en chasse est très faible et reste inférieur à 30 par an.

Le jeu de données semble donc pertinent d'un point de vue temporel, la plupart des données étant postérieure à 2000 et leur nombre étant assez stable d'année en année, mais il existe un fort déséquilibre entre les différentes méthodes d'acquisition de ces données.

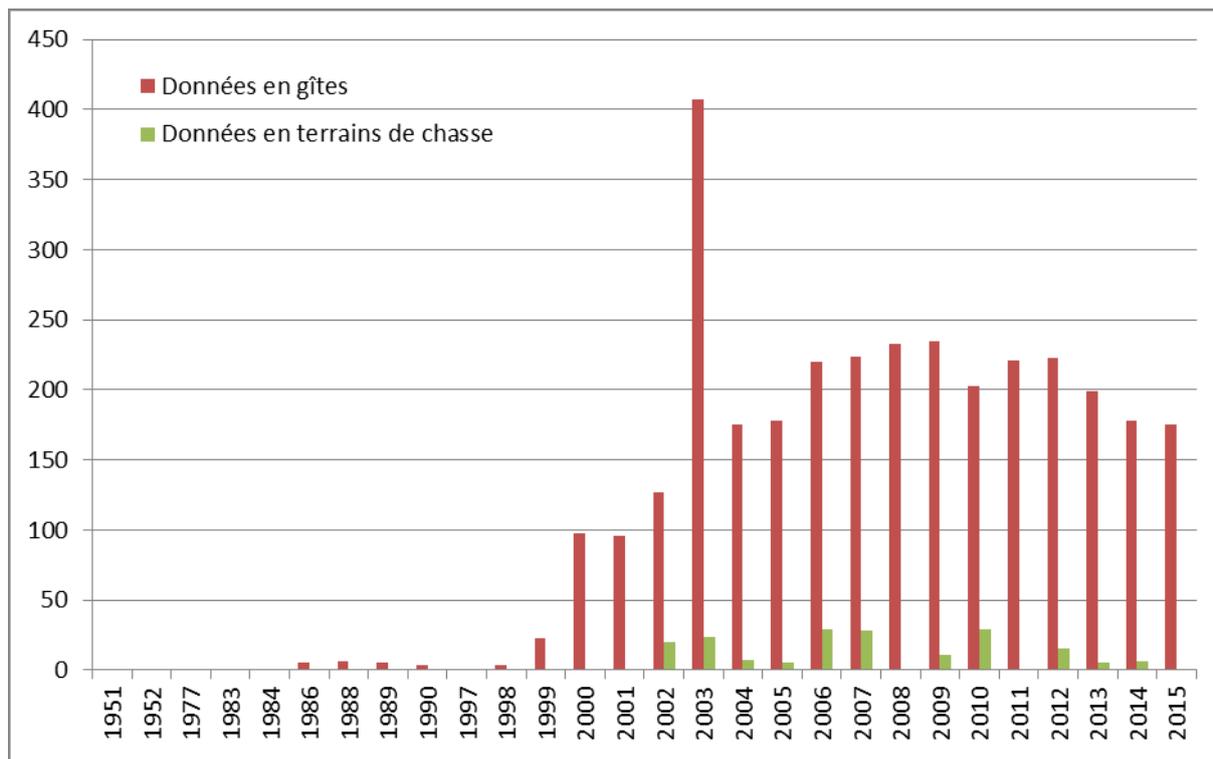


Figure 2 : Répartition temporelle des données dans un rayon de 10 km autour des sites Natura 2000

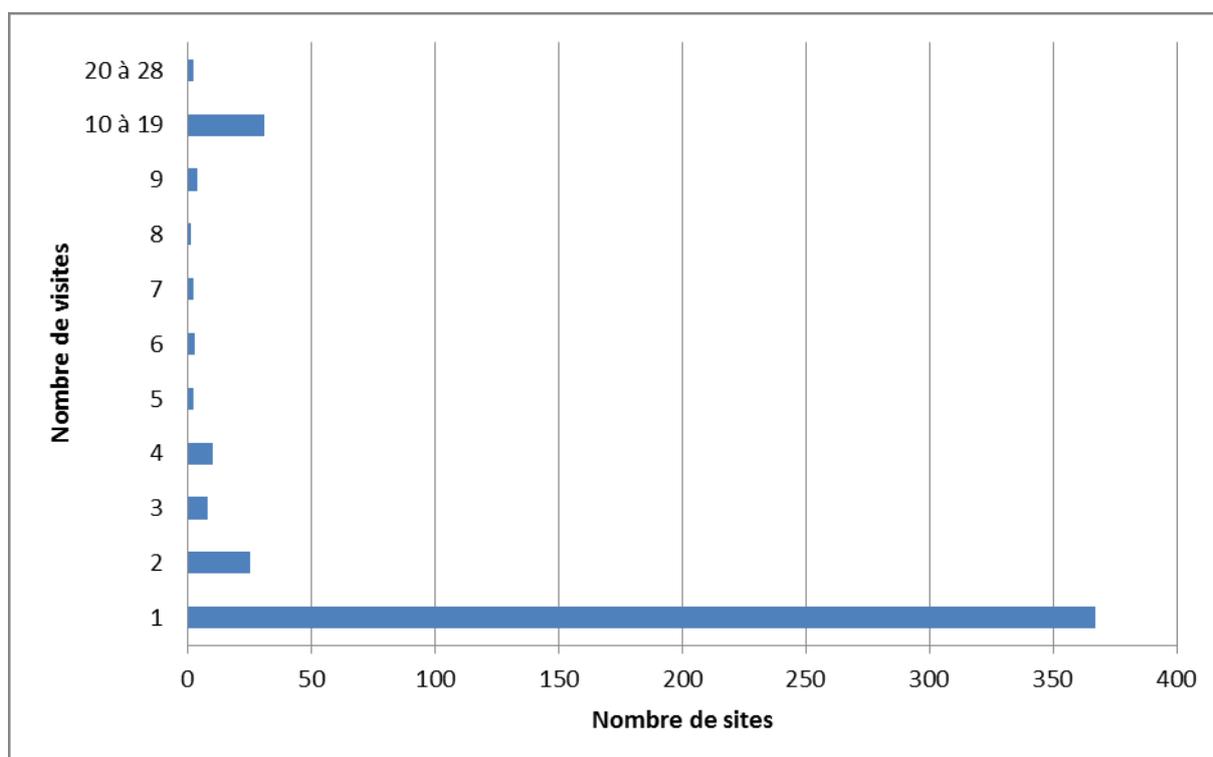


Figure 3 : Importance du suivi par site dans un rayon de 10 km autour des sites Natura 2000

La Figure 3 représente le nombre de visites par site expertisé dans la zone d'étude. Cela permet d'estimer la part de sites suivis. On note que la grande majorité des sites n'ont été visités qu'une seule fois (n=367). Cependant, 33 sites ont fait l'objet d'au moins 10 visites, ce qui traduit, pour ceux-ci, un suivi important. Les sites suivis correspondent

généralement à des gîtes, car les terrains de chasse sont très rarement expertisés plusieurs fois.

	Zone 1 : sites Natura 2000		Zone 2 : 0 / 5 Km		Zone 3 : 5 / 10 Km		Total	
	Nombre de sites	Nombre de données	Nombre de sites	Nombre de données	Nombre de sites	Nombre de données	Nombre de sites	Nombre de données
Terrain de chasse			12	41	50	139	62	180
Estivage			6	17	13	32	19	49
Transit			7	24	37	106	44	130
Observations nulles					1	1	1	1
Gîtes	17	1913	106	804	265	524	388	3241
Estivage	3	16	10	12	26	44	39	72
Nurserie			5	7	16	41	21	48
Transit	9	119	4	21	7	23	20	163
Hibernation	17	1768	27	665	7	176	51	2609
Observations nulles	4	8	71	87	205	214	280	309
Guano	2	2	12	12	23	26	37	40
Cadavres			1	1	5	5	6	6
Inconnu			1	1	1	2	2	3
Total et % du jeu de données	17 (3,8%)	1913 (55,7%)	119 (26,4%)	847 (24,7%)	315 (69,8%)	670 (19,5%)	451	3430

Tableau 1 : Pression d'observation par type de données et par biorythme

Sur l'ensemble de la zone d'étude, 3 430 données sont disponibles sur 451 sites (Tableau 1). Cette pression d'observation peut être considérée comme forte au regard de la pression d'observation globale en Lorraine.

On note que le nombre de données au sein des sites Natura 2000 est très important et représente plus de la moitié du jeu de données alors que celles-ci concernent moins de 4% des sites. Cela indique que le suivi des sites Natura 2000 est important. A contrario, la zone 3 comporte près de 70% des sites du jeu de données pour moins de 20% des données. La plupart des sites de cette zone ne sont donc pas très suivis.

En termes de nombre de sites, ce sont généralement les gîtes n'ayant permis aucune observation de chiroptères ou d'indices de présence qui sont les plus nombreux, ce qui se vérifie ici en dehors des sites Natura 2000. En termes de nombre d'observations en revanche, c'est la période d'hibernation qui domine dans la zone 2, ce qui s'explique par le suivi de sites d'hibernation.

Au total, 94% des données concernent des recherches en gîtes, dont 90% ont abouti à l'observation d'individus ou d'indices de présence (Tableau 1).

Les sites Natura 2000 ne comportent aucune donnée en chasse, ce qui s'explique par le périmètre, celui-ci se limitant à des entrées de cavités côté lorrain.

Géographiquement, les données sont réparties sur l'ensemble de l'aire de recherche, avec cependant des secteurs de moindre densité, notamment la partie champenoise ou les massifs forestiers à l'est des sites Natura 2000 (Figure 5).

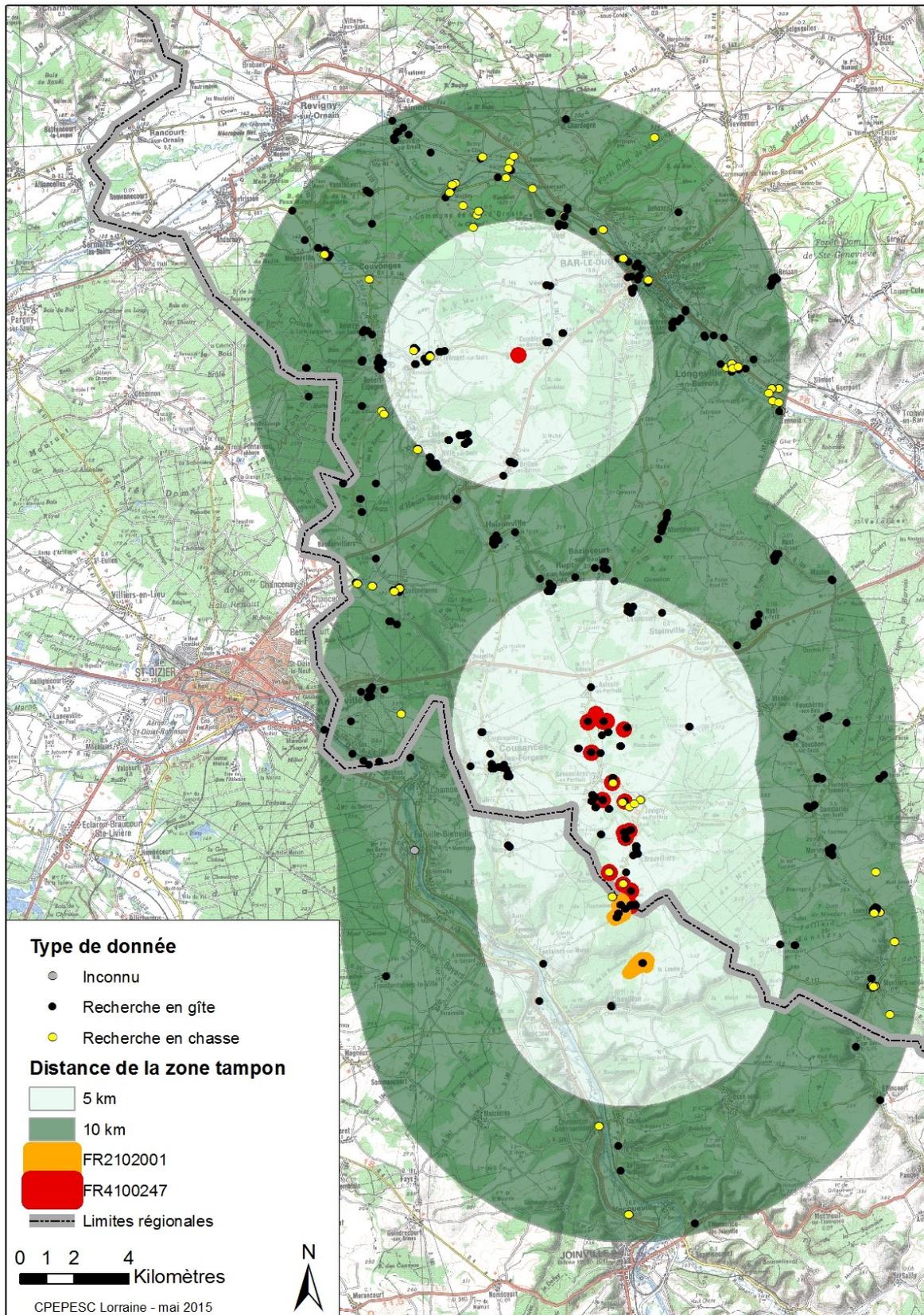


Figure 4 : Pression d'observation par type de recherche dans un rayon de 10 km autour des sites Natura 2000

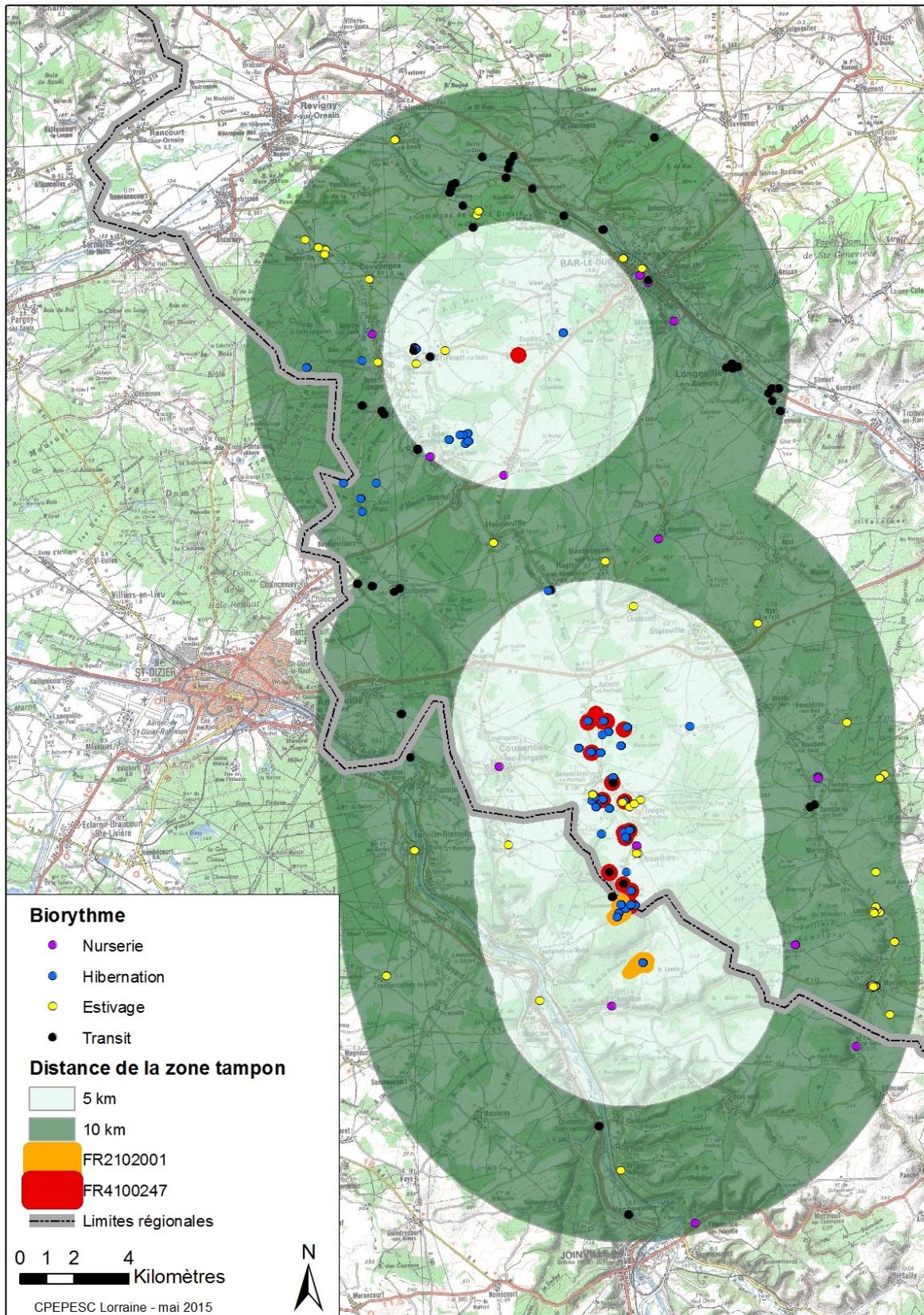


Figure 5 : Pression d'observation par biorythme dans un rayon de 10 km autour des sites Natura 2000

III.1.1 Recherche et suivi de gîtes

Dans le secteur d'étude, ce sont en grande majorité les bâtiments (54%) qui ont été les plus prospectés, puis les ponts (28%) et les milieux souterrains (18%) (Figure 6). En effet, de nombreuses prospections ont été menées dans les bâtiments publics et les ponts. Les milieux souterrains sont nombreux dans le secteur, notamment d'anciennes carrières souterraines.

Géographiquement, les recherches en gîtes sont réparties de manière relativement homogène sur l'aire de recherche (Figure 4). On remarque certains secteurs de forte densité de gîtes d'hibernation, alors que les nurseries sont éparpillées (Figure 5).

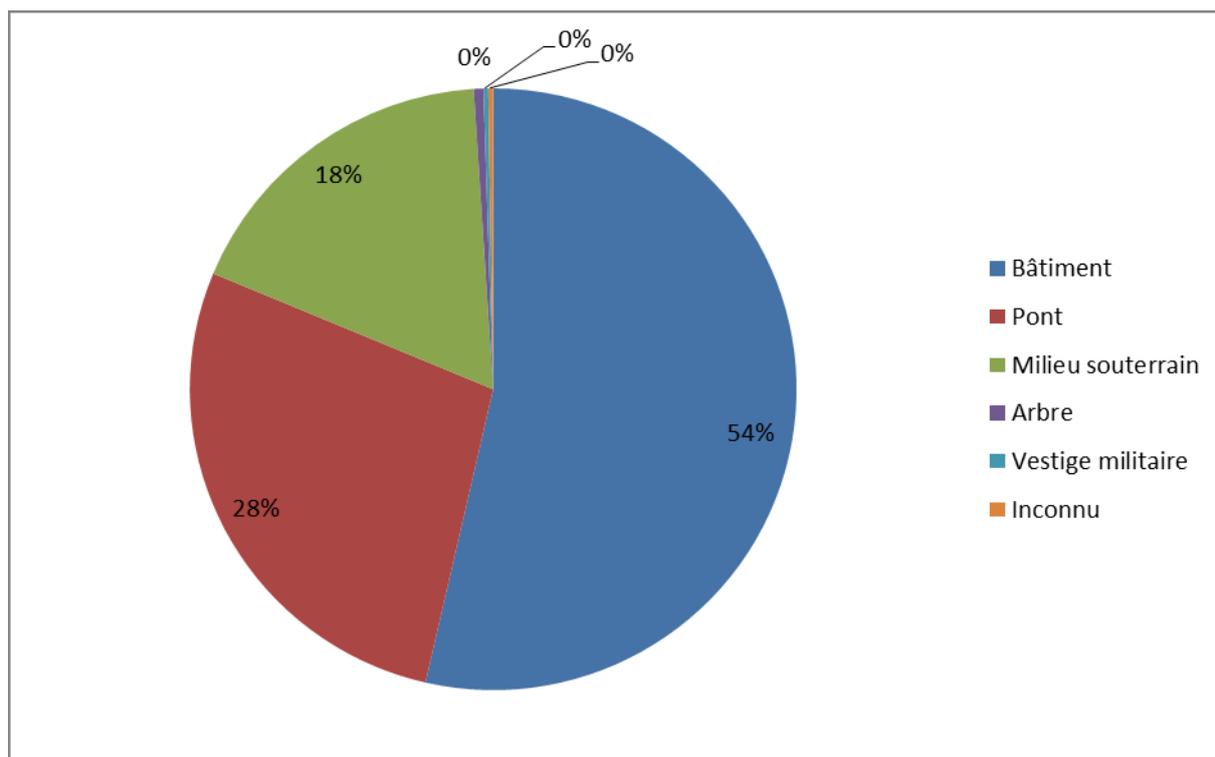


Figure 6 : Types de sites expertisés en recherche de gîtes

III.1.2 Données de chiroptères en vol

Les données concernant les chiroptères en vol sont majoritairement obtenues par l'utilisation du détecteur d'ultrasons.

Dans l'aire de recherche bibliographique, elles représentent seulement 5% des données (Tableau 1). Leur répartition spatiale est très hétérogène (Figure 4).

Les milieux les plus expertisés sont les villages (27%) et les bords de cours d'eau (23%), puis les lisières (15%), les forêts (11%) et les bords de canaux (10%) (Figure 7). Les milieux agricoles ont été peu prospectés.

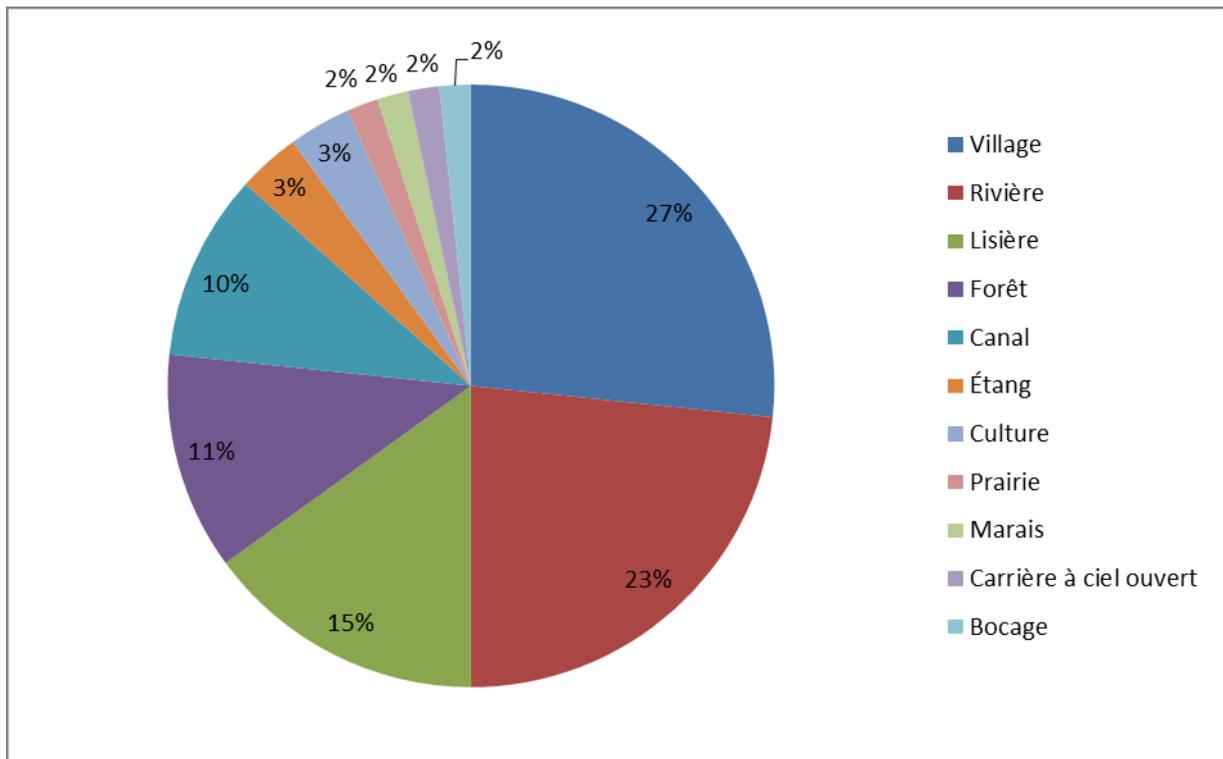


Figure 7 : Types de sites expertisés en recherche de gîtes

III.2 Richesse spécifique et niveau de présence des espèces

III.2.1 Au sein des sites Natura 2000

III.2.1.1. FR4100247 : Carrières du Perthois, gîtes à chauves-souris

III.2.1.1.1. *Grotte du Cimetière, Combles-en-Barrois*

Première visite : 15/12/1951

Nombre de visites : 9

Nombre de cavités : 1, 2 accès d'après l'inventaire des cavités de Meuse de 1998 (source : <http://fiches-risques.brgm.fr/georisques/cavite/LORAW0018343> et <http://fiches-risques.brgm.fr/georisques/cavite/LORAW0018344>). L'un des accès serait bouché.

Espèce	Hibernation	Transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>		7
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1	
<i>Myotis mystacinus</i>	1	
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	2	
<i>Myotis myotis</i>		2

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 2 : Effectif maximum par biorythme, grotte du Cimetière

La première donnée de chiroptère pour ce site concerne une mention de baguage d'un Grand Rhinolophe (Tableau 2), d'après les registres du Muséum National d'Histoire Naturelle. Les observations de Petit Rhinolophe et de Grand Murin datent quant à elles de 1986. Depuis 1999, seul un individu de Vespertilion à moustaches ou du complexe V. à moustaches/V. de Brandt a été observé et plusieurs visites n'ont permis l'observation d'aucune chauve-souris.

Le site est fréquenté, sans doute pour la spéléologie et de manière « sauvage ».

III.2.1.1.2. Carrière « Fraufé », Aulnois-en-Perthois

Première visite : 14/02/1988

Nombre de visites : 19

Nombre de cavités : 2 ; 4 accès pour la cavité principale, 1 accès pour la petite cavité annexe

Trois visites ont été menées en 1988, 1989 et 1990. Le suivi reprend en 2000 et est régulier jusqu'en 2015. Toutes les visites ont été menées en janvier ou février. Les données ne sont pas différenciées entre les deux cavités mais la plupart ne concernent probablement que la carrière principale.

Douze espèces et un groupe d'espèces y ont été identifiés, dont six espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore (DHFF) (Tableau 3).

Espèce	Hibernation
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	43
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	9
<i>Myotis daubentonii</i>	6
<i>Myotis brandtii</i>	1
<i>Myotis mystacinus</i>	15
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	17
<i>Myotis nattereri</i>	1
<i>Myotis emarginatus</i>	12
<i>Myotis bechsteinii</i>	1
<i>Myotis sp.</i>	1
<i>Myotis myotis</i>	11
<i>Pipistrellus pipistrellus/pygmaeus/kuhlii</i>	3
<i>Eptesicus serotinus</i>	1
<i>Barbastella barbastellus</i>	2
<i>Plecotus auritus</i>	2
<i>Plecotus sp.</i>	2

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 3 : Effectif maximum par biorythme, carrière « Fraufé »

L'espèce la plus abondante est le Petit Rhinolophe, avec un effectif maximum de 43 individus (Tableau 3), atteint en 2015.

L'effectif total maximum a été atteint en 2011 (n=76) (Figure 8). La tendance globale semble en augmentation, mais l'effectif global est assez fluctuant.

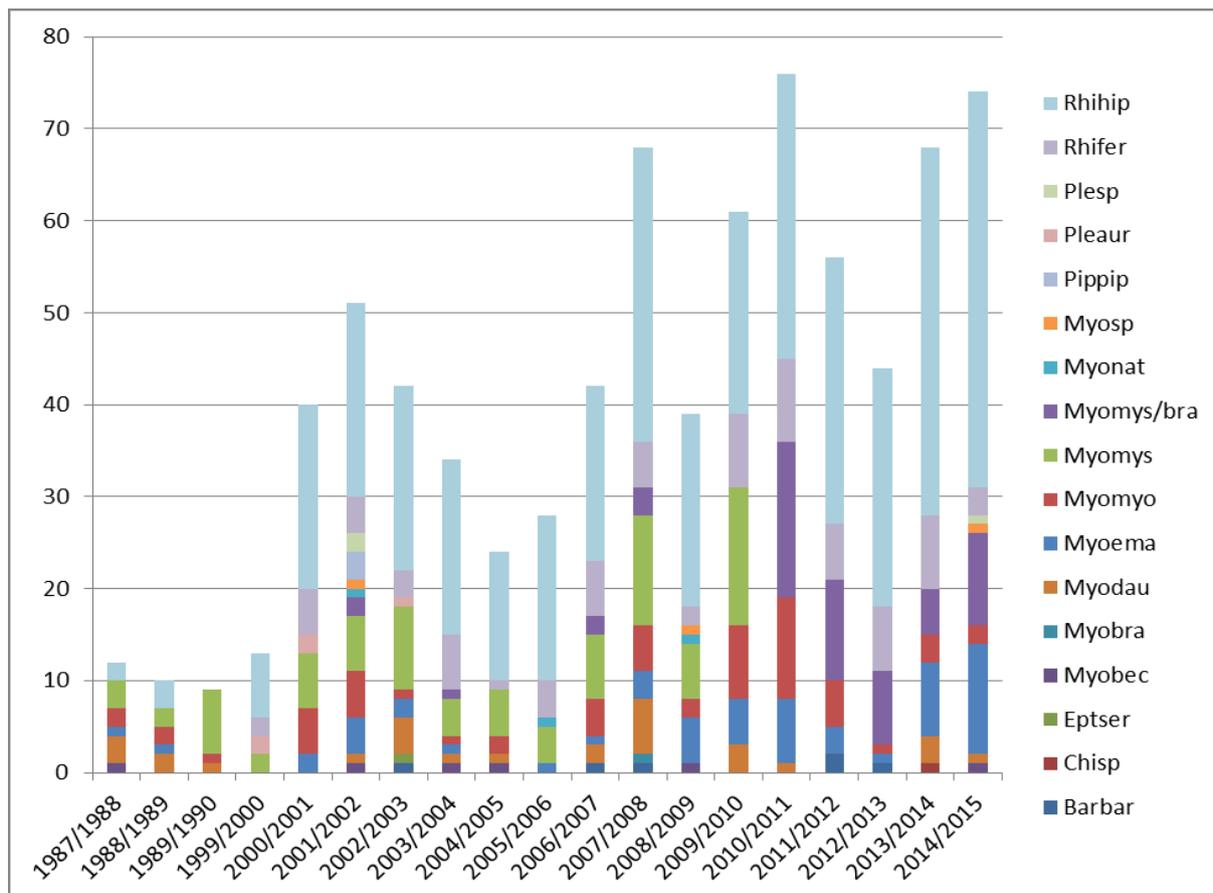


Figure 8 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « Fraufé »

III.2.1.1.3. Carrière « Pu Portu », Aulnois-en-Perthois

Première visite : 07/03/1999

Nombre de visites : 17

Nombre de cavités : 1, 7 accès, cavité très vaste

Cette carrière a été suivie annuellement depuis 1999. Le premier comptage a été réalisé début mars alors que les suivants ont eu lieu en janvier.

Douze espèces et un groupe d'espèces y ont été identifiés, dont six espèces de l'annexe II de la DHFF (Tableau 1).

L'espèce la plus abondante est le Petit Rhinolophe avec un effectif maximum de 89 individus atteint en 2015.

Espèce	Hibernation
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	89
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	15
<i>Myotis daubentonii</i>	14
<i>Myotis brandtii</i>	5
<i>Myotis mystacinus</i>	35
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	37
<i>Myotis alcaethoe</i>	1
<i>Myotis nattereri</i>	5
<i>Myotis emarginatus</i>	33
<i>Myotis bechsteinii</i>	3
<i>Myotis sp.</i>	4
<i>Myotis myotis</i>	6
<i>Pipistrellus pipistrellus/pygmaeus/kuhlii</i>	1
<i>Barbastella barbastellus</i>	4
<i>Plecotus auritus</i>	1
<i>Plecotus sp.</i>	2

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 4 : Effectif maximum par biorythme, carrière « Pu Portu »

L'effectif total maximum a été atteint en 2012 (n=267) (Figure 9).

La tendance globale de l'effectif semble relativement stable, avec cependant des pics ces dernières années. Le site étant très vaste et avec peu de points de repère, il est possible que ces variations s'expliquent en partie par un suivi peu homogène, car il est difficile d'y réaliser un comptage exhaustif.

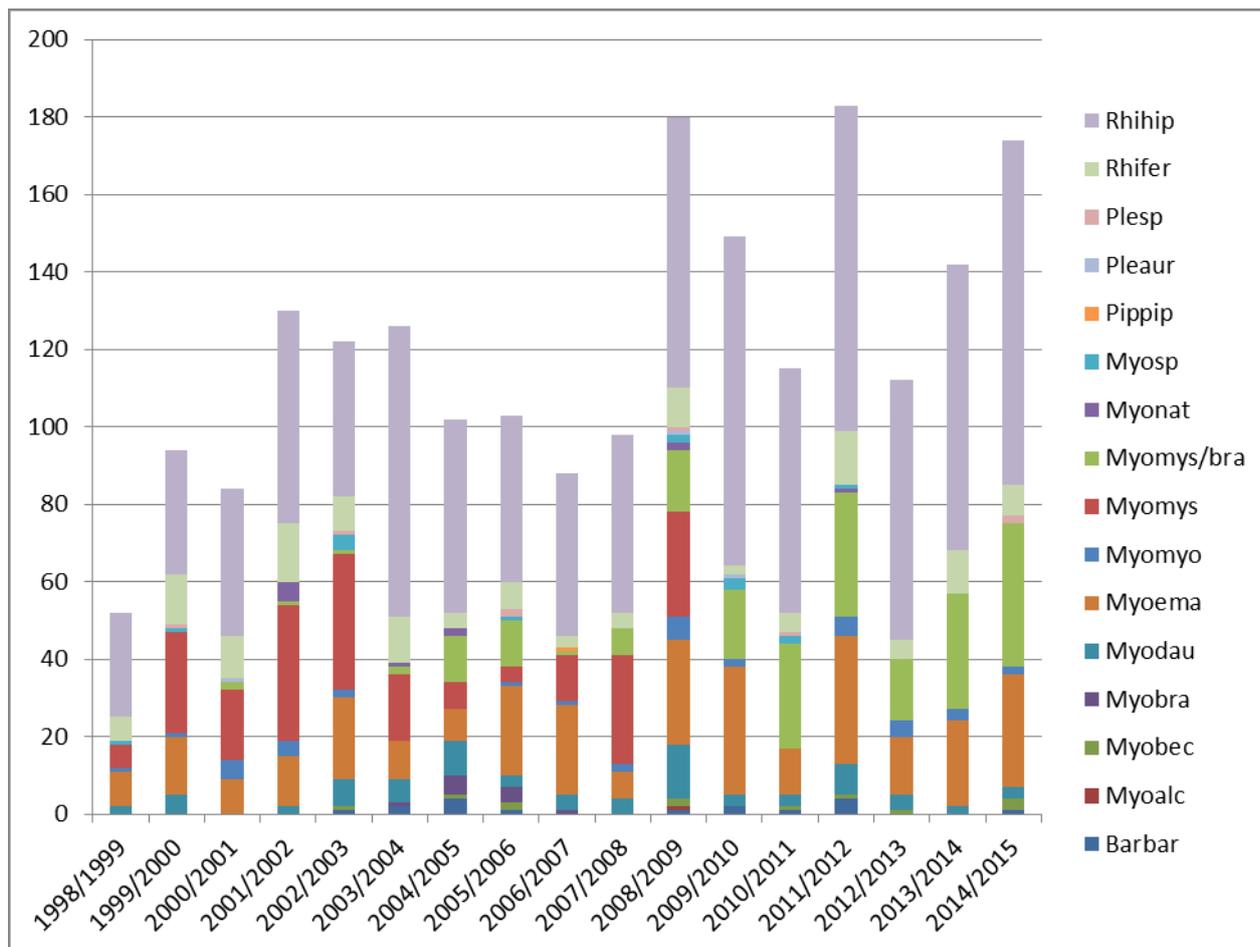


Figure 9 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « Pu Portu »

III.2.1.1.4. Carrière « Bois le Plein Lieu », Stainville

Première visite : 23/02/1990

Nombre de visites : 15

Nombre de cavités : 1, 2 accès

La première visite, datant de février 1990, n'a permis d'observer que trois individus de Petit Rhinolophe. Celle-ci a sans doute été partielle. Ensuite, le suivi a été réalisé annuellement depuis 2002. Seule la période hivernale est connue.

Onze espèces, dont six inscrites à l'annexe II de la DHFF, ont été observées au sein du site (Tableau 5). Le Petit Rhinolophe est l'espèce dominante, avec un maximum de 18 individus atteint en 2004.

Espèce	Hibernation
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	18
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	8
<i>Myotis daubentonii</i>	8
<i>Myotis mystacinus</i>	10
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	6
<i>Myotis nattereri</i>	1
<i>Myotis emarginatus</i>	4
<i>Myotis bechsteinii</i>	3
<i>Myotis sp.</i>	2
<i>Myotis myotis</i>	11
<i>Eptesicus serotinus</i>	1
<i>Barbastella barbastellus</i>	2
<i>Plecotus auritus</i>	1
<i>Plecotus sp.</i>	1

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 5 : Effectif maximum par biorythme, carrière « Bois le Plein Lieu »

L'effectif global du site semble en légère baisse depuis le début du suivi, avec cependant un pic en 2008 (n=57) (Figure 10).

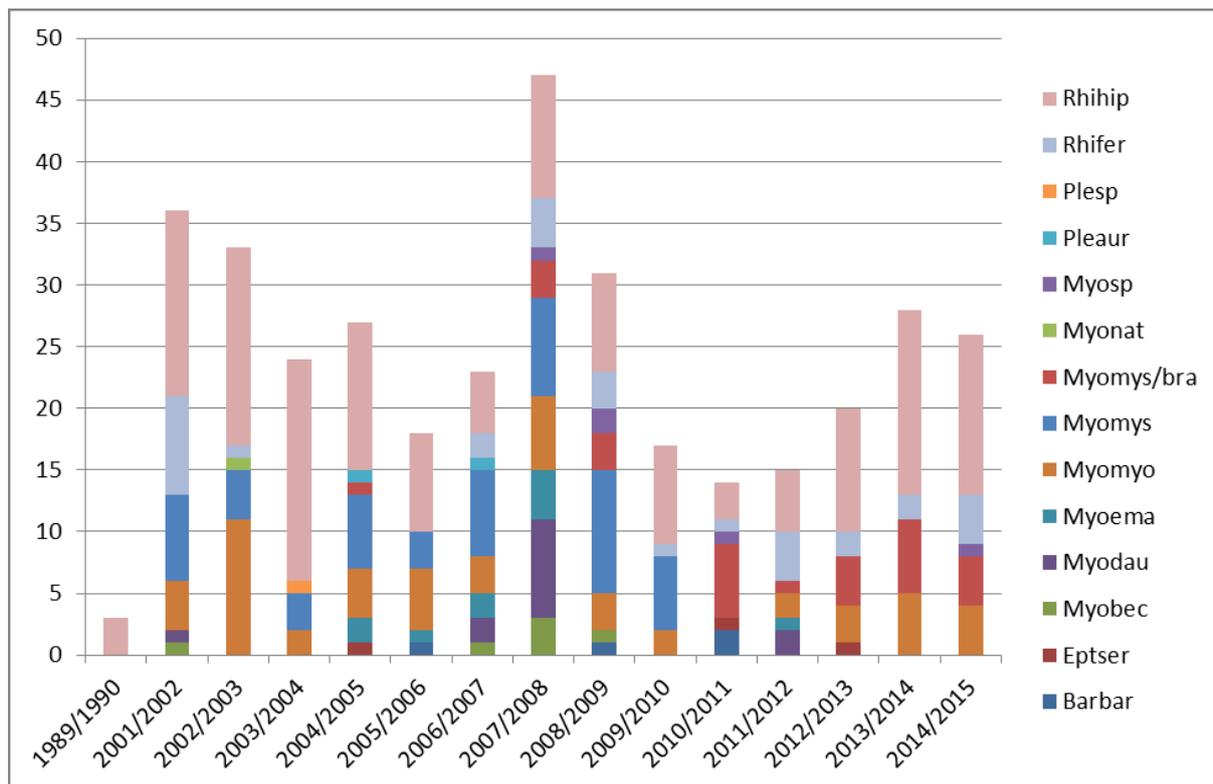


Figure 10 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « Bois le Plein Lieu »

III.2.1.1.5. Carrière « le Pérou », Savonnières-en-Perthois

Première visite : 09/01/2000

Nombre de visites : 18

Nombre de cavités : 1, au moins 2 accès, cavité très vaste

Le site fait l'objet d'un suivi régulier en hiver depuis 2000.

Douze espèces y ont été identifiées en hibernation, dont six figurent à l'annexe II de la DHFF (Tableau 6). Une séance de capture au filet devant une entrée en 2013 a permis de confirmer l'utilisation du site en période de transit automnal par quatre espèces.

L'espèce qui présente l'effectif le plus fort est le Petit Rhinolophe, avec un maximum de 147 individus atteint en 2008, suivi par le Vespertilion à moustaches et le Vespertilion à oreilles échancrées.

Espèce	Hibernation	Transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	147	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	16	
<i>Myotis daubentonii</i>	17	1
<i>Myotis brandtii</i>	6	1
<i>Myotis mystacinus</i>	80	1
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	25	
<i>Myotis nattereri</i>	2	1
<i>Myotis emarginatus</i>	64	
<i>Myotis bechsteinii</i>	4	
<i>Myotis sp.</i>	6	
<i>Myotis myotis</i>	31	
<i>Barbastella barbastellus</i>	7	
<i>Plecotus auritus</i>	3	
<i>Plecotus austriacus</i>	1	
<i>Plecotus sp.</i>	4	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 6 : Effectif maximum par biorythme, carrière « le Pérou »

Entre 2000 et 2007, l'effectif hivernal a augmenté progressivement pour atteindre le maximum de 483 individus en 2008 (Figure 11). De 2009 à 2012, il a diminué pour atteindre le même niveau qu'en 2005 et il semble remonter ces dernières années.

Là encore, il s'agit d'un site très vaste dont le suivi est difficile. Il faut noter qu'en 2015, le suivi n'a pas pu être aussi complet qu'en 2014, ce qui peut en partie expliquer la baisse.

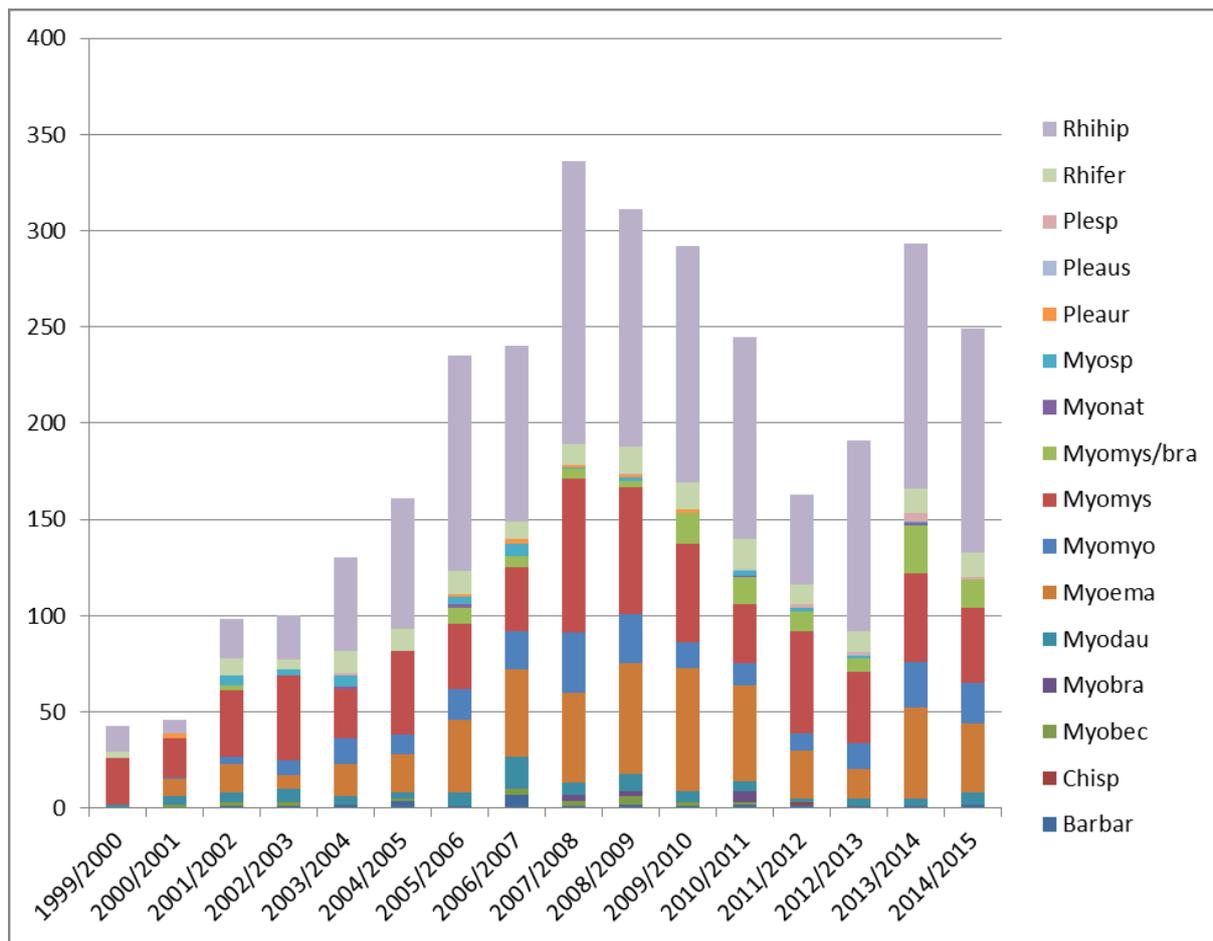


Figure 11 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « le Pérou »

III.2.1.1.6. Carrière « la Grande », Savonnières-en-Perthois

Première visite : 01/04/1986

Nombre de visites : 21

Nombre de cavité : 1, 35 ouvertures (entrées, puits, cheminées) répertoriées, cavité très vaste

Il s'agit du site le plus vaste du secteur, et sa surface n'est pas connue. Aussi, les comptages sont difficiles à réaliser et aucun ne concerne la totalité de la cavité, les moyens humains disponibles ne permettant pas une prospection totale.

Les effectifs annoncés doivent donc être considérés comme des effectifs minimums.

Les premières données sont probablement liées à des excursions très limitées dans le site. La plus ancienne, datant de 1986, concerne l'observation d'un Oreillard en période de transit printanier. Fin 1998, six Petits Rhinolophes sont vus en hibernation.

A partir de 2000, le suivi hivernal est effectué régulièrement.

Treize espèces ont été identifiées au sein du site et observées en hibernation (Tableau 7). Parmi elles, neuf ont également été contactées en période de transit automnal par capture au filet devant une des entrées. Au vu du sexe, du statut reproducteur et du comportement des individus, on suppose qu'il s'agit d'un site de swarming pour le Vespertilion de Brandt et le Vespertilion d'Alcathoe.

Espèce	Hibernation	Transit	Estivage
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	465		2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	57		
<i>Myotis daubentonii</i>	13		5
<i>Myotis brandtii</i>	4		7
<i>Myotis mystacinus</i>	55		1
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	69		
<i>Myotis alcathoe</i>	1		20
<i>Myotis mystacinus/alcathoe</i>	1		1
<i>Myotis nattereri</i>	1		
<i>Myotis emarginatus</i>	258		2
<i>Myotis bechsteinii</i>	3		4
<i>Myotis sp.</i>	2		
<i>Myotis myotis</i>	49		
<i>Eptesicus serotinus</i>	1		1
<i>Barbastella barbastellus</i>	6		1
<i>Plecotus auritus</i>	7		
<i>Plecotus sp.</i>	4	1	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 7 : Effectif maximum par biorythme, carrière « la Grande »

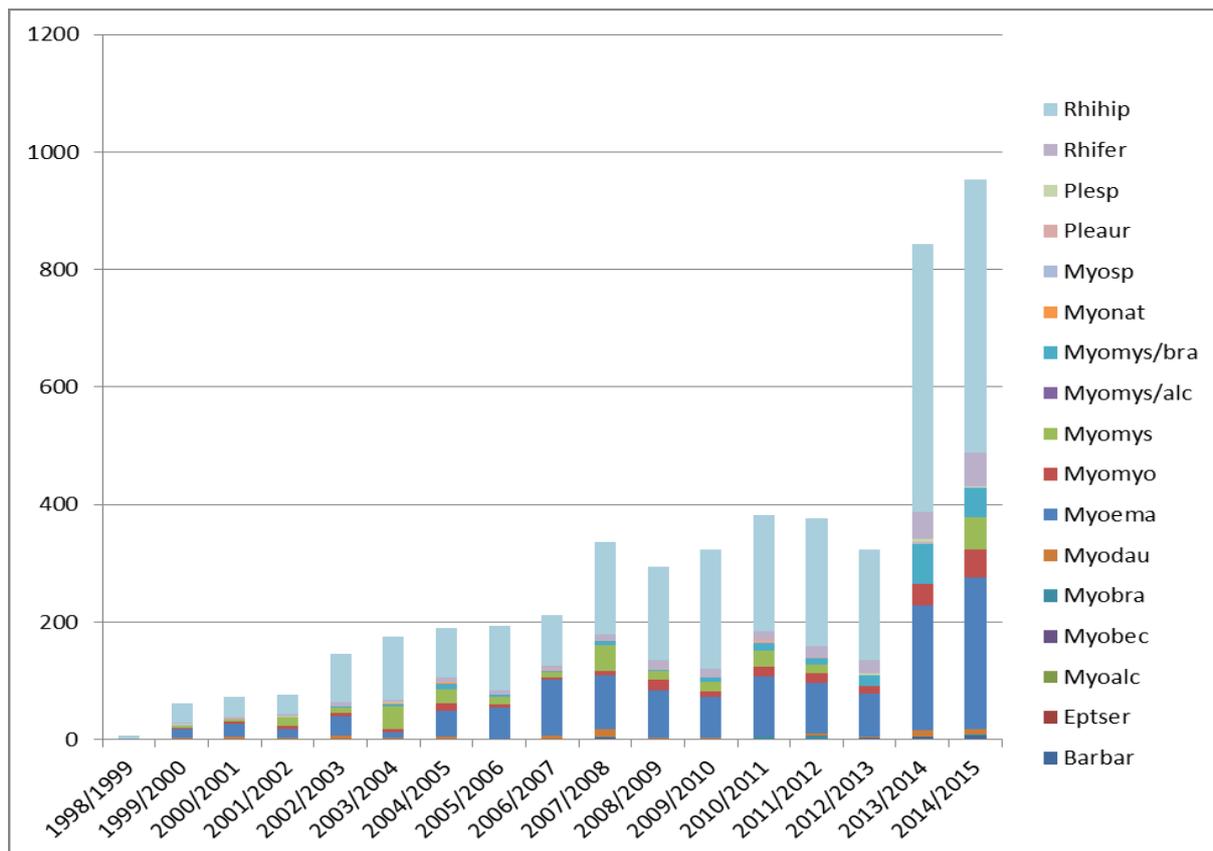


Figure 12 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « la Grande »

L'espèce largement dominante est le Petit Rhinolophe, suivi par le Vespertilion à oreille échancrées (Tableau 7). Ce site est de loin celui qui comporte les effectifs les plus forts de ces deux espèces en Lorraine. Si on considère l'effectif global de chiroptères, c'est également le site d'hibernation le plus important de Lorraine.

L'effectif global du site est en augmentation relativement régulière entre 2000 et 2012 (Figure 12). Même si la prospection du site est particulièrement difficile, il semble que les comptages aient été relativement homogènes durant cette période et la plupart ont été menés par un même observateur. Celui-ci a cependant abandonné le suivi en 2013 et c'est une nouvelle équipe ne connaissant pas le site qui est intervenue. Suite à cette « exploration », des investigations ont été menées afin de réaliser une cartographie sommaire et des points de repère. La meilleure connaissance du site et l'exploration d'une plus grande partie de la carrière ont permis d'augmenter considérablement les effectifs observés. Il est indispensable de noter que cette forte croissance est due à une pression d'observation très améliorée et non à une explosion des effectifs de chauves-souris. Un protocole de suivi par placettes au sein de la cavité est en cours d'élaboration afin de pouvoir exploiter plus facilement les résultats des futurs comptages.

Cette carrière, qui comporte plusieurs gouffres, fait l'objet d'une activité spéléologique importante et régulière. Les spéléologues de la Ligue Spéléologique de Lorraine (LISPEL) contribuent à sa protection en y organisant chaque année depuis 2005 un nettoyage des déchets (Prévoit 2015).

La carrière étant creusée en partie sous le village de Savonnières-en-Perthois, des problèmes de stabilité existent, notamment sous l'ancien Poste. Des études sont en cours pour caractériser les risques (Anon 2012).

III.2.1.1.7. Carrières « la Résurrection », Juvigny-en-Perthois

Première visite : 27/02/2000

Nombre de visites : 17

Nombre de cavités : 3, 2 accès pour la cavité principale, 1 accès pour les petites cavités

Le suivi hivernal de cet ensemble de trois cavités est régulier depuis 2000. Une visite estivale a été menée en complément.

Neuf espèces, dont quatre inscrites à l'annexe II de la directive HFF, y ont été observées (Tableau 8). Les effectifs par espèce sont assez faibles.

Le Petit Rhinolophe a été observé à la fois en hiver et en été, avec un effectif supérieur en été.

Espèce	Hibernation	Estivage
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	2	4
<i>Myotis daubentonii</i>	1	
<i>Myotis brandtii</i>	1	
<i>Myotis mystacinus</i>	6	
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	5	
<i>Myotis nattereri</i>	1	
<i>Myotis emarginatus</i>	1	
<i>Myotis myotis</i>	4	
<i>Barbastella barbastellus</i>	3	
<i>Plecotus auritus</i>	1	
<i>Plecotus sp.</i>	1	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 8 : Effectif maximum par biorythme, carrières « la Résurrection »

Même si les effectifs globaux ne sont pas très élevés, la tendance est à la baisse depuis 2007 (Figure 13). Une carrière à ciel ouvert est en cours d'exploitation depuis 2006 à proximité et a peut-être provoqué des perturbations.

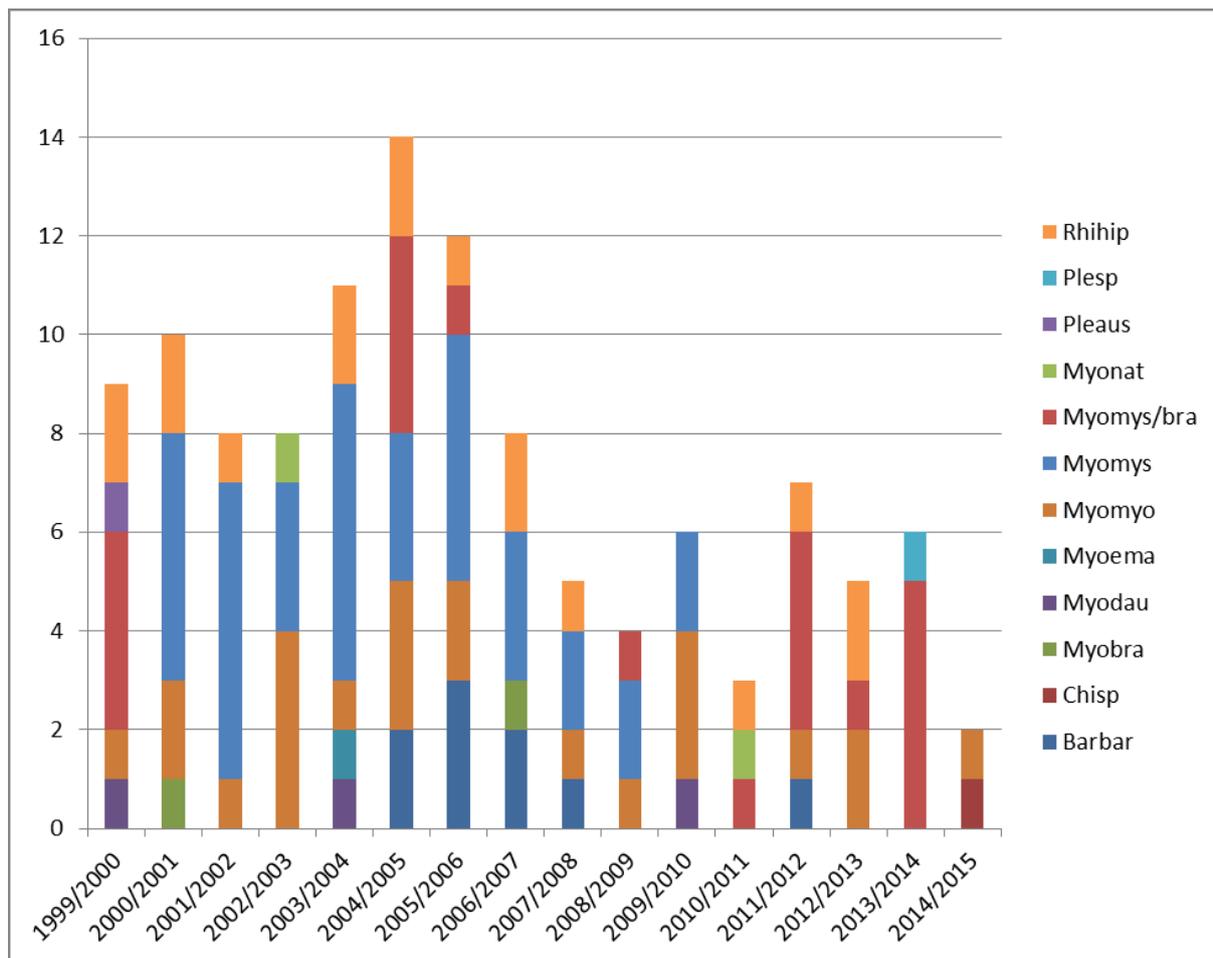


Figure 13 : Evolution des effectifs hivernaux, carrières « la Résurrection »

III.2.1.1.8. Carrière « le Point du Jour », Brauvilliers

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 16

Nombre de cavités : 1, 1 accès

Cette petite carrière est suivie régulièrement en hiver depuis 2000.

Huit espèces de chiroptères y ont été identifiées, dont cinq figurent à l'annexe II de la DHFF (Tableau 9). Les effectifs par espèce sont faibles, avec le maximum pour le Petit Rhinolophe.

Espèce	Hibernation
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	4
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1
<i>Myotis daubentonii</i>	3
<i>Myotis mystacinus</i>	3
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	2
<i>Myotis bechsteinii</i>	1
<i>Myotis sp.</i>	1
<i>Myotis myotis</i>	1
<i>Eptesicus serotinus</i>	1
<i>Barbastella barbastellus</i>	3
<i>Plecotus sp.</i>	1

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 9 : Effectif maximum par biorythme, carrière « le Point du Jour »

L'effectif global en hiver est assez faible, mais la richesse spécifique est très intéressante. Le maximum a été atteint en 2015 (n=9) (Figure 14).

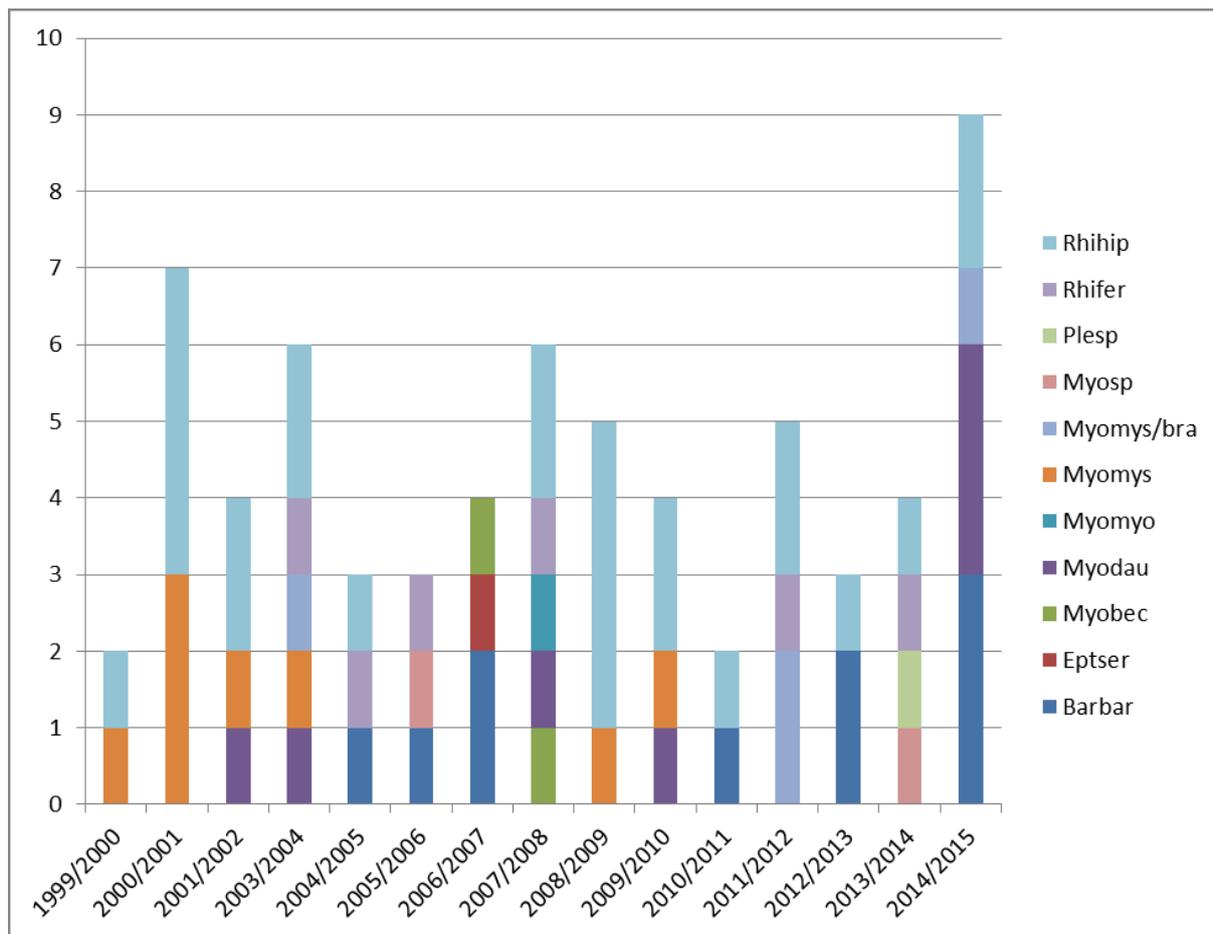


Figure 14 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « le Point du jour »

III.2.1.1.9. Carrière « la Canotte », Brauvilliers

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 16

Nombre de cavités : 1, 1 accès

Cette petite carrière est suivie régulièrement en hiver depuis 2000.

Neuf espèces de chiroptères y ont été observées, dont six sont inscrites à l'annexe II de la DHFF (Tableau 10). Les effectifs par espèce sont relativement restreints, celles qui totalisent les plus forts étant le Vespertilion à moustaches et le Petit Rhinolophe.

Espèce	Hibernation
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	8
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	3
<i>Myotis daubentonii</i>	3
<i>Myotis mystacinus</i>	9
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	6
<i>Myotis emarginatus</i>	2
<i>Myotis bechsteinii</i>	2
<i>Myotis sp.</i>	1
<i>Myotis myotis</i>	1
<i>Barbastella barbastellus</i>	1
<i>Plecotus auritus</i>	1
<i>Plecotus sp.</i>	1

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 10 : Effectif maximum par biorythme, carrière « la Canotte»

L'effectif global en hiver est un peu fluctuant, le maximum ayant été atteint en 2014 avec 16 individus (Figure 15).

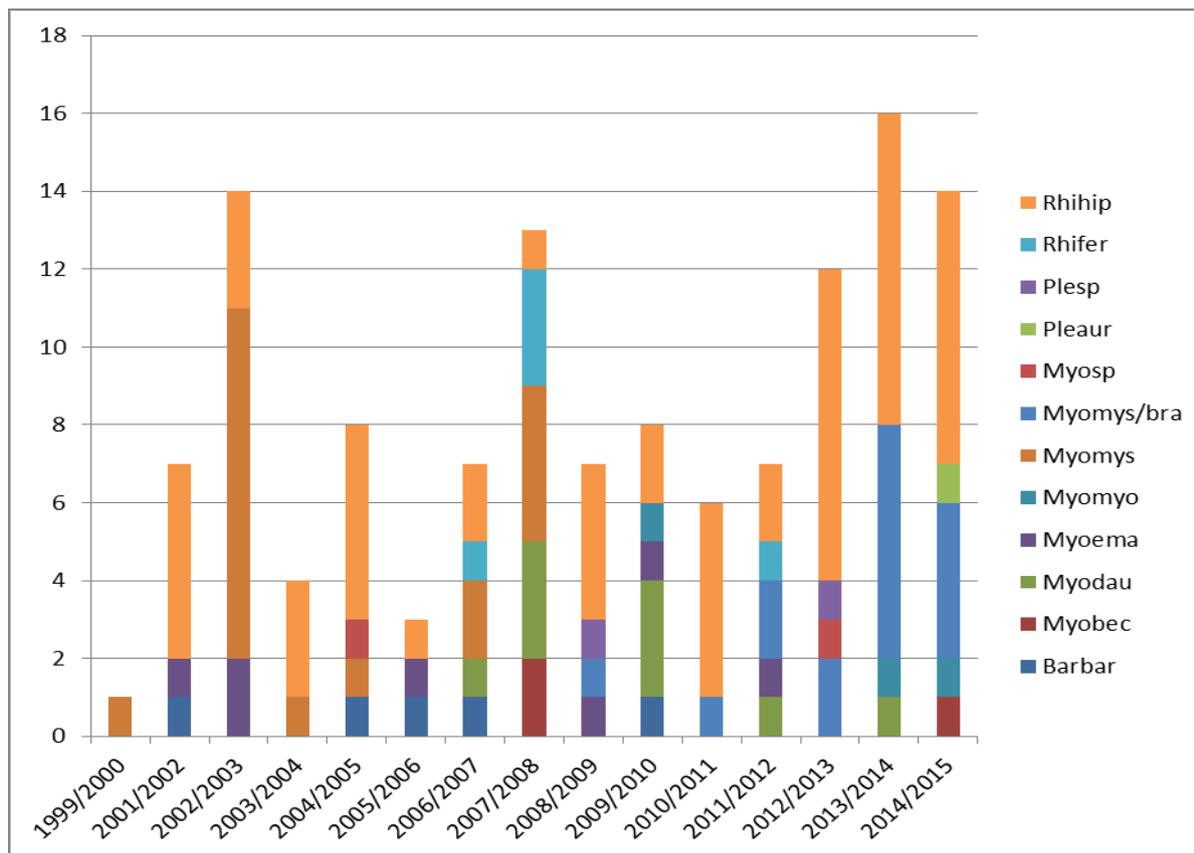


Figure 15 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « la Canotte »

III.2.1.1.10. Carrières « le Moulin » ou « Rose », Brauvilliers

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Nombre de cavités : 2, 4 accès pour la cavité principale, 1 accès pour la petite cavité

La carrière principale est suivie régulièrement en hiver depuis 2000. Une capture en entrée de cavité a également été réalisée en juillet 2009. La petite cavité n'a été visitée qu'en hiver 2009, 2010, 2011 et 2013.

Douze espèces de chiroptères ont été observées en hiver dans la carrière principale (Tableau 11) et quatre dans la petite carrière. En été, dix des douze espèces ont été capturées en entrée de la cavité principale.

L'espèce dominante en hiver est le Petit Rhinolophe, avec un maximum de 84 individus atteint en 2011.

Espèce	Hibernation	Estivage
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	84	5
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	8	1
<i>Myotis daubentonii</i>	9	
<i>Myotis brandtii</i>	4	
<i>Myotis mystacinus</i>	16	1
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	36	
<i>Myotis mystacinus/alcaethoe</i>	1	
<i>Myotis nattereri</i>	4	1
<i>Myotis emarginatus</i>	32	1
<i>Myotis bechsteinii</i>	2	8
<i>Myotis sp.</i>	2	
<i>Myotis myotis</i>	7	1
<i>Eptesicus serotinus</i>	1	5
<i>Barbastella barbastellus</i>	11	2
<i>Plecotus auritus</i>	3	3
<i>Plecotus sp.</i>	2	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 11 : Effectif maximum par biorythme, carrières « le Moulin » ou « Rose »

L'effectif global en hiver semble en progression assez régulière, le maximum ayant été atteint en 2015 (Figure 16).

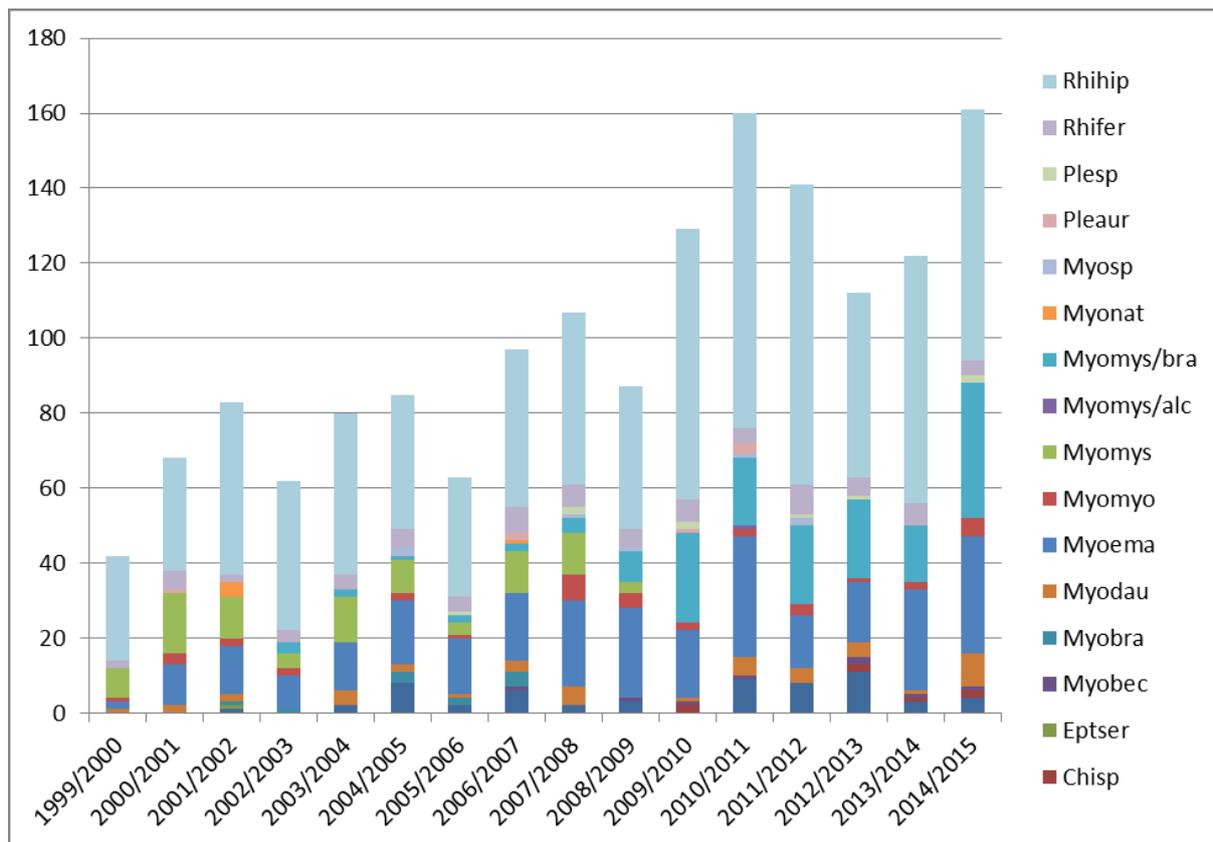


Figure 16 : Evolution des effectifs hivernaux, carrières « le Moulin » ou « Rose »

III.2.1.1.11. Carrière « Bois de Monsieur », Brauvilliers

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 19

Nombre de cavités : 1 (à confirmer), au moins 3 accès

Cette carrière est suivie régulièrement en hiver depuis 2000. En complément, deux séances de capture en entrée de cavité ont été menées, en 2009 et 2013.

Au total, douze espèces et un complexe d'espèces ont été observés sur ce site, dont six espèces de l'annexe II de la DHFF (Tableau 12). En hiver, ce sont huit espèces et deux complexes d'espèces qui ont été identifiés, tandis qu'en transit, onze espèces ont été capturées.

L'espèce la plus abondante en hiver est le Petit Rhinolophe, tandis qu'en transit, c'est le Grand Murin qui a été capturé en plus grand nombre. On suppose d'ailleurs que la cavité est un site de swarming pour celui-ci, ainsi que pour le Vespertilion à oreilles échancrées.

Espèce	Hibernation	Transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	38	4
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	5	
<i>Myotis daubentonii</i>	2	8
<i>Myotis brandtii</i>		1
<i>Myotis mystacinus</i>	15	3
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	8	
<i>Myotis alcathoe</i>		1
<i>Myotis nattereri</i>	2	1
<i>Myotis emarginatus</i>	8	8
<i>Myotis bechsteinii</i>		7
<i>Myotis sp.</i>	1	
<i>Myotis myotis</i>	9	18
<i>Pipistrellus pipistrellus/pygmaeus/kuhlii</i>	1	
<i>Barbastella barbastellus</i>	7	1
<i>Plecotus auritus</i>		4
<i>Plecotus sp.</i>	2	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 12 : Effectif maximum par biorythme, carrière « Bois de Monsieur »

L'effectif global en hiver semble relativement stable, avec une légère tendance à l'augmentation (Figure 17).

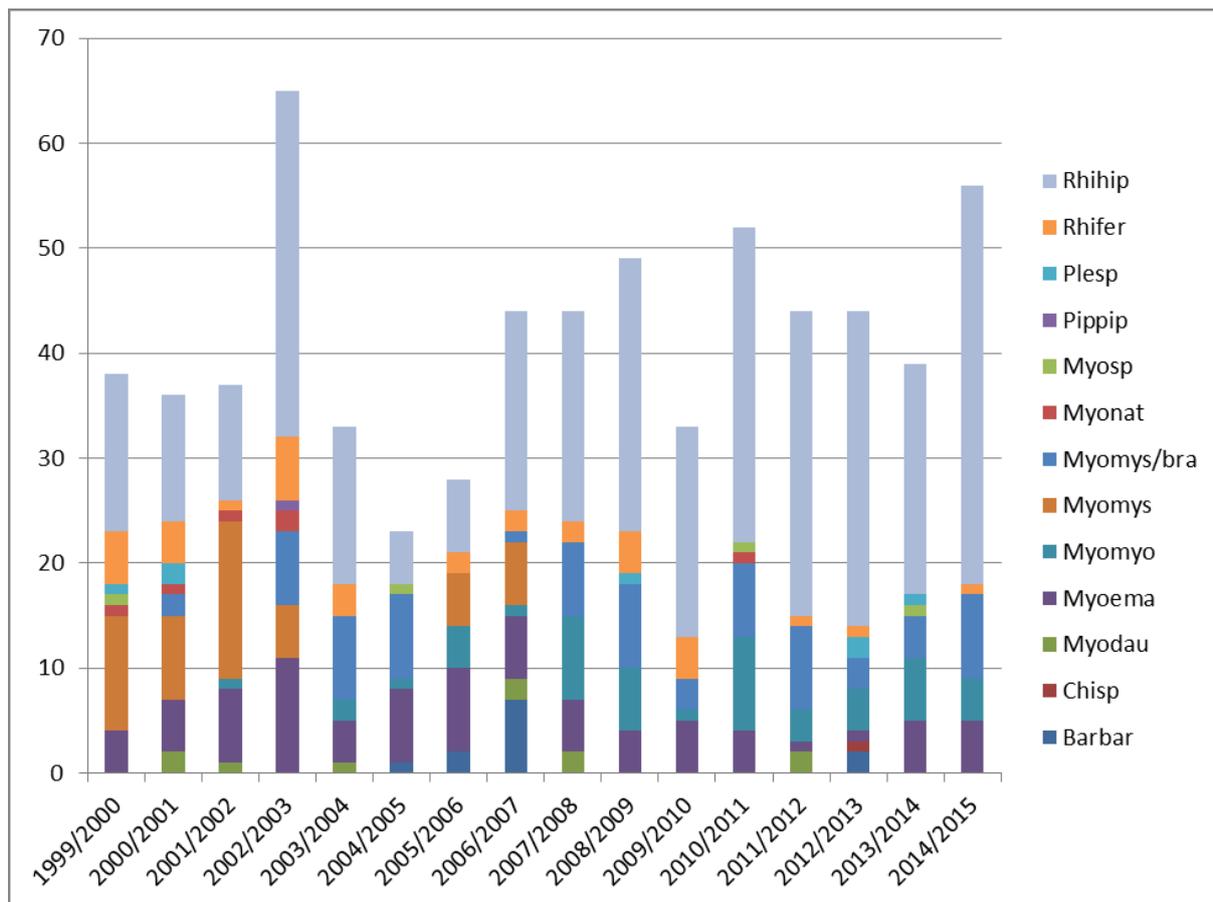


Figure 17 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « Bois de Monsieur »

III.2.1.1.12. Carrières « Rinval », Brauvilliers

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 18

Nombre de cavités : 3, 2 accès fermés par des grilles pour la cavité principale, 2 accès pour la seconde cavité, 1 accès pour la troisième cavité

Le suivi est régulier en hiver depuis 2000. Cependant, il existe trois cavités proches et il est probable que certaines visites n'aient pas concerné toutes les carrières, ce qui peut en partie expliquer les fluctuations de l'effectif global (Figure 18). D'autre part, la cavité principale a été acquise par l'association « les amis de la pierre » et les deux entrées ont été fermées par des grilles à barreaux verticaux (probablement en 2009). Le site est ouvert au public depuis 2010 mais les visites ne se font a priori pas en hiver. En revanche, certains travaux d'aménagement du site ont eu lieu durant l'hiver.

Quatorze espèces de chiroptères, dont six de l'annexe II de la DHFF, ont été identifiées sur ces sites (Tableau 13). Douze ont été observées en hibernation et dix ont été capturées en période de transit automnal.

Si en hiver c'est le Petit Rhinolophe qui domine, en transit c'est le Vespertilion de Bechstein qui a été capturé en plus grand nombre. Cependant, le nombre d'individus capturés ne reflète pas forcément l'abondance réelle, certaines espèces évitant plus facilement les filets que d'autres.

Espèce	Hibernation	Transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	19	7
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	6	4
<i>Myotis daubentonii</i>	2	8
<i>Myotis brandtii</i>	4	
<i>Myotis mystacinus</i>	11	8
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	13	1
<i>Myotis alcaethoe</i>		4
<i>Myotis nattereri</i>	1	
<i>Myotis emarginatus</i>	2	
<i>Myotis bechsteinii</i>	1	10
<i>Myotis sp.</i>	1	
<i>Myotis myotis</i>	4	2
<i>Eptesicus serotinus</i>	1	
<i>Barbastella barbastellus</i>	5	5
<i>Plecotus auritus</i>	2	7
<i>Plecotus austriacus</i>		1
<i>Plecotus sp.</i>	2	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 13 : Effectif maximum par biorythme, carrières « Rinval »

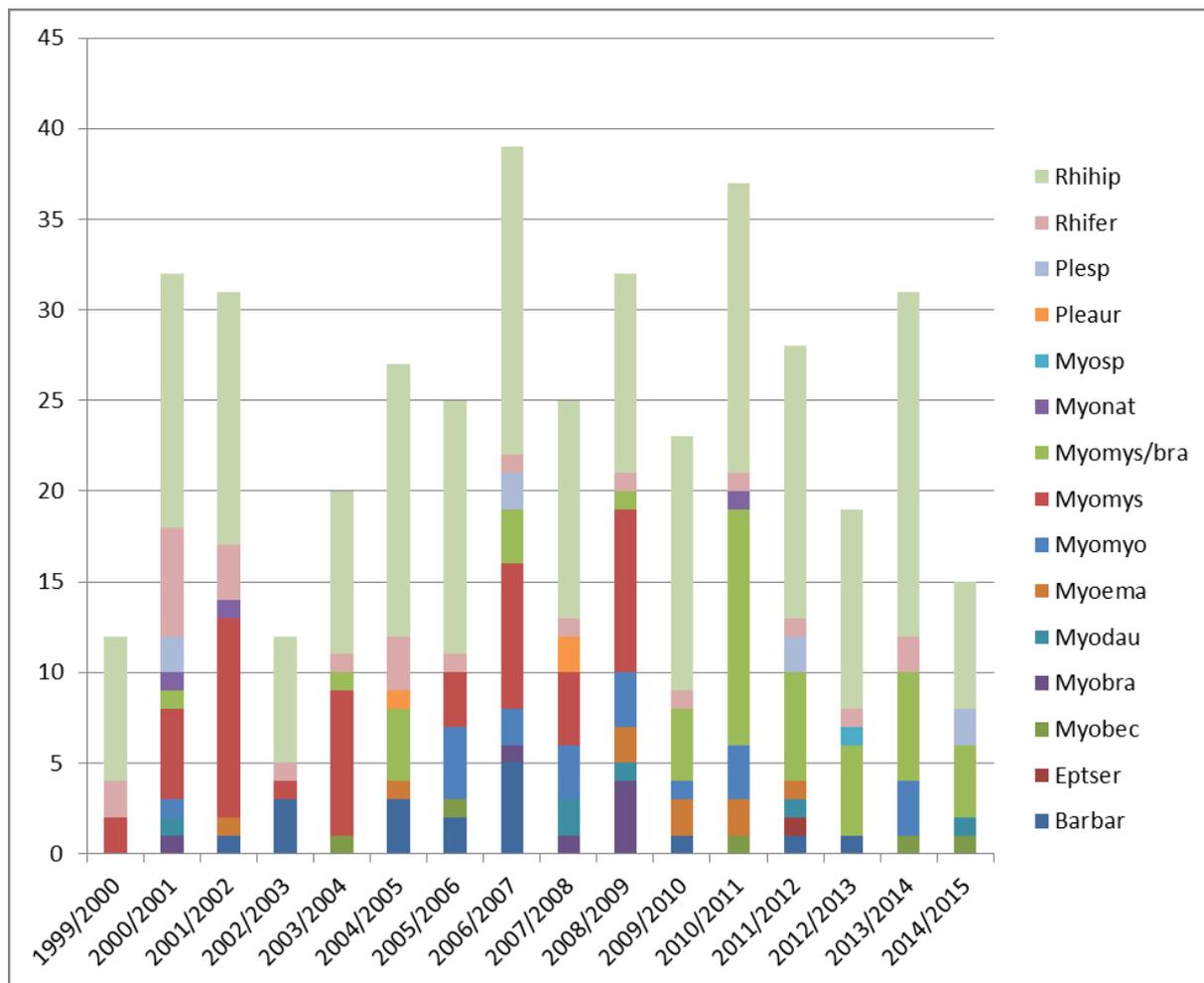


Figure 18 : Evolution des effectifs hivernaux, carrières « Rinval »

III.2.1.1.13. Carrière « le Point de Vue », Brauvilliers

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Nombre de cavités : 1, au moins 2 accès

La carrière est suivie en hiver régulièrement depuis 2000.

Dix espèces y ont été identifiées, dont cinq inscrites à l'annexe II de la DHFF (Tableau 14). L'espèce dominante est de loin le Petit Rhinolophe, avec un effectif maximum de 123 individus atteint en 2015, suivi par le Vespertilion à oreilles échancrées.

Espèce	Hibernation
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	123
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	19
<i>Myotis daubentonii</i>	6
<i>Myotis brandtii</i>	3
<i>Myotis mystacinus</i>	10
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	8
<i>Myotis nattereri</i>	1
<i>Myotis emarginatus</i>	59
<i>Myotis bechsteinii</i>	1
<i>Myotis sp.</i>	3
<i>Myotis myotis</i>	5
<i>Plecotus auritus</i>	3
<i>Plecotus sp.</i>	2

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 14 : Effectif maximum par biorythme, carrière « le Point de Vue »

L'effectif global en hiver semble évoluer de manière très homogène, avec une augmentation plus forte en 2015 (Figure 19).

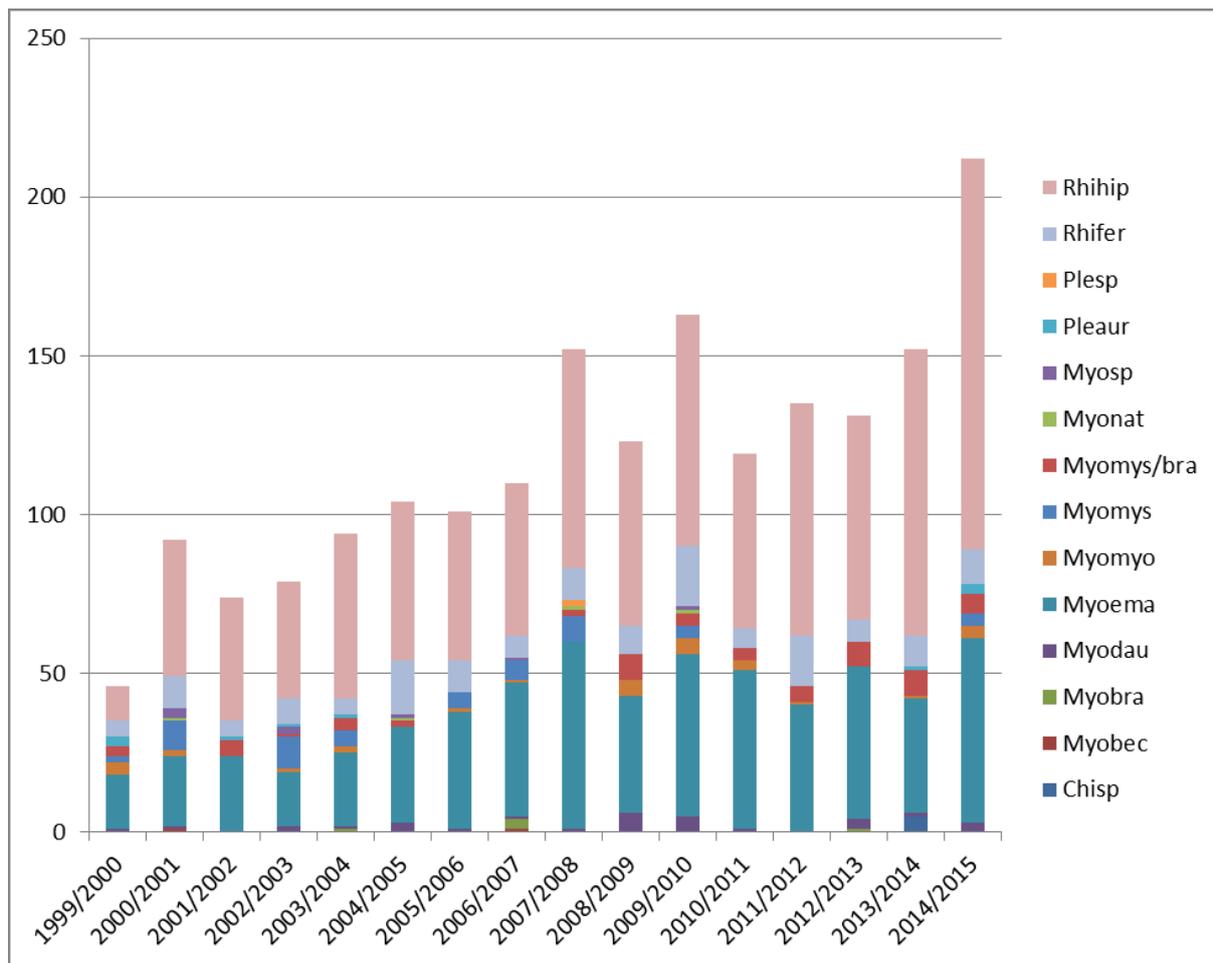


Figure 19 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « Point de vue »

III.2.1.1.14. Carrières « la Fontaine », Brauvilliers

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Nombre de cavités : 3, nombreux accès pour la cavité principale, 1 accès pour les autres cavités

Les deux carrières principales (dites « îlot » et « front de taille ») sont suivies régulièrement en hiver depuis 2000. La plus petite cavité n'a été visitée qu'en 2014 et 2015. En complément, une séance de capture au filet en entrée de la cavité « îlot » a été menée en août 2014.

Douze espèces, dont six inscrites à l'annexe II de la DHFF y ont été observées au total. Parmi celles-ci, quatre ont été capturées en période d'estivage (Tableau 15).

L'espèce la plus abondante est le Petit Rhinolophe, suivi par le Vespertilion à moustaches.

Espèce	Hibernation	Estivage
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	51	40
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	3	1
<i>Myotis daubentonii</i>	5	
<i>Myotis brandtii</i>	3	
<i>Myotis mystacinus</i>	32	
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	20	
<i>Myotis alcathoe</i>	1	2
<i>Myotis nattereri</i>	1	
<i>Myotis emarginatus</i>	7	
<i>Myotis bechsteinii</i>	1	
<i>Myotis sp.</i>	1	
<i>Myotis myotis</i>	7	
<i>Barbastella barbastellus</i>	2	1
<i>Plecotus auritus</i>	1	
<i>Plecotus sp.</i>	5	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 15 : Effectif maximum par biorythme, carrières « la Fontaine »

En hiver, après une baisse de l'effectif global entre 2000 et 2002, celui-ci se stabilise les trois années suivantes puis augmente progressivement pour atteindre le maximum en 2015 (n=76) (Figure 20).

Il est à noter qu'un projet d'exploitation à ciel ouvert est en cours par la société Rocamat.

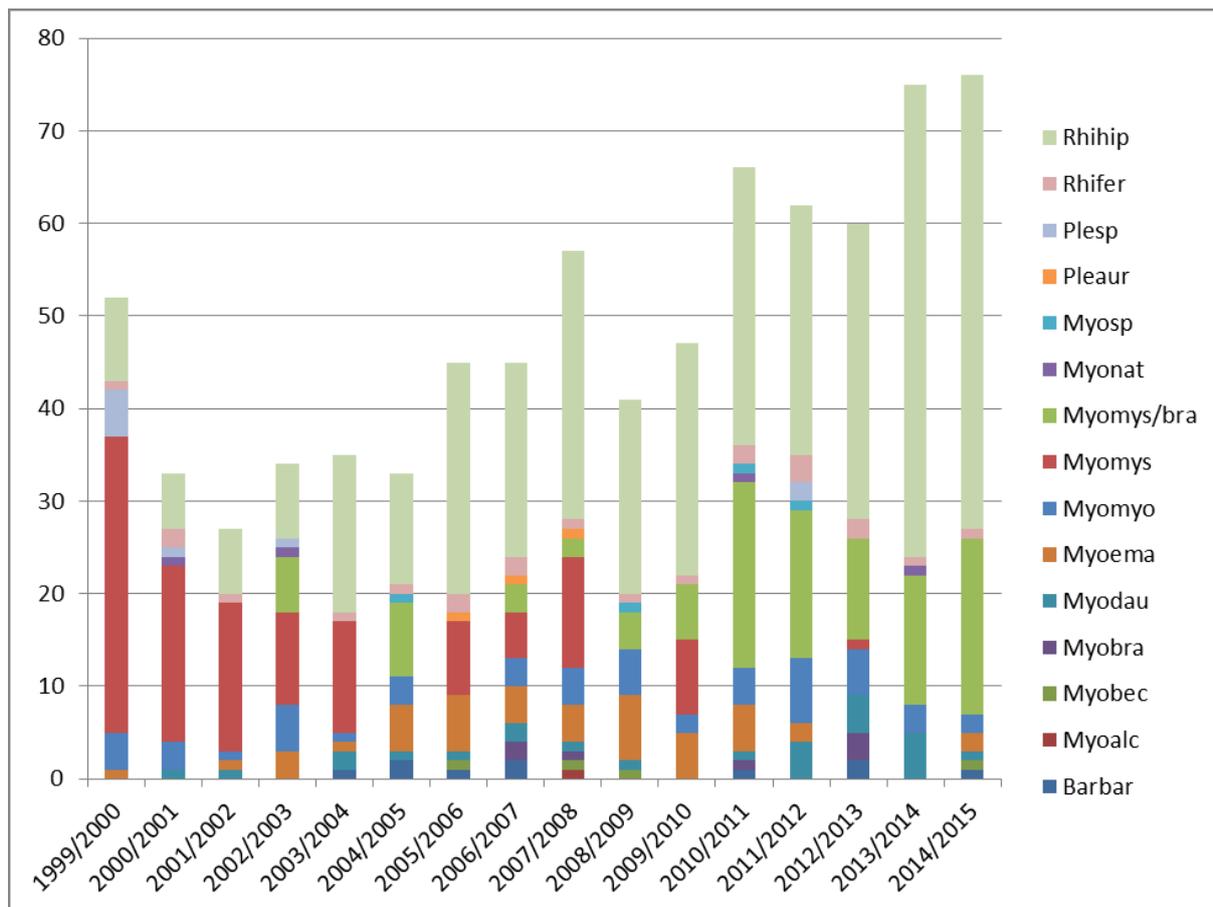


Figure 20 : Evolution des effectifs hivernaux, carrières « la Fontaine »

III.2.1.2. FR2102001 : Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne

III.2.1.2.1. Carrière « le Haut d'Aza », Chevillon

Première visite : 18/01/2003

Nombre de visites : 16

Nombre de cavités : 1

Cette carrière fait l'objet d'un suivi régulier en hiver depuis 2003. En complément, trois séances de captures au filet en entrée de cavité ont été menées en 2004, 2008 et 2009.

Quatorze espèces de chiroptères ont été identifiées au sein du site, toutes observées en hiver (Tableau 16). Parmi elles, dix ont été capturées en période de transit automnal.

En hiver, c'est le Petit Rhinolophe qui est l'espèce la plus abondante avec un maximum de 31 individus atteint en 2015, tandis qu'en transit, c'est pour l'Oreillard roux que le plus grand nombre d'individus a été capturé (n=13).

Espèce	Hibernation	Transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	31	2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1	1
<i>Myotis daubentonii</i>	1	1
<i>Myotis brandtii</i>	1	
<i>Myotis mystacinus</i>	14	5
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	25	1
<i>Myotis alcathoe</i>	1	
<i>Myotis nattereri</i>	2	3
<i>Myotis emarginatus</i>	6	
<i>Myotis bechsteinii</i>	3	4
<i>Myotis sp.</i>	1	
<i>Myotis myotis</i>	10	12
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2	2
<i>Eptesicus serotinus</i>	1	
<i>Barbastella barbastellus</i>	4	11
<i>Plecotus auritus</i>	1	13
<i>Plecotus sp.</i>	1	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 16 : Effectif maximum par biorythme, carrière « Haut d'Aza »

L'effectif global en hiver est assez fluctuant, avec une légère tendance à l'augmentation (Figure 21). C'est en 2015 que l'effectif maximum a été atteint (n=55).

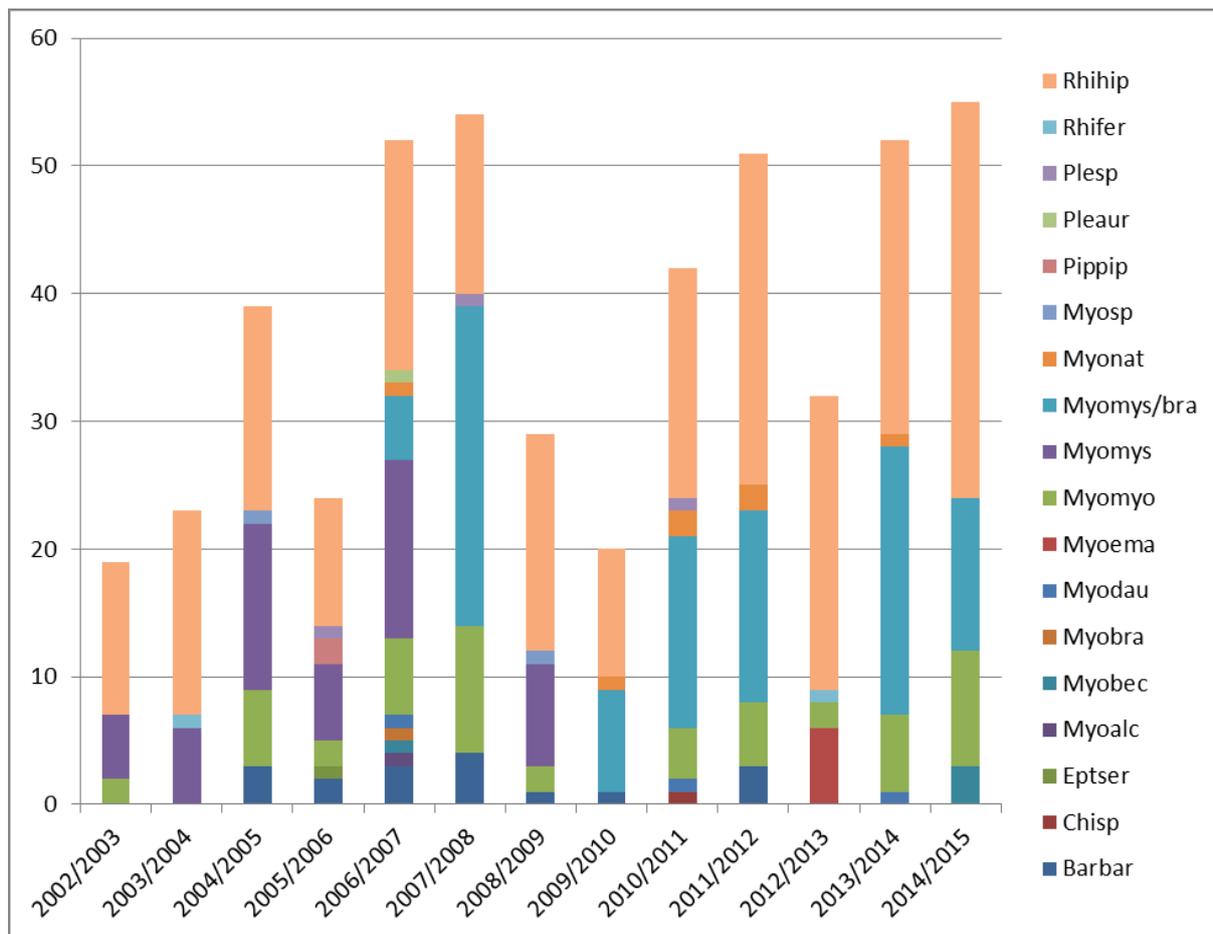


Figure 21 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « Haut d'Aza »

III.2.1.2.2. Carrières « le Haut Cerisier », Chevillon

Première visite : 08/01/2000 (Haut Cerisier -1) et 31/01/2004 (Haut Cerisier -2)

Nombre de visites : 16 (Haut Cerisier -1) et 7 (Haut Cerisier -2)

Nombre de cavités : 2

La cavité principale (Haut Cerisier 1) est suivie régulièrement en hiver depuis 2000 tandis que pour l'autre cavité (Haut Cerisier 2), la première visite date de 2004 et le suivi est régulier depuis 2010. Trois séances de captures au filet en entrée de cavité ont été menées en 2004, 2006 et 2010, en période de transit automnal.

Treize espèces de chiroptères, dont six inscrites à l'annexe II de la DHFF, sont recensées sur l'ensemble des deux carrières (Tableau 17). Parmi elles, neuf ont été observées en hiver dans la carrière principale, six et un groupe d'espèces dans l'autre, et douze en période de transit automnal.

L'espèce la plus abondante en hiver dans la carrière principale est le Petit Rhinolophe tandis qu'il s'agit du groupe Vespertilion à moustaches/V. de Brandt pour l'autre. Sur l'ensemble, le Petit Rhinolophe reste dominant. En transit printanier, c'est l'Oreillard roux qui a fait l'objet du plus grand nombre de captures.

Espèce	Hibernation		Transit
	Haut Cerisier -1	Haut Cerisier -2	
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	28	4	6
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2		1
<i>Myotis daubentonii</i>	3	1	4
<i>Myotis brandtii</i>			2
<i>Myotis mystacinus</i>	14	2	6
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	12	9	2
<i>Myotis alcathoe</i>			2
<i>Myotis nattereri</i>	1	1	2
<i>Myotis emarginatus</i>	1	2	
<i>Myotis bechsteinii</i>			2
<i>Myotis sp.</i>		1	
<i>Myotis myotis</i>	5		4
<i>Eptesicus serotinus</i>			1
<i>Barbastella barbastellus</i>	3	2	6
<i>Plecotus auritus</i>	1		11
<i>Plecotus sp.</i>	1	1	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 17 : Effectif maximum par biorythme, carrières « Haut Cerisier »

Bien qu'assez fluctuant, l'effectif global en hiver semble en augmentation (Figure 22). Le maximum a été atteint en 2013, aussi bien pour la carrière principale (n=45) que pour l'autre (n=17).

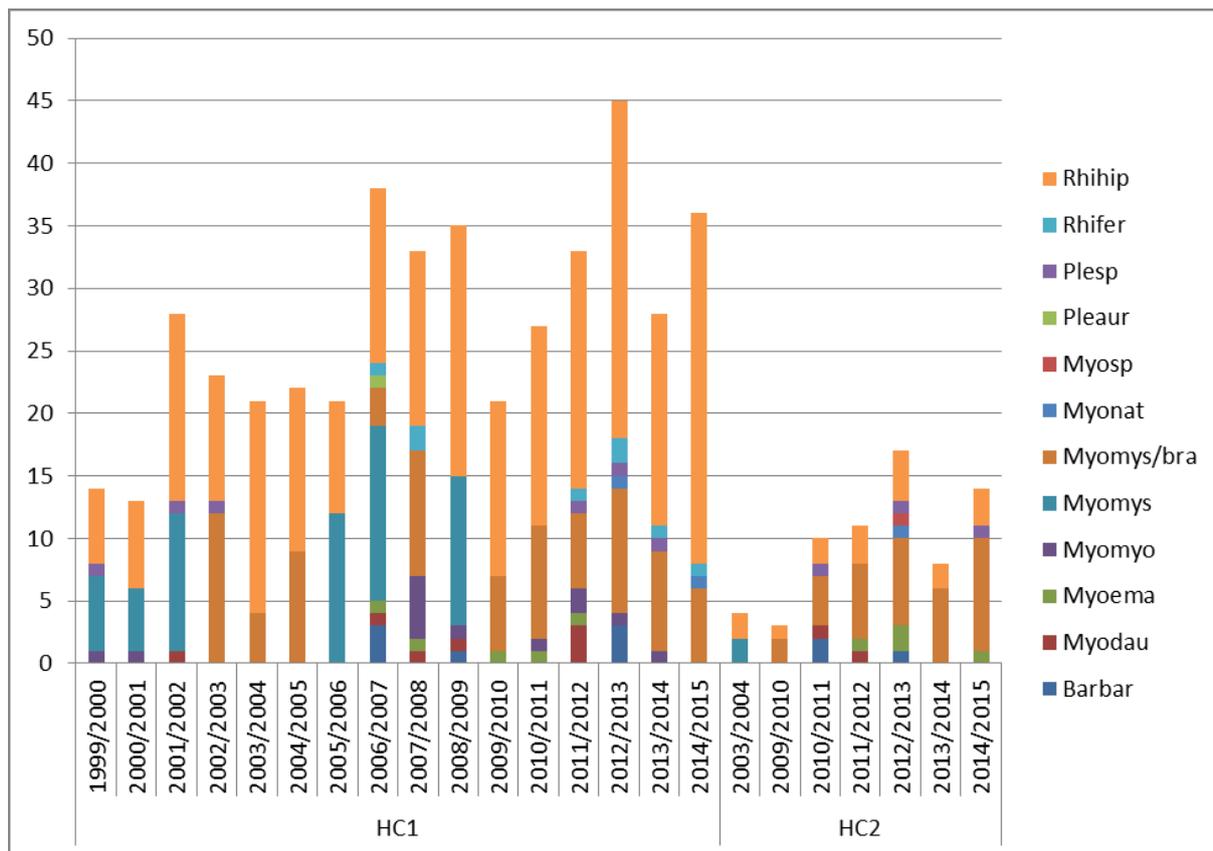


Figure 22 : Evolution des effectifs hivernaux, carrières « Haut Cerisier »

III.2.1.2.3. Carrière « les Charbonnières », Fontaines-sur-Marne

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Nombre de cavités : 1

La carrière est suivie régulièrement en hiver depuis 2000. Elle a également fait l'objet d'une séance de capture au filet en entrée de cavité fin août 2010.

Treize espèces de chiroptères et un groupe d'espèces y ont été identifiés, dont onze et un groupe d'espèces en hibernation et dix en transit automnal (Tableau 18).

L'espèce la plus abondante en hibernation est le Petit Rhinolophe, avec un effectif maximum de 41 individus atteint en 2015. En transit automnal, ce sont le Vespertilion de Daubenton et le Vespertilion à oreilles échancrées qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'individus capturés.

Espèce	Hibernation	Transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	41	2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	6	
<i>Myotis daubentonii</i>	5	7
<i>Myotis brandtii</i>	4	
<i>Myotis mystacinus</i>	10	2
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	16	
<i>Myotis alcathoe</i>		1
<i>Myotis nattereri</i>	2	
<i>Myotis emarginatus</i>	20	7
<i>Myotis bechsteinii</i>	1	2
<i>Myotis sp.</i>	2	
<i>Myotis myotis</i>	5	3
<i>Pipistrellus pipistrellus/pygmaeus/kuhlii</i>	1	
<i>Eptesicus serotinus</i>		1
<i>Barbastella barbastellus</i>	4	1
<i>Plecotus auritus</i>	1	3
<i>Plecotus sp.</i>	2	

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

Tableau 18 : Effectif maximum par biorythme, carrière « les Charbonnières »

L'effectif global en hibernation était stable lors des premières années de suivi, puis en augmentation entre 2005 et 2012 et a diminué ces dernières années, notamment en 2014 (Figure 23).

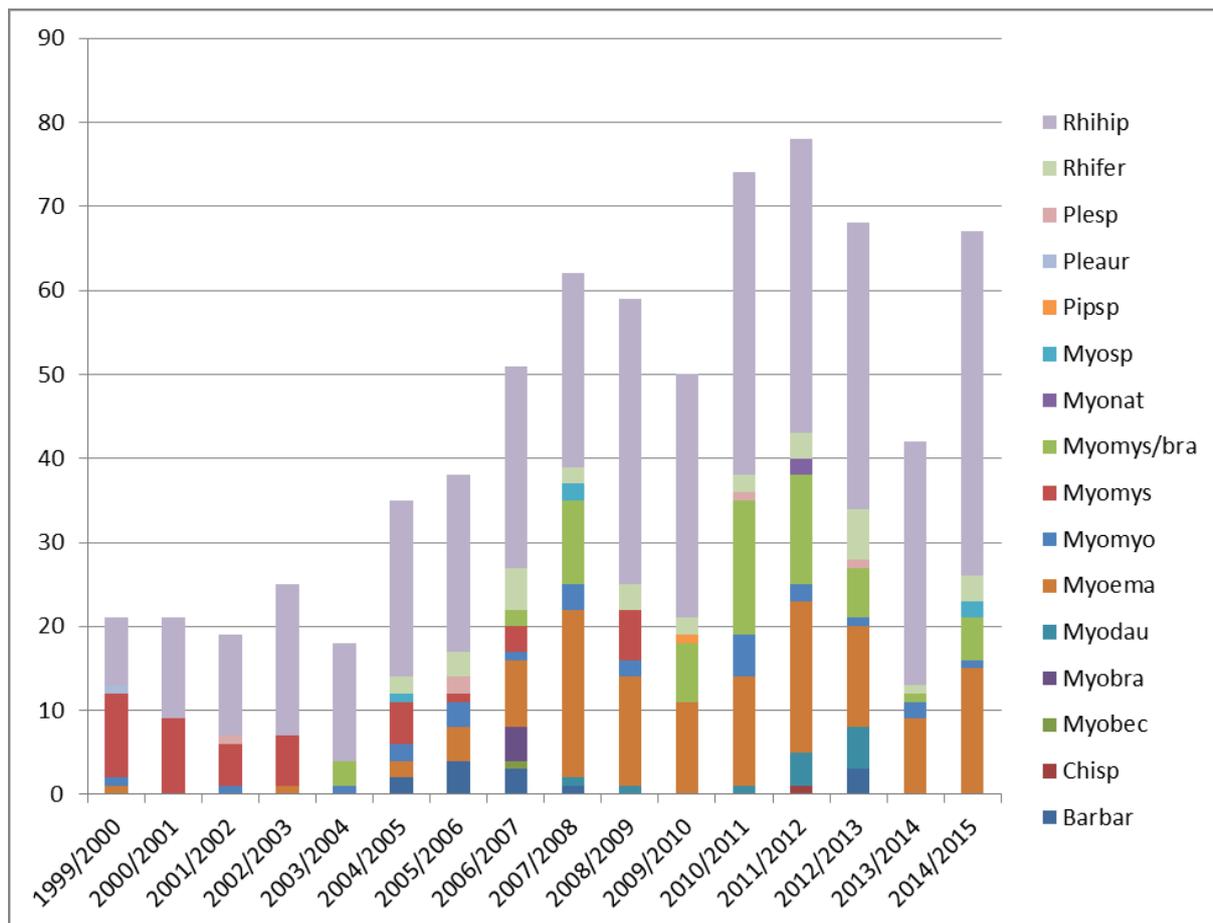


Figure 23 : Evolution des effectifs hivernaux, carrière « les Charbonnières »

III.2.1.3. Bilan

En prenant en compte l'ensemble des carrières classées Natura 2000, l'effectif de la population hivernale atteint quasiment 2 200 individus en 2015 (Figure 24). Cet effectif est un minimum car on sait que les plus vastes carrières ne sont pas visitées entièrement. D'autre part, il existe des fissures, des failles et des gouffres qui ne sont ou ne peuvent être explorés par les observateurs mais qui peuvent très bien être occupés par les chiroptères.

L'espèce pour laquelle les effectifs sont les plus forts est sans conteste le Petit Rhinolophe avec un maximum observé de 1 122 individus en 2015 (Tableau 19). Ainsi les deux sites Natura 2000 concernés représentent un réseau de gîtes primordial pour l'espèce. En 2014, l'effectif de Petit Rhinolophe de ces sites Natura 2000 (n=1039) représentait 56% de la population hibernante observée sur toute la Lorraine et 80% sur le département de la Meuse.

Espèce	Estivage		Hibernation		Transit	
	Nombre de sites	Effectif max.	Nombre de sites	Effectif max. annuel	Nombre de sites	Effectif max.
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	3	46	16	1122	7	31
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1	1	15	106	4	6
<i>Myotis daubentonii</i>	1	5	16	54	6	29
<i>Myotis brandtii</i>	1	7	11	18	3	4
<i>Myotis mystacinus</i>	1	1	17	212	7	26
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>			17	229	3	4
<i>Myotis mystacinus/alcathoe</i>	1	1	2	1		
<i>Myotis alcathoe</i>	2	22	4	2	4	14
<i>Myotis nattereri</i>			14	12	6	9
<i>Myotis emarginatus</i>	1	2	15	447	3	16
<i>Myotis bechsteinii</i>	1	4	13	13	6	33
<i>Myotis sp.</i>			15	12		
<i>Myotis myotis</i>			16	105	7	42
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>			4	3	1	2
<i>Pipistrellus sp.</i>			1	1		
<i>Eptesicus serotinus</i>	1	1	7	2	3	7
<i>Barbastella barbastellus</i>	2	2	15	42	6	29
<i>Plecotus auritus</i>			13	12	6	41
<i>Plecotus austriacus</i>			2	1	1	1
<i>Plecotus sp.</i>			16	12	1	1

En orange, les espèces inscrites à l'annexe II de la directive HFF. En jaune, les complexes d'espèces

Tableau 19 : Richesse et diversité spécifiques, ensemble des carrières classées Natura 2000

La seconde espèce la mieux représentée est le Vespertilion à oreilles échancrées, avec un maximum de 447 individus en 2015 (Tableau 19). Pour cette espèce également, les sites Natura 2000 concentrent une très grande part de la population connue : en 2014, les 366 individus représentaient 53% de la population hibernante de l'espèce en Lorraine et 76% en Meuse.

Si on prend en compte l'effectif global en hiver, toutes espèces confondues, celui-ci représentait 24% de l'effectif compté en Lorraine et 34% en Meuse en 2014.

De plus, le nombre d'espèces observées au sein des sites est également très important : 15 espèces sur les 23 actuellement recensées en Lorraine, et une forte diversité s'observe dans toutes les carrières.

Ces sites sont utilisés majoritairement pour l'hibernation, mais quelques recherches en été et en automne ont permis de confirmer que ceux-ci le sont également durant le reste de l'année. D'autre part, il est probable que plusieurs de ces sites jouent un rôle dans le swarming, ce qui est particulièrement important pour la reproduction de nombreuses espèces. En effet, des regroupements ont été observés à l'entrée de plusieurs cavités en automne avec un statut reproducteur actif observé pour six des quinze espèces (Vespertilion de Brandt, V. à oreilles échancrées, V. de Bechstein, Grand Murin, Barbastelle d'Europe et Oreillard roux).

Depuis le début des suivis, l'effectif global est en augmentation assez homogène, sauf en 2012 et 2013 où une légère baisse a été constatée (Figure 24). Les années 2014 et 2015 correspondent à des prospections beaucoup plus poussées du site le plus vaste, ce qui explique la forte augmentation.

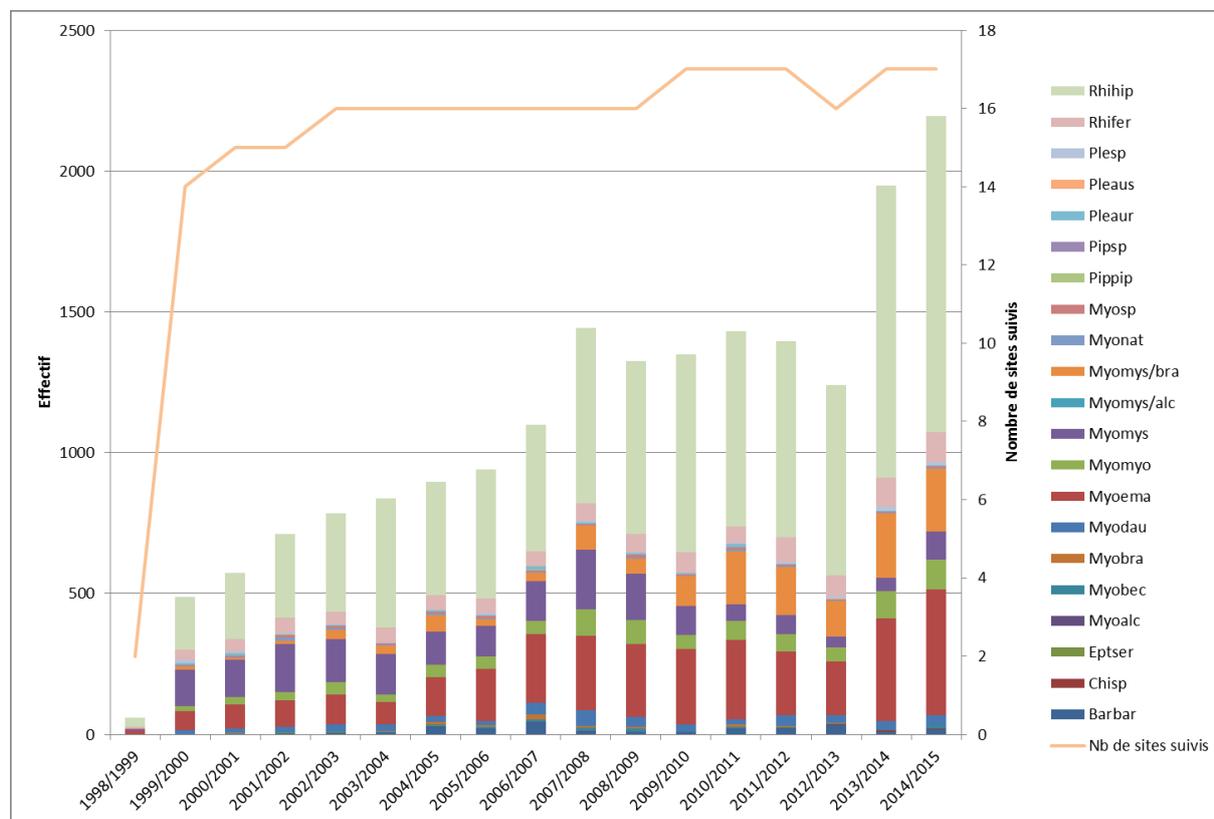


Figure 24 : Evolution des effectifs hivernaux, ensemble des carrières classées Natura 2000

III.2.2 Dans un rayon de 5 km

Dans un rayon de 5 km autour des sites Natura 2000, on recense seize espèces de chiroptères, dont quinze en gîtes et treize et un groupe d'espèces en chasse (Tableau 20 et Tableau 21).

Espèce	Estivage		Hibernation		Nurserie		Transit	
	Nombre de sites	Effectifs max. cumulés						
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	3	3	19	106	2	35	1	3
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>			10	21			2	2
<i>Myotis daubentonii</i>	4	14	15	34	1	150	4	7
<i>Myotis brandtii</i>			8	17			1	1
<i>Myotis mystacinus</i>			16	88			1	1
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>			21	112				
<i>Myotis alcaethoe</i>							1	1
<i>Myotis nattereri</i>			10	11				
<i>Myotis emarginatus</i>			7	22			1	1
<i>Myotis bechsteinii</i>			13	15			3	10
<i>Myotis sp.</i>			6	9				
<i>Myotis myotis</i>			15	53			3	8
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>					2	35		
<i>Pipistrellus sp.</i>			1	1				
<i>Eptesicus serotinus</i>			3	4				
<i>Barbastella barbastellus</i>			9	19			1	2
<i>Plecotus auritus</i>			11	18			1	1
<i>Plecotus austriacus</i>	1	2						
<i>Plecotus sp.</i>			10	13				

En orange, les espèces inscrites à l'annexe II de la directive HFF. En jaune, les complexes d'espèces

Tableau 20 : Richesse et diversité spécifiques en gîtes, de 0 à 5 km des sites Natura 2000

Les quinze espèces recensées en gîtes sont les mêmes que celles identifiées au sein des sites Natura 2000, et là encore, c'est la période d'hibernation qui est la mieux renseignée. Douze espèces ont été observées lors de cette période, où l'espèce et le groupe d'espèces dominants sont le Petit Rhinolophe (n=106) et le groupe Vespertilion à moustaches/V. de Brandt (n=112), observés dans une vingtaine de gîtes.

La diversité d'espèces, les effectifs conséquents et le fort nombre de gîtes pour l'hibernation s'explique notamment par la présence d'autres carrières souterraines côté lorrain, dont une douzaine fait partie du même réseau que celles du site Natura 2000, à considérer dans sa globalité. Les autres carrières, plus modestes, sont présentes dans la vallée de la Saulx.

Des colonies de mise bas ont été découvertes pour trois espèces. Deux pour le Petit Rhinolophe, totalisant 35 individus, sur les communes de Brauvilliers et Cousances-les-

Forges; une pour le Vespertilion de Daubenton à Ville-sur-Saulx, totalisant 150 individus et deux pour la Pipistrelle commune à Chevillon et Brillon-en-Barrois.

Concernant l'estivage, les observations de Vespertilion de Daubenton ont été faites sous des ponts, et pour les autres espèces, il s'agit de bâtiments.

Enfin en transit, toutes les observations concernent des carrières souterraines, exceptée une sous un pont. La plupart de ces observations ont été faites par capture en entrée de cavités, ce qui a permis de noter des indices de reproduction pour huit des onze espèces identifiées à cette période. En effet, des femelles post-allaitantes de Grand Murin ont été capturées, ainsi que des mâles sexuellement actifs de Grand Rhinolophe, Vespertilion de Daubenton, Vespertilion à moustaches, Vespertilion d'Alcathoe, Vespertilion à oreilles échancrées, Vespertilion de Bechstein, Grand Murin et Barbastelle d'Europe.

Espèce	Nombre de sites en estivage	Nombre de sites en transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>		3
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1	2
<i>Myotis daubentonii</i>	1	1
<i>Myotis mystacinus</i>		2
<i>Myotis alcathoe</i>	1	
<i>Myotis nattereri</i>		1
<i>Myotis emarginatus</i>	1	
<i>Myotis bechsteinii</i>		1
<i>Myotis sp.</i>	2	1
<i>Myotis myotis</i>	1	1
<i>Nyctalus leisleri</i>	1	1
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	6	6
<i>Eptesicus serotinus</i>	1	2
<i>Barbastella barbastellus</i>	1	1
<i>Plecotus sp.</i>	1	2

En orange, les espèces inscrites à l'annexe II de la directive HFF. En jaune, les complexes d'espèces

Tableau 21 : Richesse et diversité spécifiques en chasse, de 0 à 5 km des sites Natura 2000

En chasse, on note comme espèce supplémentaire la Noctule de Leisler, contactée à la fois en estivage et en transit (Tableau 21).

L'espèce contactée sur le plus grand nombre de sites est la Pipistrelle commune, quelle que soit la période.

Bien que les recherches en chasse soient assez peu nombreuses dans le secteur d'étude, la diversité d'espèces est assez forte. Les écoutes à proximité de carrières expliquent sans doute en partie cette importante diversité.

III.2.3 Dans un rayon de 10 km

Entre 5 et 10 km des sites Natura 2000, ce sont au total 19 espèces de chiroptères qui sont recensées, ce qui correspond à une diversité spécifique remarquable.

Parmi elles, quinze ont été observées en gîtes, dont six sont inscrites à l'annexe II de la DHFF (Tableau 22). C'est encore une fois en période d'hibernation que le plus grand nombre d'espèces a été observé (n=13). Cependant dans ce secteur, les gîtes d'hibernation sont des grottes naturelles et un tunnel ferroviaire désaffecté. Seule une petite carrière souterraine y est connue. L'espèce qui présente le plus fort effectif à cette période est la Barbastelle d'Europe avec un maximum de 70 individus observés dans le tunnel ferroviaire. Celui-ci est le 3^{ème} gîte d'hibernation par ordre d'importance pour l'espèce en Lorraine. Il est également le principal gîte d'hibernation du Grand Murin dans le secteur.

Espèce	Estivage		Hibernation		Nurserie		Transit	
	Nombre de sites	Effectifs max. cumulés						
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	5	9	3	3	5	216	1	10
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>			3	5			1	1
<i>Myotis daubentonii</i>	7	34	4	8	1	30	2	16
<i>Myotis brandtii</i>			1	1				
<i>Myotis mystacinus</i>	1	1	4	9			4	5
<i>Myotis mystacinus/brandtii</i>	1	40	5	18				
<i>Myotis alcaethoe</i>							1	1
<i>Myotis nattereri</i>	1	1	3	5				
<i>Myotis emarginatus</i>	6	13			2	600		
<i>Myotis bechsteini</i>			2	3			1	2
<i>Myotis sp.</i>			3	6				
<i>Myotis myotis</i>	5	16	3	34	2	80	3	10
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2	3	1	16	4	270	1	5
<i>Pipistrellus sp.</i>			1	7				
<i>Eptesicus serotinus</i>	1	37	1	1	1	20		
<i>Barbastella barbastellus</i>	2	46	1	70			2	4
<i>Plecotus auritus</i>			2	3			1	1
<i>Plecotus austriacus</i>			1	1	1	10	1	1
<i>Plecotus sp.</i>			3	3				

En orange, les espèces inscrites à l'annexe II de la directive HFF. En jaune, les complexes d'espèces

Tableau 22 : Richesse et diversité spécifiques, de 5 à 10 km des sites Natura 2000

Des nurseries sont connues pour sept espèces. Celle qui comporte l'effectif le plus fort est le Vespertilion à oreilles échancrées, avec 600 individus. Cependant, il s'agit vraisemblablement d'une seule colonie qui a occupé successivement deux gîtes différents. Ainsi l'effectif maximum de la colonie est de 400 individus. Quatre colonies

de mise bas de Pipistrelle commune sont connues, toutes situées en Meuse, la plus importante totalisant 180 individus. Concernant le Petit Rhinolophe, cinq gîtes de mise bas sont recensés, dont un en Haute-Marne ; la colonie la plus importante compte 91 individus au maximum. Deux colonies de Grand Murin sont connues, l'une en Haute-Marne, l'autre en Meuse. Pour cette dernière, les données sont assez anciennes (1998) et la colonie n'a pas été revue depuis. Les nurseries des autres espèces sont situées en Meuse.

Concernant l'estivage, on peut noter la présence de plusieurs colonies sans preuve de mise bas. Deux ont été trouvées pour la Barbastelle d'Europe suite au radiopistage d'une femelle post-allaitante dans le secteur de Montiers-sur-Saulx (Jouan 2010). Les gîtes étaient situés dans des arbres et hébergeaient 14 et 32 individus. Une colonie du groupe Vespertilion à moustaches/V. de Brandt et une de Sérotine commune ont également été trouvées en Meuse.

Espèce	Nombre de sites en estivage	Nombre de sites en transit
<i>Rhinolophus hipposideros</i>		1
<i>Myotis daubentonii</i>	4	11
<i>Myotis mystacinus</i>	2	3
<i>Myotis emarginatus</i>		3
<i>Myotis bechsteinii</i>		1
<i>Myotis sp.</i>		4
<i>Myotis myotis</i>	1	2
<i>Nyctalus noctula</i>	3	6
<i>Nyctalus leisleri</i>	1	1
<i>Nyctalus sp.</i>		1
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	10	35
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>		1
<i>Pipistrellus nathusii</i>	1	8
<i>Pipistrellus nathusii/kuhlii</i>		2
<i>Eptesicus serotinus</i>	5	7
<i>Barbastella barbastellus</i>	1	1
<i>Plecotus sp.</i>	1	

En orange, les espèces inscrites à l'annexe II de la directive HFF. En jaune, les complexes d'espèces

Tableau 23 : Richesse et diversité spécifiques en chasse, de 5 à 10 km des sites Natura 2000

En chasse, plusieurs espèces non observées en gîtes ont été contactées : les deux Noctules et les Pipistrelles pygmée et de Nathusius (Tableau 23). L'espèce contactée sur le plus grand nombre de sites est la Pipistrelle commune, quelle que soit la période. Un plus grand nombre d'espèces a été contacté en période de transit qu'en été, ce qui est probablement lié à l'effort de prospection plus important en transit qu'en estivage.

III.3 Bilan de l'ensemble de l'aire de recherche

Avec un total de 19 espèces de chiroptères, dont six figurent à l'annexe II de la DHFF (Tableau 24), le secteur étudié apparaît comme particulièrement riche.

Dans ce contexte, le réseau des carrières souterraines du Perthois, qu'elles appartiennent aux sites Natura 2000 ou pas, sont d'une importance majeure pour l'hibernation des chauves-souris, ce qui est d'ailleurs confirmé par le statut de site d'intérêt national d'après le système de hiérarchisation des gîtes mis en place dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (Tapiero *et al.* 2013). Ainsi une réflexion autour de la pertinence des périmètres pourrait être engagée afin de prendre en compte l'ensemble du réseau de cavités mais aussi les milieux proches permettant les déplacements et l'alimentation des individus.

Espèce (nom vernaculaire)	Secteur			BILAN
	Sites Natura 2000	0 à 5 km	5 à 10 km	
Petit Rhinolophe	EHT	EHNT	EHNT	EHNT
Grand Rhinolophe	EHT	EHT*	HT	EHT*
Vespertilion de Daubenton	EHT	EHNT*	EHNT*	EHNT*
Vespertilion de Brandt	EHT*	HT	H	EHT*
Vespertilion à moustaches	EHT	HT*	EHT*	EHT*
Vespertilion d'Alcathoe	EHT	ET*	T*	EHT*
Vespertilion de Natterer	HT	HT	EH	EHT
Vespertilion à oreilles échancrées	EHT*	EHT*	ENT	EHNT*
Vespertilion de Bechstein	EHT*	HT*	HT	EHT*
Grand Murin	HT*	EHT*	EHNT*	EHNT*
Noctule commune	-	-	ET	ET
Noctule de Leisler	-	ET	ET	ET
Pipistrelle commune	HT	ENT	EHNT*	EHNT
Pipistrelle pygmée	-	-	T	T
Pipistrelle de Kuhl	-	-	-	-
Pipistrelle de Nathusius	-	-	ET	ET
Sérotine bicolore	-	-	-	-
Sérotine commune	EHT	EHT	EHNT*	EHNT*
Sérotine de Nilsson	-	-	-	-
Barbastelle d'Europe	EHT*	EHT*	EHT*	EHT*
Oreillard roux	HT*	HT	HT	HT*
Oreillard gris	HT	E	HNT	EHNT
Minioptère de Schreibers	-	-	-	-
Nombre d'espèces (annexe II de la DHFF)	15 (6)	16 (6)	19 (6)	19 (6)

En orange, les espèces inscrites à l'annexe II de la directive HFF. * : indices de reproduction disponibles. En grisé : données non prises en compte dans l'analyse.

Tableau 24 : Statut biologique local connu des espèces

Une très grande part des populations hibernantes connues de Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe et Vespertilion à oreilles échancrées est prise en compte par les sites Natura 2000. En effet, les effectifs de ces espèces dans ces sites représentent respectivement 91%, 80% et 95% des populations de l'ensemble de la zone d'étude. Cette proportion est moindre pour les trois autres espèces de l'annexe II de la DHFF : 55% pour le Grand Murin, 42% pour le Vespertilion de Bechstein et 32% pour la Barbastelle d'Europe. On voit ainsi que certains gîtes d'hibernation importants du secteur ne sont pas pris en compte par Natura 2000, notamment pour la Barbastelle d'Europe.

Si l'intérêt des carrières est connu pour l'hibernation, leur rôle durant le reste de l'année n'est cependant pas bien cerné. Aussi, des expertises complémentaires pourraient préciser ce rôle, qu'on suppose important également en période de transit automnal notamment pour le swarming.

De nombreux paramètres peuvent influencer sur les populations de chiroptères au sein des carrières. Aussi, il serait intéressant par exemple d'étudier la fréquentation humaine sur les sites les plus visités, notamment la Grande carrière de Savonnières-en-Perthois. Des relevés thermiques et hygrométriques pourraient également être effectués sur des placettes.

Autour des sites Natura 2000, des données sont disponibles pour les autres types de gîtes utilisés par les chiroptères, et montrent qu'une partie du cycle vital des chiroptères n'est pas pris en compte par les sites Natura 2000. Elles sont cependant incomplètes et des prospections complémentaires pourraient être menées pour actualiser et compléter les connaissances, notamment vis-à-vis des colonies de mise bas.

D'autre part, très peu de données existent sur l'utilisation des milieux pour la chasse et les déplacements, or celles-ci sont indispensables pour une prise en compte globale des chiroptères.

IV BIBLIOGRAPHIE

Anon, 2012. *Activités d'Appui aux Politiques Publiques. Région Lorraine. Synthèse de l'activité 2012*, BRGM. Available at: http://www.brgm.fr/sites/default/files/app2012_lorraine.pdf.

Jouan, D., 2010. *Etude de la Barbastelle d'Europe, Barbastella barbastellus (Schreber 1774), dans le massif forestier de Montiers-sur-Saulx (55) - Action n° 7.3 du PRCL, CPEPESC Lorraine.*

Prévot, D., 2015. 10e week-end de la PEPEL à Savonnières-en-Perthois. *LISPEL Info*, 2015(1), p.4-6.

Tapiero, A. et al., 2013. *Guide méthodologique de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à Chiroptères*, Plan National d'Actions Chiroptères 2009-2013.

B – ETAT DES LIEUX

Annexe 12

Fiches descriptives des cavités souterraines des sites Natura 2000

CARRIERE « HAUT D'AZA »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Chevillon (Champagne-Ardenne – 52)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	6		
Propriétaire(s) des entrées	Lefranc André et Raucy Nicole Chassaing Michel		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 102
	ZNIEFF	<input type="checkbox"/>	
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris	14		
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6		
Espèce majeure	Petit Rhinolophe		
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale
			Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis), <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global en hiver est assez fluctuant, avec une légère tendance à l'augmentation.

Suivis écologiques

Première visite : 18/01/2003

Nombre de visites : 16

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			X
Grand Rhinolophe	X			X
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			X
Grand Murin	X			X
Barbastelle d'Europe	X			X
Murin de Daubenton	X			X
Murin de Natterer	X			X
Pipistrelles communes	X			X
Sérotine commune	X			
Murin groupe « moustache »	X			X
Oreillards	X			X

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « HAUT CERISIER »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Chevillon (Champagne-Ardenne – 52)		
Nombre de cavité	2		
Nombre d'accès pour l'homme	4		
Propriétaire(s) des entrées	Carrières et scieries de Bourgogne Fèvres et Cie Yard Raphael		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 102
	ZNIEFF	<input type="checkbox"/>	
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris	13		
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6		
Espèce majeure	Petit Rhinolophe		
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale
			Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input checked="" type="checkbox"/>	Dépôt d'ordure à proximité d'une des entrées
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis), <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global en hiver est assez fluctuant, avec une légère tendance à l'augmentation.

Suivis écologique

Première visite : 18/01/2003

Nombre de visites : 16

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			X
Grand Rhinolophe	X			X
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			X
Grand Murin	X			X
Barbastelle d'Europe	X			X
Murin de Daubenton				X
Murin de Natterer	X			X
Pipistrelles communes	X			X
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			X
Oreillards	X			X

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « CHARBONNIERES »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Fontaines-sur-Marne (Champagne-Ardenne – 52)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	1		
Propriétaire(s) des entrées	Guillemin Jean		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 102
	ZNIEFF	<input type="checkbox"/>	
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris	13		
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6		
Espèce majeure	Petit Rhinolophe		
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale
			Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Carrières à ciel ouvert en cours d'exploitation à proximité

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis), <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	

Après une tendance à l'augmentation entre 2005 et 2012, l'effectif global en hiver semble en légère diminution depuis l'hiver 2013.

Suivis écologique

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			X
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			X
Murin de Bechstein	X			X
Grand Murin	X			X
Barbastelle d'Europe	X			X
Murin de Daubenton	X			X
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes	X			
Sérotine commune				X
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			X
Oreillards	X			X

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

« GROTTES DU CIMETIERE »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Combles-en-Barrois (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	1 (un second accès existait, mais il a été rebouché)		
Propriétaire(s) des entrées	Arnoud Bernard SARL du Juré		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF	<input type="checkbox"/>	
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	ENS : Fiches 55*G28 et 55*B02
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris	4			
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	2			
Espèce majeure	Petit Rhinolophe			
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale	Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input checked="" type="checkbox"/>	Les dépôts d'ordures ont causé la disparition d'une des entrées du site
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis), <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	

Depuis 1999, seul un individu a été observé, et plusieurs visites n'ont permis l'observation d'aucune chauve-souris.

Suivis écologique

Première visite : 14/02/1951

Nombre de visites : 9

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe				X
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées				
Murin de Bechstein				
Grand Murin				X
Barbastelle d'Europe				
Murin de Daubenton				
Murin de Natterer				
Pipistrelles communes				
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards				

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERES DE « FRAUFE »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Aulnois-en-Perthois (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	2		
Nombre d'accès pour l'homme	4 pour la cavité principale, 1 pour la petite cavité annexe		
Propriétaire(s) des entrées	Promo Pierre Pierron Pascal Franciola Daniel		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	ENS : Fiche 55*D03
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique ★ ★ ★

Nombre d'espèces de chauves-souris	12			
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6			
Espèce majeure	Petit Rhinolophe			
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale	Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces △ △ △

Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input checked="" type="checkbox"/>	Développement de la végétation aux entrées et écoulement de terre
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Risque de glissement de terrain au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis), <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	La tendance globale des populations de chauves-souris semble en augmentation, mais l'effectif global est assez fluctuant.

Suivis écologique

Première visite : 14/02/1988

Nombre de visites : 19

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes	X			
Sérotine commune	X			
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE DU « PU PORTU »

Description et caractéristiques de la cavité	
Commune (région – département)	Aulnois-en-Perthois (Lorraine – 55)
Nombre de cavité	1
Nombre d'accès pour l'homme	7
Propriétaire(s) des entrées	Pierron Francis Franciola Frédérique Franciola Daniel Les champignonnières de l'Est
Type de classement	Natura 2000 <input checked="" type="checkbox"/> N°reg - 95 ZNIEFF type I <input checked="" type="checkbox"/> N°reg - 15808 ZNIEFF type II <input checked="" type="checkbox"/> N°reg - 30453 Arrêté de protection <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Protection physique	Aucune

Intérêt écologique ★ ★ ★	
Nombre d'espèces de chauves-souris	12
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6
Espèce majeure	Petit Rhinolophe
Classe d'intérêt	Locale Départementale Régionale Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces △ △ △	
Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input checked="" type="checkbox"/> Eboulement au niveau de l'entrée principale
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>

Tendance d'évolution				
Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis). Possible évolution de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	La tendance globale de l'effectif semble relativement stable, avec cependant des pics ces dernières années. Le site étant très vaste et avec peu de points de repère, il est possible que ces variations s'expliquent en partie par un suivi peu homogène, car il est difficile d'y réaliser un comptage exhaustif.

Suivis écologique

Première visite : 07/03/1999

Nombre de visites : 17

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes	X			
Sérotine commune	X			
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE DU « BOIS DE PLEIN LIEU »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Stainville (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	2		
Propriétaire(s) des entrées	Commune d'Aulnois-en-Perthois		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris	11			
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6			
Espèce majeure	Petit Rhinolophe			
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale	Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Pas de protection des entrées, donc susceptible d'être fréquentée, <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global du site semble en légère baisse depuis le début du suivi.

Suivis écologiques

Première visite : 23/02/1990

Nombre de visites : 15

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes				
Sérotine commune	X			
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « PEROU »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Savonnières-en-Perthois (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	2		
Propriétaire(s) des entrées	Rocamat Moreuil ép. Vouilliaume Anne-Marie Vouilliaume ép. Guillaume Françoise Vouilliaume ép. Mohn Catherine		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	ENS : Fiche 55*D03
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique ★ ★ ★

Nombre d'espèces de chauves-souris	12			
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6			
Espèce majeure	Petit Rhinolophe			
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale	Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces △ △ △

Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input checked="" type="checkbox"/>	Nombreux déchets au niveau d'une entrée
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis), <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	Entre 2000 et 2007, l'effectif hivernal a augmenté progressivement pour atteindre le maximum en 2008. De 2009 à 2012, il a diminué pour atteindre le même niveau qu'en 2005 et il semble remonter ces dernières années.

Suivis écologique

Première visite : 09/01/2000

Nombre de visites : 18

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			
Murin de Daubenton	X			X
Murin de Natterer	X			X
Pipistrelles communes				
Sérotine commune	X			
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			X
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « LA GRANDE »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Savonnières-en-Perthois (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	35 ouvertures répertoriées (entrées, puits, cheminées), dont 12 entrée « horizontales »		
Propriétaire(s) des entrées	Passinetti Andrea Pasinetti Francesco Cordebart Gilles et Lydie GAEC Cochin Bertin Ronald Rocamat		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Grilles (non adaptées aux chauves-souris) à 2 entrées de la carrière. L'ensemble des autres entrées ne sont protégées par aucun dispositif.		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris	13			
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6			
Espèce majeure	Petit Rhinolophe			
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale	Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs anciennes entrées sont effondrées
Dépôts d'ordures	<input checked="" type="checkbox"/>	De nombreux déchets sont retrouvés à l'intérieur de la carrière
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	<p>Cavité très fréquentée pour diverses activités : naturaliste, spéléologie, secourisme... et de manière « non autorisée ». De nombreuses traces d'activités sont visibles et peuvent engendrer une dégradation importante de l'habitat à moyen terme. De plus la carrière étant creusée en partie sous le village, des problèmes de stabilités existent, notamment sous l'ancienne Poste. Des études sont en cours pour caractériser les risques.</p> <p>L'effectif global du site est en augmentation relativement régulière entre 2000 et 2012. Même si la prospection du site est particulièrement difficile, il semble que les comptages aient été relativement homogènes durant cette période et la plupart ont été menés par un même observateur. Celui-ci a cependant abandonné le suivi en 2013 et c'est une nouvelle équipe ne connaissant pas le site qui est intervenue. La meilleure connaissance du site et l'exploration d'une plus grande partie de la carrière ont permis d'augmenter considérablement les effectifs observés. Il est indispensable de noter que cette forte croissance est due à une pression d'observation très améliorée et non à une explosion des effectifs de chauves-souris. Un protocole de suivi par placettes au sein de la cavité est en cours d'élaboration afin de pouvoir exploiter plus facilement les résultats des futurs comptages.</p>
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	

Suivis écologique

Première visite : 01/04/1986

Nombre de visites : 21

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			X
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			X
Murin de Bechstein	X			X
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			X
Murin de Daubenton	X			X
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes				
Sérotine commune	X			X
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X		? - probable	X
Oreillard	X	X		

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERES « LA RESURRECTION »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Juvigny-en-Perthois (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	3		
Nombre d'accès pour l'homme	2 pour la cavité principale, 1 pour les petites cavités		
Propriétaire(s) des entrées	Sites des carrières de Savonnières-en-Perthois		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris 9

Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats » 4

Espèce majeure Petit Rhinolophe

Classe d'intérêt **Locale** Départementale Régionale Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines Dérangement en période d'hibernation

Atterrissement Atterrissement de l'entrée

Dépôts d'ordures

Développement de la végétation

Autre Carrières à ciel ouvert en cours d'exploitation à proximité

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Pas de protection des entrées, donc susceptible d'être fréquentée, <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	Même si les effectifs globaux ne sont pas très élevés, la tendance est à la baisse depuis 2000

Suivis écologiques

Première visite : 27/02/2000

Nombre de visites : 17

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X	X		
Grand Rhinolophe				
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein				
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes				
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « LE POINT DU JOUR »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Brauvilliers (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	1		
Propriétaire(s) des entrées	Moreuil Anne-Marie		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris **8**

Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats » **5**

Espèce majeure Petit Rhinolophe

Classe d'intérêt **Locale** Départementale Régionale Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines Dérangement en période d'hibernation

Atterrissement

Dépôts d'ordures

Développement de la végétation

Autre Carrières à ciel ouvert en cours d'exploitation à proximité

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Pas de protection des entrées, donc susceptible d'être fréquentée, <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global en hiver est assez faible, mais la richesse spécifique est très intéressante. Le maximum a été atteint en 2015 (n=9).

Suivis écologique

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 16

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées				
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer				
Pipistrelles communes				
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « LA CANOTTE »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Brauvilliers (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	1		
Propriétaire(s) des entrées	Basset Patrice		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris	9
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6
Espèce majeure	Petit Rhinolophe
Classe d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Locale <input type="checkbox"/> Départementale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Pas de protection des entrées, donc susceptible d'être fréquentée, <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global en hiver est un peu fluctuant, mais reste globalement faible (max. de 16 individus).

Suivis écologiques

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 16

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X			
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer				
Pipistrelles communes				
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERES « LE MOULIN » OU « ROSE »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Brauvilliers (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	2		
Nombre d'accès pour l'homme	4 accès pour la cavité principale, 1 accès pour la petite cavité		
Propriétaire(s) des entrées	Moreuil Anne-Marie Lasalle Cyril		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique

★ ★ ★

Nombre d'espèces de chauves-souris	12
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6
Espèce majeure	Petit Rhinolophe
Classe d'intérêt	Locale Départementale Régionale Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces

△ △ △

Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input checked="" type="checkbox"/>	Effondrement d'une entrée isolée
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Protection des entrées.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global en hiver semble en progression assez régulière.

Suivis écologiques

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X	X		
Grand Rhinolophe	X	X		
Murin à oreilles échancrées	X	X		
Murin de Bechstein	X	X		
Grand Murin	X	X		
Barbastelle d'Europe	X	X		
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes				
Sérotine commune	X	X		
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X	X		
Oreillards	X	X		

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « BOIS DE MONSIEUR »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Brauvilliers (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	3		
Propriétaire(s) des entrées	Andra		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique

★ ★ ★

Nombre d'espèces de chauves-souris	12			
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6			
Espèce majeure	Petit Rhinolophe			
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale	Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces

△ △ △

Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input checked="" type="checkbox"/>	Une ouverture non retrouvée
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input checked="" type="checkbox"/>	De nombreux déchets sont régulièrement observés autour et dans la cavité
Autre	<input type="checkbox"/>	

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Trace d'activités humaines (graffitis, feu, trace de VTT), dont les impacts sont à surveiller.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global en hiver semble relativement stable, avec une légère tendance à l'augmentation.

Suivis écologique

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 19

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			X
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X		? – probable	X
Murin de Bechstein				X
Grand Murin	X		? - probable	X
Barbastelle d'Europe	X			X
Murin de Daubenton	X			X
Murin de Natterer	X			X
Pipistrelles communes	X			
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			X
Oreillards	X			X

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERES DE « RINVAL »

Description et caractéristiques de la cavité	
Commune (région – département)	Brauvilliers (Lorraine – 55)
Nombre de cavité	3
Nombre d'accès pour l'homme	2 accès pour la cavité principale, 2 accès pour la seconde, 1 accès pour la troisième
Propriétaire(s) des entrées	Les amis de la Pierre Commune de Brauvilliers
Type de classement	Natura 2000 <input checked="" type="checkbox"/> N°reg - 95 ZNIEFF type I <input checked="" type="checkbox"/> N°reg - 15808 ZNIEFF type II <input checked="" type="checkbox"/> N°reg - 30453 Arrêté de protection <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> ENS : Fiche 55*D03
Protection physique	Grilles aux 2 entrées de la cavité principale, aucune pour les autres entrées. Les grilles ne sont pas adaptées aux chauves-souris.

Intérêt écologique		★ ★ ★			
Nombre d'espèces de chauves-souris	14				
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	6				
Espèce majeure	Petit Rhinolophe				
Classe d'intérêt	Locale <input type="checkbox"/> Départementale <input checked="" type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/>				

Menaces de l'habitat et des espèces		△ △ △		
Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation		
Atterrissement	<input type="checkbox"/>			
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>			
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>			

Tendance d'évolution				
Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Pas de protection des entrées, donc susceptible d'être fréquentée, <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	Le suivi est régulier en hiver depuis 2000. Cependant, il existe trois cavités proches et il est probable que certaines visites n'aient pas concerné toutes les carrières, ce qui peut en partie expliquer les fluctuations de l'effectif global.

Suivis écologiques

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 18

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			X
Grand Rhinolophe	X			X
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			X
Grand Murin	X			X
Barbastelle d'Europe	X			X
Murin de Daubenton	X			X
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes				
Sérotine commune	X			
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			X
Oreillards	X			X

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERE « POINT DE VUE »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Brauvilliers (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	1		
Nombre d'accès pour l'homme	2 au moins		
Propriétaire(s) des entrées	Rocamat		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Grilles sur une partie des entrées. Accès non adaptés aux chauves-souris		

Intérêt écologique

★ ★ ★

Nombre d'espèces de chauves-souris	10			
Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats »	5			
Espèce majeure	Petit Rhinolophe			
Classe d'intérêt	Locale	Départementale	Régionale	Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces

△ △ △

Fréquentation humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement en période d'hibernation
Atterrissement	<input type="checkbox"/>	
Dépôts d'ordures	<input type="checkbox"/>	
Développement de la végétation	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Carrières à ciel ouvert en cours d'exploitation à proximité

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Pas de protection des entrées, donc susceptible d'être fréquentée, <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	L'effectif global en hiver semble évoluer de manière très homogène, avec une augmentation plus forte en 2015.

Suivis écologique

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X			
Grand Rhinolophe	X			
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe				
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes				
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X			
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

CARRIERES « LA FONTAINE »

Description et caractéristiques de la cavité

Commune (région – département)	Brauvilliers (Lorraine – 55)		
Nombre de cavité	3		
Nombre d'accès pour l'homme	Nombreux pour la cavité principale, 1 pour les autres		
Propriétaire(s) des entrées	Rocamat		
Type de classement	Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 95
	ZNIEFF type I	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 15808
	ZNIEFF type II	<input checked="" type="checkbox"/>	N°reg - 30453
	Arrêté de protection	<input type="checkbox"/>	
	Autre	<input type="checkbox"/>	
Protection physique	Aucune		

Intérêt écologique



Nombre d'espèces de chauves-souris **12**

Dont espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats » **6**

Espèce majeure Petit Rhinolophe

Classe d'intérêt Locale Départementale **Régionale** Nationale

Menaces de l'habitat et des espèces



Fréquentation humaines Dérangement en période d'hibernation

Atterrissement

Dépôts d'ordures

Développement de la végétation

Autre Carrières à ciel ouvert en cours d'exploitation à proximité

Tendance d'évolution

Habitat	Excellent	Bon	Moyen	Pas de risque d'atterrissement au niveau des entrées de la carrière. Pas de protection des entrées, donc susceptible d'être fréquentée, <i>a priori</i> sans conséquence sur le maintien de l'habitat.
Espèces	Excellent	Bon	Moyen	En hiver, après une baisse de l'effectif global entre 2000 et 2002, celui-ci se stabilise les trois années suivantes puis augmente progressivement pour atteindre le maximum en 2015 (n=76).

Suivis écologiques

Première visite : 08/01/2000

Nombre de visites : 17

Espèces présentes	Hibernation	Estivage	Reproduction	Transit
Petit Rhinolophe	X	X		
Grand Rhinolophe	X	X		
Murin à oreilles échancrées	X			
Murin de Bechstein	X			
Grand Murin	X			
Barbastelle d'Europe	X	X		
Murin de Daubenton	X			
Murin de Natterer	X			
Pipistrelles communes				
Sérotine commune				
Murin à moustaches/ de Brandt/ d'Alcathoe	X	X		
Oreillards	X			

En orange, les espèces de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. En jaune, les complexes d'espèces.

B – ETAT DES LIEUX

Annexe 13

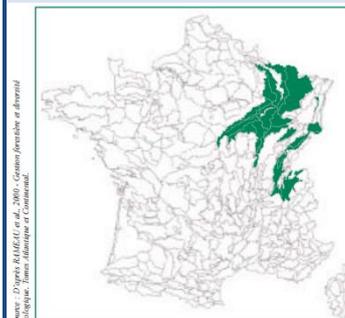
Fiches descriptives des habitats naturels présents sur le site Natura 2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »

HETRAIE-CHENAIE NEUTROPHILE COLLINEENNE

CORINE : 41.13
Natura 2000 : 9130

Description et caractéristiques de l'habitat

Correspondance phytosociologique	Association : <i>Galio odorati – Fagetum sylvaticae</i>
Surface	20.56 ha
Localisation	Habitat le mieux représenté sur le site Natura 2000.
Physionomie	On retrouve plusieurs faciès de végétation suivant la maturité du boisement. Les phases les plus matures sont dominées par le Hêtre et le Charme avec une strate arbustive et une strate herbacée bien diversifiées. Des faciès plus juvénile sont dominés par un taillis de Noisetier avec la présence de quelques essences nomades telles que le Frêne commun ou l'Erable sycomore.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Sol épais issus de l'altération des calcaires



Répartition

Valeur patrimoniale



Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe I
	Liste rouge Ch-Ard.	<input type="checkbox"/>	-
Niveau de rareté	-		
Autres critères	-		

Etat de conservation



Etat à privilégier	Futaie dominée par le Hêtre
Evaluation	Non définie

Degré de menace



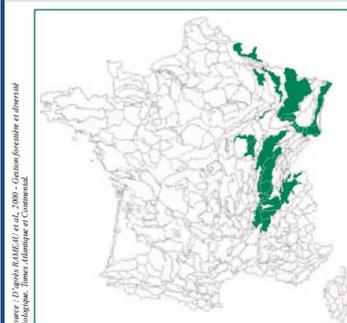
Tendance d'évolution	↗ suite à l'abandon de l'activité d'extraction de la pierre (souterrain)
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Coupes rases sur de grandes surfaces • Extraction surfacique de la pierre

CHENAIE PEDONCULEE NEUTROPHILE A PRIMEVERE ELEVEE

CORINE : 41.24
Natura 2000 : 9160

Description et caractéristiques de l'habitat

Correspondance phytosociologique	<i>Association : Primulo elatioris – Quercetum roboris</i>
Surface	0.05 ha
Localisation	Habitat très ponctuel sur le site (quelques centaines de mètres carrés sur le Haut d'Aza et le Haut Cerisier)
Physionomie	Sur le site, cet habitat se retrouve dans les secteurs les plus frais dans de petites dépressions argileuses situées sur le plateau ce qui permet à l'eau de rester plus longtemps. Il est présent sous une forme juvénile dominée par le Frêne commun avec un taillis de noisetier dans la strate inférieure. On y retrouve en abondance la ficairie accompagnée par la Primevère élevée, l'Ortie, la Canche cespiteuse et la Laïche à épis pendants. Cette dernière montre bien la bonne humidité permanente du sol.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Sol argileux à marneux • Bonne humidité permanente



Source : D'après R. H. G. F. et al., 2009 - *Copains forestiers et diversif*
Autologique, Tomes Atlantique et Comennal.

Répartition

Valeur patrimoniale



Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe I
	Liste rouge Ch-Ard.	<input type="checkbox"/>	-
Niveau de rareté	-		
Autres critères	-		

Etat de conservation



Etat à privilégier	Habitat trop ponctuel pour définir un état à privilégier.
Evaluation	Non définie

Degré de menace



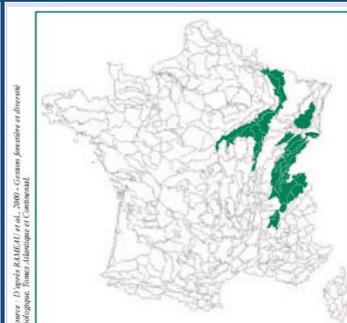
Tendance d'évolution	=
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Coupes rases sur de grandes surfaces

ERABLAIE A SCOLOPENDRE SUR EBOULIS GROSSIERS

CORINE : 41.4
Natura 2000 : 9180*

Description et caractéristiques de l'habitat

Correspondance phytosociologique	<i>Association : Phyllitido scolopendri-Aceretum pseudoplatani.</i>
Surface	0.37 ha
Localisation	Habitat bien représenté au niveau des chemins encaissés menant aux entrées de cavités.
Physionomie	Sur le site, cet habitat est d'origine anthropique car il est installé sur les pentes des chemins menant aux entrées de cavités. Il est de ce fait plus pauvre en espèce typique. On retrouve toutefois la Scolopendre qui est en abondance sur les éboulis grossiers. Sur le haut de pente, on retrouve quelques arbres typiques de cet habitat : l'Orme des montagnes, l'Erable sycomore, le Tilleul à grandes feuilles...
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Eboulis grossiers calcaires • Pente forte exposée au nord



Source : D. Joly, A. L. F. et al., 2009 - *Corine Patrimoine et Diversité Biologique. Bases d'Atlas de la Biodiversité et du Patrimoine.*

Répartition

Valeur patrimoniale



Statut protection / menace	Directive « Habitats » <input checked="" type="checkbox"/> Annexe I
	Liste rouge Ch-Ard. <input checked="" type="checkbox"/> R à RR
Niveau de rareté	-
Autres critères	Habitat d'origine anthropique avec de ce fait un manque au niveau des espèces typiques

Etat de conservation



Etat à privilégier	Maintenir cette végétation de colonisation en l'état.
Evaluation	Non définie

Degré de menace



Tendance d'évolution	↗ suite à l'abandon de l'activité d'extraction de la pierre (souterrain)
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Coupes rases sur de grandes surfaces

VEGETATION PRE-FORESTIERE MESOXEROPHILE CALCICOLE

CORINE : 31.8D
Natura 2000 : -

Description et caractéristiques de l'habitat

Correspondance phytosociologique	<i>Association : Listero ovatae – Betuletum pendulae.</i>
Surface	0.26 ha
Localisation	Habitat localisé au niveau de l'entrée de la cavité du Hat d'Aza.
Physionomie	Stade de recolonisation forestière dominé par le Bouleau verruqueux. Les espèces arbustives sont bien représentées. On y retrouve le Saule marsault, le Nerprun, la Bourdaine. La strate herbacée est très fragmentaire. Des espèces de pelouses sont observées telles que la Pimprenelle, la Hippocrépide et le Brachypode penné.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none">• Sol calcaire

Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input type="checkbox"/>
	Liste rouge Ch-Ard.	<input type="checkbox"/>
Niveau de rareté	-	
Autres critères	-	

Etat de conservation

?

Etat à privilégier	-
Evaluation	Non définie

Degré de menace

△ △ △

Tendance d'évolution	↗ suite à l'abandon de l'activité d'extraction de la pierre (souterrain)
Menaces	<ul style="list-style-type: none">• -

VEGETATION RUDERALE MESO-XEROPHILE

CORINE : 87.1
Natura 2000 : -

Description et caractéristiques de l'habitat

Correspondance phytosociologique	Association : -
Surface	0.74 ha
Localisation	Habitat localisé au niveau de l'entrée de la cavité du Hat d'Aza.
Physionomie	Groupement constitué d'une strate herbacée fragmentaire colonisant le sol calcaire nu. De nombreuses espèces de pelouses (Fétuque de Leman, Hippocrépide, Pimprenelle, Arabette hirsute,...) commencent à coloniser ce secteur mais il n'est pas possible de rattacher cette végétation à un groupement de pelouses.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none">• Sol calcaire

Valeur patrimoniale



Statut protection / menace	Directive « Habitats » <input type="checkbox"/>
	Liste rouge Ch-Ard. <input type="checkbox"/>
Niveau de rareté	-
Autres critères	-

Etat de conservation



Etat à privilégier	-
Evaluation	Non définie

Degré de menace



Tendance d'évolution	↗ suite à l'abandon de l'activité d'extraction de la pierre (souterrain)
Menaces	<ul style="list-style-type: none">• -

LISIÈRE FORESTIÈRE NITROPHILE MESOHYGROPHILE

CORINE : 37.72
Natura 2000 : 6430

Description et caractéristiques de l'habitat

Correspondance phytosociologique	<i>Alliance : Galio aparines-Alliarion petiolatae</i>
Surface	0.06 ha
Localisation	Habitat localisé au niveau des chemins encaissés menant aux entrées de cavités (Haut d'Aza)
Physionomie	Groupement constitué de hautes herbes dominé par l'Ortie et le Géranium Herbe à Robert. Des espèces méso à hygrophile viennent compléter le cortège telles que la Valériane officinale, Reine des prés, Angélique)
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none">• Sol calcaire• Sol frais à humide



Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe I
	Liste rouge Ch-Ard.	<input type="checkbox"/>	
Niveau de rareté	-		
Autres critères	-		

Etat de conservation

?

Etat à privilégier	-
Evaluation	Non définie

Degré de menace

△ △ △

Tendance d'évolution	↗ suite à l'abandon de l'activité d'extraction de la pierre (souterrain)
Menaces	<ul style="list-style-type: none">• -

PRAIRIE PATUREE

CORINE : 38.11
Natura 2000 : -

Description et caractéristiques de l'habitat

Correspondance phytosociologique	Alliance : -
Surface	0.74 ha
Localisation	Habitat localisé sur le site du Haut d'Aza
Physionomie	Groupement herbacé dominé par des graminées tel que le Ray grass.
Exigences écologiques	<ul style="list-style-type: none">• Sol calcaire

Valeur patrimoniale

★ ★ ★

Statut protection / menace	Directive « Habitats »	<input type="checkbox"/>
	Liste rouge Ch-Ard.	<input type="checkbox"/>
Niveau de rareté	-	
Autres critères	-	

Etat de conservation

?

Etat à privilégier	-
Evaluation	Non définie

Degré de menace

△ △ △

Tendance d'évolution	↘
Menaces	<ul style="list-style-type: none">• -Mise en culture

d – Synthèse et statut des habitats

Tab.4 : Synthèse et statut des habitats naturels

Intitulé de l'habitat	Code CORINE Biotopes	Code Natura 2000	LRCA	Surface (en ha)	Valeur patrimoniale	Etat de conservation	Degré de menace
Hêtraie-chênaie neutrophile collinéenne	41.13	9130	-	20.56	★★	-	△
Chênaie pédonculée neutrophile à Primevère élevée	41.24	9160	-	0.05	★★	-	△
Erablaie à Scolopendre sur éboulis grossiers	41.4	9180*	R à RR	0.37	★★	-	△
Végétation pré-forestière mésoxérophile calcicole	31.8D	-	-	0.26	★	-	△
Végétation rudérale méso-xérophile	87.1	-	-	0.74	★	-	△
Lisière forestière nitrophile mésohyrophile	37.72	6430	-	0.06	★	-	△
Prairie pâturée	38.11	-	-	0.74	★	-	△△

Légende :

* pour un code Natura 2000 : Habitat prioritaire au titre de la Directive « Habitats-Faune-Flore »

LRCA = Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (Collectif CSRPN, 2007) : habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne (RRR), habitat très rare (RR), habitat rare (R)

Valeur patrimoniale = Très Forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★), Faible à nulle (0)

Etat de conservation = Bon (☺☺☺), Altéré (☺☺), Dégradé (☺)

Degré de menace = Fort (△△△), Moyen (△△), Faible (△)

B – ETAT DES LIEUX

Annexe 14

Protocole d'études des habitats de chasse potentiels du Petit Rhinolophe

Barataud *et al.* 2000

Michel Barataud
Groupe Chiroptères National SFEPM

**Protocoles d'étude des habitats de chasse
potentiels autour des colonies de mise-bas
des chiroptères de l'annexe II de la
Directive Habitats**

Partie 1 :

Sites Natura 2000

Définition des aires d'études pour une cartographie des habitats de chasse à chiroptères

Objectif : prise en compte des habitats de chasse à chiroptères de l'annexe 2 dans les sites Natura 2000.

Principe : tracé d'un périmètre à l'intérieur duquel le gîte ou le contact peut-être soit centré, soit excentré (voir méthodologie habitats de chasse *R. hipposideros* par ex.). Le périmètre définit une aire d'étude, à l'intérieur de laquelle les habitats seront cartographiés. Seuls les habitats classés favorables seront retenus pour une gestion adaptée aux exigences de l'espèce (= aire de gestion).

Méthode :

I) Sites de mise-bas :

La surface de l'aire d'étude dépend de trois paramètres :

- **L'espèce** : on peut distinguer grossièrement deux catégories :
 - 1) celles qui ont un rayon d'action de 8 à 12 km autour de leurs colonies :
M. myotis, *M. blythi*, *M. emarginatus*, *M. schreibersi*
 - 2) celles qui ont un rayon d'action de 4 à 6 km autour de leurs colonies :
R. ferrumequinum, *R. euryale*
 - 3) celles qui ont un rayon d'action de 1 à 2 km autour de leurs colonies :
R. hipposideros, *M. bechsteini*, *B. barbastellus*
- **L'effectif de la colonie** : on peut former 5 catégories, qui auront des valeurs différentes selon que l'on traite de l'un ou de l'autre groupe d'espèces (les espèces du groupe 1 ayant généralement des effectifs en colonies de mise-bas, supérieurs à ceux des espèces du groupe 2).

Types espèces \ Classes effectifs	a	b	c	d	e
	1 & 2	< 50	50 à 100	100 à 500	500 à 1000
3	< 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	> 200

Tableau 1 : Différentes catégories d'effectifs d'**adultes** au sein des colonies de mise-bas, en fonction du type d'espèces.

Cela donne les surfaces suivantes :

Classes effectifs / Types espèces	a	b	c	d	e
1	700	1250	2800	5000	11300
2	500	900	1800	3000	6000
3	300	600	800	1200	1500

Tableau 2 : surfaces indicatives en ha des aires d'études à cartographier, en fonction des espèces et des effectifs des colonies de mise-bas.

- **La proportion des types de paysages favorables** aux espèces autour des gîtes de mise-bas ; celle-ci s'évalue rapidement d'après la connaissance du terrain, complétée éventuellement par l'examen de photos aériennes, voire cartographie au 1/25 000^e. Le but étant d'obtenir, au terme du travail de cartographie des habitats, une aire de gestion (= ensemble des habitats favorables) représentant au minimum 65 % de l'aire d'étude, cette dernière sera agrandie dans le cas d'un ensemble paysager où les habitats favorables couvrent à priori une surface importante.
Ex : on ne prendra pas les mêmes surfaces d'études autour d'une colonie de G.Rhinolophes en forêt de Tronçais, et dans la plaine cultivée Berrichonne ; dans le deuxième cas, il faudra certainement majorer les surfaces indiquées ci-dessus afin d'obtenir une aire de gestion convenable ...



Pour plus de détails concernant la méthode (maillage ou zonage) et sa justification, voir les protocoles d'étude des habitats potentiels de chasse (P.Rhinolophe par ex.).



Si le temps imparti à la rédaction du document d'objectifs ne permet pas de réaliser la cartographie, le périmètre de l'aire d'étude peut très bien être validé à titre provisoire par le comité de pilotage, qui prévoiera la programmation de ce travail durant la période d'animation du docob ; le périmètre définitif sera alors validé au terme des 6 ans lors de la révision du docob.

II) Sites d'hivernage :

Il est également important de prévoir autour des gîtes d'hiver, une surface minimale pour l'activité de chasse au printemps et à l'automne, deux périodes très sensibles pour les chiroptères (accumulation de réserves de graisse, reprise d'activité avant la reproduction).

Le principe de définition d'une aire d'étude pour cartographie d'une aire de gestion est similaire ; les surfaces retenues seront cependant moindre que pour les sites de mise-bas :

- gîte accueillant moins de 200 inds : aire d'étude de 80 ha
- gîte accueillant plus de 200 inds : aire d'étude de 300 ha

III) Contacts de chasse (détecteur, capture au filet) :

Principe : un ind. en chasse indique la présence d'un territoire occupé régulièrement, les chiroptères étant très fidèles à leurs terrains de chasse. Il est donc utile de prendre en compte une zone de gestion ; sa surface est fixée de manière théorique, en fonction des résultats des études de radio-tracking effectuée en Europe, indiquant des surfaces de polygones convexes minimaux fréquentés par un ind. durant une période de suivi d'environ 10 jours. Une aire d'environ 80 ha semble un bon compromis entre les différentes espèces et variations locales. Une aire de 80 ha environ sera donc appliquée pour chaque contact de chasse de chiroptère de l'annexe II, au sein d'un périmètre Natura 2000 existant (hors des périmètres éventuels de colonies ou de gîtes d'hiver ...).

Sur la nature des périmètres de zones Natura 2000 :

On peut rencontrer au moins 3 possibilités :

- 1) Périmètre homogène, et validé comme définitif par le comité de pilotage
- 2) Périmètre homogène, et validé comme provisoire dans l'attente des études cartographiques à réaliser durant les six années d'animation du docob
- 3) Périmètre non homogène, comprenant des sites satellites.

Ex : vallée classée Natura pour le saumon, mais présence d'un gîte de mise-bas de chiroptère annexe II situé à 4 km de la rivière. Le périmètre Natura peut prévoir d'une part des terrains de chasse riverains du cours d'eau (le rayon d'action des inds incluant forcément une portion de la vallée), et d'autre part intégrer à la zone, en tant que site satellite, le gîte de mise-bas et les habitats de chasse potentiels situés autour (idem pour les gîtes d'hiver).

Ce principe de site satellite est à proposer systématiquement dans ce cas de figure, car il permet d'intégrer des gîtes importants, sans provoquer une extension irréaliste du périmètre.

Partie 2 :

Protocoles Spécifiques

**Etude des habitats de chasse potentiels autour de colonies de mise-bas
de Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)**

A) Objectifs :

Selon une typologie adaptée aux exigences de l'espèce (connues grâce à la bibliographie) :

- Cartographier les habitats autour de colonies de mise bas du Petit Rhinolophe (espèce d'intérêt communautaire – annexe II de la « Directive habitats ») ;
- Sélectionner l'aire contenant le plus d'habitats potentiellement favorables à l'espèce en vue d'une gestion conservatoire.

B) Méthodologie pour le relevé sur le terrain des types d'habitats :

Définitions : - **aire de sélection** : surface couverte par le premier tirage de photo aérienne + Scan 25, dont l'étendue est suffisamment grande pour permettre de sélectionner l'aire d'étude la plus favorable possible (voir fichier : aire d'étude carto habitats de chasse).

- **aire d'étude** : sous-ensemble de l'aire de sélection, dont la nature est fonction de la qualité des paysages appréciés d'après la photo aérienne. Sa surface est dépendante du nombre d'adultes et subadultes de la colonie de mise bas (voir fichier : aire d'étude carto habitats de chasse).

Cette surface doit contenir le moins possible de zones défavorables à l'espèce (urbanisation, complexes routiers, grands lacs, terrassements, enrésinements...).

1) Choix de l'aire d'étude :

1.1 - Matériel : - Cartographie IGN de l'aire de sélection (échelle 1/10 000^e)
- Photographie aérienne de l'aire de sélection à une échelle identique.

1.2 - Détermination de la surface à étudier : Sélectionner l'aire d'étude sur une photo aérienne quadrillée (chaque maille représente 1,56 ha, le maillage est aligné sur le repérage Lambert 2 étendu, coordonnées X et Y des angles des mailles multiples de 125 m ; la maille contenant le gîte est indiquée par un ton différent). La cartographie IGN doit aider à repérer des éléments du paysage importants à prendre en compte, et apparaissant parfois mal sur la photo aérienne (rivières sous-bois, étangs ...).

a) Cas d'une colonie isolée :

Pour définir l'aire d'étude, il vous faut sélectionner (en la cochant au crayon ...) tout d'abord la maille contenant le gîte de mise bas, puis les mailles attenantes (avec une progression en spirale par exemple ...) en orientant votre progression vers la ou les zones vous semblant les plus favorables pour la chasse du Petit rhinolophe (secteurs bocagers, peuplements forestiers à priori propices, zones d'étangs boisés, vallées boisées : voir Typologie de référence et Exploitation des résultats). Le nombre de mailles à sélectionner est de :

192 pour 300 ha (+ 10 %)

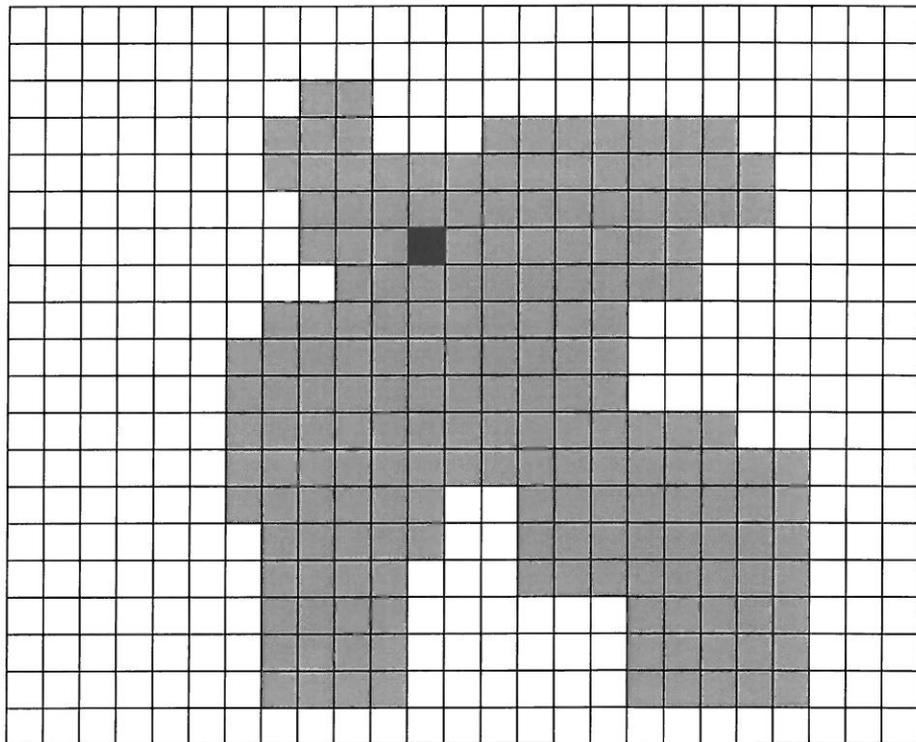
384 pour 600 ha (+ 10 %)

512 pour 800 ha (+ 10 %)

La majoration de 10 % est une marge de sécurité dans le cas où, en fin d'étude, le pourcentage d'habitats favorables s'avèrerait trop faible au sein de l'aire d'étude.

Vous obtenez ainsi une aire d'étude représentée par un polygone à angles droits comme ci-dessous.

Schéma d'un exemple d'aire d'étude



Légende :

en noir, la maille contenant le gîte

en gris, l'aire d'étude

en blanc, les mailles non sélectionnées, car contenant des habitats défavorables, ou trop éloignées du gîte

N.B. (1) L'aire d'étude doit avoir une forme la plus homogène possible. Si les paysages favorables autour de la colonie semblent dispersés, ou alignés en corridor (cas d'une vallée boisée dans un paysage de cultures intensives), l'aire peut prendre alors une forme étirée, voire ramifiée. La limite d'éloignement entre gîte et bordure extrême de l'aire est de 5 km.

(2) Le gîte de mise-bas peut se situer en bordure de l'aire, lorsqu'il existe à proximité immédiate des habitats très défavorables sur une grande étendue.

b) Cas des métacolnies:

Cette appellation a été donnée à un groupement de colonies dans une zone géographique ayant une certaine unité de structures paysagères.

Plusieurs cas de figures peuvent se présenter :

- les colonies sont relativement éloignées les unes des autres (de l'ordre de 5 à 10 km),
- les colonies sont situées à moins de 5 km les unes des autres, leurs emplacements (si elles sont plus de deux) s'inscrivant dans un polygone,
- les colonies sont situées à moins de 5 km les unes des autres, leurs emplacements s'inscrivant sur un linéaire (cas des fonds de vallées encaissées, ou des lignes de crêtes).

Dans les deux premiers cas, on appliquera la méthodologie normale décrite plus haut ; simplement dans le second cas, si la distance et les habitats entre colonies le permettent, on veillera à rendre les aires d'études jointives, sans recouvrement.

Dans le troisième cas, lorsque les habitats à priori favorables sont canalisés le long d'un couloir étroit (plateaux de cultures intensives bordant un fond de vallée ou un coteau allongé), les aires d'études risquent d'être en recouvrement. Suivre alors la méthode suivante :

Additionner les effectifs d'adultes de chaque colonie, et appliquer la superficie correspondant à l'effectif total (voir § B. Définition de l'aire d'étude). Puis répartir le nombre de mailles à attribuer à chaque colonie en fonction de leurs effectifs respectifs. Sélectionner les mailles d'après la photo aérienne (voir § 1.2.a), en commençant par les colonies situées au centre de l'alignement, et en les traitant simultanément : lorsque les aires deviennent jointives continuer la progression vers les colonies latérales. Enfin sélectionner le nombre de mailles correspondant aux colonies latérales, en se limitant à une distance maximale de 5 km de la colonie.

2) Relevé des habitats au sein de l'aire d'étude :

Lorsque l'aire d'étude a été sélectionnée, préparer un nouveau tirage (photo aérienne + Scan 25) au 1/10 000^e, non quadrillé, focalisé sur l'aire d'étude, dont la bordure extérieure apparaîtra en surlignage pour un repérage aisé.

Lors des **visites sur le terrain**, délimiter **sur la photo aérienne**, au stylo rouge, chaque parcelle représentant un type d'habitat homogène (voir § 2.2. Typologie de référence).

Exemples :

- cas des prairies : une prairie de culture insérée dans un ensemble de prairies pâturée doit être délimitée ;
- cas des forêts ou plantations : une plantation de résineux insérée dans un massif feuillus doit être zonée à part ; une peupleraie monospécifique sera classée en B2a (la peupleraie est alors associée à une culture, cette essence étant inhibitrice d'un sous-bois riche) ; si elle est pâturée elle passera en A3a ;
- cas du bocage : chaque prairie doit être entourée en suivant le réseau de haies ;
- cas des étangs : seule l'eau libre doit être entourée, les queues en marais ou ripisylves formant un type à part ; un étang non forestier, mais bordé d'arbres

- sur au moins la moitié du pourtour, sera quand même classé en A1a, car il représente une valeur trophique maximale pour le P. rhinolophe ;
- cas des rivières : en milieu ouvert, sans lignes d'arbres bordant la rive, le cours d'eau n'a pas à être distingué du milieu environnant ; en milieu semi-ouvert, avec lignes d'arbres bordant la rive, le cours d'eau doit être zoné à part ; en milieu forestier, le cours d'eau doit être zoné, en intégrant une bande de rive, de part et d'autre, dont la largeur approximative sera fonction de la largeur du cours d'eau : 2 x 25 m pour un cours d'eau de moins d'un mètre, 2 x 50 m pour un cours d'eau de 1 à 10 m, 2 x 100 m pour un cours d'eau de plus de 10 m ;
 - cas des linéaires de routes et pistes : les routes très larges (2x2 voies ou plus) doivent être zonées ; les routes plus petites non bordées d'arbres seront incluses dans le milieu environnant ; lorsqu'elles sont bordées d'arbres le zonage suivra les alignements d'arbres (sauf s'ils sont très clairsemés) ; les routes et pistes forestières seront intégrées dans le milieu environnant ;
 - cas des habitations humaines : les bourgs et villages seront zonés ; les maisons isolées seront intégrées dans le milieu environnant ;

2.1. Attribution à chaque parcelle zonée d'un indice de lisière :

Lors du zonage, nous obtenons au sein d'une parcelle contournée un ensemble relativement homogène. Mais la notion d'hétérogénéité entre parcelles d'un même type n'est pas prise en compte. Elle se résumera le plus souvent à une variation du linéaire de lisières verticales, que le milieu soit boisé ou semi-ouvert. L'indice de lisière donne une notion de la longueur du linéaire de lisières verticales (arbustes et arbres au-delà de 2 mètres de hauteur) à l'intérieur (dans le cas où il existe des arbres isolés) et sur le pourtour de la parcelle :

Milieus forestiers : trouées, clairières, allées forestières couvertes ou non, ruisseaux et rivières formant couloir à ciel ouvert ou non.

Milieus ouverts et urbanisés : haies, arbres isolés (dans ce dernier cas le linéaire correspond au pourtour de l'arbre)

L'appréciation de la longueur du linéaire se fait selon 3 gradients à valeur relative selon la taille et la forme de la parcelle : un linéaire faible correspond à des fragments de lisières très dispersés, présentant des lacunes difficiles à franchir pour les P.Rhinolophes, étant donné leur répugnance supposée à voler à découvert ; un linéaire moyen forme un réseau relativement homogène mais lâche, avec des lacunes paraissant non rédhibitoires ; un linéaire fort présente un réseau assez dense à dense, avec peu ou pas de lacunes (type bocage à haies complètes sur des parcelles < 1ha, ou verger hautes tiges en bon état).

Définition de l'indice lisière :

L1 : absence de lisière verticale

L2 : présence de lisière verticale, linéaire faible

L3 : présence de lisière verticale, linéaire moyen

L4 : présence de lisière verticale, linéaire fort

Exemples :

- cas du bocage : on tiendra compte du linéaire de lisières sur le pourtour pour chacune des prairies (c'est à dire que chaque face de la lisière comptera dans

l'attribution de l'indice) ; la taille et la forme de la prairie jouent également un rôle dans l'attribution de l'indice : plus celle-ci est grande et compacte, plus l'effet de la lisière couvre une surface faible en regard de la surface totale ; les seuils approximatifs sont les suivants :

- parcelle < 1 ha, entourée de haies complètes = L4
- parcelle entre 1 et 5 ha, entourée de haies complètes =

L3

- parcelle < 1 ha, avec haies sur 2 à 3 côtés = L3
- parcelle entre 1 et 5 ha, avec haies sur 2 à 3 côtés = L2
- parcelle > 5 ha, avec ou sans haies autour = L1

Pour les parcelles de plus d'un hectare, ces valeurs s'appliquent seulement lorsque la prairie est ouverte (sans arbres de plein champ créant un effet de lisière centrale), et lorsque la distance entre 2 lisières en vis à vis est supérieure à 100 m ; si la parcelle a une forme très étirée, quelle que soit sa surface, l'indice de lisière sera de L4 ou L3 selon que les deux grands côtés opposés comportent des lisières plus ou moins complètes.

- cas des forêts : parcelles en partie sinistrées par la tempête ou en partie exploitées (s'il ne reste plus que qqs arbres isolés) : la parcelle est classée en B2a avec un indice de lisière correspondant à la densité d'arbres restants ; les trouées, allées forestières ... comptent comme autant de lisières et servent à l'appréciation de l'indice ;
- cas des villages : les arbres de parcs ou jardins servent à l'appréciation de l'indice ;

2.2. Typologie de référence :

Elle a été élaborée en fonction des exigences écologiques du Petit Rhinolophe.

Structures paysagères	Types d'habitats	Sous-types d'habitats
A. Milieux boisés	1. Bois feuillus ou mixtes d'âge moyen à mûr	a. Présence d'une rivière ou d'un point d'eau, boisés sur 1 rive au moins b. Absence d'une rivière ou d'un étang, boisés sur 1 rive au moins
	2. Plantations de résineux ou jeunes peuplements (accrus, recrûs)	a. Eclaircies, présence de sous étages b. Absence d'éclaircies
	3. Vergers hautes tiges, parcs ou friches arbustives peu denses	a. Pâturés b. Non pâturés
B. Milieux semi-ouverts à ouverts	1. Prairies de pâture ou mixtes	a. Avec : lisière arborée ; haies ou corridor boisé reliant des zones de chasse favorables b. Sans lisière, ni haies arborées ou corridor boisé
	2. Prairies de fauche, cultures ou friches herbacées/arbustives	a. Avec : lisière arborée ; haies ou corridor boisé reliant des zones de chasse favorables b. Sans lisière, ni haies arborées ou corridor boisé
C. Autres milieux	1. Zones urbanisées, goudronnées ; monocultures intensives avec traitements ; étendues d'eau sans rangées d'arbres	

Précisions complémentaires :

- Milieux boisés : L'appréciation de l'âge des peuplements tient plus à la structure du couvert forestier, c'est à dire à sa pénétrabilité par les P. rhinolophes en chasse, et à leur richesse entomologique, qu'à leur réelle classe d'âge ; pour la pénétrabilité, tenir compte du fait que le P. rhinolophe est une espèce très manœuvrable, capable de circuler dans n'importe quelle densité de feuillage caducifolié : ce critère concerne donc surtout les formations jeunes et très denses de résineux ; pour la valeur trophique : tous les peuplements monospécifiques sans sous-bois jusqu'au stade du perchis ou de la jeune futaie (diamètre moyen 15 à 20 cm, hauteur env. 15 m) ou les taillis denses épuisés ont une productivité entomologique faible et recueillent très peu de contacts de chasse de chiroptères toutes espèces confondues.

- Milieux semi-ouverts : Les haies arbustives sont prises en compte ; même lorsqu'elles sont taillées à 1,50m ou 2m de hauteur, elles peuvent inciter au transit des animaux en milieu ouvert.

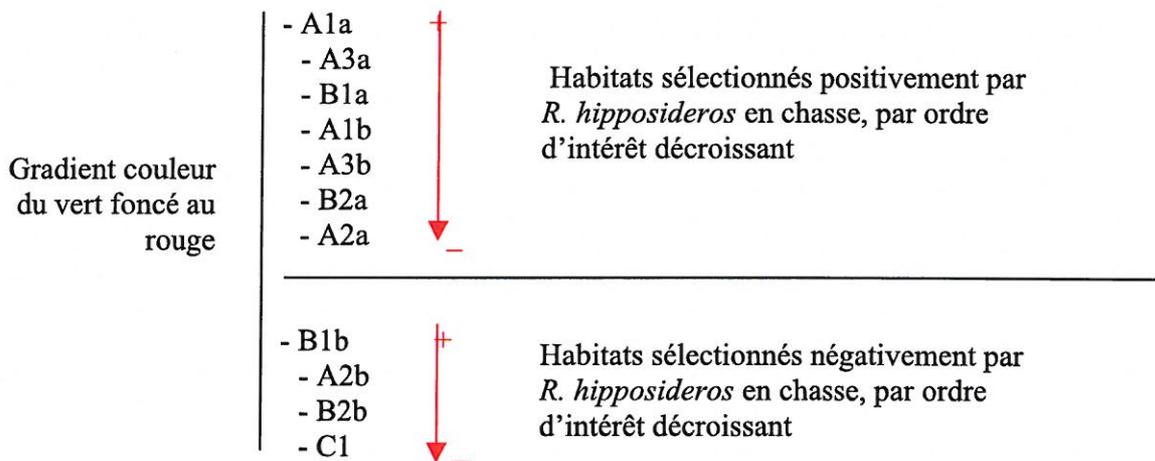
C) **Exploitation des résultats :**

1) **Analyse du relevé des habitats :**

1.1. **Méthode :**

- Incrire dans chaque parcelle zonée de la photo aérienne le code habitat et l'indice de lisière, au stylo de manière bien lisible ;
- A partir de la photo aérienne, effectuer la mise au propre et l'exploitation des résultats sur S.I.G. ; chaque zone se verra accorder une note (voir tab.1) et son gradient de couleur correspondant ;

↪ **Hierarchie des sous types d'habitats, du plus favorable au moins favorable au Petit Rhinolophe :**



↪ **Interprétation des indices de lisière, du plus au moins favorable au Petit Rhinolophe :**

$$L4 > L3 > L2 > L1$$

+ →

Tableau 1 : Différents niveaux hiérarchiques des couples “habitats / lisière” et gradient d’intérêt commun aux deux paramètres.

		Code lisière			
		L 4	L 3	L 2	L 1
Code habitat					
Habitats favorables	A 1 a	14	13	12	11
	A 3 a	13	12	11	10
	B 1 a	12	11	10	9
	A 1 b	11	10	9	8
	A 3 b	10	9	8	7
	B 2 a	9	8	7	6
	A 2 a	8	7	6	5
Habitats défavorables	B 1 b	7	6	5	4
	A 2 b	6	5	4	3
	B 2 b	5	4	3	2
	C 1	4	3	2	1

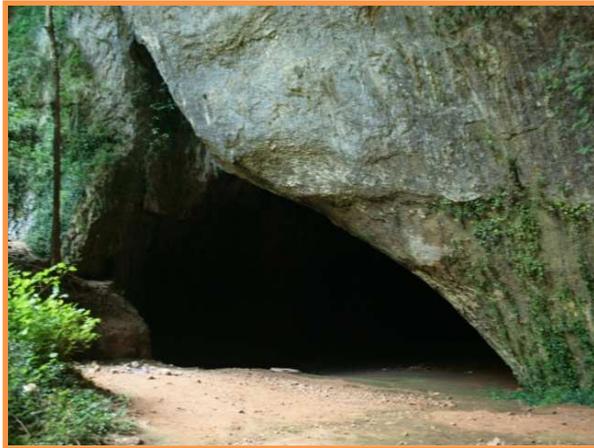
B – ETAT DES LIEUX

Annexe 15

Méthodologie d'évaluation des sites à Chiroptères

Tapiero A., 2013

Guide méthodologique



de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à Chiroptères

Mars 2013



PREAMBULE

Dans le cadre du 2^{ème} Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (2009-2013), **l'action n°3** prévoit l'actualisation de l'inventaire des gîtes protégés et à protéger pour les Chiroptères. Cette mise à jour de la liste de 2004 établie par la SFEPM doit permettre d'identifier de nouveaux gîtes en fonction de l'évolution des connaissances et d'assurer leur mise en protection.

Pour ce faire, un groupe de travail composé d'experts chiroptérologues a proposé une réévaluation de la méthode de hiérarchisation des gîtes. La méthodologie proposée ci-après est issue de la méthode de hiérarchisation existante (Roué, 1995) et de la méthodologie élaborée par le CSRPN Languedoc-Roussillon.

Composition du groupe de travail : Ladislav BIEGALA, Alice BRISORGUEIL, Thomas DUBOS, Benjamin MEME-LAFOND, Emmanuel PARMENTIER, Roman PAVISSE, Sébastien ROUE, Audrey TAPIERO, Olivier VINET, Laurent TILLON

Qu'ils soient vivement remerciés !

L'action n°2 prévoit de recenser annuellement les gîtes à protéger d'importance internationale et nationale dont 5 seront à protéger annuellement. Des aménagements et des protections adéquates seront à identifier pour chacun de ces gîtes.

SOMMAIRE

1. Indice de hiérarchisation (Roué, 1995)
2. Méthode de hiérarchisation des enjeux de conservation en Languedoc-Roussillon
3. Indice de hiérarchisation (PNAC2, 2013)
 - a. Note d'évaluation du site
 - b. Le cas des gîtes arboricoles
 - c. Le cas des sites de swarming
 - d. Exemples

Annexes

Photos de couverture : Audrey TAPIERO

1. Indice de hiérarchisation (Roué, 1995)

Importance du site : $K_e (T_g \times I_c)$

K_e : coefficient de l'espèce déterminé par rapport à la rareté de l'espèce concernée au niveau européen et national (cf. classification des chauves-souris).

T_g : Type de gîte

- Reproduction (R)
- Hivernage (H)
- Estivage (E)
- Transit (T)

Les gîtes R et H sont multipliés par 2 au fait de l'importance des données biologie des chiroptères.

I_c : Importance des colonies

$\geq 5 < 20$ ind. = 1 $\geq 20 < 300$ ind. = 2 $\geq 300 < 1000$ ind. = 3 ≥ 1000 ind. = 4

$T_g \times I_c = 2 \times I_c R + 2 \times I_c H + 1 \times I_c E + 1 \times I_c T$

Ce calcul se fait pour chaque espèce présente dans la cavité sur des effectifs supérieurs à 5 individus et sur l'intérêt du site pour l'espèce (par ex., le transit d'une espèce n'est comptabilisé qu'à partir du moment où des effectifs sont supérieurs aux effectifs estivaux ou hivernaux).

Evaluation finale du site $(K_{e1}(T_g1 \times I_c1) + K_{e2}(T_g2 \times I_c2) + \dots + K_{en}(T_gn \times I_cn))$

CLASSIFICATION DES CHAUVES-SOURIS

Cette classification est une moyenne réalisée d'après le statut au niveau Européen et Français des livres « Conservation of European Bats » (STEBBINGS, 1986) et le livre rouge de la faune menacée en France (MAURIN & KETH, 1994) en adaptant aux découvertes récentes de la génétique.

Attribution des coefficients

Coefficient 4

Barbastelle d'Europe, Grand murin, Grand rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échanquées, Murin de Bechstein, Murin de Capaccini, Murin des marais, Murin du Maghreb, Petit murin, Petit rhinolophe, Rhinolophe de Mehely, Rhinolophe euryale.

Coefficient 3

Grande Noctule, Molosse de Cestoni, Murin à moustaches, Murin d'Alcathoe, Murin de Brandt, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard des montagnes, Oreillard méridional, Oreillard septentrional, Pipistrelle de Nathusius

Coefficient 2

Murin de Daubenton, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle pygmée, Sérotine bicolore, Sérotine commune, Sérotine de Nilsson, Vespère de Savi

Coefficient 1

Pipistrelle commune

Les intérêts :

- site d'intérêt **international** : note générale supérieure à 110 points ou accueille plus de 10% des effectifs nationaux d'une espèce.
- - site d'intérêt **national** : note générale entre 80 et 110 points ou accueille plus de 5% des effectifs nationaux d'une espèce
- site d'intérêt **régional** : note générale entre 50 et 80 points ou accueille plus de 10% des effectifs régionaux d'une espèce
- site d'intérêt **départemental** : note générale inférieure à 50 points

2. Méthode de hiérarchisation des enjeux de conservation en Languedoc-Roussillon

Cette méthode permet une hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au niveau régional et surtout au niveau des sites. Elle est disponible en détail sur http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methodede_hierarchisation_des_enjeux_Natura_2000_definition_cle7e13ff.pdf

Elle est basée sur deux étapes :

1/ Une note de responsabilité régionale est définie pour chaque espèce (*annexe 1*) et est croisée au niveau de sensibilité. Ce dernier est établi à partir de 4 critères : l'aire de répartition, l'amplitude écologique, le niveau d'effectifs, la dynamique des populations en France (*annexe 1*).

Lorsqu'un indice n'est pas connu pour une espèce, la note de l'indice est par défaut la valeur moyenne, à savoir 2. Ces indices sont donc amenés à évoluer en fonction de la connaissance.

La note moyenne obtenue est calculée sur les indices dont la note est connue et est arrondie à l'unité supérieure quand la note est égale ou supérieure à x,5 (2,5 = 3, mais 2,4 = 2).

La note finale de l'espèce est obtenue par l'addition de la note de responsabilité régionale et de la note moyenne des indices de sensibilité de l'espèce.

Cette 1^{ère} étape est celle dont le groupe de travail s'est inspiré pour le calcul de la note de hiérarchisation des gîtes à Chiroptères.

2/ La 2^{ème} étape permet la hiérarchisation des enjeux par sites. Le calcul de la responsabilité du site est obtenu en divisant l'effectif par le chiffre de référence régional.

3. Indice de hiérarchisation (PNAC2, 2013)

a. Note d'évaluation du site

La note d'évaluation du site est obtenue par : **Ke (Tg x Ic)**

Ke : Coefficient de l'espèce, calculé à partir de la note de sensibilité de l'espèce (cf. encadré ci-dessous) et du niveau d'importance au sein de chaque entité biogéographique (méthode détaillée en *annexe 1*).

Ke = Note de sensibilité + Note de responsabilité régionale

Note de sensibilité :**4 :** Rhinolophe de Méhely**3 :** Minioptère de Schreibers, Murin d'Alcathoe, Murin de Bechstein, Murin de Capaccini, Murin du Maghreb, Murin d'Escalera**2 :** Grand Murin, Grande Noctule, Molosse de Cestoni, Murin de Brandt, Murin de Natterer, Murin des marais, Oreillard montagnard, Oreillard roux, Petit Murin, Rhinolophe euryale**1 :** Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin de Daubenton, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard gris, Petit Rhinolophe, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, Sérotine bicolore, Sérotine commune, Sérotine de Nilsson, Vespère de Savi**0 :** Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl

Le calcul des notes de sensibilité de l'espèce et de responsabilité régionale se trouvent en annexes 2 et 3.

Tg : Type de gîte,

Reproduction (R), Hivernage (H), Estivage (E), Transit (T)

Les gîtes R et H sont multipliés par 2 du fait de leur importance dans la biologie des Chiroptères.

Remarques :

- en cas de transit printanier et automnal, la note du Tg est également multipliée par 2.
- le transit d'une espèce n'est comptabilisé qu'à partir du moment où des effectifs sont significativement supérieurs aux effectifs hivernaux ou estivants (cas des colonies résiduelles).
- le swarming, s'il est associé à une autre fonction biologique (hibernation par exemple), n'est pas comptabilisé, ce sera la note d'hibernation qui sera prise en compte. Si seul le swarming est fonctionnel dans un site, aucun mode de calcul ne sera associé, le site en lui-même revêtant une importance primordiale, il sera remonté au niveau national pour une protection prioritaire (détails dans le chapitre « Le cas des sites de swarming »).

Ic : Importance des colonies,1: $5 \leq Ic < 20$ 2 : $20 \leq Ic < 100$ 3 : $100 \leq Ic < 300$ 4 : $300 \leq Ic < 1000$ 5 : $1\ 000 \leq Ic < 10\ 000$ 6 : $Ic \geq 10\ 000$ Remarques :

- Les effectifs comptabilisés sont les individus adultes.
- **L'effectif à prendre en compte est l'effectif maximum sur un pas de temps de 5 ans en priorité, voire sur 10 ans si la donnée n'est pas disponible dans les 5 dernières années.**
- Pour les réseaux de gîtes, le calcul se fait sur les effectifs cumulés des différents gîtes sur une même année, et non pas sur les effectifs maximums de chaque gîte sur la période. La définition des réseaux de gîtes actuellement disponible est celle

concernant le Petit rhinolophe (ARTHUR L, S. AULAGNIER, B. FAUVEL P. GIOSA, A. HAQUART, G. ISSARTEL, J. ROS & S.G. ROUÉ. 2000. Suivi des populations des espèces jugées prioritaires. Année 1999. Rapport Plan de Restauration des Chiroptères, SFPEM, Paris, 23 pp.) "Certains sites sont des complexes de cavités, ce choix a été imposé par la mobilité des populations d'une année sur l'autre au sein d'un réseau de cavités (périmètre inférieur à 5 km de rayon) et afin de travailler sur des populations locales plus importantes."

$$Tg_{xlc} = 2xlcR + 2xlcH + 1xlcE + 1xlcT$$

Ce calcul se fait **pour chaque espèce** présente dans la cavité sur des effectifs supérieurs à 5.

Evaluation finale du site : $(Ke1(Tg1xlc1) + Ke2(Tg2xlc2) + \dots + Ken(Tgnxlc_n))$

La **hiérarchisation** des sites à chiroptères doit permettre de désigner, pour chaque site, une importance relative répartie selon trois classes. Deux niveaux de hiérarchisation sont définis en fonction de la catégorie de gîtes :

- gîtes hypogés : grotte, mine, tunnel, cave, fortification, puits, carrière
- gîtes épigés : combles de château/fortification, d'église, de maison/immeuble, grange/écurie, ponts

Les gîtes mixtes sont définis comme des gîtes avec une partie en hypogé et une partie en épigé.

Gîtes hypogés et mixtes

- site d'intérêt **international** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **200** points **ou** accueille plus de 10% des effectifs nationaux d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats.
- site d'intérêt **national** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **100** points **ou** accueille plus de 5% des effectifs nationaux d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats.
- site d'intérêt **régional** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **50** points (**ou** accueille 2% des effectifs biogéographiques d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats)

Gîtes épigés

- site d'intérêt **international** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **100** points
- site d'intérêt **national** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **50** points **ou** plus de 5% des effectifs nationaux d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats.
- site d'intérêt **régional** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **30** points (**ou** 2% des effectifs biogéographiques d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats)

Un tableau automatique de calcul de la note est disponible (tableau *Evaluation gîtes FINAL*)

Remarques :

- la notation parallèle (se référant aux effectifs nationaux et de la région biogéographique) se réfère aux effectifs des espèces de l'annexe II présentes dans le site.

b. Le cas des gîtes arboricoles

Les gîtes arboricoles feront l'objet de discussions ultérieures. Cet indice de hiérarchisation ne s'applique donc pas à ce type de gîte.

c. Le cas des sites de swarming

Définition proposée du **SWARMING** (*d'après la définition de B. Fenton - 1969 - complétée par J. Altringham – 2003 - basée sur sa propre expérience et amendée par des notes et publications françaises – LE HOUËDEC et al., 2008 ; SUDRAUD ET OUVRARD, 2011 ; et des avis et remarques du groupe de travail de l'action n°2 et 3 du Plan National d'Actions Chiroptères ainsi que des chiroptérologues suisses via Cyril Schönbacher et anglais via Anita Glover*).

Cette définition sera amenée à évoluer en fonction des connaissances :

- regroupement d'un grand nombre d'individus (supérieur à la population immédiatement en périphérie), le plus souvent de plusieurs espèces, dans l'entrée et/ou autour des sites souterrains ;
- d'août à novembre (cela dépend de la localisation du site et des espèces), avec un pic d'activité maximale généralement en septembre ;
- un site de swarming peut également être un site d'hibernation ;
- arrivée des individus « en masse » quelques heures (3 heures) après le coucher du soleil et le phénomène se poursuit sur le reste de la nuit (pendant un minimum de 4-5 heures) ;
- majorité de mâles présents (de 80% jusqu'à 95%), sexuellement actifs ;
- comportement de poursuite entre les individus ;
- très grande fidélité au site ;
- les espèces : au vu des expériences françaises, suisses et anglaises, ce comportement concerne l'ensemble des *Myotis* et des *Plecotus*. Des suspicions existent sur l'activité de swarming des *Rhinolophus*, *Miniopterus*, *Pipistrellus* et *Barbastellus* (GOTTFRIED, 2009 ; SUDRAUD & OUVRARD, 2011), etc.

Le swarming est d'une grande importance dans le cycle biologique des Chiroptères. Les études concernant ce comportement sont primordiales et les sites identifiés pour cette activité doivent être conservés. La fonction supposée du swarming serait : accouplement, flux de gènes, apprentissage pour les jeunes des sites importants pour l'hibernation, les individus pouvant visiter plusieurs sites en une seule nuit.

Les sites identifiés comme des sites de swarming d'après la définition ci-dessus ne seront pas hiérarchisés d'après cet indice. Un listing régional sera établi et remonté au niveau national (tableau *Evaluationgîtes FINAL*)

Une vigilance devra alors être opérée sur ces sites, au vu de l'importance du swarming dans le cycle biologique des espèces.

d. EXEMPLES

- cas d'un gîte souterrain dans le Nord-Est

Nb d'individus	Type de gîte	Espèce	Année	Responsabilité Régionale	Sensibilité	Ke	Tg	Lc	Evaluation par espèce	Evaluation finale du site
7	H	Barbastelle d'Europe	2007-2011	2	1	3	2	1	6	82
4	H	Murin de Bechstein	2007-2011	2	3	5	2	0	0	
6	H	Murin de Brandt	2007-2011	3	2	5	2	1	10	
17	H	Murin de Daubenton	2007-2011	1	1	2	2	1	4	
64	H	Murin à oreilles échancrées	2007-2011	2	1	3	2	2	12	
31	H	Grand Murin	2007-2011	4	2	6	2	2	24	
80	H	Murin à moustaches	2007-2011	1	1	2	2	2	8	
1	H	Murin de Natterer	2007-2011	2	2	4	2	0	0	
3	H	Oreillard roux	2007-2011	2	2	4	2	0	0	
1	H	Oreillard gris	2007-2011	1	1	2	2	0	0	
16	H	Grand Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	1	6	
147	H	Petit Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	2	12	

Note finale = 82 = site d'intérêt régional

- cas d'un gîte de reproduction et d'hibernation d'une espèce dans le Nord-Est

Nb d'individus	Type de gîte	Espèce	Année	Responsabilité Régionale	Sensibilité	Ke	Tg	Lc	Evaluation par espèce	Evaluation finale du site
22	R	Petit Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	2	12	66
6	H	Petit Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	1	6	
500	R	Grand Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	4	24	
317	H	Grand Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	4	24	

Note finale = 66 = site d'intérêt régional

ANNEXES

- Annexe 1 : mode de calcul du coefficient de l'espèce K_e
- Annexe 2 : Note de sensibilité par espèce
- Annexe 3 : Note de responsabilité régionale par espèce et par région biogéographique
- Annexe 4 : effectifs des espèces de l'annexe II de la DHFF par région biogéographique

Le calcul du coefficient de l'espèce, Ke, basé sur la méthodologie du CSRPN Languedoc-Roussillon (disponible sur : http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methode_de_hierarchisation_des_enjeux_Natura_2000_definition_cle7e13ff.pdf), se fait en 2 étapes :

1. Evaluation de la note de sensibilité de chaque espèce

La note est obtenue grâce au calcul suivant :

(indice 1+((indice 2a+indice 2b)/2)+indice 3+indice 4*2)/5

- aire de répartition (indice 1)

4 :	France
3 :	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement
2 :	Paléarctique occidental
1 :	Paléarctique ou Monde

- amplitude écologique (indice 2)

* des gîtes de mise-bas d'une part (indice 2a)

* des terrains de chasse d'autre part (indice 2b)

4 :	espèce d'amplitude écologique très étroite , espèce lié à un type d'habitat
2 :	espèce d'amplitude écologique restreinte , induisant une fragmentation de sa répartition, mais pouvant être liée à plusieurs types d'habitats
0 :	espèce d'amplitude écologique large , utilisant une large gamme d'habitats pour se reproduire

- niveau d'effectifs (indice 3)

4 :	espèce très rare en Europe et en France avec des effectifs très faibles ou très peu de localités
3 :	espèce rare en Europe et en France avec des effectifs faibles ou peu de localités connues (ex : Murin du Maghreb)
2 :	espèce encore bien représentée en Europe et/ou en France sans être toutefois abondante (ex : Grand Rhinolophe)
1 :	espèce fréquente en Europe et/ou en France avec des effectifs importants ne compromettant pas, à moyen terme, l'avenir de l'espèce (ex : Oreillard gris)
0 :	espèce très commune avec des effectifs très importants (ex : Pipistrelle commune)

- dynamique des populations en France (indice 4)

4 :	disparu d'une grande partie de leur aire d'origine
3 :	effectifs, localités ou surfaces en forte régression (régression rapide) et/ou dont l'aire d'origine tend à se réduire

2 : effectifs, localités ou surfaces sont en régression lente
1 : effectifs, localités ou surfaces sont stable
0 : effectifs, localités ou surfaces sont en expansion

2. Evaluation de la note de responsabilité régionale

La note de responsabilité régionale est basée sur le niveau d'importance de chaque espèce au sein des différentes régions biogéographiques*. La note se définit comme suit :

4 : très forte : responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce (plus de 10% de l'aire de distribution européenne et /ou mondiale et/ou plus de 50% de la population française)
3 : forte responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce en France (entre 25 et 50% de l'aire de distribution ou des effectifs connus en France)
2 : modérée : responsabilité dans la conservation d'un noyau de population isolé (limite d'aire...) (au sein d'une région biogéographique)
1 : faible peu ou pas de responsabilité dans la conservation d'une espèce

*Les 6 régions biogéographiques françaises sont :

Grand Nord Nord Ile de France Haute Normandie Picardie	Nord Ouest Basse Normandie Bretagne Pays de la Loire Poitou-Charentes	Nord Est Alsace Champagne-Ardenne Franche comté Lorraine	Centre Auvergne Bourgogne Centre	Sud Ouest Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées	Sud Est Corse Languedoc-Roussillon PACA Rhône Alpes
---	--	---	--	--	--

Annexe 2 : Note de sensibilité par espèce

Espèce	Note de sensibilité											Note Responsabilité régionale	Note totale Ke = Note sensibilité + Note responsabilité régionale
	Indice 1 : aire de répartition		Indice 2a : Amplitude écologique gîte de mise-bas		Indice 2b : Amplitude écologique terrains de chasse		Indice 3 : niveau d'effectifs		Indice 4 : Dynamique des populations		Note sensibilité totale		
Barbastelle d'Europe	Paléarctique occidentale	2	Large	0	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Grand Murin	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Grand Rhinolophe	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Grande noctule	Paléarctique occidentale	2	Restreinte	2	Restreinte	2	Très rare	4	Stable	1	2		
Minioptère de Schreibers	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Large	0	Bien représentée	2	Forte régression	3	3		
Molosse de Cestoni	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Restreinte	2	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Murin à moustaches	Paléarctique occidentale	2	Large	0	Restreinte	2	Fréquente	1	Stable	1	1		
Murin à oreilles échanquées	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	En expansion	0	1		
Murin d'Alcatheo	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Très étroite	4	Bien représentée	2	Régression lente	2	3		
Murin de Bechstein	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Très étroite	4	Bien représentée	2	Régression lente	2	3		
Murin de Brandt	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	2		
Murin de Capaccini	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	3		
Murin de Daubenton	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	Stable	1	1		
Murin de Natterer	Paléarctique occidentale	2	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Régression lente	2	2		
Murin des marais	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Régression lente	2	2		
Murin du Maghreb	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	3		
Murin Escalera	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Très rare	4	Régression lente	2	3		
Noctule commune	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Noctule de Leisler	Paléarctique occidentale	2	Restreinte	2	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Oreillard gris	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Large	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1		
Oreillard montagnard	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	2		
Oreillard roux	Paléarctique occidentale	2	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Petit Murin	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Très étroite	4	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Petit Rhinolophe	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Pipistrelle commune	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	En expansion	0	0		
Pipistrelle de Kuhl	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	En expansion	0	0		
Pipistrelle de Nathusius	Paléarctique occidentale	2	Restreinte	2	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Pipistrelle pygmée	Paléarctique occidentale	2	Large	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1		
Rhinolophe de Mehely	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Très rare	4	Disparu	4	4		
Rhinolophe euryale	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Sérotine bicolore	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Restreinte	2	Rare	3	Stable	1	1		
Sérotine commune	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	Stable	1	1		
Sérotine de Nilsson	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Rare	3	Stable	1	1		
Vespère de Savi	Paléarctique occidentale	2	Large	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1		

Cf. annexe 3

Annexe 3 : Note de responsabilité régionale par espèce et par région biogéographique

Espèce	Note de responsabilité régionale					
	Grand Nord Nord Ile de France Haute Normandie Picardie	Nord Ouest Basse Normandie Bretagne Pays de la Loire Poitou-Charentes	Nord Est Alsace Champagne-Ardenne Franche comté Lorraine	Centre Auvergne Bourgogne Centre	Sud Ouest Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées	Sud Est Corse Languedoc-Roussillon PACA Rhône Alpes
Barbastelle d'Europe	2	3	2	2	3	2
Grand Murin	2	2	4	3	2	2
Grand Rhinolophe	2	4	2	2	3	2
Grande noctule		1		2	3	2
Minioptère de Schreibers		3	2	2	3	4
Molosse de Cestoni			1	1	2	4
Murin à moustaches	2	2	1	2	1	1
Murin à oreilles échancrées	2	3	2	3	2	3
Murin d'Alcathoe	2	2	2	1	1	2
Murin de Bechstein	2	3	2	2	2	2
Murin de Brandt	2	1	3	1	1	2
Murin de Capaccini						4
Murin de Daubenton	1	1	1	1	2	1
Murin de Natterer	2	2	2	1	1	2
Murin des marais	4		1			
Murin du Maghreb						4
Murin Escalera						4
Noctule commune	1	1	2	2	1	1
Noctule de Leisler	1	1	1	1	1	1
Oreillard gris	1	1	1	1	1	2
Oreillard montagnard					3	4
Oreillard roux	1	1	2	1	1	1
Petit Murin			1	1	3	3
Petit Rhinolophe	2	2	2	3	3	3
Pipistrelle commune	1	1	1	1	1	1
Pipistrelle de Kuhl	1	1	1	1	1	3
Pipistrelle de Nathusius	2	2	2	1	2	2
Pipistrelle pygmée	1	1	1	1	1	3
Rhinolophe de Mehely						4
Rhinolophe euryale		2	2	2	4	3
Sérotine bicolore	1		2	1	1	2
Sérotine commune	1	1	1	1	1	1
Sérotine de Nilsson			3	2		2
Vespère de Savi			1	2	2	3

Note de 1 (faible) à 4 (très forte)

Remarque : pour les .sp = mettre la note la plus faible du genre. Cette note pourra être réévaluée en fonction des suivis.

Annexe 4 : Effectifs des espèces de l'annexe II de la DHFF par région biogéographique

L'effectif pris en compte est l'effectif maximum sur un pas de temps de 5 ans (2009-2013)

B – ETAT DES LIEUX

Annexe 16

Compte rendu de la réunion d'information du 20 octobre 2015 à Brauvilliers

Réunion locale n°1

Site FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de
Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
et site FR4100247 « Carrières du Perthois »

Compte-rendu de la réunion
du mardi 20 octobre 2015 à Brauvilliers (55)

Participants :

Aurélie STOETZEL	CEN Champagne-Ardenne
Claire PARISE	CEN Champagne-Ardenne
Christophe BOREL	CPEPESC Lorraine
Jean-Louis MIGEON	DDT Meuse
Gérard VOLLE	Maire de Brauvilliers
Yann GUIVARCH	Association de spéléologie de Haute-Marne (ASHM)
Franz GIOVANNI	ASHM
Christophe PREVOT	Ligue spéléologique de Lorraine
Erwann LANG	Los Fouyants Bar-le-Duc
Cédric BOUSSELIN	Los Fouyants / CDS 55
Cédric DANILOFF	Spéléo club PROTEUS
Jean-Marie GOUTORBE	GERSM
Michel GERARD	GERSM / CDS 55
Emmanuel HANCE	ANDRA - Propriétaire
Ronald BERTIN	Propriétaire
Patrice BASSET	Propriétaire
Pierre VARINOT	Association « les amis de la Pierre » - Propriétaire
Roger ROTTIGNI	Association « les amis de la Pierre » - Propriétaire
Alain VOELTZEL	Association « les amis de la Pierre » - Propriétaire
Michel CHASSAING	Propriétaire
Gilles JOUILLEROT	ROCAMAT Pierre Naturelle - Propriétaire
Bernard ARNOULD	Propriétaire

Compte rendu rédigé par Aurélie STOETZEL (CENCA)

(Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé au présent compte-rendu)

Ordre du jour

- Présentation des structures retenues pour l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB)
- Présentation de la démarche Natura 2000
- Présentation des deux sites Natura 2000
- Echanges sur les activités socio-économiques
- Questions diverses

Présentation des structures :

➤ **Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) = Opérateur**

Suite à une consultation dans le cadre des marchés publics de service lancée par la DREAL Champagne-Ardenne (maître d'ouvrage), le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) a été retenu pour rédiger le document d'objectifs commun des sites Natura 2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne », et « Carrières du Perthois ».

Mme PARISE, chargée de mission au CENCA, présente l'association et le savoir-faire dont le CENCA dispose dans le domaine de la gestion de sites à chauve-souris et dans l'animation et l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000 désignés pour les chauves-souris.

➤ **Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC – Lorraine) = partenaire**

Le CENCA s'est associé à la CPEPESC Lorraine, association de protection des Chiroptères en Lorraine, qui a une meilleure connaissance du site Natura 2000 « Carrières du Perthois » situé en région Lorraine.

Mr BOREL, chargé de mission chiroptérologue, présente l'association, ses missions, ses activités et le savoir-faire dont dispose la CPEPESC Lorraine notamment dans l'aménagement de sites à chauves-souris (pose de grilles de protection, aménagements de bâtiments, ...), et l'assistance auprès des particuliers (ligne téléphonique spécialement dédiée à cette mission).

Présentation de la démarche Natura 2000

Mme PARISE, rappelle tout d'abord ce qu'est Natura 2000 (règlementation, désignation des sites, approche volontaire), avant d'aborder les principales étapes d'un site Natura 2000 (Comité de pilotage, présidence, élaboration d'un document d'objectifs, animation du site).

Rappels sur les étapes de l'élaboration d'un document d'objectifs

Mme STOETZEL, chargée d'études Chiroptères en charge de l'élaboration du DOCOB au sein du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), rappelle les étapes de la réalisation d'un document d'objectifs (Etat des lieux - Définition des objectifs de conservation des habitats et des espèces – Etablissement d'un programme d'actions).

Présentation des sites Natura 2000 « Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » et « Carrières du Perthois » et échanges divers

Mme STOETZEL, présente les 2 sites Natura 2000 : localisation, espèces de chauves-souris qui ont permis l'intégration des sites dans le réseau Natura 2000, contexte justifiant l'élaboration d'un document d'objectifs (DOCOB) commun aux 2 sites. Les 2 sites Natura 2000 sont ensuite présentés plus en détails (localisation administrative, type de périmètre, superficie).

Suite à la présentation des carrières souterraines des 2 sites Natura 2000, il est signalé que de nombreuses autres carrières souterraines situées à proximité n'ont pas été présentées. Mme STOETZEL précise que seule les 21 cavités souterraines présentées sont classées en zone Natura 2000. C'est pourquoi, dans le cadre de l'élaboration du DOCOB commun aux 2 sites Natura 2000, les discussions portent essentiellement sur ces cavités.

Mr BERTIN (propriétaire), indique qu'il a une entrée de la « Grande carrière » de Savonnières-en-Perthois sur son terrain.

Echanges sur les activités socio-économique – Activités passées

Mme STOETZEL présente le tableau recensant les activités passées (exploitation de la pierre – culture de champignons – activité militaire) par cavité souterraine.

Il lui est indiqué qu'il n'y a jamais eu de culture de champignons dans les carrières de Rival (Brauwilliers). En revanche dans certaines carrières d'Aulnois-en-Perthois (carrières « Point du Jour », et « Moulin ou Rose ») quelques cultures ont été tentées. Il en est de même dans les carrières « Fontaine » situées à Brauwilliers.

Mr ROTTIGNI (les amis de la Pierre) informe qu'il a été le dernier champignoniste dans la carrière « Pérou » (Savonnières-en-Perthois), et que l'activité y a pris fin en 2005.

Echanges sur les activités socio-économique – Activités actuelles

Mme STOETZEL décrit le tableau qui concerne les activités actuellement exercées et recensées à l'intérieur des cavités souterraines.

Les échanges se sont largement reportés sur la « Grande carrière » de Savonnières-en-Perthois, qui est la carrière concentrant actuellement le plus d'activités.

➤ **Spéléologie :**

Les différents représentants des groupes spéléologiques locaux (ASHM, Lispel, Los Fouyants et Protéus) souhaitent que la spéléologie « touristique ou sportive » et la spéléologie « scientifique » soient bien différenciées dans le DOCOB. La spéléologie « touristique » n'est pratiquée que dans certaines cavités des sites Natura 2000. En revanche l'ensemble des cavités des sites Natura 2000 sont susceptibles de faire l'objet de travaux de recherches dans le cadre de la spéléologie « scientifique ». Toutefois les carrières du site Natura 2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne » (Haute-Marne) sont relativement peu prospectées par les spéléologues. En effet, ces carrières connues depuis longtemps par les spéléologues ont déjà été explorées minutieusement, il en est ressorti qu'elles présentent un faible nombre de cavités à explorer, et un faible développement souterrain, entraînant leur « abandon » par les spéléologues.

Mme STOETZEL demande aux représentants des groupes spéléologiques, si des cartes topographiques ont été réalisées pour certaines carrières des sites Natura 2000. Il lui est mentionné qu'aucune topographie complète de ces carrières n'a été effectuée.

Mr PREVOT (Lispel) renseigne que toute personne inscrite dans un club de spéléologie (dont club hors région) et qui en fait la demande, peut disposer d'une clé de l'entrée de « la Gare » de la « Grande carrière » de Savonnières-en-Perthois.

➤ **Fréquentation « non autorisée » :**

Il semble globalement que la fréquentation « non autorisée » a fortement baissé par rapport aux débuts des années 2000.

En effet, il est mentionné qu'à cette époque, de nombreuses raves party étaient organisées dans la « Grande carrière » de Savonnières-en-Perthois. Ces événements ayant pu rassembler jusqu'à 600 personnes dans cette carrière. Les entrées principalement utilisées étaient alors les entrées de « la Gare » et du « Paquis ». Afin de mettre fin à ces faits, de gros blocs de pierre ont été placés aux entrées de la carrière, empêchant l'accès aux voitures transportant le matériel. Il est ajouté qu'à cette même période (début des années 2000), 2 voitures ont été incendiées dans la carrière.

Mr VOELTZEL a l'impression que les fréquentations « non autorisées » ont surtout lieu au printemps.

Mr GERARD (CDS 55/ GERSM) précise que certaines entrées de la « Grande carrière » (Champ au vin, Gare et Paquis) font parties de la tournée de surveillance de la gendarmerie. Le registre de la gendarmerie d'Ancerville (obligation de s'annoncer auprès de la gendarmerie avant d'entrer dans la carrière) paraît obsolète aujourd'hui du fait que tout le monde ne s'annonce pas, et qu'il n'y a pas de transfert des informations entre les gendarmeries.

Mr GUIVARCH (ASHM) informe que lorsqu'il sort de la carrière, il fait toujours un « rapport » sur les observations (personnes, constatation dégradation...) qu'il a fait. Mme STOETZEL renseigne que ces informations ne semblent pas être notées par la gendarmerie.

➤ **Campagne de « dépollution » :**

Chaque année lors du 1^{er} week-end du printemps, une campagne de « dépollution » est organisée par la Lisper. Cet évènement regroupe les différents clubs spéléologiques locaux. Il a pour but de débarrasser la « Grande carrière » de Savonnières des nombreux déchets (bouteilles en verre, canettes, sachets, ...) qui y sont régulièrement laissés par des visiteurs « sauvage ».

Mr PREVOT précise que lors de cette campagne de « dépollution » 1 ou 2 quads rentrent dans la carrière avec une remorque. Seuls les axes principaux sont utilisés.

Mr VOELTZEL (les amis de la Pierre), fait part de son mécontentement par rapport au « ramassage » d'objets appartenant au patrimoine industriel des carrières (carriers et champignonnistes).

Mr PREVOT indique que lors des campagnes de « dépollution » seuls les déchets et les éléments cassés et dangereux pour les usagers de la carrière sont retirés. En aucun cas des objets du patrimoine culturel de la carrière ne sont enlevés dans ce cadre. Par contre des vols et du vandalisme de ces objets par des personnes malintentionnées sont régulièrement constatés. Mais cela n'a rien à voir avec la campagne de « dépollution » organisée par la Lisper.

➤ **Secourisme et activités militaires :**

Une formation de secourisme en milieu souterrain/karstique est organisé chaque année en fin d'hiver dans la « Grande carrière ». Cette formation regroupe notamment le GRIMP 55 et 54 et les Sapeurs-Pompiers de Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle. Des entrainements à d'autres périodes de l'année peuvent avoir lieu. Il n'y a actuellement pas de coordination.

Des entrainements de chiens de la protection civile (pistage en milieu souterrain, recherche de stupéfiant...) ont lieu dans la carrière. Les militaires, les forces de l'ordre et les gendarmes réalisent également des entrainements en milieu labyrinthique dans la carrière. Il n'y a aucune coordination de ces activités.

➤ **Visites organisées de découverte du patrimoine souterrain**

Mr PREVOT, informe qu'un sentier faisant le tour de la carrière souterraine est à présent accessible aux joëlettes. Un week-end de découverte du milieu souterrain pour les personnes handicapées moteur est organisé dans la « Grande carrière » les 23/24 avril 2016. Une trentaine de personnes sont attendues.

Ponctuellement, la commune de Savonnières-en-Perthois organise des visites organisées sur le thème de la découverte des activités passées des carrières de Savonnières.

Deux fois par mois, l'association des amis de la Pierre organisent entre avril et octobre des visites de découvertes du patrimoine culturel des carrières de Rival (Brauvilliers). Des visites scolaires sont également ponctuellement organisées au printemps et à l'automne.

➤ **Sortie de blocs de pierre :**

La société ROCAMAT est propriétaire de certaines entrées, et de nombreux tréfonds, de la « Grande carrière » de Savonnières-en-Perthois. Mr JOUILLEROT (ROCAMAT), indique que la société souhaite retirer de la carrière, les blocs de pierre qui lui appartiennent. La société est actuellement en attente de l'avis de la DREAL Lorraine sur le sujet, afin de savoir s'ils ont la possibilité de sortir ces blocs ou non.

L'assistance informe que des blocs de pierre appartenant à ROCAMAT ont été sortis entre avril et juin 2015, mais que ce retrait n'a pas été réalisé par ROCAMAT. Les blocs de pierre pesant plusieurs tonnes, pour permettre le vol et le retrait de ces blocs, des véhicules lourds ont dû être amenés à l'intérieur de la carrière. Les véhicules auraient emprunté l'une des deux entrées de la « Grande carrière » qui est fermée par une grille cadénassée. Les personnes en causes disposaient donc certainement des clés.

Il est précisé que le retrait de blocs de pierre de la carrière du Haut-cerisier (Chevillon – 52), a été effectué par le propriétaire.

A priori, il n'a pas été constaté de retrait de blocs de pierre dans d'autres carrières des sites Natura 2000.

➤ **Activités diverses :**

Au mois de mai 2015 une session de jeux de rôles a eu lieu dans la « Grande carrière ». Cette activité s'est cantonnée à un secteur limité de la carrière. Pendant la durée de cette session, il n'y a pas eu d'activité spéléologique.

L'activité de geochasing se développe de plus en plus dans la carrière. Les personnes la pratiquant pénètrent assez loin dans la carrière.

Des jeux de pistes sont régulièrement pratiqués, notamment par des clubs belges.

Il semble y avoir eu un projet de laser game dans la carrière.

Il est possible que ces activités touchent également d'autres carrières. De plus si des mesures de « limitation » de la fréquentation sont mises en place sur la « Grande carrière », il y a un risque que les activités se reportent sur d'autres carrières, notamment sur la carrière de « Pu Portu » (Aulnois-en-Perthois).

➤ **Décharge sauvage :**

Il est renseigné à Mme STOETZEL qu'une décharge sauvage est également présente à proximité de la carrière le « Pérou » située à Savonnières-en-Perthois.

Divers

Dans les activités ayant lieu autour des cavités souterraines des 2 sites Natura 2000, une colonne « habitations » sera ajoutée afin de renseigner les cavités où se trouvent des zones urbanisées à proximité immédiate.

Il semblerait que l'entrée dite « Moulin à vent » de la carrière « Pérou » à Savonnières-en-Perthois va être remblayée par son propriétaire.

Les carrières à ciel ouvert situés sur la commune de Savonnières-en-Perthois ne sont pas la propriété de ROCAMAT.

Mr JOUILLEROT interroge le CENCA sur les connaissances actuelles de l'intérêt des cavités aux autres périodes du cycle biologique des chauves-souris. Mme STOETZEL renseigne que des inventaires en période automnale ont été réalisés sur les carrières du site Natura 2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne ». A cette période, plusieurs espèces fréquentent le site, mais il n'y a *a priori* pas d'accouplements. Concernant le site « Carrières du Perthois », peu d'études ont été réalisées en automne. Enfin, pour ce qui est des périodes printanière et estivale presque aucune prospection n'a été faite sur les 2 sites Natura 2000.

Les représentants des groupes spéléologiques font part des précautions prises par les spéléologues pour minimiser leur dérangement sur les chauves-souris. Ils souhaitent que les concrétions du sol et les invertébrés cavernicoles présents dans les carrières fassent également l'objet de considération par les usagers des sites pour ne pas les perturber/dégrader. D'une manière plus globale il est important de prendre en compte l'intérêt des sites pour les chauves-souris, mais il faut également prendre en compte le patrimoine historique et géologique des carrières.

Contacts :

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : A. Stoetzel (Chargée d'études chauves-souris)
astoetzel@cen-champagne-ardenne.org ou 03-25-80-50-50

CPEPESC Lorraine : C. Borel (Chargé de mission chiroptérologue)
c.borel@cpepesc-lorraine.fr

Présentation du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Réunion d'information sites Natura 2000
FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
FR 4100247 « Carrières du Perthois »



19 octobre 2015 – Mairie de Brauvilliers

Intervenants

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

- Claire Parise - Chargée de mission territoriale
- Aurélie Stoetzel – Chargée d'études chiroptères

CPEPESC - Lorraine

- Christophe Borel – Chargé de mission chiroptérologue

Ordre du jour

- Présentation des associations retenues pour l'élaboration du DOCOB
- Présentation de la démarche Natura 2000
- Présentation des sites Natura 2000
- Echanges sur les activités socio-économiques
- Questions diverses

Présentation du prestataire retenu

=

Opérateur principal

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Structure créée en 1988 à Boult-aux-Bois
 (21 salariés – 5 antennes)

Objectifs :

- Connaître le patrimoine naturel pour le protéger
- Protéger les sites naturels pour protéger les espèces
- Gérer durablement pour préserver les espèces
- Valoriser les sites et accueillir le public
- Conseiller pour une gestion durable du territoire

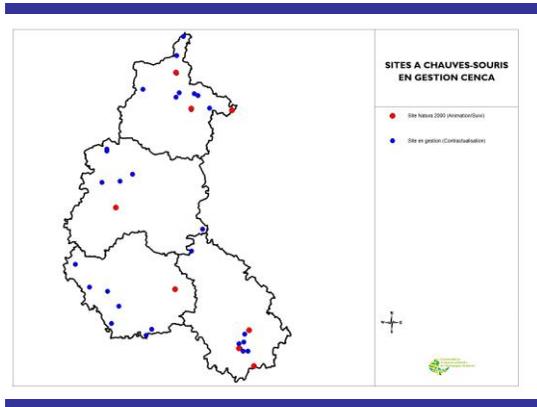
⇒ 3210 ha sur 196 sites gérés

Implication dans le réseau Natura 2000 en Champagne-Ardenne : **32 sites Natura 2000.**



L'action du CENCA en faveur des chauves-souris

- Natura 2000
- Gestion de sites à chauves-souris
- Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris
- Partenariat avec CG51 et CG08



Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris

- Sensibilisation
- Etude
- Protection

Logos: République Française, Champagne-Ardenne, Lorraine, S.O. Régions de France.

Présentation du partenaire technique

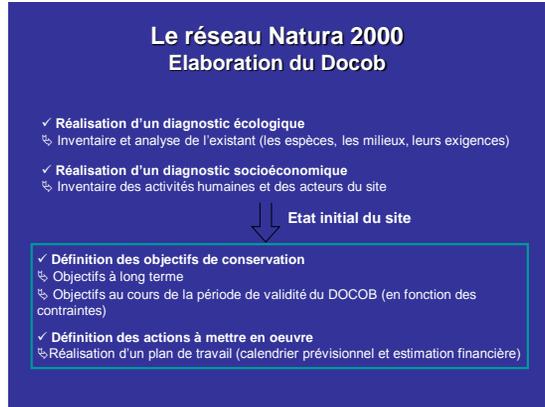
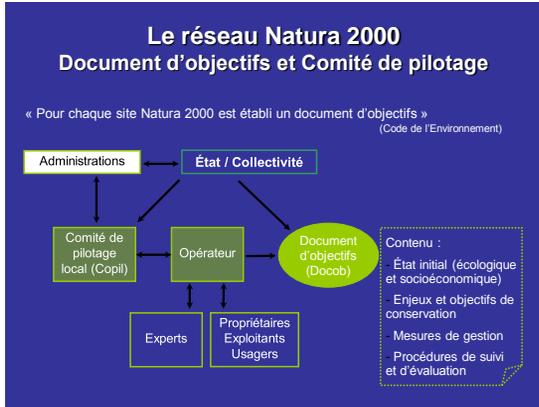
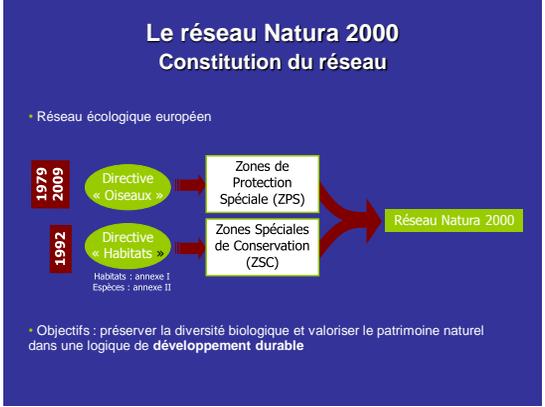
CPEPESC-Lorraine

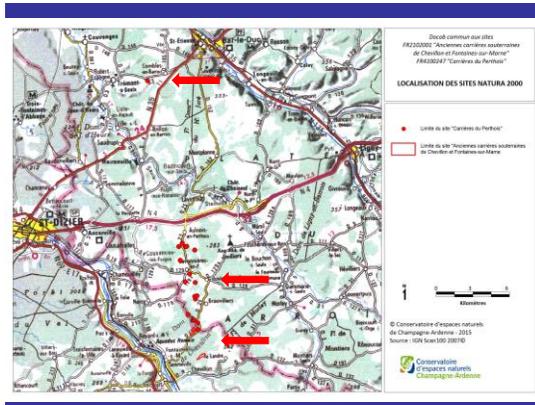
- Association, loi 1908 créée en 1979
 - Milieux souterrains puis chauves-souris
 - Premier salarié en 2003
 - 2015 : 5 salariés
- Etudes
 - Biologique, écologique
 - Base de données régionale
 - Protection, sensibilisation
 - Chauves-souris info





Présentation de la démarche Natura 2000





Espèces d'intérêt communautaire

Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)

- 14 espèces de chauves-souris
 - Toutes inscrites à l'annexe IV de la DHFF
 - 6 inscrites à l'annexe II → désignation ZSC

Carrières du Perthois (55)

- 15 espèces de chauves-souris
 - Toutes inscrites à l'annexe IV de la DHFF
 - 6 inscrites à l'annexe II → désignation ZSC

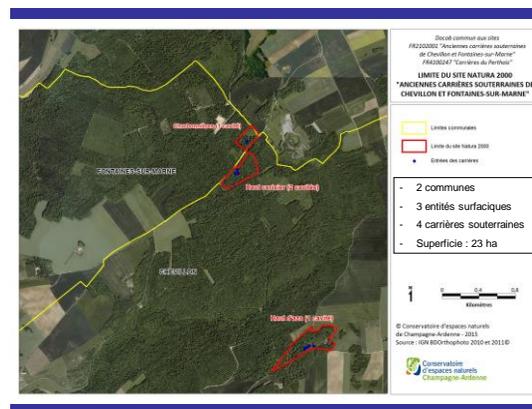
Document d'objectifs commun

- 1 seul réseau de carrières souterraines
- 1 même population de Petits rhinolophes
 - En 2015 : 2200 individus dont 1122 Petits rhinolophes
 - + de 20% de la population de Petits Rhinolophe du Nord-Est

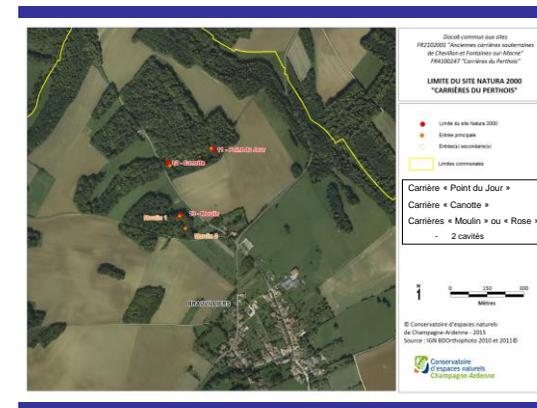
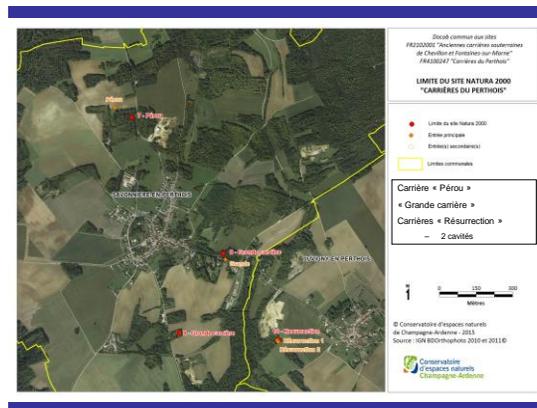
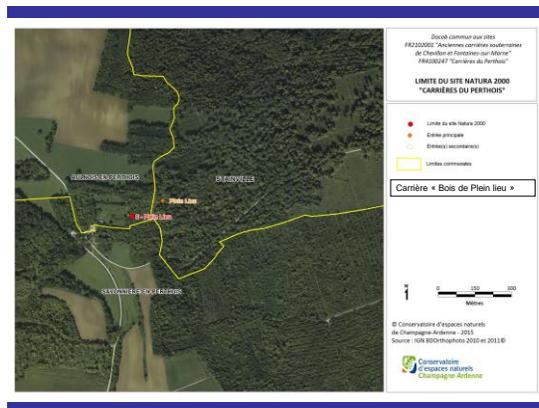
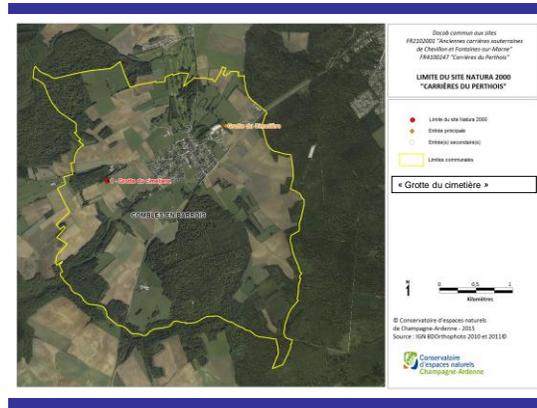
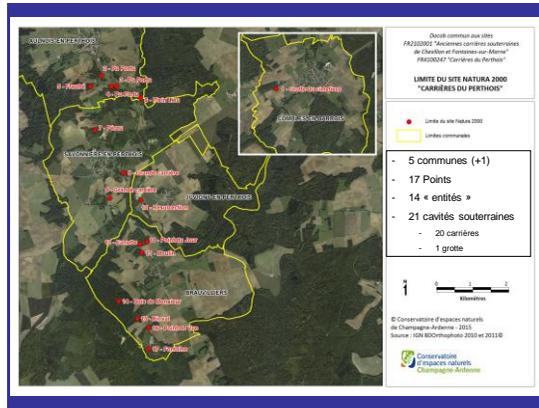
→ Entité écologique cohérente

Species	Percentage
Petits rhinolophes	47%
Murin à oreilles écartées	19%
Murin commun	16%
Murin de Brandebourg	18%

Site Natura 2000 - FR2102001
 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
 (Champagne-Ardenne)



Site Natura 2000 – FR4100247
 « Carrières du Perthois »
 (Lorraine)





Echanges sur les activités

Activités passés

Entité	Commune (département)	Exploitation de la pierre	Champignonnière	Activités militaires
Charbonnières	Fontaines-sur-Marne (52)	X		
Haut Carrière	Chevillon (52)	X		
Haut d'Azé	Chevillon (52)	X		
Grotte du cimetière	Comblès-en-Barrois (55)	X	X	
La Frauffé	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X	
Pu Portu	Aulnois-en-Perthois (55)	X		
Plin Lieu	Stainville (55)	X		
Pérou	Savonnieres-en-Perthois (55)	X	X	
Grande carrière	Savonnieres-en-Perthois (55)	X	X	X
Régénération	Juvigny-en-Perthois (55)	X		
Point du jour	Brauwillers (55)	X		
Canotte	Brauwillers (55)	X		
Moulin	Brauwillers (55)	X		
Bois de Monsieure	Brauwillers (55)	X		
Rival	Brauwillers (55)	X	X	
Le Point de Vue	Brauwillers (55)	X		
Fontaine	Brauwillers (55)	X		

Vocation et usages actuels dans les carrières

Entité	Commune (département)	Compléxe (Charbonnières)	Spéléologie	Secourisme	Extraction blocs de pierre	Tourisme	Autres activités	Fréquentation ≠ non autorisée à forte
Haut d'Azé	Fontaines-sur-Marne (52)	X			X			
Haut Carrière	Chevillon (52)	X						
Charbonnières	Chevillon (52)	X						
1 - Grotte du cimetière	Comblès-en-Barrois (55)	X	X					X
2 - La Frauffé	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X					X
3 - Pu Portu	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X					X
4 - Plin Lieu	Stainville (55)	X						
5 - Pérou	Savonnieres-en-Perthois (55)	X	X					
6 - Grande carrière	Savonnieres-en-Perthois (55)	X	X	X	X		X	X
7 - Régénération	Juvigny-en-Perthois (55)	X						
8 - Point du jour	Brauwillers (55)	X						
9 - Canotte	Brauwillers (55)	X						
10 - Moulin	Brauwillers (55)	X						
11 - Bois de Monsieure	Brauwillers (55)	X					X	X
12 - Rival	Brauwillers (55)	X				X		X
13 - Le Point de Vue	Brauwillers (55)	X						
14 - Fontaine	Brauwillers (55)	X						

Topographie de cavités ?
Grande carrière de Savonnieres-en-Perthois :
 Quels sont les groupes spéléologiques qui ont les clés ?
 Action de « dépollution » : quels types de véhicules entrent dans la carrière ?
 Evènement en rapport avec le sentier pour fauteuils pour handicapés en avril 2015 : quel type d'évènement ? Annuel ?

Vocation et usages actuels dans les carrières

Entité	Commune (département)	Compléxe (Charbonnières)	Spéléologie	Secourisme	Extraction blocs de pierre	Tourisme	Autres activités	Fréquentation ≠ non autorisée à forte
Haut d'Azé	Fontaines-sur-Marne (52)	X						
Haut Carrière	Chevillon (52)	X			X			
Charbonnières	Chevillon (52)	X						
1 - Grotte du cimetière	Comblès-en-Barrois (55)	X	X					X
2 - La Frauffé	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X					X
3 - Pu Portu	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X					X
4 - Plin Lieu	Stainville (55)	X						
5 - Pérou	Savonnieres-en-Perthois (55)	X	X					
6 - Grande carrière	Savonnieres-en-Perthois (55)	X	X	X	X		X	X
7 - Régénération	Juvigny-en-Perthois (55)	X						
8 - Point du jour	Brauwillers (55)	X						
9 - Canotte	Brauwillers (55)	X						
10 - Moulin	Brauwillers (55)	X						
11 - Bois de Monsieure	Brauwillers (55)	X				X		X
12 - Rival	Brauwillers (55)	X				X		X
13 - Le Point de Vue	Brauwillers (55)	X						
14 - Fontaine	Brauwillers (55)	X						

Formation des secourismes chaque année ? Quelle période ?
Extraction blocs de pierre : encore prévue d'extraire des blocs ? Quelles périodes ?

Vocation et usages actuels Autour des carrières

Entité	Commune (département)	Décharges sauvages	Activités agricoles	Gestion forestière	Chasse	Randonnée	Carrières à ciel ouvert
Haut d'Azé	Fontaines-sur-Marne (52)						
Haut Carrière	Chevillon (52)	X			X		
Charbonnières	Chevillon (52)				X		X
1 - Grotte du cimetière	Comblès-en-Barrois (55)	X	X		X	X	
2 - La Frauffé	Aulnois-en-Perthois (55)		X		X		
3 - Pu Portu	Aulnois-en-Perthois (55)		X		X		
4 - Plin Lieu	Stainville (55)						
5 - Pérou	Savonnieres-en-Perthois (55)		X		X		
6 - Grande carrière	Savonnieres-en-Perthois (55)	X	X	X	X		
7 - Régénération	Juvigny-en-Perthois (55)						X
8 - Point du jour	Brauwillers (55)						X
9 - Canotte	Brauwillers (55)						
10 - Moulin	Brauwillers (55)						
11 - Bois de Monsieure	Brauwillers (55)	X	X		X		
12 - Rival	Brauwillers (55)		X		X		
13 - Le Point de Vue	Brauwillers (55)						
14 - Fontaine	Brauwillers (55)						X

C – DEFINITION DES OBJECTIFS ET ACTIONS DE GESTION

Annexe 17

Compte rendu de la réunion d'échanges avec les associations de spéléologie du 04/03/2016

Réunion locale n°2

Site FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de
Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
et site FR4100247 « Carrières du Perthois »

Compte-rendu de la réunion
du vendredi 04 mars 2016 à Lisle-en-Rigault (55)

Participants :

Aurélie STOETZEL	CEN Champagne-Ardenne
Christophe BOREL	CPEPESC Lorraine
Yann GUIVARCH	Association de spéléologie de Haute-Marne (ASHM)
Franz GIOVANNI	ASHM
Erwann LANG	Los Fouyants Bar-le-Duc
Jean-Marie GOUTORBE	GERSM
Michel GERARD	GERSM / CDS 55
Patrick JACQUIN	GERSM
Stéphane FROC	PROTEUS
Cédric DANILOFF	PROTEUS

Compte rendu rédigé par Aurélie STOETZEL (CENCA)

(Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé au présent compte-rendu)

Ordre du jour

- Rappel des cavités inscrites au réseau Natura 2000
- Rappel des acteurs identifiés
- Exemple des mesures de gestion proposées dans le DOCOB
- Grande carrière de Savonnières-en-Perthois
- Carrière du Pérou (Savonnières-en-Perthois)

Introduction :

➤ **Objectif de la réunion : Concilier les activités souterraines et la protection des chauves-souris et des cavités souterraines**

Mr BOREL chargé de mission chiroptérologue (CPEPESC Lorraine), indique que tous les acteurs concernés par les carrières des sites Natura 2000 doivent être dans une démarche positive pour qu'on arrive à convenir de mesures de gestion qui permettent aux acteurs identifiés de poursuivre leurs activités tout en protégeant les chauve-souris et les milieux que sont les carrières souterraines.

Liste des cavités des 2 sites Natura 2000 :

Mr BOREL rappelle le nom et la localisation des 25 cavités souterraines qui sont concernées par les périmètres des 2 sites Natura 2000. De plus il est précisé que les échanges au cours de la réunion du jour concerneront plus particulièrement les carrières : « Grande carrière » (Savonnières-en-Perthois) et « Pérou » (Savonnières-en-Perthois).

Rappel des acteurs identifiés :

Lors de la 1^{ère} réunion d'information à destination des acteurs locaux (ndlr : réunion du 20/10/2015 à Brauvilliers) un certain nombre d'activités et d'utilisateurs réguliers des carrières des sites Natura 2000 ont été identifiés. En revanche un certain nombre d'utilisateurs des carrières n'ont pu être identifiés lors de cette réunion.

Activités et utilisateurs identifiés :

- Suivis des chauves-souris : CPEPESC Lorraine et Groupe chiroptères des Naturalistes de Champagne-Ardenne
- Spéléologie (de recherche et de loisirs) : associations de spéléologie
- Exercice de secourisme : GRIMP 54/55, UDSP 51, SDIS 52/57
- Visites de découverte du patrimoine historique : Association « Les amis de la Pierre »

Ainsi le but des réunions de concertation est que les acteurs identifiés travaillent ensemble pour trouver des solutions afin d'empêcher au maximum l'utilisation des carrières par des personnes « non autorisées ». Ceci toujours dans un but d'allier activités humaines et protection des chauves-souris et des carrières.

Exemples de mesures de gestion :

Mr BOREL présente l'arborescence entre les objectifs à long terme, identifiés suite aux diagnostic écologique et socio-économique, et les objectifs opérationnels qui doivent permettre de mettre en place des mesures de gestion concrètes pour maintenir ou améliorer les conditions d'accueil des sites Natura pour les populations de chauves-souris.

➤ **Objectif « Associer la population et les acteurs locaux à la conservation du site »**

Actions possibles :

- Actions de sensibilisation (animation, infosite...)
- Pose de panneaux d'information
 - Il est convenu que si des panneaux sont posés, ils ne seront pas du type « Accès interdit » mais qu'il s'agira plutôt de panneaux indiquant les bonnes pratiques à adopter pour ne pas déranger les chauves-souris et ne pas dégrader les milieux souterrains.
- Maintenir un lien relationnel avec les associations de spéléologie :
 - Il est convenu ce qui suit :
 - Type de relationnel : Réunions sous forme de groupe de travail
 - Fréquence des échanges : 2 réunions / ans + des échanges « informels » par mails, ou téléphone, si besoin.
 - Personnes à inviter : Les responsables des comités régionaux (Lorraine et Champagne-Ardenne → bientôt plus qu'un seul responsable pour la grande région ACAL) + les représentants des comités départementaux de Haute-Marne et Meuse + les représentants des associations locales de spéléologie (ASHM, GERSM, Los Fouyants, Proteus).

- Moyen pour diffuser les informations et les décisions prises aux autres associations de spéléologie : centralisation des informations par la LISPEL, qui transfère les informations à la Fédération Française de Spéléologie (FFS) qui diffusera les informations dans le réseau national.
- Objectifs des réunions : prendre des décisions de manière concertée, présenter ce qui a été fait durant l'année et de ce qui est prévu par la suite.

➤ **Objectif « Assurer une veille environnementale »**

Mr BOREL précise que dans le cadre de Natura 2000, certains programmes, projets, manifestations ou interventions doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000. Le but est de s'assurer que ces projets n'impactent pas les habitats et les espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000. Les projets, programmes, manifestations et interventions qui sont soumis au régime d'évaluation des incidences sont listés pour chaque département par des arrêtés préfectoraux.

Les différents représentants des associations de spéléologie demandent à Mr BOREL si l'activité de la spéléologie peut être soumise à évaluation des incidences Natura 2000. Mr BOREL répond que cela pourrait les concerner dans le cas où une manifestation regroupant plus de 600 personnes serait organisée.

➤ **Objectif « Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris »**

Mr GUIVARCH (ASHM) indique que de nombreux anciens puits d'aération ou d'autres ouvertures de la Grande carrière de Savonnières-en-Perthois pourraient facilement faire l'objet d'une « réouverture » (amélioration de l'ouverture) pour permettre un passage aux chauves-souris.

Mr BOREL précise que cela pourrait modifier de façon importante les flux d'air, la température, et l'hygrométrie de la carrière. Ces modifications pourraient « favoriser » les chauves-souris, mais une désertion des chauves-souris est également possible. Actuellement les effectifs de chauves-souris présents dans la Grande carrière sont considérés comme « correct », le principe de précaution est donc de mise pour ne pas risquer une baisse des effectifs.

Mr BOREL présente 3 exemples de grilles qui pourraient être installées sur les carrières souterraines des sites Natura 2000.

Des discussions et réflexions sont menées sur différents aspects concernant les grilles. Il est convenu que pour maintenir les différentes activités, et sous réserve de l'accord des propriétaires des entrées concernées :

- Il est nécessaire d'installer au moins une grille composée d'une porte / cavité : pour permettre un accès et la poursuite des suivis scientifiques
- Grande carrière de Savonnières-en-Perthois :
 - Entrée « de la Gare » : grille avec possibilité accès aux véhicules de secours (revoir avec les SDIS, les dimensions des véhicules)
 - Entrée « Champs au vin » : pourrait devenir l'entrée principale pour l'activité de la spéléologie. Envisageable : Grille avec porte
 - Autres entrées : envisageable d'installer des grilles fixes (sans possibilité d'accès)

Grande carrière de Savonnières-en-Perthois

Mr BOREL rappelle que la Grande carrière de Savonnières regroupe plus de 1500 chauves-souris en hibernation. Il s'agit du site d'hibernation de chauves-souris le plus important (en terme d'effectif) de la grande région ACAL.

Un plan de la Grande carrière sur lequel sont indiquées les « zones à chauves-souris » est présenté :

- 95% des effectifs de chauves-souris comptabilisés chaque hiver se trouvent dans la partie sud de la Grande carrière (zone encerclée de rouge)
- Les zones encerclées de vert regroupent plus de 1000 chauves-souris

En période d'hibernation des chauves-souris (novembre – avril) il est souhaitable que les associations de protection des chauves-souris et de spéléologie établissent ensemble des « bonnes pratiques ».

Suite aux premières discussions il est convenu dans les zones à forte densité de chauves-souris (zones vertes) :

- De renouveler les balisages sur les axes principaux pour accéder aux gouffres

- De se déplacer uniquement sur les axes principaux (à l'exception des suivis scientifiques chauves-souris, *niphargus...*) – En revanche hors période d'hibernation (mai – octobre) toutes les zones de la Grande carrière sont « ouvertes » aux déplacements.
- De mettre en place des panneaux indiquant les « bonnes pratiques » à adopter en souterrain (panneaux à afficher également à la Maison lorraine de spéléologie de Lisle-en-Rigault)
- De retirer la topographie de la carrière telle qu'elle est en ligne actuellement sur le site de la LISPEL → remplacer par une topographie où serait indiquée uniquement les axes principaux de déplacement (sans le détail des cheminements dans les « zones à chauves-souris » (=zone sud)) → voir avec LISPEL et USAN

Divers échanges :

- Entrée du Paquis, vers le secteur de la Belgique (salles « Bleues ») : là qu'il y avait les raves party
- Gouffre Cornuant : équipé comme gouffre école
- Intérêt des gouffres pour la spéléologie : 1 – Avenir ; 2 – Sonnette ; 3 – Besace
- La grande carrière est le plus grand site de *Niphargus* du secteur (site avec le plus grand nombre d'espèces et le plus de localisations).

Carrière du Pérou (Savonnières-en-Perthois)

Mr BOREL interroge les représentants des associations de spéléologie sur les activités, les connaissances, et l'intérêt que représente la carrière « du Pérou » pour eux. Il lui est alors précisé que :

- la LISPEL envisage :
 - o D'aménager un chemin souterrain pour les personnes à mobilité réduite (accessible aux joëlette) dans un projet d'accès des sports aux personnes handicapées
 - o Le projet de circuit vise à faire le tour de la carrière avec les étapes suivantes : Entrée « Les fourches » - entrée « la Valotte » - entrée « le Pérou » - puits d'extraction
- Le gouffre Pélagie constitue le principal intérêt spéléologique de la carrière, mais qu'il y a également d'autres gouffres qui y sont présents (« ASHM », « Puits des dalles », ...)

Topographie carrière du Pérou » :

Mr BOREL présente une topographie de la carrière dont l'origine n'est pas connue. D'après les personnes présentes, il manque plusieurs entrées de la carrière (au moins 4). De plus Mr GUIVARCH se demande s'il s'agit vraiment de la topographie de la carrière du « Pérou », d'après lui la carrière est beaucoup plus vaste que ce que laisse supposer cette topographie.

Divers échanges

Il est demandé à Mr BOREL si les carrières souterraines du Perthois sont utilisées comme site de reproduction. Mr BOREL indique qu'il n'y a eu jusqu'à présent que peu de suivis des carrières en dehors de la période d'hibernation. Il précise également que certaines espèces (Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échanquées notamment) utilisent parfois des sites cavernicoles pour mettre bas et élever les jeunes (période mai – août). Ces espèces pourraient donc très bien occuper certaines carrières du Perthois en période estivale.

De plus Mr BOREL indique que la fin de l'été/début de l'automne (août/septembre) représente pour les chauves-souris la période d'accouplement. A cette période les chauves-souris se regroupent en grand nombre devant des lieux qui peuvent être de nature différents (gouffres, forts militaires, entrées de carrières, grottes...). C'est lors de ce regroupement qu'a lieu l'accouplement.

Enfin Mr BOREL évoque le « Syndrome du nez blanc » : champignon qui se développe au niveau du nez des chauves-souris. Ce phénomène est un problème environnemental majeur actuellement en Amérique du Nord, car le développement de ce champignon est létal pour les chauves-souris nord-américaines. En revanche il semble que les chauves-souris européennes soient résistantes à ce champignon (hypothèse : possible que les chauves-souris européennes aient un jour subi ce phénomène, ce qui a engendré une grosse baisse des effectifs, mais la « sélection » de chauves-souris résistantes).

Contacts :

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : A. Stoetzel (Chargée d'études chauves-souris)
astoetzel@cen-champagne-ardenne.org ou 03-25-80-50-50

CPEPESC Lorraine : C. Borel (Chargé de mission chiroptérologue)
c.borel@cpepesc-lorraine.fr



Groupe technique « activités souterraines »
Sites Natura 2000
« Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
« Carrières du Perthois »




04 mars 2016 – MLS Liste-en-Rigault

Intervenants

CPEPESC - Lorraine
 ➤ Christophe Borel – Chargé de mission chiroptérologue

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
 ➤ Aurélie Stoetzel – Chargée d'études chiroptères

Invités

Représentants des associations de spéléologie
 ➤ LISPEL, GERSM, Proteus, Los Fouyants, ASHM

Groupes d'intervention en milieu souterrains
 ➤ GRIMP 54/65, UDSP 51, SDIS 52/57

Objectifs de la réunion

- Concilier activités souterraines et protection des chauves-souris et des cavités souterraines
- Démarche positive de l'ensemble des acteurs
- Discuter des mesures possibles de manière concertée

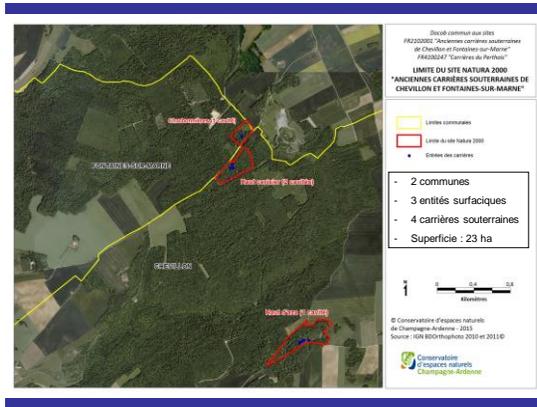
Ordre du jour

- Liste des cavités des sites Natura 2000
- Rappel des acteurs identifiés
- DOCOB : exemples mesures de gestion
- Grande carrière de Savonnières-en-Perthois
- Carrière du Pérou (Savonnières-en-Perthois)

Liste des cavités des 2 sites Natura 2000

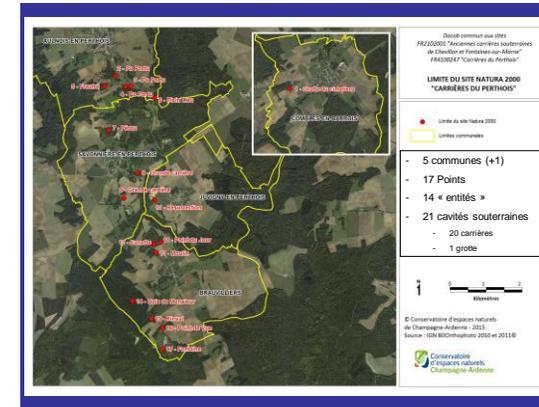
N2000 « Anciennes carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne »

Nom de l'entité	Surface	Commune (département)	Nombre de cavités
Charbonnière	8,5 ha	Fontaines-sur-Marne (52)	1
Haut Carrière	7,2 ha	Chevillon (52)	2
Haut d'As	12,1 ha	Chevillon (52)	1
Total	27,8 ha	3 communes	4 cavités



N2000 « Carrières du Perthois »

Nom de l'entité	Commune (département)	Nombre de cavités
Grotte du comitère	Comblès-en-Perthois (55)	1
Pu Pertho	Aulnois-en-Perthois (55)	1
Fraule	Aulnois-en-Perthois (55)	2
Plan Lès	Stamville (55)	1
Pérou	Savoimères-en-Perthois (55)	1
Grande carrière	Savoimères-en-Perthois (55)	1
Reurrection	Sungry-en-Perthois (55)	1
Point du jour	Brauvillers (55)	1
Canotte	Brauvillers (55)	1
Moulin	Brauvillers (55)	2
Bois de Monsieur	Brauvillers (55)	1
Rinval	Brauvillers (55)	3
Point de vue	Brauvillers (55)	1
Fontaine	Brauvillers (55)	1
14 entités	6 communes	21 cavités (20 carrières et 1 grotte)



Rappel des acteurs identifiés

Entité	Commune (département)	Compétence réglementaire	Spéléologie de recherche	Spéléologie de loisir	Secourisme	Values agricoles	Autres activités	Fédérations et non autorisée à l'acte
Haut d'Ace	Fontaines-sur-Marne (52)	X	(X)					
Haut Carrière	Chevillon (52)	X	(X)					
Cheubonnières	Chevillon (52)	X	(X)					
1 - Grotte du comitère	Comblès-en-Perthois (55)	X	X	X				X
2 - La Fraule	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X	X				
3 - Pu Pertho	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X	X				X
4 - Plan Lès	Stamville (55)	X	X	X				
5 - Pérou	Savoimères-en-Perthois (55)	X	X	X				
6 - Grande carrière	Savoimères-en-Perthois (55)	X	X	X	X	X	X	X
7 - Reurrection	Sungry-en-Perthois (55)	X	X	X				
8 - Point du jour	Brauvillers (55)	X	X					
9 - Canotte	Brauvillers (55)	X	X					
10 - Moulin	Brauvillers (55)	X	X					
11 - Bois de Monsieur	Brauvillers (55)	X	X					X
12 - Rinval	Brauvillers (55)	X	X	X		X		
13 - Le Point de vue	Brauvillers (55)	X	X					X
14 - Fontaine	Brauvillers (55)	X	X					

CPEPESC L
 NCA
 Associations
 Services de spéléologie secours
 Amis de la Pierre

Exemples mesures de gestion

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Objectif A : Maintenir les espaces vitaux nécessaires aux espèces de chauves-souris	A.1. Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris A.2. Conserver et restaurer les gîtes et habitats de chasse des chauves-souris
Objectif B : Améliorer les connaissances sur les sites	B.1. Acquérir une bonne connaissance de l'utilisation du site par les chauves-souris B.2. Acquérir une meilleure connaissance des sites
Objectif C : Intégrer la conservation du site dans le contexte local	C.1. Associer la population et les acteurs locaux à la conservation des sites
Objectif D : Assurer une veille environnementale	D.1. S'assurer de la prise en compte des chauves-souris dans les projets environnants
Objectif E : Assurer la gestion administrative et financière	E.1. Suivre et évaluer la mise en œuvre des opérations du document d'objectifs

Objectif :

Associer la population et les acteurs locaux à la conservation du site

Exemples actions possibles:

- Actions de sensibilisation (animation, bulletin d'info...)
- Pose de panneaux d'information



Exemples actions possibles:

- Maintenir un lien relationnel avec les associations de spéléologie / groupes d'intervention

Pistes de réflexion communes

- Quel moyen pour garder un relationnel ?
 - Réunion(s) annuelle(s) ? Combien ?
 - Réunion(s) « informelles » ? (téléphonique, mail, ...)
 - Qui ? 1 référent / structure ?

Objectif :

Assurer une veille environnementale

Exemples actions possibles:

- Veille des projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000

Carrière du Pérou



Pistes de réflexion communes

- Quels enjeux ?
- Quels accès utilisés ?
- Quels projets ?

Questions diverses



C – DEFINITION DES OBJECTIFS ET ACTIONS DE GESTION

Annexe 18

Compte rendu de la réunion d'échanges avec les propriétaires du 08/03/2016

Réunion locale n°2

Site FR2102001 « Anciennes carrières souterraines de
Chevillon et Fontaines-sur-Marne »
et site FR4100247 « Carrières du Perthois »

Compte-rendu de la réunion
du mardi 08 mars 2016 à Fontaines-sur-Marne (52)

Participants :

Aurélie STOETZEL	CEN Champagne-Ardenne
Claire PARISE	CEN Champagne-Ardenne
Christophe BOREL	CPEPESC Lorraine
Michel CHASSAING	Propriétaire
Alain VOELTZEL	Amis de la Pierre (propriétaire)
Michel BASSET	/
Jean MARCHANDET	Maire Fontaines-sur-Marne

Compte rendu rédigé par Aurélie STOETZEL (CENCA)

(Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé au présent compte-rendu)

Conservatoire d'espaces naturel de Champagne Ardenne

Ordre du jour

- Rappels des caractéristiques des sites
- Rappels des acteurs identifiés
- Enjeux de conservation
- Objectifs de conservation
- Mesures de gestion
- Questions diverses

Rappelle des caractéristiques des sites :

Mme STOETZEL, présente les 2 sites Natura 2000 : localisation administrative, type de périmètre, superficie.

Mr BASSET, signale l'existence d'une autre carrière (carrière la « Charonnière ») proche de la carrière du Haut Cerisier (Chevillon). De plus Mr BASSET indique que la carrière que le CENCA nomme « la Charbonnière » porte également le nom de « carrière le prêcheur ».

Rappelle des acteurs identifiés (état initial) :

Lors de la 1^{ère} réunion d'information à destination des acteurs locaux (ndlr : réunion du 20/10/2015 à Brauvilliers) un certain nombre d'activités et d'utilisateurs réguliers des carrières des sites Natura 2000 ont été identifiés. En revanche un certain nombre d'utilisateurs des carrières n'ont pu être identifiés lors de cette réunion.

Activités et utilisateurs identifiés :

- Suivis des chauves-souris : CPEPESC Lorraine et Groupe chiroptères des Naturalistes de Champagne-Ardenne
- Spéléologie (de recherche et de loisirs) : associations de spéléologie
- Exercice de secourisme : GRIMP 54/55, UDSP 51, SDIS 52/57
- Visites de découverte du patrimoine historique : Association « Les amis de la Pierre »

Ainsi le but des réunions de concertation est que les acteurs identifiés travaillent ensemble pour trouver des solutions afin d'empêcher au maximum l'utilisation des carrières par des personnes « non autorisées ». Ceci toujours dans un but d'allier activités humaines et protection des chauves-souris et des carrières.

Mr VOELTZEL, représentant de l'association les Amis de la Pierre, indique que les visites organisées avec des instituteurs n'ont lieu que dans les carrières de Rival (Brauvilliers). De plus, le principal problème des carrières (surtout de la Grande carrière de Savonnières) ce sont les entrées non fermées. Les principaux accès de la Grande carrière de Savonnières-en-Perthois qui ne sont pas maîtrisés sont les escaliers et l'entrée « Champ au Vin ».

Enjeux de conservation :

Mme STOETZEL, liste les différents enjeux de conservation, de connaissance et les enjeux pédagogiques des sites Natura 2000.

Mr VOELTZEL mentionne qu'il serait également intéressant de réaliser des suivis en dehors de la période d'hibernation.

De plus il indique que la carrière « Charbonnière » (Fontaines-sur-Marne) semble propice aux chauves-souris en période automnale (période d'accouplement), car il y a des zones avec présence de beaucoup de guano. Mme STOETZEL lui précise que des études par capture ont été réalisées aux entrées de la carrière. Malgré de nombreuses chauves-souris capturées, le site ne semble pas être un site d'accouplement pour les chauves-souris.

Enjeux de conservation :

Mme STOETZEL, présente l'arborescence entre les objectifs à long terme, identifiés suite aux diagnostics écologique et socio-économique, et les objectifs opérationnels qui doivent permettre de mettre en place des mesures de gestion concrètes pour maintenir ou améliorer les conditions d'accueil des sites Natura pour les populations de chauves-souris.

Mesures de gestion :

Dans un premier temps Mme STOETZEL expose les outils techniques et contractuels qui sont disponibles pour la mise en œuvre des actions du DOCOB (animation générale, Contrat Natura 2000, Charte Natura 2000). Puis les principales mesures de gestions sont présentées par grands objectifs.

➤ **Objectif « Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les chauves-souris »**

Actions possibles :

- Protéger les cavités par une gestion foncière (convention de gestion...)
- Protéger les cavités de manière réglementaire (arrêtés communaux...)
- Protéger les cavités de manière physique (grille de protection...)
 - Mr MARCHANDET, maire de Fontaines-sur-Marne, demande si la pose de grilles de protection était prise en charge à hauteur de 100% HT ou TTC ?

Mme PARISE, chargée de mission au CENCA, lui répond qu'il s'agit bien d'une prise en charge du prix TTC. Elle précise cependant que des discussions sont en cours pour d'éventuels changements de cette prise en charge. D'après les dernières informations émanant des Services de l'Etat (DREAL, DDT) il est envisagé que 20% des travaux soient être prise en charge par les collectivités.

Mr VOELTZEL trouverait plus pertinents que la pose de grilles soit à la charge des propriétaires des entrées, plutôt que par l'intermédiaire de l'outil Natura 2000 (contribuable).

Mr BASSET demande des précisions sur les grilles qui pourraient être installées. Mr BOREL, chargé de mission chiroptérologue à la CPEPESC Lorraine, lui précise qu'il s'agirait de grille à barreaux horizontaux espacé d'environ 14 cm (espace libre). Il est également de plus en plus mise en place une ouverture plus importante en bas de la grille pour permettre le passage de la « petite faune » (renard, blaireau, ...). Un accès homme est au minimum mis en place pour chaque cavité pour des raisons scientifique et de sécurité.

Si une occasion se présente, Mr MARCHANDET serait favorable à ce que les communes fassent valoir leur droit de préemption afin d'acquérir les carrières souterraines, et ainsi assurer une facilité de gestion et de protection des sites.

Mme PARISE et Mr BOREL s'accordent à dire qu'il est effectivement toujours intéressant que les communes se positionnent lorsqu'il y a des opportunités d'acquérir de tels sites.

- Diversifier les peuplements forestiers
- Maintenir et favoriser les peuplements forestiers âgés
- Favoriser les peuplements feuillus
- Conserver sur pieds les arbres morts ou dépérissants
 - Mr MARCHANDET informe que la proposition d'Aménagement forestier de la commune est en cours d'actualisation. Il serait intéressant que le CENCA prenne contact avec l'agent communal afin de proposer une gestion cohérente avec les objectifs du DOCOB.
- Suivre l'évolution des territoires de chasse

➤ **Objectif « acquérir une bonne connaissance de l'utilisation des sites par les chauves-souris »**

Actions possibles :

- Etudier l'utilisation des cavités en période d'estivage et de transit automnal
- Améliorer les connaissances sur les gîtes de mise bas autour des sites Natura 2000

➤ **Objectif « acquérir une meilleure connaissance des sites »**

Actions possibles :

- Etablir une topographie des cavités
- Suivre les paramètres physiques des cavités (Température, hygrométrie)
- Proposer une harmonisation des sites Natura 2000

➤ **Objectif « Associer la population et les acteurs locaux à la conservation des sites »**

Actions possibles :

- Animations, scolaire,...

- Publier une lettre d'information (infosite) : é destination des propriétaires et membres du COPIL mais pas à l'ensemble du public afin de rester discret sur les carrières tant qu'elles ne sont pas protégées.
- Concevoir et entretenir des panneaux d'information
- Maintenir un relationnel avec les associations de spéléologie
- Maintenir un relationnel avec les propriétaires des entrées de cavités
 - o Sous forme de rencontres, essayer de maintenir une réunion par an, pour informer des actions réalisées/prévues
 - o Il serait intéressant que les associations de protection des chauves-souris et le futur animateur des sites Natura 2000 informe régulièrement les propriétaires des dates de passages sur sites et des actions qui vont être réalisées.

➤ **Objectif « Assurer une veille environnementale »**

Actions possibles :

- Assistance technique pour les projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000
 - o arrêté n°2011-2608 : arrêté EIN première liste locale (Meuse) :
http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2011_12_20_AP_55_EIN_1ere_liste_locale_signe_cle54b65f.pdf
 - o arrêté n°2012-3355 : arrêté EIN seconde liste locale (Meuse) :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Arrete_no_2012-3355_EIN_seconde_liste_signe_cle04213e.pdf
 - o arrêté du 09/02/2011 : EIN première liste locale (Haute-Marne) :
http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP_Elnatura_ListeLocale1_Haute-Marne_9fev11_cle0785fd-1.pdf
 - o arrêté du 21/06/2013 : EIN seconde liste locale (Haute-Marne) :
http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP_2eme_liste_locale_52_cle07164f-1.pdf
- Mise en cohérence des autres politiques publiques avec Natura 2000
- Veiller au respect de la réglementation en vigueur

➤ **Objectif « Suivre et évaluer la mise en œuvre du DOCOB »**

Actions possibles :

- Evaluer la gestion conduite
- Actualiser le DOCOB si nécessaire

Divers :

Mr VOELTZEL interroge sur la pertinence d'un aménagement comme celui qui est en place au niveau de la déviation de Joinville (trous donnant en plein dans la circulation). Mme STOETZEL et Mme PARISE indiquent ne pas avoir connaissance de la structure qui a mis en place cet aménagement, mais qu'une recherche de l'information est possible. Mr BOREL est également intéressé par cette information. Actuellement c'est le CPIE Pays de Soulaïnes qui réalise le suivi de ce site en hiver.

Contacts :

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : A. Stoetzel (Chargée d'études chauves-souris)
astoetzel@cen-champagne-ardenne.org ou 03-25-80-50-50

CPEPESC Lorraine : C. Borel (Chargé de mission chiroptérologue)
c.borel@cpepesc-lorraine.fr



Sites Natura 2000

Carrières souterraines de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52) Carrières du Perthois (55)

Réunion propriétaires

Mardi 08 mars 2016

Mairie de Fontaines-sur-Marne



Intervenants



Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

- > Aurélie Stoetzel – chargée d'études chauves-souris
- > Claire Parise – Chargée de mission territoriale

CPEPESC Lorraine

- > Christophe Borel – Chargé de mission chiroptérologue

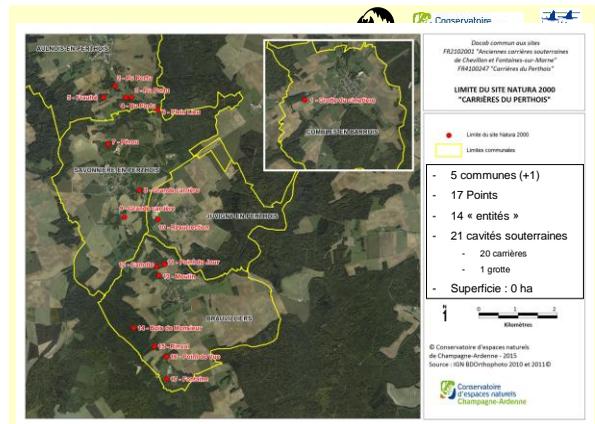
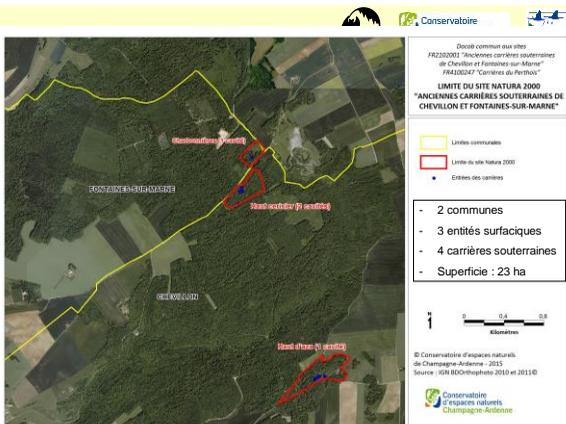
Ordre du jour



- 1- Rappel des caractéristiques des sites
- 2 – Rappel des usagers identifiés
- 2- Enjeux de conservation
- 3- Objectifs de conservation
- 4 - Mesures de gestion
- 5- Questions diverses

1- Rappel des caractéristiques des sites

- 2 – Rappel des usagers identifiés
- 3- Enjeux de conservation
- 4 - Objectifs de conservation
- 5 - Mesures de gestion
- 6- Questions diverses



1- Rappel des caractéristiques des sites

2 – Rappel des usagers identifiés

3- Enjeux de conservation

4 - Objectifs de conservation

5 - Mesures de gestion

6- Questions diverses

Rappel des usagers identifiés

Entité	Commune (Département)	Comité Chiroptères	Spéléologie de recherche	Spéléologie de loisir	Chasseurs	Visites organisées	Autres activités	Fréquentation « non autorisée » forte
Haut d'Aix	Fontaines-sur-Marne (52)	X	(X)					
Haut Camer	Chevillon (52)	X	(X)					
Charbonnières	Chevillon (52)	X	(X)					
1- Grotte du cimetière	Comblés-en-Barrois (55)	X	X	X				X
2- La Fraude	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X					
3- Du Partu	Aulnois-en-Perthois (55)	X	X	X				X
4- Flein Lieu	Stainville (55)	X	X					
5- Pérou	Savonnières-en-Perthois (55)	X	X	X				
6- Grande carrière	Savonnières-en-Perthois (55)	X	X	X	X	X	X	X
7- Réauviction	Lungy-en-Perthois (55)	X	X					
8- Point du Jour	Brauvillers (55)	X	X					
9- Casotte	Brauvillers (55)	X	X					
10- Moulin	Brauvillers (55)	X	X					
11- Bois de Monsieur	Brauvillers (55)	X	X					X
12- Rimal	Brauvillers (55)	X	X			X		X
13- Le Point de Vue	Brauvillers (55)	X	X					
14 - Fontaine	Brauvillers (55)							

CPEPESC L

GC NCA

Associations

spéléologie

Services de

secours

Amis de la Pierre

1- Rappel des caractéristiques des sites

2 – Rappel des usagers identifiés

3- Enjeux de conservation

4 - Objectifs de conservation

5 - Mesures de gestion

6- Questions diverses

Enjeux de conservation des sites

Enjeux liés aux carrières souterraines

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Menaces	Priorité d'intervention
Préservation des carrières souterraines en tant que gîte d'hibernation	Carrières du Perthois (55) Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)	Fort	- Pas de protections physiques adaptées des entrées de cavités - Dérangement pendant la période d'hibernation - Effondrements / dépôts d'ordures/ développement de la végétation pouvant rendre inaccessible l'entrée des cavités pour les chauves-souris	1
Préservation des carrières « Bois de Monsieur » et « Grande carrière » en tant que site probable de swarming	Carrières du Perthois (55)	Fort		1

Enjeux de conservation des sites

Enjeux liés aux espaces vitaux des chauves-souris (territoires de chasse, axes de déplacement)

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Menaces	Priorité d'intervention
Préservation des ressources alimentaires des chauves-souris autour des cavités souterraines des 2 sites Natura 2000	Carrières du Perthois (55) Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)	Fort	- Zone agricole constituée exclusivement de culture céréalière - Absence de haies entre les parcelles agricoles - Utilisation de phytosanitaires - Vermifuges du bétail - Disparition des haies	1
Maintien des connexions entre les gîtes et territoires de chasse		Moyen	- Implantation de parc éolien - Projet d'infrastructure routière	2
Préservation de gîtes arboricoles		Moyen	- Destruction de colonie par méconnaissance : abattage d'arbres-gîtes	3

Enjeux d'amélioration des connaissances

Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Menaces	Priorité d'intervention
Amélioration des connaissances sur les cavités		Fort		1
Recherche (et préservation) des gîtes des espèces de chauves-souris anthropophiles (mise-bas en particulier)	Carrières du Perthois (55) Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)	Moyen	- Destruction de colonies par méconnaissance : travaux de restauration de bâtiments et de ponts - Dérangement pendant la période de mise-bas	2
Recherche des gîtes des espèces de chauves-souris arboricoles (mise-bas en particulier)		Faible	- Destruction de colonies par méconnaissance : abattage d'arbres-gîtes	3

Enjeux pédagogiques



Enjeux de conservation	Site Natura 2000 concerné	Niveau d'enjeu	Menaces	Priorité d'intervention
Informers la population et les acteurs locaux sur la conservation des chauves-souris	Carrières du Perthois (55)	Fort	- Dérangements pendant la période d'hibernation (et de mise-bas) ; Destruction de colonies par méconnaissance	1
Informers les acteurs forestiers sur la conservation des chauves-souris	Anciennes carrières de Chevillon et Fontaines-sur-Marne (52)	moyen	+ Destruction de colonies par méconnaissance ; abattage d'arbres-gîte	2

1- Rappel des caractéristiques des sites

2 – Rappel des usagers identifiés

3- Enjeux de conservation

4 - Objectifs de conservation

5 - Mesures de gestion

6- Questions diverses

Objectifs de conservation



Objectifs à long terme
Objectif A : Maintenir les espaces vitaux nécessaires aux espèces de chauves-souris
Objectif B : Améliorer les connaissances sur les sites
Objectif C : Intégrer la conservation du site dans le contexte local
Objectif D : Assurer une veille environnementale
Objectif E : Assurer la gestion administrative et financière

Objectifs de conservation



Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Objectif A : Maintenir les espaces vitaux nécessaires aux espèces de chauves-souris	A.1. Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris A.2. Conserver et restaurer les gîtes et habitats de chasse des chauves-souris
Objectif B : Améliorer les connaissances sur les sites	B.1. Acquérir une bonne connaissance de l'utilisation du site par les chauves-souris B.2. Acquérir une meilleure connaissance des sites
Objectif C : Intégrer la conservation du site dans le contexte local	C.1. Associer la population et les acteurs locaux à la conservation des sites
Objectif D : Assurer une veille environnementale	D.1. S'assurer de la prise en compte des chauves-souris dans les projets environnants
Objectif E : Assurer la gestion administrative et financière	E.1. Suivre et évaluer la mise en œuvre des opérations du document d'objectifs

Arborescence objectifs / actions



1- Rappel des caractéristiques des sites

2 – Rappel des usagers identifiés

3- Enjeux de conservation

4 - Objectifs de conservation

5 - Mesures de gestion

6- Questions diverses

Outils techniques et contractuels disponibles

- Animation générale du site
 - ↳ Concertation et discussion localement
 - ↳ Aide aux propriétaires pour monter les projets dans des contrats Natura 2000
- Contrat Natura 2000
 - ↳ Certaines opérations : débroussaillage, pose de grilles protection ...
 - ↳ Financement à 100% des dépenses (justification sur devis et facture)
 - ↳ Cahiers des charges au niveau national
- Charte Natura 2000
 - ↳ Constitué d'engagement et de recommandation par grande type de milieux
 - ↳ Respect sur 5 ans des bonnes pratiques
 - ↳ Exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB)

Objectif : Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris

Actions possibles :

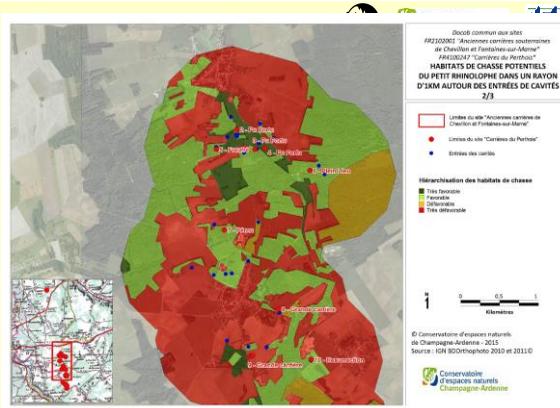
- Protéger les cavités par une gestion foncière
- Protéger les cavités de manière réglementaire
- Protéger les cavités de manière physique



Objectif : Conserver et optimiser la qualité d'accueil des cavités pour les populations de chauves-souris

Actions possibles :

- Suivre les populations de chauves-souris en période hivernale



Objectif : Acquérir une bonne connaissance de l'utilisation des sites par les chauves-souris

Actions possibles :

- Etudier l'utilisation des cavités en période de transit et d'estivage
- Améliorer les connaissances sur les gîtes de mise-bas autour des cavités



Objectif : Acquérir une meilleure connaissance des cavités

Actions possibles :

- Etablir une topographie des cavités
- Suivre les paramètres physiques des cavités (T°C et Hygro)
- Proposer une harmonisation des périmètres des sites Natura 2000



Objectif : Associer la population et les acteurs locaux à la conservation des sites

Actions possibles :

- Réaliser des actions de sensibilisation pour les acteurs et la population
- Publier une lettre d'information à destination des acteurs des sites
- Concevoir en entretenir des panneaux d'information
- Maintenir un relationnel avec les associations de spéléologie
- Maintenir un relationnel avec les propriétaires de cavités
 - Par quel moyen ? Sous quelle forme ?
 - A quelle fréquence ?



Objectif : Assurer une veille environnementale

Actions possibles :

- Assistance technique auprès des pétitionnaire de projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000
- Mise en cohérence des autres politiques avec Natura 2000
- Veiller au respect de la réglementation en vigueur

Objectif : Suivre et évaluer la mise en œuvre des opérations du DOCOB

Actions possibles :

- Evaluer annuellement la gestion conduite
- Evaluer les objectifs du DOCOB
- Actualiser le DOCOB si nécessaire

1- Rappel des caractéristiques des sites

2 – Rappel des usagers identifiés

3- Enjeux de conservation

4 - Objectifs de conservation

5 - Mesures de gestion

6- Questions diverses



Contacts

Aurélie Stoetzel

astoetzel@cen-champagne.org

03.25.80.50.50

Christophe Borel

c.borel@cpepesc-lorraine.fr

07.86.34.73.46

